QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12010 – JEUDI 8 SEPTEMBRE 1983

Un officier français tué à Beyrouth

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,80 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES RELATIONS INTERNATIONALES ET LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

Dénouement imprévu à la Conférence de Madrid

Étranges retrouvailles

Étranges retrouvailles que celles auxquelles se livrent à partir de ce mercredi dans la capitale espagnole les ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays qui, il y a tout juste dix ans, ouvraient ce qu'il est convenu d'appeler le « processus multilatéral » de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, il y a trois ans, entamaient à Madrid une nouvelle phase du même processus, la plus pénible de toutes et dont le hasard a voulu qu'elle se termine au beau milieu d'un des plus graves incidents aériens de l'après-guerre.

Il est vrai que ces rendez-vous ont servi tout aussi bien à l'invective qu'à la négociation d'accords de coopération. Déjà au début de 1982, plusieurs des mêmes ministres s'étaient retrouvés à Madrid pour dénoncer le coup de force du général Jaruzelski en Pologne. La crise de l'Afghanistan a pesé de bout en bout sur les travaux. MM. Gromyko et Shultz s'expliquent ce mercredi sur la destruction du Boeing sud-coréen au moment même où Moscou vient d'admettre la paternité de la décision fatale. Mais il est vrai que le forum de Madrid, tout autant que l'ONU et son Conseil de sécurité, est destiné à servir d'exutoire à l'indignation et de caisse de résonance pour les empoignades verbales.

Mais le travail des diplomates participant audit « processus » ne s'arrête pas là. La lecture du document final de Madrid est instructive à plus d'un titre. D'une part, certains hommages à la détente, que les signataires se disent décidés à transformer en « processus tout à la fois effectif, continu, de plus en plus viable et global, de portée universelle », apparaissent singulièrement dépassés à l'heure où le mot même de détente est généralement banni du vocabulaire occidental. Plus dérisoire encore, après la destruction de l'avion civil coréen, le vœu que « le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force soit strictement et effectivement respecté ».

Mais le texte contient aussi nombre de promesses qui valent d'être relevées. Les citoyens des pays de l'Est qui attendent l'autorisation d'émigrer seront heureux d'apprendre qu'une réponse devra maintenant leur être donnée dans un délai déterminé et qu'ils ne devront pas être sanctionnés pour leur démarche. Les journalistes occidentaux à Moscou apprendront avec intérêt que leur travail sera facilité et, plus encore, que leurs publications feront l'objet d'une diffusion « plus libre et plus large ».

Sans doute les intéressés seront-ils sceptiques sur la volonté des gouvernements concernés de respecter l'esprit et même parfois la lettre de ces engagements. C'est ainsi que « le Monde » s'est vu refuser il y a un an l'accréditation à Moscou du correspondant qu'il avait choisi. Mais la pression qu'exercent les documents de ce genre sur les gouvernements autoritaires n'est pas négligeable. Déjà la publication de l'Acte final d'Helsinki en 1975 avait renforcé les vents de liberté à l'Est.

La C.S.C.E., c'est enfin un vaste calendrier de rencontres dans tous les domaines : des réunions qui vont commencer dès cet automne sur les « mesures de confiance militaire » au rendez-vous de Vienne, en 1986, pour un nouvel examen des « suites » de la conférence, en passant par des rencontres d'experts sur les droits de l'homme, la liste établie à Madrid est impressionnante. Elle prouve au moins que, malgré la tension et les désaccords, personne n'entend renoncer au « processus ».

Les pays de l'Est et de l'Ouest vont approuver le plus important accord conclu depuis l'intervention soviétique en Afghanistan

De notre envoyé spécial

Madrid. – Un assouplissement de la position maltaise a finalement permis d'aboutir mardi 6 septembre au résultat que l'on n'espérait plus : les trois journées prévues pour la réunion des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays participant à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), de ce mercredi 7 au vendredi 9 septembre, seront bel et bien considérées comme une séance solennelle de clôture de la conférence de Madrid. Et non, comme on le pensait la veille encore, comme une sorte de rassemblement informel qui n'aurait eu qu'à prendre acte de l'absence d'unanimité. Cette absence fût-elle provoquée par Malte, l'un de ces micro-États auxquels la C.S.C.E. a donné, depuis le début de ses travaux à Helsinki il y a dix ans, une voix égale à celle des autres pays du Vieux Continent – et même à celle des deux super-puissances.

Ce sauvetage *in extremis* de l'unanimité des « trente-cinq » doit beaucoup à l'action discrète mais efficace de deux pays que leur statut de neutralité voue, il est vrai, aux missions de bons offices : la Suisse et l'Autriche. Les délégués de l'un et l'autre n'ont pas ménagé leurs efforts pour emporter l'adhésion de Malte à un texte que La Valette tenait à amender dans un sens plus nettement « méditerranéen », au grand dam des représentants de l'Ouest comme de l'Est.

L'obstination maltaise n'en posait pas moins un problème fondamental pour la conférence, celui du respect de la règle de l'unanimité. Certes, bon nombre de délégués étaient prêts à passer outre pour empêcher le gouvernement de M. Dom Mintoff de faire échec à la volonté d'entente des grandes puissances. Mais on mesurait aussi dans les différentes délégations, et de part et d'autre du rideau de fer, combien l'entorse à cette règle pouvait se révéler douloureuseà terme.

Acquise dès le début des consultations, l'absence de l'Albanie parmi les « trente-cinq » – où ne manquent ni Monaco, ni Saint-Marin, ni le Liechtenstein, ni le Vatican – n'avait pas vraiment fait jurisprudence à cet égard. Pas plus que l'absence de la principauté d'Andorre, pourtant le plus grand des micro-Etats d'Europe, pour des raisons statutaires. Mais la défection, en cours de route, d'un des Etats signataires des accords d'Helsinki aurait pu ouvrir la voie à une désaffection progressive des gouvernements pour ce forum européen. Et l'abandon du principe de l'unanimité pouvait marquer une évolution vers la règle de la majorité simple, ce qui eût évidemment desservi entre autres le camp de l'Est.

Que l'accord ait été finalement arraché au plus fort de la crise ouverte par la meurtrière agression soviétique contre le Boeing coréen est à cet égard révélateur. Sans doute la rencontre Shultz-Gromyko devrait-elle plus ressembler à un face-à-face qu'à un tête-à-tête, et l'entretien entre les ministres anglais et espagnol des affaires étrangères, MM. Howe et Moran, à propos du statut de Gibraltar a tourné court. Mais du moins la C.S.C.E. a-t-elle permis, et même multiplié ce type de rencontre. La Grèce et la Turquie, sans parler de Chypre, y auront conversé de bien d'autres sujets que ceux de l'ordre du jour de l'interminable réunion, de même pour les deux Allemagnes.

« Peut-être assistons-nous, vaille que vaille, à la naissance d'une sorte d'ONU européenne », disait dans les couloirs l'un des délégués qui se seront le plus dépensés pour le succès final, le représentant de la Suisse, M. Brunner.

De fait, et même si une grande ombre en forme de Boeing-747 plane sur les conclusions de la conférence, les délégués ont l'impression d'avoir esquissé quelque chose sur quoi on ne reviendra pas.

BERNARD BRIGOULEIX.

Moscou admet partiellement ses responsabilités

Washington et Tokyo jugent insatisfaisante la déclaration soviétique

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir de nouveau mercredi soir 7 septembre pour poursuivre son débat sur l'affaire du Boeing-747 sud-coréen.

Le gouvernement de l'U.R.S.S. a finalement admis mardi soir que des chasseurs soviétiques avaient bien abattu l'appareil qu'ils avaient intercepté. Moscou persiste toutefois à prétendre que ses pilotes ne pouvaient savoir qu'il s'agissait d'un avion commercial.

Il aura fallu six jours pour que l'Union soviétique passe aux aveux. Et encore ! Des aveux en forme d'euphémisme, puisque la déclaration du gouvernement soviétique, publiée mardi soir 6 septembre, alors que les Etats-Unis faisaient entendre aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU l'enregistrement des conversations tenues par les pilotes soviétiques sur la piste du Boeing sud-coréen, ne reconnaît pas formellement la destruction de l'appareil. Fidélité à la langue de bois : on n'abat pas un appareil commercial en U.R.S.S. : on met « *un terme à son vol* ». Deux cent soixante-neuf personnes ont malheureusement payé de leur vie cette subtilité de langage.

S'il reconnaît bien que la chasse soviétique a mis « *un terme* » au vol du Boeing sud-coréen, s'il « *regrette la mort d'innocents* » et « *partage la douleur de leurs parents et de leurs proches* », le gouvernement de Moscou tente cependant de fuir ses responsabilités. Les seuls vrais responsables de la catastrophe sont les Américains, accusés d'avoir envoyé l'avion sud-coréen en mission d'espionnage. Après plusieurs jours de tâtonnements, de démentis indignés, de mensonges et de demi-vérités, les services soviétiques tiennent enfin leur explication. Une hypothèse parmi d'autres – rien ne prouve en effet que le Boeing n'était pas en mission d'espionnage, mais rien ne prouve le contraire – devient la vérité officielle.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 7.)

DEUX TEXTES DE RÉFÉRENCE

- La déclaration du gouvernement soviétique sur la destruction du Boeing sud-coréen *(page 6)*.
- Le document de la Conférence de Madrid sur la sécurité en Europe *(page 7)*.

L'ÉLECTION DE DREUX

Un laboratoire pour l'extrême droite

De notre envoyé spécial

Dreux. – « *Tu verras, une trentaine de connards risquent de nous faire perdre la municipalité dans deux ans.* » Ainsi parlait à Mme Françoise Gaspard le maire socialiste de l'époque, M. Jacques Duval, bistrot de son état, devenu depuis conseiller municipal chargé de la sécurité, qui voit défiler dans son établissement et écoute à longueur de journée une partie de la jeunesse drouaise. En fait d'analyse et de prévision politique, Science-Po contre le café du commerce, les grandes explications contre le ras-des-paquerettes. La gauche tout entière, Mme Gaspard, M. Marcel Piquet, qui lui a succédé avant l'annulation de l'élection de mars, donneraient cher aujourd'hui pour avoir alors tendu l'oreille plus attentivement.

Les connards ? Ces jeunes habitués de la petite délinquance quotidienne, fils – quelquefois – de travailleurs immigrés au sens strict, le plus souvent de Français musulmans installés après la guerre d'Algérie et rejetés de tous côtés.

Le divorce, le fameux et fumeux ras-le-bol sur lequel aujourd'hui chacun se penche, Jacques Duval l'a vu naître et se cristalliser là sous ses yeux d'ancien militant en rupture de P.S.U., avec son habitude et sa jugeotte de type ouvert qui a le contact, entend et explique. Petits vols, petits rackets, petite came à répétition, grands effets : voilà comment il avait vu la chose.

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Bataille

Dreux passera-t-elle à l'histoire? On pourrait le croire tant la bataille qui s'y prépare suscite émoi, passions et peurs.

L'extrême droite voit en M. Stirbois un Charles Martel pour notre temps barrant la route à l'immigration moderne comme on le fit jadis, à Poitiers, pour l'invasion musulmane.

Les envahisseurs de 732 – autrement redoutables – avaient, eux aussi, apporté quelque chose à la France, comme on le constata quand ils furent partis.

BRUNO FRAPPAT.

Raymond ARON

50 ans de réflexion politique

Mémoires



Julliard

LES PROJETS FISCAUX DU GOUVERNEMENT

Les riches et les autres

M. Pierre Mauroy a confirmé mardi 6 septembre au journal de la mi-journée d'Antenne 2 la création d'une surtaxe progressive en 1984 pour les contribuables qui, l'année prochaine, paieront plus de 20 000 francs d'impôt. Le premier ministre a également confirmé l'alourdissement de la pression fiscale l'année prochaine.

L'imbrication des déficits des comptes de l'Etat, de la Sécurité sociale et des assurances-chômage est maintenant très profonde : le budget – c'est-à-dire les contribuables et non assurés – financera l'année prochaine une partie du déficit de la Sécurité sociale avec la reconduction du 1 % sur le revenu imposable (les revenus des obligations soumis à prélèvement libératoire seront probablement imposés en 1984 alors qu'ils ne l'ont pas été cette année). Les assurés sociaux participeront à cet effort de rééquilibrage avec l'augmentation de un point de leur cotisation au régime vieillesse.

Ce sont encore les contribuables qui paieront le déficit de l'assurance-chômage avec la surtaxe progressive qui va être instituée. Celle-ci, on s'en souvient, avait été constituée dès 1981 sous forme d'une taxe de 10 % (calculée sur l'impôt dû sur les revenus de 1981) dont le produit avait en 1982 été complété par un emprunt.

Cette majoration « *exceptionnelle chômage* » avait touché moins de 2 millions de contribuables. Elle avait été reconduite pour cette année, mais au taux de 7% pour les personnes payant plus de 28000 F d'impôt (la taxe a été calculée sur la partie d'impôt dépassant ce chiffre). Ce dispositif à taux unique va être abandonné l'année prochaine et remplacé par un système légèrement progressif dont le rendement va être quadruplé : environ 10 milliards de francs au lieu de 2,5 milliards de francs. Si les parlementaires ratifient le projet gouvernemental à l'automne, les contribuables qui paieront en 1984 un impôt supérieur à 20000 F seront touchés. La surtaxe sera de 5% de l'impôt dû entre 20000 F et 30000 F et de 10% au-delà de 30000 F. Un taux de 12% avait été envisagé mais la crainte de trop imposer les classes moyennes et les cadres a incité MM. Mauroy et Delors à réduire la pression. Il n'est même pas impossible que le taux finalement retenu soit légèrement inférieur à 10%.

Si l'on retient l'hypothèse d'un élargissement de 9% de toutes les tranches du barème l'année prochaine pour corriger l'impôt sur le revenu des effets de l'inflation (hypothèse qu'a clairement avancée M. Mauroy), on voit que la surtaxe progressive s'applique assez bas dans l'échelle des revenus, même si elle ne doit toucher que 1,7 million de contribuables : à partir de 9600 F de revenus brut mensuel (1) pour un célibataire, à partir de 13330 F pour un couple sans enfant, à partir de 14970 F pour un couple avec un enfant, à partir de 16400 F pour un couple avec deux enfants.

Selon que l'on sera dans l'opposition ou dans la majorité, on dénoncera le « *matraquage fiscal* » ou, au contraire, l'effort de justice sociale puisque cette surtaxe est légèrement progressive avec les revenus, alors que les cotisations sociales sont, elles, régressives.

On peut maintenant en toute objectivité souligner quelques conséquences des choix arrêtés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 33.)

(1) Revenu brut, c'est-à-dire avant les abattements de 10 et 20 %, mais après le paiement des cotisations sociales.

Un entretien avec le cinéaste Federico Fellini

Lire page 17

La rentrée scolaire à l'épreuve de la rigueur

Lire notre supplément pages 12 et 13

Les prisons aux Etats-Unis

Lire page 5 le premier article d'une enquête de JOSYANE SAVIGNEAU

Le Monde

idées

Les Églises à l'épreuve du monde

Toutes les Églises se veulent du monde et hors du monde. Elles trouvent leurs fidèles dans ce siècle, mais veulent leur délivrer un message qui le transcende. On n'en finit pas de recenser les conséquences de cette contradiction. La cohabitation de Dieu et de César qui s'appelle liberté religieuse, comme l'a rappelé Jean-Paul II à Lourdes, n'est pas évidente, estime Gérard Defois. Mais la culture n'a-t-elle une valeur qu'à la condition de servir à la prédication, ainsi que le déclarait Martin Luther, se demande Jacques Vincent.

Avons-nous entendu le pape ?

par GÉRARD DEFOIS (*)

PARMI les onze allocutions du pape à Lourdes il en est une qui a pu surprendre : l'appel du dimanche soir lancé dans la nuit au terme de la célébration de la lumière. Pourquoi ce cri pour la liberté religieuse dans le monde, dans ce contexte d'un pèlerinage marial ?

De toute évidence, Jean-Paul II a voulu saisir cette occasion pour retenir l'attention du plus grand nombre à une heure où de très nombreuses télévisions dans le monde captaient et diffusaient son message. D'ailleurs en fin de semaine, comme pour illustrer l'actualité des inquiétudes du pape, nous apprenions qu'un nouveau vent soufflait le froid à l'égard de l'Eglise en Pologne. Déjà quelques semaines plus tôt, une série d'arrestations au Vietnam, des libérations difficilement obtenues en Tchécoslovaquie, révélaient que la foi religieuse était en butte à des mesures répressives.

Encore ne s'agit-il là que de pratiques publiques, voyantes et, pour ainsi dire officielles. Il faudrait, comme Jean-Paul II y invitait à Lourdes, faire le compte de toutes les tracasseries administratives ou autres qui conduisent le croyant à « *une mort civile* » dans maints pays, à une déchéance sociale ou professionnelle ; rappeler encore la logique insidieuse qui, par le refus aux croyants de toute liberté de réunion ou d'expression commune, tend à vider l'institution religieuse de son dynamisme, à la menacer de disparition en organisant systématiquement son affaiblissement.

Un climat de matérialisme

La liberté religieuse s'inscrit dans l'ensemble des libertés de l'esprit, celles qui, pour leur défense, voient de nombreux croyants et militants dans le monde voués à la prison, au camp d'internement ou à l'exil. Oui, nous vivons à une époque où la dignité de l'homme est bafouée et parfois détruite dans sa conscience. Nous le savions, certes, théoriquement, mais cet « appel de Lourdes » le décrit très concrètement, et cela est surprenant pour nous qui bénéficions de sécurité et de liberté.

Le pape ne s'est pas seulement fait l'écho de ces oppressions subies par la conscience chrétienne, il l'a fondée sur la tradition évangélique et historique de l'Eglise. La foi chrétienne est comme par nature en contradiction avec « le monde », c'est-à-dire avec les pouvoirs de domination qui par intérêts d'idées, de force ou de puissance matérielle, entendent régenter, sinon asservir, des peuples et des convictions. Le martyre *fait partie du témoignage* constant de la foi chrétienne ; son histoire est labourée de cette querelle radicale où le vérité et la liberté de l'homme sont un enjeu politique. La force de l'esprit ne s'affirme que dans cette contestation des autorités qui confisquent à *leurs fins les consciences*, les croyances et parfois même l'Absolu.

Certes, depuis l'antiquité romaine, les formes de discrimination, quand bien même elles passent toujours par la prison et la mort, se sont « affinées ». La liberté religieuse est officiellement reconnue par la plupart des constitutions des Etats et par les conventions internationales, l'Acte final d'Helsinki en particulier. Mais, de manière ténue et d'autant plus sournoise l'on voit des croyants attaqués pour des raisons politiques, économiques quelquefois, souvent relevant de l'ordre public. Cette réalité de notre temps nous la croyions d'un autre âge, nous refusions, récemment encore, de la reconnaître, ces croyants devant être *a priori* des « réactionnaires ». Il faut bien le dire, seule la voix des « dissidents » nous a fait évoluer sur ce point. Nous le savons maintenant, tous les régimes totalitaires dans le monde mettent des croyants — *chrétiens ou non* — *en prison*, et il n'est pas de semaine où nous ne soyons appelés par Amnesty International à protester contre des disparitions, des vexations ou des emprisonnements, plus ou moins camouflés. Oui, la liberté de conscience et de foi religieuse est vraiment menacée.

Le pape dans son allocution sera encore plus surprenant pour nous : est-il si vrai que dans nos pays dits «libres», où nous ne connaissons pas de telles oppressions institutionnelles, vivre sa foi librement aille sans difficultés ? Des *contraintes internes* pèsent sur les consciences, «*des habitudes et des courants de pensée contraires aux mœurs, évangéliques*», un «*climat de matérialisme ou d'indifférentisme*» religieux étouffent les aspirations spirituelles. Nous en constatons les *conséquences* pour la pratique religieuse, le catéchisme ou les activités spirituelles ; les obstacles viennent souvent moins d'un manque de foi que d'une organisation sociale, ou d'un banalisation de la vie dans les seules préoccupations matérielles. Quand ce n'est pas une conception purement individualiste et permissive de la liberté qui réduit l'horizon à la recherche d'une *sécurité* au jour le jour. Alors il faut aux croyants de toute nature du courage pour demeurer «*lucides et fidèles*», pour contrer ces dérives qui asservissent le regard ; sinon ils risquent d'y perdre l'âme.

La question de la liberté religieuse ne concerne pas que les victimes des régimes autoritaires : elle est, en d'autres termes certes, au cœur de l'évolution de nos sociétés. De tous côtés, des voix s'élèvent pour demander de grands projets, un nouveau souffle, un sursaut spirituel ou quelque supplément d'âme pour sortir les uns de leur silence, les autres de leurs déceptions. A une meilleure profondeur le pape éclaire ces crises morales et culturelles : s'il n'y a pas de foi réelle sans liberté, c'est-à-dire sans accès responsable aux sources de la pensée et de la spiritualité, sans participation ouverte aux activités de communautés de croyants, il n'y a pas non plus de liberté sans foi, c'est-à-dire sans référence à un absolu qui fonde l'homme dans la transcendance, et l'empêche d'être manipulé comme l'objet inerte par des forces idéologiques ou politiques qui confisquent sa responsabilité et sa dignité.

Une leçon d'espoir

Dans le combat pour la liberté religieuse, l'humanisme est en cause. En prenant la tête de cette lutte, l'Eglise a conscience de servir toutes les libertés. Il s'agit bien d'une querelle, d'un affrontement historique entre la volonté morale de sauvegarder, à l'Est comme à l'Ouest, les droits de l'homme et de l'esprit, de la personne humaine et de la foi, et la volonté de puissance qui au nom de l'idéologie ou du progrès matériel marginalise les valeurs et les convictions. Dans ce défi de notre temps, nos peuples essoufflés sont mis en demeure de retrouver leur héritage de témoins et leur âme d'êtres libres.

En 1980, Jean-Paul II l'avait dit aux évêques français : «*Vous devez être très sensibles à tous les dommages qui sont faits à l'esprit humain : à la conscience, aux convictions religieuses, etc. N'oubliez pas que l'avenir de l'Evangile et de l'Egise s'élabore peut-être de manière particulière là où les hommes subissent parfois, pour leur foi et pour les conséquences de leur foi, des sacrifices dignes des premiers chrétiens. Vous ne pouvez garder le silence là-dessus face à votre société et à votre Eglise.*»

Nous avons beaucoup à recevoir et à apprendre des luttes des autres peuples pour leur liberté. Leur force morale et leur dynamisme méritent mieux que notre admiration lointaine. Ils nous sont une leçon d'espoir.

Avant de nous quitter, le pape s'est adressé aux chrétiens non catholiques, aux israélites, aux musulmans et, aussi, longuement aux incroyants. Il a souligné tout ce que nous avions en commun pour servir l'homme dans sa dignité et sa liberté. La foi chrétienne de l'Eglise en l'absolu de Dieu lui permet de s'adresser à leur conscience et à leur responsabilité, car «*la recherche de la liberté et celle de la vérité se rejoignent en Dieu*», aussi le croyant respecte leur démarche loyale et le sens qu'ils donnent à leur vie.

Les médias nous ont fait *voir* le pape à Lourdes. L'avons-nous entendu ? Son cri pour la liberté religieuse est l'un des messages les plus importants qu'il nous ait laissés. Qu'en sera-t-il demain lorsque d'autres Églises seront contraintes de se terrer, quand nous seront désemparés devant nos silences sur l'essentiel ? Après le passage de Jean-Paul II à Lourdes, nous ne pourrons nous résigner.

(*) Ancien secrétaire général de l'épiscopat français.

Présence de Martin Luther

par JACQUES VINCENT (*)

CINQ cents ans après sa naissance, Martin Luther n'est pas une figure du passé. Comment expliquer le succès de cette pensée qui, aujourd'hui encore, règne sur l'Eglise luthérienne ? Un congrès réuni à Erfurt (République démocratique allemande), du 14 au 20 août, apporte des éléments de réponse. Les trois cent soixante-huit participants venaient, pour les deux tiers, des deux Allemagnes et des Etats-Unis, en raison de la diffusion du luthéranisme dans ces pays, auxquels il faut ajouter la Scandinavie. Plus surprenante était la présence de délégués du Brésil, de l'Australie, de l'Inde, de la Corée et du Japon.

Qu'a voulu Luther, et comment expliquer le succès du mouvement qu'il a déclenché ? En fait, Luther s'est trouvé devant une situation de crise dans l'Eglise, et il y a répondu d'abord en critiquant la théologie scolastique en vogue. Point de réforme de l'Eglise sans une réforme préliminaire de la théologie telle qu'elle était alors enseignée à l'université de Wittenberg (fondée en 1502). La critique de la prédication des indulgences suivit, et bientôt Luther se mit à informer le public.

Ce fut le *Sermon von Ablass und Gnade* de 1518, qui connut 25 éditions de suite (25 000 exemplaires).

La production littéraire de Luther ne fit que croître avec les années, mais on se tromperait si l'on jugeait Luther *sur ses écrits* théologiques ou polémiques ; en réalité, il était davantage intéressé par la « pastorale », qui comportait, avec la prédication de l'Evangile de la grâce inconditionnelle, la réforme de l'enseignement religieux et de la liturgie (catéchismes, cantiques). Entre les deux aspects de son activité : professorale et pastorale, il y a corrélation. L'objet de sa prédication, comme en témoignent les sermons qu'il a laissés, correspond aux résultats de son exégèse et notamment de la lecture de saint Paul. C'est sans doute encore par ce second aspect, complémentaire du premier, qu'il parle encore aujourd'hui aux foules.

Rares autrefois, les études sur l'ecclésiologie de Luther foisonnent aujourd'hui. Les auteurs sont unanimes pour reconnaître, d'une part, qu'il y avait alors un « déficit » dans la doctrine sur l'Eglise, et que, de l'autre, on chercherait en vain chez Luther une réflexion *systématique sur* l'Eglise. C'est même là le point faible de sa doctrine. La discussion permit à Daniel Olivier, assomptionniste, professeur à l'Institut catholique de Paris, de faire une utile mise au point. Ce qui est une question chez Luther, ce n'est pas l'unité de l'Eglise, mais sa vérité, c'est-à-dire sa conformité avec le dessein de son divin fondateur.

Au Moyen Age, les évêques abandonnèrent l'enseignement aux universités et la prédication aux ordres mendiants. L'enseignement, sous l'influence du nominalisme, dégénéra, et les essais de réforme ne réussirent pas à enrayer la décadence des ordres religieux. C'est à cette double carence que Luther remédia par la réforme de l'université de Wittenberg, qui devint la pépinière d'où sortirent les prédicateurs qui propagèrent, dans le peuple, l'Evangile du salut par la foi.

Ce message répondait à la fois aux besoins des âmes inquiètes, et libérait les consciences, sur lesquelles pesait la discipline pénitentielle de l'Eglise romaine du temps. D'où le succès inouï du luthéranisme.

L'essor du luthéranisme en Asie

La première guerre mondiale a marqué l'échec du « Kulturprotestantismus », qui régna au dix-neuvième siècle en Allemagne. Depuis, on a constaté un déclin dans l'apport de Luther et du luthéranisme dans le domaine de la culture. Au cours du congrès, G. W. Forell et H. Junghans n'eurent pas de peine à montrer ce qu'il y a à la fois de négatif et de positif dans l'attitude de Luther à l'égard de la culture. S'il affranchit la culture de la tutelle de l'Eglise hiérarchique et contribua à « déstabiliser » celle-ci, en revanche il assigna à chaque chrétien une responsabilité à l'égard de la culture, prise à son plus haut niveau, à quoi d'ailleurs concourut l'invention des techniques nouvelles (imprimerie).

Luther jugeait assez sévèrement la culture populaire, alors qu'il était ouvert à la culture des pays non chrétiens. Au demeurant, il semble que toute culture trouverait plus facilement accès auprès de Luther que de Calvin. Cette remarque du professeur Tokuzen (Japon) expliquerait l'essor du luthéranisme en Asie, et notamment au Japon, où l'on traduit les œuvres de Luther. Une brochure diffusée au congrès signale une dizaine de livres d'historiens japonais sur divers aspects de sa doctrine. Luther considère la culture comme un instrument créé par Dieu, mais elle n'est pas une fin en soi ; elle n'a de valeur que pour autant qu'elle sert à la prédication de la « parole de Dieu ». Ce qui fait dire à Oswald Spengler et à Paul Tillich que si le catholicisme romain met l'accent sur l'œil (arts plastiques), la Réforme insiste plutôt sur l'ouïe.

Mais le terme de culture recèle une certaine ambiguïté, qui fut maintes fois dénoncée dans la discussion. L'Allemagne wilhelmine a connu la culture nationale, et aujourd'hui, par réaction, le marxisme se présente comme un phénomène culturel de portée internationale. On s'attendait, dans ce contexte, à un échange de vues entre la fraction conservatrice du congrès et le groupe nombreux des historiens d'obédience marxiste, qui avait publié l'année précédente les *Thèses sur Martin Luther*. Or il n'en fut rien, et il fallut attendre la dernière soirée du congrès pour qu'un historien marxiste se fît le porte-parole de ce groupe.

Le congrès prit un faux départ quand il aborda les rapports de Luther avec la société. Le rapporteur tenta un rapprochement factice entre deux questions qu'il fallait séparer, comme elles l'étaient chronologiquement dans la pensée de Luther : la doctrine des deux royaumes (Zwei-Reiche Lehre), ou plutôt, rectifia le professeur Iserloh, les deux gouvernements (Zwei Regimenten), et celle des trois Etats (Stände) : famille, Etat, Eglise, auxquels appartient concurremment tout individu sous des formalités différentes.

Une pensée moderne

Ici, encore, il semble que Luther ait contribué à « déstabiliser » l'Eglise, car, s'il faut en croire le professeur Th. A. Brady, « *l'Eglise cessa d'être une institution sociale dotée d'une autorité et d'un pouvoir indépendants* ».

Happy Birthday, Martin Luther ! Ce slogan américain repris en chœur par l'assemblée suffirait à nous persuader que, pour les congressistes, Luther n'est pas une figure du passé sans influence sur le présent, mais bien au contraire que sa pensée continue à régir l'Eglise sortie de lui. Mais dans quelle mesure, après avoir traversé l'épreuve des siècles, l'Eglise luthérienne d'aujourd'hui peut-elle se réclamer de Martin Luther ? A défaut d'une autocritique qui ne rentrerait pas dans les objectifs du congrès, la question reste ouverte. Signalons seulement qu'en matière constitutionnelle l'observation du professeur Inge Lonning, qui dénonça le « *déluge de l'épiscopalisme* » dans l'Eglise luthérienne de notre temps, suscita de vives réactions.

Il semblerait, si la remarque est exacte, que le luthéranisme s'oriente vers un type d'Eglise *Hoch-Kirche* (haute Eglise) apparenté à ce qui existe dans l'anglicanisme, ce qui faciliterait, dans les pays de l'Est, un rapprochement avec l'orthodoxie russe. Ce n'est sans doute pas par hasard que l'archevêque Michail et deux théologiens de Leningrad et de Moscou furent invités au congrès.

Mais ce qui contribua le plus à rendre présent Martin Luther dans cette assemblée, ce fut sans doute la restauration du couvent des Augustins, où une partie du congrès a eu lieu. Luther entra en 1505 dans ce couvent, auquel il resta attaché même après son passage à Wittenberg. Presque entièrement détruit lors de la dernière guerre, le couvent, dont la fondation remonte à 1266, et qui connut des noms illustres tels que Heinrich von Friemar, professeur à Paris (1308), se présente aujourd'hui au visiteur avec son église et son cloître gothique, son chapitre, ses deux réfectoires, etc., tel qu'il fut au temps de Luther. On a même restauré, au premier étage, une cellule du modèle de celle qu'il dut occuper. Ici, plus que les livres, les pierres parlent. Ce n'est certes pas sans émotion que l'on visite aujourd'hui ces lieux d'où la Réforme protestante prit son essor par le seul fait d'un homme dont la pensée religieuse, puisée à la source de l'Ecriture et reflétant son combat intérieur, allait transformer l'histoire de l'Occident et même du monde.

(*) Ecrivain.

LU

«LES DIMENSIONS DU CHANGEMENT» de Jean Onimus

Un combat d'amour

C'EST une démarche exemplaire que celle de Jean Onimus. Il a parlé d'à peu près tout ce qui taraude le monde moderne : l'enseignement, l'amour, la famille, la poésie et l'art, la crise de civilisation. Son itinéraire, qui l'a d'abord conduit de Péguy à Teilhard de Chardin, le rend maintenant attentif, comme Edgar Morin, aux problématiques nouvelles que suggère la science, et notamment la biologie. Son dernier livre, *les Dimensions du changement*, est lui-même l'exemple d'un itinéraire ouvert. Jean Onimus peut, sans sombrer dans un prophétisme suspect ou retourner à quelque positivisme périmé, chercher, en philosophe et en poète, la signification des métaphores que fournit à un esprit curieux et fidèle à son mouvement propre le langage de la recherche.

L'irrépressible évolution technologique, le passage d'une réalité fixe à une réalité fluide, tourbillonnante, à la fois riche de promesses et de dangers, le sens aigu du provisoire et de la nécessaire dialectique de l'ordre et du désordre, tout cela, dans la grâce d'une langue aussi rigoureuse que riche de symboles, aussi ouverte aux visions les plus hardies qu'attentive à la conscience humble d'une existence qui ne se renie jamais (le bonheur, disait Eluard, c'est l'« *étoile au nid* »), tout cela est présent dans un livre qui fait quelquefois songer que la prétendue crise des intellectuels est surtout une crise de la personne, une sorte de capitulation argumentée.

« *A boire* », criait Gargantua à sa naissance. Jean Onimus est de ceux qui ont d'abord soif. A tous ceux qui refusent de séparer la connaissance et la vie sans pour autant les confondre, qui ressentent au plus secret l'écho des contradictions contemporaines et n'acceptent ni de les nier ni d'en être écrasés, qui répudient à la fois les illusoires certitudes et la complaisance tragique, *les Dimensions du changement* apportent une triple réponse méthodologique, personnelle et sociale.

S'il y a un maître mot dans ce livre, c'est celui-ci : « *Avoir des relations est un autre mot pour être.* » L'intelligence moderne, qui vit « *à l'intérieur d'une marée déconcertante* », trouve chez Onimus non point un rempart, mais la force d'une remise en marche qui est simultanément de l'ordre de la conscience et de l'ordre de la vie. D'où, avec la technique, avec les structures, avec les institutions, une sorte de combat d'amour où personne n'est perdant, où l'intuition du sens et la lucidité de l'intelligence s'épaulent parmi les ténèbres fécondes.

« *Le témoignage est en nous*, écrit Jean Onimus, *c'est notre existence qui est, par elle-même, signe.* » Car l'existence, chez l'homme, comme et mieux que chez l'amibe, est déjà volonté d'exister, « *jeu intense de fluctuations instables et d'hésitations ouvertes* ».

C'est une sorte de miracle de dire tant de choses sur tant de sujets et de les tenir réunies dans *la simplicité du cœur et le tremblement de la conscience*. Méditation sur l'ouverture : « *Les vraies valeurs sont celles qui ouvrent le plus.* » Un livre, oserais-je dire, un livre enfin qui semble écrit pour les êtres humains.

JEAN SUR.

★ Jean Onimus, *les Dimensions du changement*, Desclée de Brouwer. 244 pages. 72 F.

étranger

LA BATAILLE DU CHOUF AU LIBAN

La Maison Blanche adresse une sévère mise en garde à la Syrie

Quelques heures après la mort de deux nouveaux « marines » de la Force multinationale, la Maison Blanche a adressé, mardi 6 septembre, une mise en garde à la Syrie en affirmant que l'envoi annoncé jeudi dernier d'un nouveau groupe naval américain au large du Liban devait dissuader Damas d' *« inciter à la violence dans la région »*. Le porte-parole présidentiel a déclaré : *« Les Syriens devraient savoir que nous avons une considérable puissance de feu au large des côtes libanaises, et ils devraient faire preuve de circonspection dans leurs propres activités d'incitation à la violence dans la région. »*

Un haut responsable américain, qui a requis l'anonymat, a ensuite accusé la Syrie d'avoir participé directement aux échanges d'artillerie qui se sont produits ces derniers jours au Liban. Il a indiqué que les Etats-Unis disposaient de *« preuves solides selon lesquelles l'artillerie syrienne a participé de temps à autre aux tirs »*, tout en précisant qu'il n'avait pas de *« preuves spécifiques »* indiquant que les canons syriens aient pu atteindre les positions des « marines » au cours des affrontements.

De son côté, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de retirer leur contingent, en dépit des pertes. *« Notre mission n'est pas encore terminée »*, a-t-il dit, ajoutant que les « marines » allaient renforcer leurs positions défensives et qu'ils riposteraient depuis l'aéroport de Beyrouth et à partir des navires américains au large.

La mort des deux « marines » à l'aéroport de Beyrouth porte à quatre le nombre des soldats américains tués au Liban en dix jours.

Un nouveau massacre de druzes

Mme Khawla Arslane, épouse du chef du clan druze des Yazbaki, traditionnellement rival du clan des Joumblatt, a affirmé, mardi, qu'un nouveau massacre de civils druzes avait été perpétré, lundi soir, par les Forces libanaises dans le village de Bnayé dans la région du Chouf. Mme Arslane, dont le clan a toujours été proche du pouvoir, assure que les miliciens chrétiens ont, au cours du premier massacre, qui s'est déroulé dans le village de Kfar-Matta, tué des *« dizaines d'enfants, de femmes et de vieillards désarmés, notamment le cheikh Massoud El Gharib, procureur général du tribunal druze, et sa famille »*.

Mme Arslane a présenté deux témoins rescapés des massacres de Kfar-Matta. Selon le premier, près de deux cents habitants druzes du village ont été tués sur les deux mille que comptait la localité. Le second rescapé a, pour sa part, indiqué que les Forces libanaises étaient accompagnées par des éléments de l'armée. Mme Arslane estime que près de cent personnes ont été massacrées à Kfar-Matta et ajoute que la Croix-Rouge a tenté, lundi, sans succès, à quatre reprises, de se rendre dans la région des combats. Sur le second massacre, à Bnayé, elle dit disposer de peu d'informations, mais être en mesure de confirmer que le chef de la municipalité du village, M. Salman Jaber, a été tué.

A Damas, un porte-parole du parti socialiste progressiste (P.S.P.) a affirmé que M. Walid Joumblatt a entrepris, mardi, une *« tournée d'inspection »* de ses positions militaires dans la montagne libanaise et que les forces druzes ont réussi, *« à la suite des violents combats des trois derniers jours »*, à prendre totalement le contrôle des localités suivantes : les deux parties de la ville de Bhamdoun, Al-Kahlounieh, Bakhchita, Kafr-Amieh, Ain-al-Jdide, Ain-al-Halazon, Al-Mansourieh et Roueissat-el-Nouman. – *(A.F.P.)*

Jérusalem justifie le départ de ses troupes en invoquant le « réalisme »

De notre correspondant

Jérusalem. – Les dirigeants israéliens éprouvent quelques difficultés à expliquer leur attitude actuelle à l'égard de la situation au Liban. Alors que l'évacuation du Chouf par l'armée israélienne a provoqué un brusque regain de violence qui menace la fragile autorité du gouvernement de Beyrouth et semble faire le jeu des Syriens, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, vient de faire savoir qu'il envisageait déjà, pour un avenir plus ou moins proche, d'autres désengagements, paraissant ainsi avoir abandonné l'exigence jusqu'alors formulée par le gouvernement de Jérusalem d'un retrait simultané des troupes israéliennes et syriennes (*le Monde* du 6 août). Dans une interview accordée au *Jerusalem Post*, il a donné l'impression de confirmer ce revirement en déclarant : *« Notre objectif principal, le seul pour lequel nous soyons prêts à risquer la vie de nos soldats, c'est le bien-être et la sécurité de nos concitoyens dans le nord d'Israël. »* Et M. Arens de préciser que le départ des troupes syriennes et l'existence d'un gouvernement libanais stable en paix avec Israël – deux objectifs énoncés par le gouvernement de Jérusalem autrefois – ne devaient plus être considérés que comme des *« primes »* acquises par surcroît.

« Nos buts n'ont pas changé », nous a déclaré pour sa part M. David Kimshe, directeur général du ministère des affaires étrangères, négociateur et signataire de l'accord israélo-libanais de mai dernier (depuis lors suspendu). Quelque peu embarrassé, M. Kimshe tente manifestement d'atténuer la portée des propos un peu abrupts de M. Arens, mais il ne dit guère autre chose en invoquant le *« réalisme »* dont Jérusalem doit faire preuve aujourd'hui. Il estime qu'Israël se trouve devant trois *« cas de figure »* : *« Si la Syrie refuse le principe de l'évacuation de toutes les forces étrangères du Liban et continue de camper sur ses positions, nous pouvons faire de même, mais c'est consacrer à terme la partition du Liban, ce dont nous ne voulons absolument pas. Nous pouvons aussi faire la guerre aux Syriens pour les obliger à s'en aller, et nous en avons les moyens, mais c'est évidemment une solution extrême devant laquelle nous devons hésiter. Enfin, nous pouvons garantir la sécurité du nord d'Israël sans pour autant prendre en compte les deux premières hypothèses, qui présentent de grands risques... »*

Alors que les milices druzes avec l'aide des Syriens viennent de remporter quelques succès sur le terrain, l'armée syrienne ne sera-t-elle pas tentée d'en tirer parti pour étendre, dans le Chouf notamment, sa zone d'occupation ? Le gouvernement israélien a-t-il fixé aux Syriens une « ligne rouge » à ne pas dépasser ? M. Kimshe refuse de répondre sur ce point, en soulignant qu'il s'agit d'un problème concernant le ministère de la défense et qu'Israël n'a pas pour habitude d'annoncer d'éventuelles initiatives militaires. Mais, dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on n'en déclare pas moins officieusement que si *« ligne rouge »* il y a, elle est *« de principe »* et non pas *« géographique »*. Les Israéliens semblent donc avoir fait comprendre aux Syriens qu'ils ne devaient pas intervenir directement dans les combats, mais cette limite ne paraît pas très précise. M. Arens a affirmé mercredi matin toujours considérer que les troupes syriennes ne participaient pas elles-mêmes aux combats.

Le gouvernement de Jérusalem se lave-t-il les mains devant la recrudescence des affrontements entre druzes et chrétiens depuis le retrait partiel de l'armée israélienne ? M. Kimshe, qui, récemment, a été l'un des principaux artisans de la tentative d'accord entre les combattants du Chouf, déclare que *« tous les efforts »* ont été entrepris du côté israélien pour éviter l'explosion actuelle. *« Nous avons fait le maximum »*, dit-il, *pendant des semaines, mais malheureusement beaucoup de temps a été perdu. Nous n'en sommes pas responsables et, hélas ! il s'agit là d'une tragédie typiquement libanaise.* » M. Kimshe ajoute qu'un accord était en vue : *« Nous avions pensé que la force multinationale, notamment les contingents français et américain, aurait pu se déployer dans le Chouf avec la garantie que les milices druzes ou chrétiennes ne l'en empêchent pas et n'ouvrent pas le feu en direction de ses unités. Nous avions aussi envisagé que les forces phalangistes laissent leurs positions à l'armée libanaise. Mais le gouvernemnt de Beyrouth n'a pas voulu prendre de décision et la force multinationale n'a pas voulu assumer les responsabilités que nous suggérions. »*

FRANCIS CORNU.

Beyrouth attend, pour engager davantage son armée, le résultat de plusieurs tentatives de médiation

De notre correspondant

Beyrouth. – Tandis que la guerre du Chouf entre milices chrétiennes et druzes entre dans son cinquième jour, l'événement majeur de ce mercredi 7 septembre a été un bref commentaire de la radio phalangiste. La Voix du Liban, de loin la plus écoutée du pays, même hors du secteur chrétien, a en effet accusé officiellement Israël d'être le maître-d'œuvre d'un *« complot exécuté par la Syrie »* sous le couvert de M. Walid Joumblatt, consistant à créer des troubles intercommunautaires pour démembrer le Liban en petits Etats confessionnels.

La Voix du Liban, radio du parti phalangiste auquel appartient le président Amine Gemayel, est cependant distincte de celle des Forces libanaises (chrétiennes), la Voix du Liban libre, créée naguère par Bechir Gemayel.

Au moment où la Voix du Liban lançait ses graves accusations à l'égard d'Israël, hier encore l'« allié et le protecteur », la radio des Mourabitoun assurait qu'un dirigeant des Forces libanaises, M. Elie Osta, se serait rendu à Jérusalem pour s'y entretenir avec M. David Kimshe, chef des négociateurs israéliens à l'accord entre son pays et le Liban.

L'Etat libanais et *a fortiori* son chef, le président Gemayel, se considèrent poignardés dans le dos par Israël. M. Gemayel continue de miser à fond sur les Etat-Unis qui s'évertuent à trouver des solutions, au moins partielles, pour stabiliser le Liban. L'émissaire du président Reagan, M. MacFarlane, se trouve depuis mardi soir à Damas, pour, dit-on de sources gouvernementales libanaises, *« notifier des lignes rouges »* aux autorités syriennes. L'émir Bandar Ibn Sultan, émissaire du roi Fahd d'Arabie Saoudite, pour sa part s'est longuement entretenu par téléphone avec le président Gemayel. Ce dernier a également reçu un message du président Mitterrand au moment même où le *Foch* et ses navires escorteurs croisaient au large de Beyrouth, dans une démonstration de force. Enfin, le président du conseil italien, M. Craxi, après avoir reçu le général Farès, chef du cabinet militaire du président Gemayel, dépêché en mission à Rome, entrait en contact avec M. Walid Joumblatt qui acceptait de venir le rencontrer sur la base d'« *idées* » ayant déjà l'agrément de l'émissaire officiel libanais.

Beyrouth pilonné

On peut supposer, dans ces conditions, que le président Gemayel maintiendra l'armée libanaise en attente jusqu'à la fin des consultations en cours. Ce répit lui permet de consolider entre-temps son déploiement sur les deux axes où elle a avancé : en direction du sud à Khaldé, et en direction de l'est face à la place forte progressiste d'Aley où après Dahr-el-Wahech, elle s'est installée à Souk-el-Gharb. Dans les deux cas cependant, sans dépasser la limite des lignes des Forces libanaises, qui ne la contestent pas mais au contraire l'appellent à prendre la relève, pour assumer l'ordre.

Au centre du grand champ de bataille que sont devenus les cazas (districts) d'Aley et du Chouf, les belligérants sont à égalité avec quelques percées à l'avantage des Forces libanaises. Mais à sa périphérie nord-est où l'appui syrien aux milices progressistes de M. Joumblatt est direct, les Forces libanaises ont dû refluer pour la seconde fois en deux jours, de Mansouriet-Bhamdoun à Aïn-Traz. La radio phalangiste signale des exodes de populations chrétiennes vers Deir-el-Kamar qui atteindraient cent mille personnes. Cette localité totalement chrétienne, la plus importante du secteur, est déjà atteinte par les bombardements qui y auraient fait, ainsi que dans ses environs, vingt-cinq morts civils, mais, et c'est caractéristique de la bataille en cours, les pertes des combattants sont aussi très lourdes, ce qui fut rarement le cas au Liban.

Beyrouth, également pilonné, est quasi paralysé, surtout en secteur chrétien. Le côté musulman de la ville plus ou moins épargné ces derniers jours a reçu son lot d'obus mercredi matin dont une bonne partie s'est abattue sur des positions du contingent français. Quatre légionnaires ont été blessés aux camps palestiniens de Sabra et de Chatila.

LUCIEN GEORGE.

GEORGES CONCHON



"Un des meilleurs livres de l'année."
Bernard Pivot

LE BEL AVENIR

roman

Albin Michel

Lisez
Le Monde
dossiers et documents

ALGÉRIE
PIÈCES DE RECHANGE CONTRE REMBOURSEMENT
Plus de pannes irrémédiables, plus d'immobilisation d'engins, véhicules, électroménager ou machines, TV, décodeur, etc.
Tout l'outillage, toutes les pièces disponibles au plus juste prix.
MAFREX • 607-42-28
9, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

TRANSIT INTERNATIONAL AUTOMOBILES - BAGAGES
U.S.A. - CANADA - ALGERIE
TUNISIE - MAROC - AFRIQUE
DOM-TOM - MOYEN ORIENT etc...
TOUTES DESTINATIONS
CARSHIP SARL • (1) 500-03-04
20, rue Le Sueur - 75116 Paris

TIRAGES DIAPOS
EN 13×18 OU 18×24 - RECADRAGE - CORRECTIONS
ETRAVE 38, av. Daumesnil Paris 12e — ☎ 347.21.32



Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Métier du temps présent, métier du futur ? Des questions se posent...

Voir page 31

D.E.A. DE DROIT DU DÉVELOPPEMENT

Le développement du Tiers-Monde est le plus grand défi de l'histoire et nous devons le gagner dans les trente ans à venir.

Le Droit du développement et de la Coopération internationale en est l'instrument majeur.

Pour vous y préparer, pour y participer, par la recherche ou plus tard par l'action,

L'INSTITUT DES SCIENCES JURIDIQUES DU DÉVELOPPEMENT

s'est vu confier l'organisation d'un D.E.A. de Droit du développement ouvert aux ressortissants français ou étrangers remplissant les conditions d'accès au troisième cycle.

Enseignement et cours sont assurés par des professeurs d'Université et des spécialistes de haut niveau.

Renseignements et inscriptions avant le 1er octobre 1983
Faculté de Droit de l'Université René-Descartes (PARIS-V)
10, avenue Pierre-Larousse - 92241 MALAKOFF Cedex



LE MONDE diplomatique
SEPTEMBRE 1983
GUERRE ET INTOXICATION AU TCHAD
LES BANQUES ET LE TIERS-MONDE
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 10,50 F
Le Monde

Nouveau
Le guide des fous de Paris : 35 F.
Réalisé par l'équipe du "Petit Journal", le supplément parisien de Télérama, voici votre "sésame" de la capitale. Paris, majestueux, Paris saltimbanque, Paris jour et nuit. Des idées un peu folles. Des adresses assez rares. Des rendez-vous très inattendus.
Rue après rue, 260 pages de flânerie ininterrompue pour prendre Paris à bras le corps, vivre ses rires, ses émotions et percer l'intimité de ses recoins les plus secrets.
En vente chez votre marchand de journaux.

AMÉRIQUES

Chili

Vive tension à la veille de la manifestation nationale du 8 septembre

Les leaders politiques regroupés autour de l'Alliance démocratique, dirigée par le démocrate-chrétien M. Gabriel Valdes, craignent une flambée de violence à l'occasion de la cinquième journée de protestation nationale, le 8 septembre, au Chili.

Santiago. — L'effervescence grandit dans les principales villes du Chili à l'approche de la cinquième journée de protestation nationale, le 8 septembre. Mardi 6, en fin d'après-midi, plusieurs centaines de jeunes gens ont défilé sur la principale artère de la capitale, l'avenue O'Higgins, et sont parvenus jusqu'aux abords du palais présidentiel, la Moneda. *« Le peuple uni jamais ne sera vaincu ! » « Il va tomber, il va tomber, l'assassin Pinochet ! »* et *« Pinochet et sa bande ont tué le gouverneur ! »* (1), criaient le gros des manifestants, tandis qu'un groupe scandait : *« Ça se sent, ça se sent, Allende est présent ! »*

En fait, il ne se passe pas de jour sans que le centre de Santiago soit le théâtre de manifestations hostiles au régime du général Pinochet. Elles sont pour la plupart organisées par les formations de gauche, parti communiste en tête. L'objectif des partis regroupés au sein du front créé récemment sous l'appellation Mouvement démocratique et populaire par différents partis de gauche, dont le P.C., est d'accroître la pression sur le gouvernement, mais aussi sur l'Alliance démocratique, au moment où celle-ci « *dialogue* » avec le ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa. Dans un « Manifeste au peuple du Chili » diffusé le 6 septembre, le parti communiste appelle les Chiliens *« à intensifier la lutte contre la tyrannie »*, affirmant : *« Il n'y a pas de dialogue possible avec Pinochet et ceux qui le soutiennent. »*

De notre envoyé spécial

Le 8 septembre, les Chiliens sont donc appelés à manifester à nouveau *« pour un changement radical de la situation politique, pour la mise en œuvre d'une politique économique dont l'objectif prioritaire soit la solution du problème du chômage »* et *« contre les crimes politiques et la répression »*. Les consignes n'ont pas varié : *cacerolazo* (concert de casseroles) entre 20 heures et 21 heures, ne pas envoyer les enfants à l'école, ne rien acheter, et tenir des assemblées sur les lieux de travail. La journée de protestation doit rester pacifique. Mais n'est-ce pas un vœu pieux ? Toutes les protestations depuis le 11 mai ont été violentes — elles ont fait plus de quatre-vingts morts, selon le Vicariat de la solidarité (2) : comment la journée du 8 septembre pourrait-elle échapper à la règle ?

La peur et la colère

« La combativité du peuple est très grande, déclare un dirigeant communiste. (...) *Elle dépasse ce que nous avions imaginé et nos possibilités d'encadrement. »* La situation est très tendue dans les quartiers marginaux de Santiago, la peur se mêlant à la colère. *« L'attitude criminelle des forces de l'ordre au cours de la dernière journée de protestation a créé un climat de revanche*, affirme le responsable d'un comité de quartier de La Hermida. *Les habitants sont décidés à ne pas se laisser faire. »*

Ce sont, précisément, les risques d'affrontements violents et le durcissement gouvernemental qui pourrait en résulter qui ont amené certains dirigeants politiques à s'interroger sur l'opportunité d'une nouvelle journée de protestation. Des discussions serrées ont eu lieu à ce sujet au sein de la Démocratie chrétienne et des autres partis, de la droite modérée à la gauche non communiste, qui constituent l'Alliance démocratique. La consigne a finalement été maintenue, mais on est conscient dans les milieux de l'opposition qu'il n'est pas possible de contrôler le mouvement. En fait, l'Alliance démocratique pouvait difficilement renoncer à utiliser une arme qui s'est révélée particulièrement efficace pour faire reculer le régime militaire. D'autant que les concessions faites par le général Pinochet restent limitées. Les conversations qui se sont tenues le 5 entre les représentants de l'Alliance et M. Onofre Jarpa ont certes été qualifiées de « *positives* » par les interlocuteurs du ministre de l'intérieur : *« Nous nous attendions à une rupture du dialogue. Mais, à notre surprise, le ministre a montré de bonnes dispositions »*, affirme le dirigeant social-démocrate, M. Luis Bossay. Aucun résultat concret n'a cependant été enregistré. M. Onofre Jarpa est resté évasif lorsque les responsables de l'Alliance démocratique lui ont demandé de fixer un calendrier politique.

Quelle sera l'attitude des forces de sécurité ? Le maintien de l'ordre sera en principe assuré par les carabiniers, dont les effectifs ont été considérablement renforcés dans la capitale, à Valparaiso et à Concepcion. Ce qui est à craindre, cette fois, c'est l'intervention, aux côtés de la police, de groupes d'extrême droite. La Ligue nationale pour la patrie a annoncé la formation *« d'un réseau de commandos civiques »* pour aider les forces de l'ordre. M. Onofre Jarpa lui-même nous a déclaré : *« Nous aiderons la population à se défendre contre les agitateurs... »*

JACQUES DESPRÉS.

(1) Il s'agit du général Carol Urzua, gouverneur de Santiago, assassiné le 30 août dernier. Cet attentat est attribué officiellement au MIR.

(2) Organisme de défense des droits de l'homme dépendant de l'archevêché de Santiago.

El Salvador

NOUVEAUX COMBATS DANS L'EST DU PAYS

De nouveaux combats ont eu lieu le mardi 6 septembre entre l'armée salvadorienne et des guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale. Ces affrontements se sont produits dans l'est du pays, au flanc du volcan Cagacuatique, qui surplombe la ville de San-Francisco-Gotera. Les habitants des zones environnantes ont indiqué que l'armée procédait à des tirs de barrage d'artillerie, tandis qu'avaient lieu des échanges nourris de tirs d'armes automatiques.

L'armée a, par ailleurs, indiqué que l'attaque menée le 4 septembre par les rebelles contre la ville de San-Miguel, la troisième du pays par sa population, avait fait dix-neuf morts et quarante-deux blessés dans ses rangs, pour *« quelque cent guérilleros mis hors de combat »*. L'attaque de San-Miguel aurait, indique-t-on de même source, été menée par mille deux cents guérilleros. Les rebelles avaient coupé les principaux ponts donnant accès à la ville.

Ce regain d'activité de la guérilla a précédé de peu l'ouverture, ce mercredi 7 septembre, à Panama, de la nouvelle conférence du groupe dit « de Contadora » (1), ainsi que l'arrivée à San-Salvador, ce même jour, de MM. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat américain à la défense, et Langhorne Motley, secrétaire d'Etat adjoint des États-Unis pour les affaires interaméricaines.

(1) Composé de représentants du Mexique, de la Colombie, du Venezuela et du Panama, le groupe de Contadora s'efforce d'encourager des solutions pacifiques aux conflits d'Amérique centrale.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• PLUS D'UNE CINQUANTAINE DE SOLDATS SOVIÉTIQUES ONT TROUVÉ LA MORT, au début du mois d'août, à Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan, au cours d'une attaque surprise par des maquisards, alors qu'ils participaient à une opération de recrutement de civils, a indiqué, mardi 6 septembre, à Islamabad, une source diplomatique occidentale. Selon la même source, une bataille opposant des membres des deux factions, Khalq (le Peuple) et Parcham (le Drapeau), du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.) aurait, d'autre part, fait une centaine de morts dans une localité de la même région, le 17 août. Ces informations ne sont confirmées ni par la résistance ni par les autres sources diplomatiques occidentales qui observent le conflit afghan. — *(A.F.P.)*

Haute-Volta

• PROCHAINE VISITE DE M. NUCCI. — Pour la première fois depuis la prise du pouvoir, le 4 août, par le capitaine Sankara, un responsable français se rendra en Haute-Volta du 13 au 15 septembre. Cette visite du ministre délégué au développement et à la coopération a été annoncée, mardi 6 septembre, à Paris. Les autorités voltaïques manifestent actuellement le désir de resserrer leurs liens avec la France.

Madagascar

• LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. — L'Aréma (Avant-garde de la révolution malgache), parti du président Didier Ratsiraka, a enlevé plus de 85 % des sièges à pourvoir aux élections législatives du 28 août. Selon des résultats non définitifs, l'Aréma, obtient 116 sièges sur 136, contre 9 à l'A.K.F.M. (parti du congrès pour l'indépendance) du pasteur Richard Andriamanjato, 6 au Vonjy (social-démocrate) de M. Razanabahiny Marojama, 3 au M.F.M. (mouvement prolétarien) de M. Manandafy Rakotonirina, et 2 au Monima de M. Monja Jaona. La principale surprise de ce scrutin avait été la forte poussée à Tananarive du Monima, qui avait emporté deux sièges au détriment de l'A.K.F.M. (*le Monde* du 31 août). — *(A.F.P.)*

ARABE MODERNE
ARABE MAGHRÉBIN
Sessions extensives
Tous niveaux
10 octobre 83 - 10 février 84
20 février 84 - 30 juin 84
CLEF MONDE ARABE
148, rue du Faubourg-St.-Denis
75010 PARIS
Tél. : 239.45.48 et 239.18.88
de 14 h à 19 h

Maroc

• UN MILLIER DE MILITAIRES MAROCAINS, ont, selon le Polisario, été tués au cours des dernières semaines au Sahara et une quantité impressionnante d'armement a été détruite, allant de chars SK-105 de fabrication franco-autrichienne à des orgues de Staline, des lance-missiles Tow et Milan (*le Monde* du 5 septembre). D'après des experts occidentaux, qui confirment l'ampleur des dernières opérations sur lesquelles Rabat reste muet, les attaques contre les positions marocaines dans le massif de l'Ouarkziz et la région de Lemseyed visent à désorganiser les voies de ravitaillement des troupes marocaines installées au nord du Sahara occidental. En revanche, relèvent ces mêmes experts, l'offensive lancée depuis le 1er septembre contre la région de Smara constitue une démonstration, de la part du Polisario, de sa capacité de frapper au-delà du *« mur de sable »* équipé de moyens électroniques pour la protection du *« triangle utile »*, où se trouvent les installations phosphatières de Boucraa. — *(A.F.P.)*

Mozambique

• M. VALERIANO FERRAO, actuel secrétaire d'Etat (vice-ministre) aux affaires étrangères, a été nommé, lundi 5 septembre, ambassadeur à Washington. M. Ferrao sera le premier diplomate mozambicain en poste aux Etats-Unis, depuis novembre 1981, date à laquelle Maputo avait expulsé six diplomates américains, accusés d'espionnage. L'administration américaine, qui, à l'époque, avait décidé de ne pas nommer de successeur à l'ambassadeur alors en poste, devrait, avant la fin de l'année, envoyer à Maputo un diplomate de carrière, M. Peter de Vos. — *(A.F.P.)*

Pakistan

• UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION arrêté lors de récentes manifestations, est mort, mardi 6 septembre, dans des circonstances mystérieuses à la prison de Karachi. M. H.Y. Lacewala, responsable de la Ligue musulmane pakistanaise, effectuait une promenade matinale lorsqu'il s'est soudain écroulé. Selon des sources de la prison, il aurait été blessé à la tête. Des incidents ont, d'autre part, eu lieu mardi, à Karachi et à Lahore, tandis qu'à Multan, au Pendjab, un tribunal militaire a condamné à un an de travaux forcés le président en exercice du parti démocratique pakistanais (droite), M. K.M. Shafiq. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Philippines

• APPEL A LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE. — Le mouvement « Justice pour Aquino, justice pour tous », fondé après l'assassinat du dirigeant d'opposition et qui rassemble un certain nombre de groupes opposés au régime du président Marcos, a appelé, mardi 6 septembre, la population à une campagne nationale de désobéissance civile pour le 21 septembre. D'autre part, le président Marcos a reçu le même jour un groupe de banquiers et d'hommes d'affaires internationaux pour tenter de les rassurer sur la situation dans le pays. — *(U.P.I., Reuter.)*

République Sud-Africaine

• PROCÈS POUR ESPIONNAGE. — Le procès de l'ancien commandant des chantiers navals de Simonstown, le capitaine de vaisseau Gerhardt, et de son épouse, d'origine suisse, tous deux arrêtés en janvier (*le Monde* du 29 janvier), s'est ouvert au Cap lundi 5 septembre. Les deux détenus, qui ont décidé de plaider non coupable, sont accusés d'espionnage au profit de l'Union soviétique. Un huis clos partiel a été prononcé. — *(A.F.P., Reuter.)*

Swaziland

• LA REINE NTOMBI, NOUVELLE RÉGENTE DU SWAZILAND, a été officiellement intronisée, lundi 5 septembre à Mbabane, et investie des pleins pouvoirs, en attendant que son fils, le prince Makomsimvelo, âgé de seize ans, ait vingt et un ans et puisse succéder au roi Sobhuza II, décédé en août 1982. La reine Dzeliwe, précédente régente, déposée le 10 août dernier à la suite d'une révolution de palais, a tenté en vain de faire casser la décision l'écartant du pouvoir. Son avocat devant la Haute Cour du Swaziland avait été arrêté le 24 août. — *(A.F.P.)*

Tunisie

• LES AVOCATS DES DIX-NEUF MILITAIRES ET DES ONZE CIVILS TUNISIENS condamnés à des peines de deux à huit ans de prison par le tribunal militaire de Tunis pour appartenance à la section tunisienne du Parti de libération islamique (*le Monde* du 27 août) se sont pourvus en cassation. C'est le seul moyen de revenir sur le jugement prononcé puisque les décisions du tribunal militaire sont sans appel. — *(Corresp.)*

Turquie

• TROIS CONDAMNATIONS A MORT. — Trois militants du Mouvement turc de libération populaire (extrême gauche) ont été condamnés à mort par le tribunal militaire d'Adana, dans le sud du pays, pour *« tentative armée d'établissement d'un régime marxiste-léniniste de dictature du prolétariat »*. MM. Hasan Kus, Abdullah Inal et Hüseyin Turtuclu auraient participé en 1980 à l'attaque d'un important chantier de l'Etat dans le Sud-Est. Depuis la proclamation de l'état de siège en décembre 1978, plus de cent quatre-vingts condamnations à mort ont été prononcées en Turquie, et depuis le coup d'État militaire du 12 septembre 1980 vingt-cinq *« prisonniers idéologiques »* ont été exécutés. — *(A.F.P.)*

Le Monde des PHILATÉLISTES
SEPTEMBRE 1983
HISTOIRE DES OBLITÉRATIONS ET DES TIMBRES T.A.A.F.
Le Monde

Lisez
Le Monde DE L'ÉDUCATION

LA DESTRUCTION DU BOEING DES KOREAN

Le gouvernement soviétique a reconnu, mardi soir 6 septembre, que ses chasseurs avaient abattu l'appareil — le Boeing-747 de la Korean Airlines, — qui avait pénétré la semaine dernière dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. au-dessus du Kamtchatka et se trouvait deux heures plus tard au-dessus de l'île Sakhaline. Moscou soutient toutefois que les pilotes soviétiques ignoraient, au moment où ils ont tiré, qu'il s'agissait d'un avion civil.

De graves contradictions subsistent entre cette version et celle qui est donnée aux Etats-Unis et au Japon sur la base des communications radio interceptées entre les chasseurs soviétiques et leurs bases au sol. Ces communications font apparaître, notamment, que le Boeing de la KAL a fait clignoter sa signalisation lumineuse, alors que les Soviétiques prétendent qu'il volait tous feux éteints. Les messages radio laissent, d'autre part, peu de doute sur la faculté qu'ont eue les pilotes des chasseurs d'identifier l'appareil sud-coréen.

La déclaration du gouvernement soviétique a été jugée insatisfaisante à Washington, où l'on reproche à l'U.R.S.S. de *« continuer à mentir »* en n'acceptant pas la responsabilité de la destruction du Boeing sud-coréen. Un porte-parole de la Maison Blanche a, d'autre part, déclaré que l'appareil était *« très près, sinon en dehors »* de l'espace aérien de l'U.R.S.S. lorsqu'il a été abattu.

A Tokyo, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Abe, a également jugé *« décevante et insatisfaisante »* la déclaration soviétique et estimé que l'U.R.S.S. *« devrait reconnaître sincèrement sa responsabilité, présenter des excuses et payer des compensations pour les dommages »*.

A Séoul, le président sud-coréen, M. Chun Doo-Wan, a exigé, mercredi, que les autorités soviétiques prennent toutes leurs responsabilités et rejeté les affirmations selon lesquelles l'avion de la KAL effectuait une mission d'espionnage. Le président Chun s'exprimait à l'occasion d'une allocution télévisée prononcée une heure avant le début d'une cérémonie funèbre à la mémoire des deux cent soixante-neuf victimes. De source bien informée, on apprend, d'autre part, que le gouvernement sud-coréen a décidé de créer sa propre commission d'enquête afin de déterminer notamment comment le Boeing de la KAL a pu s'écarter de sa route normale. Le pilote d'un autre appareil sud-coréen qui avait

LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE

« Le chasseur a exécuté l'ordre de mettre un terme au vol »

Voici le texte de la déclaration du gouvernement soviétique, diffusée mardi soir par l'agence Tass :

L'agence Tass, habilitée par le gouvernement soviétique, a déjà annoncé, dans sa déclaration publiée le 2 septembre, que les frontières de l'Etat soviétique ont été grossièrement violées par un avion qui, dans la nuit du 1er septembre, a pénétré dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. au-dessus de la péninsule de Kamtchatka, puis survolé, deux heures durant, la mer d'Okhotsk et l'île de Sakhaline. Il a été aussi signalé que les systèmes de la D.C.A. — terrestres et aériens — ont pris des mesures en vue de contraindre l'avion à atterrir sur un aérodrome de Sakhaline. L'enquête a confirmé et complété ces informations.

L'avion en infraction a pénétré dans l'espace aérien au-dessus du Kamtchatka, dans une région où se situe une base très importante des forces nucléaire stratégiques de l'U.R.S.S. En même temps — ce que reconnaît maintenant la partie américaine, — un autre avion similaire de reconnaissance de l'armée de l'air des U.S.A., de type RC-135, se trouvait dans la même région à proximité de la frontière soviétique.

Plusieurs intercepteurs soviétiques ont reçu l'ordre de décoller. L'un d'eux contrôlait les évolutions de l'avion américain RC-135. Un deuxième est entré dans la zone où se trouvait l'avion en infraction en lui signalant qu'il avait violé l'espace aérien de l'U.R.S.S. Ces avertissements ont été ignorés.

« Exposant sciemment les passagers à un danger mortel »

L'avion en infraction, en s'approchant de l'île de Sakhaline, a été intercepté de nouveau par des chasseurs. Cette fois encore, on a essayé d'entrer en liaison avec l'avion, notamment en recourant à un signal d'appel connu sur la fréquence internationale de secours de 121,5 MHz (1). En dépit des assertions fallacieuses du président américain, les chasseurs soviétiques sont équipés de moyens de transmission qui comportent cette fréquence. Ainsi, l'avion en infraction a dû capter ces signaux, mais n'y a pas réagi. Il n'a pas réagi davantage, comme il a été souligné antérieurement, aux autres signaux et manifestations des chasseurs soviétiques.

Les services soviétiques de contrôle radio ont enregistré périodiquement de brefs signaux radio codés, employés, en règle générale, lors de la transmission d'informations secrètes.

Le commandement de la D.C.A. de la région, après avoir analysé attentivement les activités de l'avion en infraction et son survol de la région de Sakhaline et de ses bases militaires, a conclu en définitive qu'un avion de reconnaissance chargé d'une mission spéciale se trouvait dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. En témoignait également le fait que cet appareil suivait un itinéraire passant à travers des régions stratégiquement importantes de l'Union soviétique. Un avion de chasse a fait des tirs d'avertissement par obus traceurs parallèlement à l'axe du vol de l'avion en infraction. Une telle mesure est également prévue par les règles internationales.

Etant donné que l'avion en infraction n'a pas obtempéré à l'injonction de suivre les intercepteurs vers un aérodrome soviétique et a cherché à s'échapper, le chasseur a exécuté l'ordre de mettre un terme au vol donné par le poste de commandement. De tels actes sont entièrement conformes à la loi sur la frontière nationale de l'U.R.S.S., texte qui a été rendu public.

Les pilotes soviétiques, en mettant fin aux activités de l'avion transgresseur, n'ont pas pu savoir qu'il s'agissait d'un appareil civil. Il volait, lumières de navigation éteintes, par une profonde nuit, dans les conditions de mauvaise visibilité et n'a pas répondu aux signaux qui lui étaient adressés. Les affirmations du président des Etats-Unis selon lesquelles les pilotes soviétiques auraient su que c'était un avion civil ne correspondent absolument pas à la réalité.

Des dizaines de lignes aériennes internationales passent par le territoire de l'Union soviétique. Des avions étrangers y volent fréquemment sans incident s'ils respectent les règles en vigueur.

Nous continuerons à agir conformément à nos lois qui correspondent entièrement aux normes internationales. Cela est pleinement valable pour ce qui touche à la sécurité de nos frontières. Défendre ses frontières et son espace aérien est un droit souverain de tout Etat. C'est là une des normes universellement reconnue du droit international. Le président des Etats-Unis démontre son ignorance crasse en déclarant, dans son discours du 5 septembre dernier, que l'Union soviétique définit « arbitrairement » ses frontières dans l'espace aérien.

Mais il va de soi qu'il ne s'agit pas là de l'ignorance de telles ou telles personnalités officielles des Etats-Unis. Il s'agit d'un acte prémédité et planifié dans une région stratégiquement importante pour l'Union soviétique. Ses auteurs savaient fort bien comment l'affaire pouvait tourner et ont accepté néanmoins de mener une importante opération de reconnaissance en y lançant, comme il s'avère aujourd'hui, un avion civil et en exposant sciemment ses passagers à un danger mortel.

Peut-on imaginer quelque chose de plus cynique que la déclaration de Reagan selon laquelle *« nul ne saura jamais »* comment l'ordinateur de l'avion a été doté d'un programme qui l'a conduit dans l'espace aérien de l'U.R.S.S. en vue de remplir une mission d'espionnage ? Ce n'est pas une erreur technique. On espérait qu'on parviendrait à mener à bien sans difficulté cette opération de reconnaissance et, si elle était stoppée, à la transformer en une provocation politique d'envergure dirigée contre l'Union soviétique.

Tous les actes ultérieurs de l'administration américaine confirment cette conclusion. Ses dirigeants, dont le président en personne, ont déclenché dans de brefs délais, et manifestement d'après un scénario écrit d'avance, une campagne antisoviétique haineuse. son sens a été révélé sous une forme particulièrement nette dans l'intervention télévisée du président Reagan du 5 septembre : essayer de dénigrer l'Union soviétique et son régime social, attiser la haine envers les Soviétiques, présenter sous un faux jour les objectifs de la politique extérieure de l'U.R.S.S., détourner l'attention de ses initiatives de paix.

« Les dirigeants des Etats-Unis sont entièrement responsables »

En exacerbant la tension par une hystérie antisoviétique, les dirigeants des Etats-Unis voudraient se dérober au règlement des grands problèmes internationaux engageant le sort des peuples. Ce n'est pas par hasard qu'on a choisi précisément ce moment pour commettre la provocation. Cela a été fait alors même que se pose la question : la course aux armements sera-t-elle arrêtée ou non ? Le danger de guerre nucléaire sera-t-il éliminé ou va-t-il s'accroître ? Tout porte à croire, et le discours mentionné du président américain le démontre aussi, que l'administration américaine a l'intention d'emprunter la voie de l'aggravation de la confrontation avec l'Union soviétique. Le credo de Reagan, comme il l'a déclaré lui-même, est : « La paix fondée sur la force ! »

Vaines sont les tentatives en vue de camoufler cette politique par les déclarations sur les « principes moraux », l'« esprit d'humanisme », la « valeur de la vie humaine ». De quelle morale et de quel humanisme peuvent donc parler les hommes d'Etat d'un pays qui a tué de la manière la plus féroce des millions de gens en Indochine, qui tue des Libanais et des Palestiniens en agissant de connivence avec les agresseurs israéliens, qui a sur sa conscience des dizaines de milliers de vies de patriotes chiliens et salvadoriens ? La liste des crimes perpétrés par l'impérialisme américain est longue, et on peut encore l'allonger.

Les passagers d'un avion utilisé par les services spéciaux américains ont été victimes de leurs sales agissements.

Le gouvernement soviétique exprime ses regrets à propos de la mort de ces innocents. Il partage la douleur de leurs parents et de leurs proches. Les dirigeants des Etats-Unis sont entièrement responsables de cette tragédie.

(1) La fréquence internationale VHF de 121,5 mégahertz est une fréquence de secours sur laquelle, en principe, tout avion doit veiller en permanence au cas où, pour des raisons de sécurité, il serait appelé par autrui. — (N.D.L.R.).

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le représentant des Etats-Unis a fait entendre l'enregistrement des pilotes soviétiques

De notre correspondante

New-York. — Le Conseil de sécurité des Nations unies a poursuivi, mardi 6 septembre, le débat sur l'affaire du Boeing des Korean Airlines abattu par des chasseurs soviétiques, débat qu'il avait entamé vendredi à la demande des Etats-Unis et de la République de Corée.

Les représentants permanents des Etats-Unis et d'Union soviétique se sont, une nouvelle fois, violemment affrontés, mais aucun des douze autres orateurs — Japon, Philippines, Libéria, Belgique, Togo, Italie, Sierra-Leone, Corée, Nigéria, Espagne, Malaisie, Libye — n'a apporté son soutien à la thèse soviétique. Seul celui de la Libye a profité de son intervention pour assimiler le drame du Boeing coréen à celui de l'appareil libyen abattu (en 1973) par les Israéliens et protester contre le survol de la région par des AWACS américains.

L'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Kirkpatrick, a créé une certaine sensation en faisant entendre et voir vingt-six minutes d'enregistrement des conversations de quatre des pilotes soviétiques, qui ont suivi le Boeing sud-coréen pendant plus de deux heures, avec leurs postes de contrôle au sol. Bien que les paroles des contrôleurs n'aient pas figuré sur les enregistrements, le drame a pris une intensité et une réalité saisissantes. L'enregistrement apportait, en tout cas, deux précisions importantes : contrairement à ce qu'ont affirmé les Soviétiques, les feux de navigation de l'appareil coréen étaient allumés (les pilotes font deux fois allusion au clignotement des feux de l'appareil) et les pilotes ne connaissaient pas ou ne se souciaient pas de l'identité de leur cible qu'ils n'ont jamais désignée autrement que par le mot d'« objectif ». Les vingt-six minutes d'enregistrement ne contiennent pas, non plus, d'allusion aux *« coups de semonce »* que les Soviétiques affirment avoir tirés. Enfin, ils confirment que les pilotes ont agi scrupuleusement sur les instructions de leur contrôle au sol.

Commentant cette démonstration, Mme Kirkpatrick a estimé qu'elle prouvait, en outre, que les chasseurs soviétiques avaient eu le Boeing sud-coréen en vue pendant vingt minutes avant de tirer leur missile, et qu'à 2 kilomètres de distance, par une nuit claire, ils auraient dû n'avoir aucune difficulté à l'identifier comme un appareil commercial. Admettant que l'avion sud-coréen s'était considérablement écarté de sa route normale et que, apparemment, *« le pilote ne savait pas du tout où il se trouvait »*, l'ambassadeur a objecté que *« s'écarter de sa route n'était pas, jusqu'ici, un crime capital »*. Mme Kirkpatrick a souligné que les dénégations de l'Union soviétique et son rejet des responsabilités sur les États-Unis étaient en tous points conformes à sa tradition. C'est de la même façon, a-t-elle dit, que Moscou nie que ses sous-marins patrouillent dans les eaux suédoises, que son intervention en Afghanistan a été imputée à un *« appel »* du gouvernement de Kaboul et l'installation des SS-20 à des *« provocations »* de l'OTAN.

Condoléances de l'U.R.S.S.

La réponse soviétique s'est faite en deux temps, le représentant permanent de l'U.R.S.S., M. Troyanovsky, n'ayant visiblement pas reçu, le matin, les nouvelles instructions de Moscou qui venait de reconnaître que ses pilotes avaient abattu le Boeing sud-coréen. L'ambassadeur s'en était ainsi tenu aux accusations précédentes selon lesquelles l'affaire revenait à *« une violation préméditée de l'espace aérien soviétique »*. Il a demandé pourquoi l'avion d'observation, dont les Américains ont reconnu la présence dans les mêmes parages que le Boeing sud-coréen, n'avait pas prévenu celui-ci qu'il s'écartait de sa route. C'est que, a dit M. Troyanovsky, le RC-135 était trop occupé à observer la façon dont le système de surveillance soviétique réagissait aux évolutions du Boeing égaré. Et l'ambassadeur a dressé la liste des nombreuses violations de l'espace aérien soviétique auxquelles, selon lui, se sont livrés les Américains ces derniers mois.

Dans l'après-midi, M. Troyanovsky a repris la parole pour exprimer les regrets de son gouvernement et ses condoléances aux familles des victimes, mais il a déclaré que la responsabilité du drame *« incombait totalement et exclusivement aux dirigeants américains »* et à leur *« politique impérialiste »*. La même, a dit l'ambassadeur, qui s'est exercée *« en Indochine, et contre les patriotes palestiniens, chiliens et salvadoriens »*.

A Washington, M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'État pour les affaires européennes, a commenté la reconnaissance *« tardive »* par l'Union soviétique de sa responsabilité dans la perte du Bœing coréen. *« Sa confession arrive seulement après que le monde entier ait su la vérité »*, a dit M. Eagleburger, qui a ajouté : *« La communauté internationale doit savoir que l'Union soviétique n'obéit pas aux normes du comportement international et de la décence humaine auxquelles à peu près toutes les autres nations se conforment »*.

M. Eagleburger a assuré que le système de transmission de l'appareil sud-coréen fonctionnait normalement puisque la tour de contrôle japonaise a pu communiquer avec lui juste avant qu'il soit abattu, mais que les chasseurs soviétiques n'ont même pas tenté d'entrer en relation avec lui.

Pour M. Eagleburger, ces événements posent *« la très grave question de la compétence du système de défense aérien soviétique, avec tous les dangers que cela implique »*.

NICOLE BERNHEIM.

Le texte des conversations

Nations unies, New-York *(A.F.P., U.P.I.)*. — Voici les principaux passages des conversations des pilotes des intercepteurs soviétiques ayant participé à l'attaque contre le Boeing-747 sud-coréen, dont l'enregistrement, réalisé par les services d'écoute japonais, a été présenté, mardi 6 septembre, par les États-Unis devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

La transcription américaine précise que les heures données (première colonne) sont en temps G.M.T. Les indicatifs Deputat (DEP), Karnaval (KAR) et Trikotazh (TRI) désignent les postes de contrôle au sol auxquels sont adressés les messages.

Les numéros identifient les différents avions. Selon Washington, le numéro 805 correspond au Sukhoï SU-15 qui a abattu le Boeing ; le numéro 163 est celui d'un Mig-23 accompagnateur.

18 h 00:46 (DEP) (121) : *Cap 100* [degrés] *en ascension à 8 000 mètres.*

(DEP) (121) : *Je n'ai pas compris. Quel cap ? Mon cap est 100.*

18 h 00:57 (DEP) (121) : *J'exécute.*

18 h 02:11 (DEP) (121) : *Cap 50.*

18 h 05:53 (DEP) (805) : *Sur le cap 240.*

18 h 05:56 (DEP) (805) : *Je le vois.*

18 h 06:00 (DEP) (805) : *Roger, bien compris. Je vole derrière.*

18 h 06:07 (KAR) (163) : *Cap 30, 8 000 mètres.*

18 h 06:22 (KAR) (163) : *J'exécute le cap 100.*

18 h 06:30 (DEP) (805) : *Bien compris. Distance au terrain d'atterrissage ?*

18 h 06:45 (KAR) (163) : *Altitude 4 900. J'exécute.*

(DEP) (121) : *Je n'ai pas compris.*

18 h 07:50 (DEP) (805) : *Fuel restant 3 tonnes.*

(DEP) (805) : *Bien compris, répétez le cap.*

(DEP) (805) : *A gauche, probablement pas à droite.*

18 h 08:06 (DEP) (805) : *Je me mets au cap 260.*

18 h 08:31 (DEP) (805) : *Dois-je déconnecter le système d'armement ? Bien compris.*

18 h 08:48 (KAR) (163) : *163 doit se débarrasser de ses réservoirs d'appoint.*

18 h 09:00 (DEP) (805) : *Oui, il a tourné. L'objectif est maintenant à 80 degrés sur ma gauche.*

18 h 10:51 (DEP) (805) : *J'exécute. La signalisation clignote.*

18 h 12:10 (DEP) (805) : *Je le vois maintenant visuellement et au radar.*

18 h 12:15 (DEP) (805) : *Bien compris.*

18 h 12:21 (KAR) (163) : *J'exécute 10 degrés sur la gauche.*

18 h 12:41 (KAR) (163) : *J'ai lâché mes réservoirs. Je les ai lâchés. J'exécute.*

18 h 13:05 (DEP) (805) : *Je le vois. Je suis braqué sur l'objectif.*

18 h 13:16 (DEP) (805) : *Bien compris.*

18 h 13:26 (DEP) (805) : *L'objectif ne répond pas à l'IFF (1).*

« La signalisation clignote

18 h 13:35 (DEP) (805) : *Le cap de l'objectif est maintenant 240 degrés.*

18 h 13:40 (DEP) (805) : *(Le système d'armes) est branché.*

18 h 14:10 (DEP) (805) : *Bien compris. Il est toujours sur le même cap pour l'instant.*

18 h 14:16 (DEP) (805) : *Bien compris.*

18 h 14:34 (DEP) (805) : *Bien compris. J'ai assez de vitesse, et je n'ai pas besoin d'allumer la postcombustion.*

18 h 14:41 (DEP) (805) : *Niveau de combustible à 2 700.*

18 h 15:08 (DEP) (805) : *Le cap de l'objectif est toujours le même à 240.*

18 h 15:47 (DEP) (805) : *Je suis braqué.*

18 h 15:51 (DEP) (805) : *Cap 240.*

18 h 16:43 (DEP) (805) : *Le cap de l'objectif à 240.*

18 h 17:34 (KAR) (163) : *Deputat demande : voyez-vous l'objectif oui ou non ?*

18 h 17:41 (KAR) (163) : *Le voyez-vous ?*

18 h 17:49 (805) : *Appelez-vous 805 ?*

18 h 17:58 (805) : *Qui appelle 805 ?*

18 h 18:03 (DEP) (805) : *Je le vois.*

18 h 18:09 (DEP) (163) : *Karnaval ne voit pas.*

18 h 18:34 (DEP) (805) : *Les feux de navigation aérienne (ANO) sont allumés. La signalisation clignote.*

18 h 18:56 (DEP) (163) : *Bien compris. Je suis à 7500* (mètres), *cap 230.*

18 h 19:02 (DEP) (805) : *Je me rapproche de l'objectif.*

18 h 19:08 (DEP) (805) : *J'ai assez de temps.*

18 h 19:12 (DEP) (805) : *Répétez.*

18 h 19:20 (DEP) (121) : *J'exécute.*

18 h 19:44 (DEP) (163) : *Je vole derrière l'objectif à une distance de 25. Me voyez-vous ?*

18 h 20:08 (DEP) (805) : *Absurde. J'y vais. Mon Z.O.* (indicateur) *est allumé* (le missile est déjà braqué).

« J'en fais le tour »

18 h 20:12 (DEP) (805) : *Je réponds.*

18 h 20:17 (DEP) (805) : *J'ai répondu.*

18 h 20:22 (DEP) (805) : *Je dois me rapprocher.*

18 h 20:30 (DEP) (805) : *Je déverrouille le système de braquage et je me rapproche de l'objectif.*

18 h 20:49 (DEP) (805) : *J'ai déverrouillé.*

18 h 21:24 (DEP) (805) : *Oui, je me rapproche de l'objectif, je vais plus près.*

18 h 21:35 (DEP) (805) : *La signalisation de l'objectif clignote. Je me suis déjà rapproché à 2 kilomètres de l'objectif.*

18 h 21:40 (DEP) (805) : *L'objectif est à 10000 mètres* (d'altitude).

18 h 21:51 (DEP) (163) : *Je les vois tous les deux, distance 10 et 15 kilomètres.*

18 h 21:05 (DEP) (805) : *Quelles sont les instructions ?*

18 h 21:59 (DEP) (163) : *Bien compris.*

18 h 22:02 (DEP) (805) : *L'objectif diminue de vitesse.*

18 h 22:17 (DEP) (805) : *J'en fais le tour, je suis déjà devant l'objectif.*

18 h 22:23 (DEP) (805) : *J'ai accéléré ma vitesse.*

18 h 22:29 (DEP) (805) : *Non. Il diminue sa vitesse.*

18 h 22:42 (DEP) (805) : *Ç'aurait dû être avant. Comment puis-je le chasser, je suis déjà sur la perpendiculaire de l'objectif ?*

18 h 22:55 (DEP) (805) : *Maintenant, il faut que je redescende un peu derrière l'objectif.*

18 h 23:05 (DEP) (805) : *Répétez.*

18 h 23:10 (DEP) (805) : *L'altitude de l'objectif est 10 000* (mètres).

18 h 23:18 (DEP) (805) : *D'après moi, il se trouve à 70 degrés à gauche.*

18 h 23:37 (DEP) (805) : *Je redescends. Maintenant, je vais essayer un missile.*

18 h 23:49 (DEP) (163) : *12* (kilomètres) *de l'objectif. Je les vois tous les deux.*

... (DEP) (121) : *Je fais un virage à droite au cap 300.*

18 h 24:15 (DEP) (121) : *J'exécute.*

18 h 24:22 (DEP) (805) : *J'ai verrouillé.*

18 h 25:11 (DEP) (805) : *Je me rapproche de l'objectif, je suis en verrouillage.*

18 h 25:46 (DEP) (805) : *Z.O.* (têtes de missiles verrouillées).

18 h 26:20 (DEP) (805) : *J'ai exécuté le lancement.*

18 h 26:22 (DEP) (805) : *L'objectif est détruit.*

18 h 26:27 (DEP) (805) : *Je romps l'attaque.*

18 h 26:33 (DEP) (805) : *Quelles sont mes instructions ?*

L'enregistrement contient encore vingt minutes de conversations des pilotes soviétiques avec leur contrôle au sol sur le trajet de retour des intercepteurs vers leur base.

(1) L'IFF est un procédé d'identification, en cas d'interception, qui permet de reconnaître un avion ami ou un avion étranger. L'avion ami répond, l'avion qui ne peut répondre étant ainsi classé automatiquement comme étranger (N.D.L.R.).

Une interception classique

Tel qu'il a été rapporté aux Nations unies, le dialogue du pilote soviétique avec son contrôleur au sol ne fait pas apparaître les consignes ou les réponses de ce dernier, pour la raison que les stations japonaises ou américaines, qui l'ont intercepté, ne pouvaient pas capter, du fait de leur éloignement, la liaison VHF du contrôle au sol qui a une portée plus faible, au sol, que les émissions en vol du pilote.

Seul, le cas échéant, l'avion RC-135 de reconnaissance stratégique, dont les Américains ont reconnu la présence dans la région, aurait pu entendre et enregistrer la communication du contrôleur au sol.

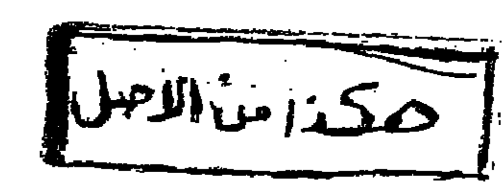
Pour le reste, les interventions du pilote du SU-15 témoignent apparemment du caractère classique et cohérent des procédures d'interception appliquées en la circonstance. Le Boeing-747, en faisant clignoter ses lumières, paraît avoir signifié au pilote soviétique qu'il avait compris qu'il était l'objet d'une interception par un avion militaire et le fait qu'il ait réduit sa vitesse, du propre aveu du pilote du SU-15, est une nouvelle preuve de cette affirmation.

La phrase du pilote soviétique à 18 h 22 m 42 s (*« C'aurait dû être avant. Comment puis-je le chasser ? Je suis déjà sur la perpendiculaire de l'objectif »*) est importante. Elle signifie que, après s'être rapproché de l'avion sud-coréen, l'avoir dépassé et même contourné pour une évidente manœuvre d'identification et d'intimidation, le pilote du SU-15 a reçu un ordre de tir (de semonce ou de destruction ?) qu'il n'était pas en situation d'exécuter puisqu'il reconnaît être, en ce moment précis, à la verticale du Boeing et, donc, dans une position dans laquelle il ne pouvait pas appliquer l'ordre. Il a donc décidé de repasser derrière la cible comme il l'indique.

C'est à 18 h 8 m 31 s que le pilote soviétique a demandé l'autorisation d'enlever la sécurité du tir, qui interdit en temps normal le lancement inopiné d'un missile. C'est à 18 h 15 m 47 s que le radar et le missile ont été « verrouillés », c'est-à-dire mis en situation de pouvoir tirer sur la cible désignée. C'est à 18 h 26 m 20 s que le tir a été exécuté avec le consentement du contrôleur au sol.

M. MAUROY RECEVRA M. GROMYKO VENDREDI

M. Mauroy recevra M. Gromyko, premier vice-président du gouvernement soviétique et ministre des affaires étrangères, vendredi, à 17 h 30, à Matignon, a annoncé mardi le service de presse du premier ministre. Le reste du programme du ministre soviétique, qui devait rencontrer, au cours de son premier projet de visite lundi et mardi, MM. Mitterrand, Mauroy et Cheysson, n'a pas été communiqué.



AMÉRIQUES

LES MILLE ET UNE FACETTES DES PRISONS AUX ÉTATS-UNIS

La mutinerie de la prison de Hominy (Oklahoma), qui a fait, le 30 août, un mort et vingt-trois blessés – dont trois gardiens – n'est qu'un des signes multiples, et répétés, de la dégradation du système pénitentiaire américain, la surpopulation des établissements aggravant la violence carcérale. Au 1er août les prisons américaines comptaient 425 678 détenus, contre 400 000 à la fin de 1982 et 369 009 un an plus tôt (parmi eux 4 % de femmes et près de 50 % de Noirs). Depuis 1970 la population pénale a doublé. Plus d'un Américain sur 600 est en prison, contre 0,7 pour 1000 en France. Seules l'Union soviétique et l'Afrique du Sud ont un taux de détention plus élevé.

Dans une série de deux articles, notre envoyée spéciale évoque les contrastes du système pénitentiaire américain.

I. – *Violences à Santa-Fé*

De notre envoyée spéciale JOSYANE SAVIGNEAU

Santa-Fé. – On sort à peine de Santa-Fé et c'est déjà le désert : une plaine vide, dans ce Nouveau-Mexique qui, sur ses 315 115 kilomètres carrés – le troisième État des États-Unis par sa superficie – n'abrite que un million trois cent mille habitants. Pourtant, à une vingtaine de kilomètres de la ville, entre deux vallonnements pelés, un réseau de barbelés enserre plusieurs bâtiments rectangulaires, bas et gris. De loin, on croirait des hangars : c'est le pénitencier de l'État.

Sur les brochures, sa description tient en peu de lignes. Pénitencier du Nouveau-Mexique (New Mexico State Penitentiary) : une des huit institutions placées sous la responsabilité de l'administration pénitentiaire de l'État ; possède des départements de sécurité maximum et de sécurité renforcée ; accueille environ 650 condamnés, pour la plupart à de longues peines – 610 hommes et une quarantaine de femmes – sur les 1 700 répartis dans les huit établissements, et alors que 4 000 délinquants sont en probation ou en liberté conditionnelle.

En réalité c'est un lieu de terrible mémoire. En février 1980, une sanglante mutinerie a fait, officiellement, 33 morts et plus de 80 blessés. Ce fut la plus grave après celle d'Attica (État de New-York) en 1971, avec 43 morts.

Les autorités du Nouveau- Mexique souhaiteraient ne plus en parler. Mais qui pourrait oublier, en passant la grille d'entrée, le massacre d'il y a trois ans, dont les horribles photos circulent encore, complaisamment distribuées par ceux qui veulent prouver la sauvagerie des détenus, « *la plus abominable de l'histoire des prisons américaines* », selon certains journaux. A Attica, les victimes étaient plus nombreuses, mais d'aucuns ont pu parler de « morts propres » *(clean deaths)* 39 des 43 tués l'avaient été par les forces de l'ordre, lors de l'assaut.

A Santa-Fé, ce fut, pendant trente-six heures, le paroxysme de la folie meurtrière. En quelques instants, le 2 février 1980, des détenus se sont rendus maîtres de la prison en envahissant son « centre nerveux », la chambre de contrôle ; ses vitres étaient censées être incassables et ne l'étaient pas. Pendant près de deux jours, la prison a été mise à sac, et, au sens propre, à feu et à sang. « *Une boucherie que personne ne peut imaginer* », dit aujourd'hui un prisonnier.

Quinze gardiens ont été pris en otage, torturés et pour la plupart violés. Aucun n'a été tué mais plusieurs sont handicapés à vie. Les mutins se sont surtout attaqués à certains de leurs codétenus, ceux que l'administration pénitentiaire place en « détention protégée » *(protective custody)*, les jugeant menacés parce qu'ils ont été indicateurs de police ou délateurs.

Lorsque, au terme de négociations et de l'assaut final de la police, les journalistes sont entrés dans la prison, ils n'avaient pas de mots pour décrire ce qu'ils découvraient : des corps torturés, des brûlures à la torche à acétylène, des membres coupés, de yeux arrachés et même une décapitation. « *C'était, à proprement parler, incroyable ; du sang partout*, explique l'un d'eux, M. Steve Chawkins. *Certaines cellules avaient été comme peintes de sang. Sur le sol, les corps traînés avaient marqué leur passage avec un chemin de sang. Un massacre. Un massacre insensé. Et qui nous contraint à nous interroger.* »

A l'interrogation, on a immédiatement préféré la conjuration, les explications définitives sur « *cette vermine* », ces hommes « *intrinsèquement mauvais* ». La mère d'un des morts raconte qu'elle avait voulu parler, dire qu'« *à force de traiter les hommes comme les pires animaux, ils deviennent des fauves* ». « *Ceux-là sont pires que des animaux*, lui a-t-on répondu. *Les animaux ne s'entretuent pas sans raison.* »

Onze assassinats en trois ans

Sans doute ne peut-on donner avec certitude les raisons d'un tel déchaînement. Toutefois, bien avant la mutinerie, des éducateurs, des visiteurs, des détenus même, faisaient part de leurs craintes. L'American Civil Liberties Union (ACLU) – organisation de défense des droits civiques – ne cessait d'attirer l'attention du gouvernement de l'État sur la situation du pénitencier et les violations incessantes des droits constitutionnels de ceux qu'on y enfermait. La surpopulation avait atteint un niveau intolérable : deux fois la capacité de l'établissement. Les surveillants, trop peu nombreux, étaient formés en trois semaines et recevaient un salaire de misère (700 dollars par mois). La majorité de la population pénale était désœuvrée, le travail et les programmes éducatifs étant quasi inexistants.

Comme toujours, on a attendu. Les hommes politiques savent que les électeurs n'aiment pas entendre parler des prisons, que les contribuables ne veulent pas « *payer pour les taulards* ». Il a fallu trente-trois morts et quelque 10 millions de dollars de dégâts pour que le gouverneur d'alors, M. Bruce King (républicain) annonce le déblocage immédiat de crédits.

Désormais, le discours officiel est qu'« *on y a mis le prix et que ça va bien* ». Le jeune attaché de presse de l'administration pénitentiaire, M. Jeffery Pederson, s'emploie avec dynamisme, avec sincérité aussi, à donner une image bien « propre » *(clean)* de la réalité. La surpopulation est endiguée (630 hommes pour 610 places, et 42 femmes). Le nombre des surveillants a augmenté. Leur salaire aussi (1 200 dollars par mois) ; leur formation pas tellement – quatre semaines au lieu de trois. Le pénitencier possède un petit hôpital et emploie un médecin à plein temps.

Pourtant, au-delà de sa sérénité, derrière le calme apparent de la prison, dont M. Pederson se fait le guide courtois mais parfois évasif, la réalité demeure effrayante de brutalité. En août 1981, des détenus armés de pistolets ont pris le contrôle d'une section de détention et ont poignardé un surveillant. La prison a été déclarée « en état d'urgence » pendant sept semaines – suspension des activités récréatives et interdiction quasi totale de sortir des cellules et dortoirs. Depuis trois ans, neuf détenus et deux surveillants ont été assassinés. La plupart des agressions ayant eu lieu sur le terrain de sport, pendant plusieurs mois, son accès fut interdit à plus d'un détenu à la fois. On reste discret sur le chiffre exact des suicides et on ne compte plus les tentatives.

Certes, pour qui vient de l'extérieur, toute prison crée un malaise, mais à Santa-Fé ce malaise fait place à une réelle angoisse : une indicible tension, la lourde atmosphère d'un lieu sans cesse au bord de l'explosion. Au point qu'un journaliste du *Washington Post*, M. Phil McCombs, écrivait en octobre 1981 : « *S'il est un enfer sur terre, dans les États-Unis d'aujourd'hui, c'est probablement le pénitencier de sécurité maximum du Nouveau-Mexique, dans sa plaine désertique battue par les vents.* » Quant à M. Robert Conn, un surveillant âgé de trente-huit ans, ancien du Vietnam, il confiait qu'il avait eu moins peur à la guerre qu'à la prison, avec les quatre-vingt-dix détenus de la section de plus grande sécurité.

M. Pederson ne nie rien de tout cela mais demande qu'« *on comprenne que l'administration pénitentiaire agit, que cela s'améliore, notamment pour le travail* ». Vingt-six pour cent des détenus travaillent, alors que la moyenne nationale est de 22 %. Les ateliers sont spacieux, mais le matériel y est insuffisant. On fabrique des meubles, des plaques minéralogiques. Une imprimerie se met en place ainsi qu'un atelier de réparation automobile (il emploie seulement quinze personnes). Le travail n'est pas, comme en France, obligatoire, mais il permet d'obtenir des réductions de peine. Le salaire horaire est d'un demi-dollar, autant dire rien.

Mauvais romans-photos

La direction est aussi très fière de son département de psychologie où officient onze personnes, psychiatres et psychologues, et se flatte de « *faciliter au maximum les relations du prisonnier et de ses proches* ». Les visites sont autorisées cinq jours par semaine, du mercredi au dimanche – trois jours de 8 heures à 17 heures et deux jours de 8 heures à 20 h 30. Les visiteurs passent sous un portique de détection et peuvent être fouillés à corps si quelque chose semble suspect. Plusieurs familles peuvent pénétrer en même temps dans la salle des visites, qui est surveillée. Chaque détenu peut recevoir trois visiteurs à la fois, pendant deux heures. Il s'assied auprès d'eux, autour d'une table.

Quand on en vient à l'état des cellules, M. Pederson se fait moins disert. Contrairement à son homologue de l'État voisin du Colorado, qui montre la prison dans ses moindres détails, il se contente de la description des bâtiments : un couloir central – que l'on traverse entre deux passages de détenus – avec, de part et d'autre des blocs cellulaires – quatre-vingt-huit cellules d'un côté, cinquante-huit de l'autre ; plus de cinq dortoirs, avec jusqu'à cinquante personnes par dortoir. On y fait cohabiter voleurs, petits trafiquants de drogue et meurtriers, ce qui aggrave le climat de méfiance et d'insécurité.

A Santa-Fé, la tradition américaine de liberté de dialogue des détenus et des journalistes connaît ses limites. Les seules rencontres se font dans le département de psychologie où l'on circule librement, où l'on peut croiser quelques hommes, dont ce vieux à barbe blanche – il est une exception, la moyenne d'âge étant de vingt-neuf ans – stéréotype de prisonnier, à peine vraisemblable. « *Promets que tu vas leur dire, là-bas en France, qu'ici ils gardent les gens trop longtemps. Quarante ans que j'y suis. Suis plus bon à rien. Tu vois, je trimballe les poubelles.* » De peur qu'on ne parte trop vite, il retient avec force le bras. M. Pederson est imperturbable. « *Et quatorze ans qu'ils m'ont collé pour évasion. Quatorze ! Regarde, je me suis tricoté un poncho. Regarde !* »

Images de mauvais romans photos. Sans doute. Mais images aussi d'une réalité « *que les honnêtes gens ne veulent pas voir sauf quand ils se sentent justifiés par des horreurs commises par certains d'entre nous* », explique Gerald, vingt-huit ans. *Ce n'est pas quand on essaie de faire quelque chose dans ce merdier de taule que la presse vient. Elle ne bouge que pour le sang.* »

La réalité quotidienne du pénitencier, ce sont aussi ces hommes accrochés aux barbelés, sifflant, criant, secouant le grillage parce qu'à quelques mètres une femme, libre, traverse la cour ; c'est pour chaque prisonnier qui veut « tenir », la lutte permanente contre la sauvagerie qu'il sent monter, la folie peut-être, dans ce lieu où, pour survivre, on troque l'espoir contre l'illusion de sortir un jour. Dans cette prison d'où, aussi loin que porte le regard, on ne voit que la plaine déserte, un grand terrain vague.

Prochain article :

LA MORT DU VIEUX MAX



ENFIN DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE LE CHEF-D'ŒUVRE DE L'ESPRIT GAULOIS !

Très belle reliure, façon cuir patiné havane. Plat entouré d'un motif à l'or et frappé, en son centre, d'un Astérix en relief.

Astérix relié

Dargaud, Case Post. 119 – Le Mont/Lausanne. Dargaud, 3, rue Kindermans – 1050 Bruxelles.

Oui, le triomphe d'Astérix a depuis longtemps dépassé les frontières de la Gaule ! Ses aventures sont traduites en 26 langues dont le Japonais et ont été tirées à ce jour à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires. Un record mondial pour une bande dessinée !

Cette édition constitue un grand événement ! Vous pouvez désormais posséder l'intégrale des 25 premières aventures d'Astérix© nées de la merveilleuse et géniale collaboration de Goscinny et Uderzo. Ne manquez pas cette occasion de retrouver ces héros sympathiques qui séduisent à la fois les petits et les grands.

En exclusivité : les secrets de la naissance d'Astérix. En tête de chaque volume, on vous dévoile comment sont dessinés les personnages. Comment et où Uderzo a trouvé la documentation précise sur les Romains et les Gaulois : les villes, les costumes, les usages... Vous découvrirez tout un monde où règnent le talent et la bonne humeur !

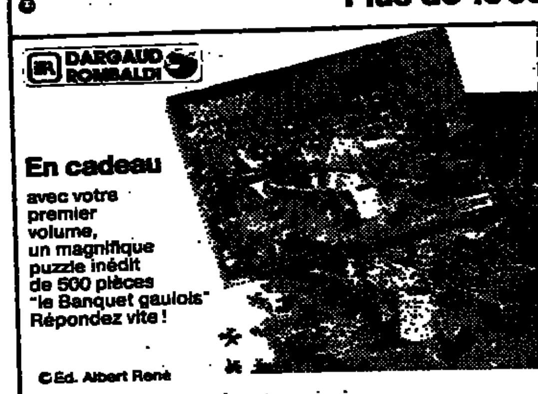
Répondez dès aujourd'hui pour recevoir gratuitement chez vous le premier volume de cette édition certifiée qui prendra de la valeur au fil des ans.

25 aventures follement drôles dans 6 très beaux volumes grand format (23 x 29,5 cm) luxueusement reliés. Plus de 10 000 dessins.

© Dargaud

DARGAUD ROMBALDI

En cadeau avec votre premier volume, un magnifique puzzle inédit de 500 pièces "le Banquet gaulois" Répondez vite !



© Ed. Albert René

BON D'EXAMEN GRATUIT
A retourner à Rombaldi, 3100 - 76041 Rouen Cedex

OUI, je veux recevoir chez moi, pour un examen gratuit de 12 jours, sans engagement d'achat, le premier tome relié des aventures d'Astérix et mon cadeau. Si je suis déçu, je vous renverrai le tout sans rien vous devoir. Mais si je décide de le garder, je vous le réglerai en 2 mensualités, chacune de (92,40 F + 6,90 F de participation aux frais d'envoi).
Je recevrai ensuite, au rythme d'un volume tous les deux mois, les tomes 2, 3 et 4 aux mêmes conditions. Vous me ferez parvenir ensemble, les 2 derniers volumes. Je vous les réglerai en 2 mensualités, chacune de (123,50 F + 10,30 F de participation aux frais d'envoi). Bien entendu, je reste libre d'arrêter ma collection à tout moment.

Nom ______ Prénom ______
N° et rue ______
Ville ______
Code postal ______ 250 5 131
Signature indispensable ______

PALMA ALICANTE MALAGA

IBERIA

AIRLINES ET L'ACCORD A LA CONFÉRENCE DE MADRID

quitté Anchorage peu après le Boeing disparu a indiqué, pour sa part, qu'il avait maintenu pendant plus de deux heures le contact radio avec ce dernier, mais l'avait perdu six minutes avant le drame.

Aux Nations unies, le Conseil de sécurité – qui s'est ajourné mardi après avoir entendu les communications radio des chasseurs soviétiques présentées par les Etats-Unis – devait se réunir à nouveau mercredi soir. Les Pays-Bas ont annoncé qu'ils soutiendraient une proposition franco-canadienne demandant au secrétaire général de l'ONU d'ouvrir une enquête sur la destruction du Boeing sud-coréen.

A Madrid, les ministres des affaires étrangères des pays atlantiques se sont retrouvés mercredi matin autour d'un petit-déjeuner de travail, autour du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, afin de coordonner leur attitude sur l'incident de l'avion coréen.

La Fédération internationale des pilotes de ligne recommande de boycotter pendant soixante jours l'Union soviétique

Après une réunion de son bureau exécutif, mardi 6 septembre à Londres, la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) a recommandé aux cinquante-sept mille adhérents qu'elle compte dans soixante-sept pays de boycotter pendant soixante jours les vols commerciaux à destination de l'Union soviétique pour protester contre la destruction du Boeing-747 de Korean Airlines.

L'IFALPA déclare s'attendre que sa décision soit très largement suivie par le personnel navigant des dix-sept compagnies occidentales qui ont des droits de trafic sur l'Union soviétique. Dès la soirée du 6 septembre, les trois syndicats de pilotes scandinaves faisaient d'ailleurs savoir qu'ils s'apprêtaient à suivre la consigne de la Fédération. En revanche, d'autres organisations professionnelles européennes paraissent embarrassées par la recommandation de boycottage. Un peu partout, on fait observer que cette dernière a été décidée par une organisation largement influencée par les milieux navigants de compagnies américaines d'autant plus enclines à la fermeté que, à l'exception de Pan Am, elles ne desservent pas l'Union soviétique.

En revanche, les pilotes européens ont conscience du préjudice qu'une suspension des services vers l'U.R.S.S. causerait à leurs entreprises. Air France, par exemple, assure vers la capitale soviétique un vol quotidien (en Boeing-727 ou en Airbus A-300 selon les jours) ; en outre, chaque samedi, un de ses Boeing-747 dessert Tokyo en passant par Moscou, et ce privilège n'a été acquis, il y a tout juste un an, qu'après des négociations très ardues avec la partie soviétique ; enfin, ses vols vers Karachi, Delhi et Bombay survolent une partie du territoire soviétique, ce qui leur permet de gagner du temps (et d'économiser du carburant) par rapport aux routes méridionales. British Airways, Lufthansa, Japan Air Lines ont également obtenu le droit d'exploiter des liaisons vers l'Extrême-Orient par la Sibérie.

Toutes ces lignes représentent un trafic non négligeable. « *Alors, va-t-on faire payer aux seules compagnies européennes le prix de sanctions prétendument dirigées contre l'Union soviétique ?* », demandent beaucoup de pilotes français, qui font remarquer que, si les transporteurs occidentaux cessent de desservir Moscou pendant deux mois, le grand bénéficiaire en sera... l'Aeroflot, qui y trouvera un surcroît de trafic et un apport de devises supplémentaires.

D'où l'embarras, par exemple, du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), adhérant à l'IFALPA, qui estime évidemment essentiel de marquer la réprobation des navigants français après une inadmissible atteinte aux règles de l'aviation civile internationale, mais qui trouve qu'un boycottage de deux mois est disproportionné et pénalisant pour les compagnies. Certains, au syndicat, se montrent plutôt favorables à une suspension des vols d'une semaine, mesure qu'ils jugent plus modeste, mais tout aussi chargée de symbole.

Moscou admet partiellement ses responsabilités

(Suite de la première page.)

Ainsi est escamotée la seule vraie question : quelques photos aériennes – à supposer encore une fois qu'il y ait eu espionnage – valent-elles la vie de deux cent soixante-neuf innocents ? Indirectement, Moscou répond oui. N'en déplaise au gouvernement soviétique, nous continuerons à répondre non. Sans doute deux conceptions différentes de la civilisation.

Moscou tente bien de noyer le poisson en prétendant que le pilote qui a abattu le Boeing ne pouvait pas savoir qu'il avait affaire à un appareil commercial. Mais les explications embarrassées de la déclaration gouvernementale ne tiennent pas : ou bien, comme l'affirme ce texte, les chasseurs soviétiques ont tout fait pour signaler à l'avion qu'il était en infraction – le code international prévoit notamment des battements d'aile à l'avant de l'appareil intrus, – ou bien ils ne l'ont pas fait. S'ils l'ont fait, ils se sont suffisamment rapprochés du Boeing sud-coréen pour se rendre compte qu'il s'agissait d'un 747 ; les enregistrements rendus publics par Washington et Tokyo indiquent, d'autre part, que l'avion avait bien ses feux de position allumés, contrairement à ce qu'affirme Moscou. Avec ses dizaines de hublots illuminés enfin, un 747 ressemble plus, en pleine nuit, à un spectacle son et lumière qu'à un discret avion-espion.

Si la culpabilité de Moscou est bien établie, nous n'en savons toujours pas plus sur la nature de l'autorité qui a ordonné d'abattre le Boeing. A lire le texte publié par l'agence Tass, c'est le commandement militaire régional qui a pris cette décision. Soit. Constatons simplement que tel n'avait pas été le cas dans l'affaire de l'avion-espion américain U-2 abattu au-dessus du territoire soviétique en 1960. Khrouchtchev raconte en détail cet épisode dans ses *Mémoires* et affirme avoir été réveillé en pleine nuit par le maréchal Malinovski, alors ministre de la défense, qui demandait des instructions. Toujours selon M. K », c'est lui qui donna l'ordre d'abattre l'U-2 de Gary Powers, ce qui allait lui permettre de remporter une victoire psychologique sur les Etats-Unis. Ignorant que Powers avait été fait prisonnier, Eisenhower allait, en effet, s'empêtrer dans de piteux mensonges – un peu comme viennent de le faire les Soviétiques, – avant de reconnaître la matérialité des faits.

Sans doute la presse soviétique, stimulée par le pouvoir, va-t-elle lancer maintenant une violente campagne anti-américaine, puisque l'offensive reste bien souvent le meilleur moyen de se tirer d'une mauvaise position. Mais il est probable que, dans quelques semaines, on ne parlera plus guère de l'affaire du Boeing sud-coréen. Ce serait regrettable, car cette sanglante scène de mœurs devrait faire réfléchir sérieusement tous les responsables occidentaux qui envisagent, après le « succès » de la Conférence de Madrid, de se lancer dans une longue négociation avec Moscou pour établir des « mesures de confiance » militaires. Le projet est sans doute louable, mais il sera de longue haleine, car la confiance ne se décrète pas.

JACQUES AMALRIC.

Le document final contient plusieurs nouvelles dispositions sur la réunion des familles et le travail des journalistes

Le Monde *daté 17-18 juillet a publié une analyse générale du document final – long d'une quarantaine de pages – de la Conférence de Madrid, sur lequel toutes les délégations, à l'exception de celle de Malte, avaient donné leur accord le 15 juillet. Nous reproduisons ci-dessous les principaux passages de ce document relatifs aux droits de l'homme, aux contacts entre les personnes et aux échanges en matière d'information, passages qui contiennent les plus grandes nouveautés par rapport à l'Acte final d'Helsinki de 1975.*

Les participants « se déclarent résolus à développer leurs lois et règlements dans le domaine des droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et des autres droits de l'homme et des libertés fondamentales ; ils soulignent également leur détermination d'assurer l'exercice effectif de ces droits et libertés.

» Ils rappellent le droit de l'individu de connaître ses droits et devoirs dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales et d'agir en conséquence, en conformité avec l'Acte final. *[Il s'agit du document de clôture de la conférence d'Helsinki, signé en 1975. – N.D.L.R.]* Ils prendront, dans leurs pays respectifs, les mesures nécessaires pour garantir effectivement ce droit.

» Les Etats participants confirment qu'ils reconnaîtront et respecteront et, de plus, s'accordent à prendre les mesures nécessaires pour garantir la liberté qu'a l'individu de professer et pratiquer, seul ou en commun, une religion ou une conviction en agissant selon les impératifs de sa propre conscience.

» A ce propos, ils consulteront, si besoin est, les cultes ainsi que les institutions et organisations religieuses dont l'action s'exerce dans le cadre constitutionnel de leurs pays respectifs.

Les contacts entre les personnes

» Ils examineront favorablement les demandes formulées par des communautés religieuses de croyants pratiquant ou disposés à pratiquer leur foi dans le cadre constitutionnel de leurs Etats visant à l'octroi du statut prévu dans leur pays à l'intention des cultes et des institutions et organisations religieuses.

» Ils confirment qu'il importe de réaliser des progrès constants pour garantir le respect et la jouissance effective des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ainsi que de protéger leurs intérêts légitimes, conformément à l'Acte final. (...)

» Les Etats participants donneront effet au droit qu'ont les travailleurs de créer librement des syndicats et d'y adhérer, au droit qu'ont les syndicats d'exercer librement leurs activités et aux autres droits qu'énoncent les instruments internationaux pertinents. Ils prennent note du fait que ces droits seront exercés dans le respect des lois de l'Etat et conformément aux obligations de l'Etat en vertu du droit international. Ils favoriseront, selon le cas, les contacts et la communication directs entre lesdits syndicats et entre leurs représentants.

» Ils confirment que les gouvernements, les institutions, les organisations et les personnes ont un rôle propre et positif à jouer en contribuant à atteindre les objectifs susmentionnés de leur coopération. (...)

» Ils décident de tenir une réunion d'experts des Etats participants sur les questions relatives au respect, dans leurs Etats, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sous tous leurs aspects, tels qu'énoncés dans l'Acte final.

» A l'invitation du gouvernement du Canada, cette réunion d'experts se tiendra à Ottawa et s'ouvrira le 7 mai 1985. Elle élaborera des conclusions et des recommandations à soumettre aux gouvernements de tous les Etats participants.

» Cette réunion sera précédée d'une réunion préparatoire qui, à l'invitation du gouvernement du Canada, se tiendra à Ottawa à partir du 23 avril 1985.

» Les Etats participants accorderont un traitement favorable aux demandes relatives à des contacts et à des rencontres régulières sur la base des liens de famille, à la réunion des familles et aux mariages entre citoyens d'Etats différents et se prononceront sur ces demandes dans le même esprit.

» Ils se prononceront sur les demandes de rencontres familiales ayant un caractère d'urgence d'une manière aussi diligente que possible ; sur celles relatives à la réunion des familles et aux mariages entre citoyens d'Etats différents dans un délai de six mois, en règle générale, et sur celles relatives aux autres rencontres familiales dans des délais qui seront progressivement réduits.

» Ils confirment que la présentation ou le renouvellement de demandes relatives à de tels cas n'entraînera pas de modification des droits et obligations du requérant ou des membres de sa famille, notamment en matière d'emploi, de logement, de statut de résidence, de soutien familial, de droit aux prestations sociales, économiques ou éducatives ou de tous autres droits et obligations découlant des lois et règlements de l'Etat participant concerné.

» Les Etats participants fourniront les informations nécessaires sur les procédures à suivre par les requérants dans de tels cas ainsi que sur les règlements à observer et fourniront les formulaires appropriés aux requérants qui en feront la demande.

» Ils abaisseront graduellement, là où cela est nécessaire, le montant des droits à verser au titre de ces demandes, y compris les frais de visa et de passeport, afin d'en ramener le montant à un niveau modéré par rapport au revenu mensuel moyen dans l'Etat participant considéré.

» Le requérant sera informé d'une manière aussi diligente que possible de la décision qui aura été prise. En cas de refus, le requérant sera également informé de son droit à renouveler sa demande au terme d'un délai raisonnablement court.

» Les Etats participants s'efforceront, dans les cas appropriés, d'améliorer, en tenant dûment compte des conventions ou accords multilatéraux ou bilatéraux pertinents, les conditions dans lesquelles l'assistance juridique, consulaire et médicale est prêtée aux ressortissants des autres Etats participants qui, pour des raisons d'ordre personnel ou professionnel, séjournent temporairement sur leur territoire.

» Ils pousseront plus avant l'application des dispositions pertinentes de l'Acte final de sorte que les cultes, ainsi que les institutions et organisations religieuses, et leurs représentants puissent, dans le domaine de leur activité, développer entre eux des contacts et des rencontres et échanger des informations.

L'information

» Les Etats participants encourageront plus encore une diffusion plus libre et plus large de publications imprimées, périodiques et non périodiques, importées d'autres Etats participants, ainsi qu'une augmentation du nombre des points où ces publications sont en vente au public. Ces publications seront, en outre, accessibles dans les salles de lecture de grandes bibliothèques publiques et d'établissements similaires.

» En particulier, pour faciliter l'amélioration de la diffusion de l'information écrite, les Etats participants encourageront les contacts et les négociations entre leurs firmes et organisations compétentes, en vue de conclure des accords et des contrats à long terme destinés à accroître les quantités et le nombre des titres de journaux et autres publications importés d'autres Etats participants. Ils jugent souhaitable que le prix de vente au détail des publications étrangères ne soit pas excessif par rapport à leur prix de vente dans leur pays d'origine.

» Ils confirment leur intention, conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte final, de développer davantage les possibilités d'abonnement offertes au public.

» Ils favoriseront une expansion accrue de la coopération entre les mass media et entre leurs représentants, en particulier entre les membres des rédactions des agences de presse, des journaux, des organismes de radio et de télévision et des sociétés cinématographiques. Ils encourageront un échange plus régulier de nouvelles, d'articles, de suppléments et d'émissions ainsi que l'échange de personnels de rédaction afin que ceux-ci approfondissent leur connaissance des pratiques respectives. Sur une base de réciprocité, ils amélioreront les services matériels et techniques offerts aux reporters de la radio et de la télévision accrédités à titre permanent ou temporaire. De plus, ils faciliteront les contacts directs entre journalistes, ainsi que les contacts établis dans le cadre d'organisations professionnelles.

» Ils donneront suite sans retard indu aux demandes de visa émanant de journalistes et ils réexamineront dans des délais raisonnables les demandes rejetées. En outre, un journaliste désirant voyager pour des raisons personnelles et non pour effectuer un reportage bénéficiera du même traitement que tout autre visiteur provenant de son pays d'origine.

» Ils accorderont aux correspondants permanents et aux membres de leur famille vivant avec eux des visas à entrées et sorties multiples valables un an.

» Les Etats participants examineront la possibilité d'accorder, le cas échéant, sur la base d'arrangements bilatéraux, l'accréditation et autres facilités connexes aux journalistes d'autres Etats participants accrédités à titre permanent dans des pays tiers.

» Ils faciliteront les déplacements des journalistes d'autres Etats participants sur leurs territoires, notamment en prenant des mesures concrètes, là où cela s'avère nécessaire, pour leur accorder des possibilités de voyager d'une manière plus étendue, sauf dans les régions interdites pour des raisons de sécurité. Ils informeront les journalistes à l'avance, chaque fois que possible, au cas où de nouvelles régions seraient interdites pour des raisons de sécurité.

» Ils permettront, dans une plus grande mesure et, le cas échéant, dans de meilleures conditions, aux journalistes d'autres Etats participants d'établir et d'entretenir des contacts personnels et de communiquer avec leurs sources d'information.

» Ils autoriseront, en règle générale, les journalistes de la radio et de la télévision, sur leur demande, à se faire accompagner par leurs propres techniciens du son et de l'image et à utiliser leur propre équipement.

» De même, les journalistes pourront apporter de la documentation, y compris des notes et des dossiers personnels, qui ne devront strictement servir qu'à des fins professionnelles (1).

» Les Etats participants faciliteront, là où cela est nécessaire, la création et le fonctionnement, dans leur capitale, de centres de presse ou d'institutions remplissant les mêmes fonctions, ouverts à la presse nationale et étrangère et équipés d'installations de travail appropriées pour cette dernière. »

(1) A cet égard, il est entendu que l'importation de publications imprimées peut être assujettie à la réglementation locale, qui sera appliquée en tenant dûment compte de la nécessité pour les journalistes de disposer d'un matériel de travail approprié.

Le compromis final avec Malte : cinq heures de discussion sur quelques mots

De notre correspondant

Madrid. – Le consensus sur le document final de la C.S.C.E. a finalement été atteint, le mardi 6 septembre, dans la soirée. Le représentant de Malte aura donc attendu jusqu'à la veille de la réunion, à Madrid, des ministres des affaires étrangères des pays participants avant de donner enfin son accord au texte adopté, le 15 juillet, par les trente-quatre autres délégations. Une journée entière de discussions sémantiques souvent byzantines sur un document de compromis élaboré initialement par la Suède a encore été nécessaire avant de mettre tout le monde d'accord : l'éventuelle adjonction au texte d'une formule de quelques mots exigée par les Etats-Unis et refusée par Malte a fait, à elle seule, l'objet de cinq heures de négociations ! (1).

La solution finalement retenue consiste en une « déclaration » qui a été lue par le président de séance, mais qui ne fera pas partie du document final proprement dit. Le président affirme que les pays participant à la C.S.C.E. « *ont dûment pris note des propositions qui ont été formulées concernant la sécurité en Méditerranée* » et qu'ils « *sont prêts à donner leur appui, dans les cas appropriés, aux initiatives que Malte et les autres pays participants concernés peuvent prendre pour maintenir et élargir le dialogue entamé sur la base de l'acte final d'Helsinki avec les Etats méditerranéens non membres de la C.S.C.E.* ». Les trente-quatre délégations se montrent ainsi ouvertes aux propositions que fera sur ce thème le gouvernement de La Valette, tout en évitant – grâce à la formule « *dans les cas appropriés* » – de lui accorder un virtuel chèque en blanc.

Pourquoi le représentant de Malte, qui affirmait lundi encore n'avoir reçu aucune instruction de son gouvernement lui permettant de faire la moindre concession, et exigeait que les ministres eux-mêmes examinent ses propositions en arrivant à Madrid, s'est-il brusquement ravisé ? Il semble que la menace des autres délégations de passer outre aux objections du gouvernement Mintoff et d'approuver sans lui le texte du document final ait été déterminante. Les derniers pays, particulièrement la Roumanie, qui s'opposaient encore à cette entorse à la règle du consensus, avaient fini par se persuader lundi que l'attitude obstinée de Malte refusant tout compromis ne permettait pas d'autre issue. C'est donc pour éviter d'être virtuellement exclu de la C.S.C.E. que le gouvernement de La Valette a fini par céder, permettant ainsi aux ministres des affaires étrangères de clore officiellement, à partir de ce mercredi, la Conférence de Madrid.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ces quelques mots étaient, selon le vœu américain, que tout ce qui serait entrepris au sujet de la Méditerranée aurait lieu « *dans le cadre des règles de la C.S.C.E.* ». Finalement, on s'est borné à indiquer, dans une déclaration interprétative annexe, qu'« *aucune initiative prise sur la base de la déclaration du président ne serait considérée comme une réunion de la C.S.C.E. à moins d'avoir obtenu le consensus des trente-cinq Etats participants* ».

(Publicité)

QUELLE ERREUR

de vendre separement ses meubles anciens et ses meubles modernes !

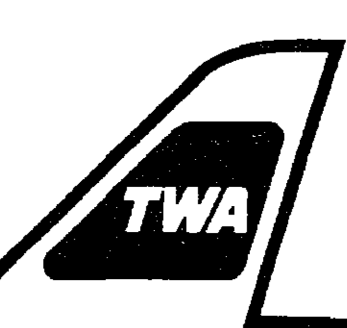
Au *DEPOT VENTE DE PARIS* - le specialiste des successions - 81, rue de Lagny (20e) tel. 372 13 91, vous obtiendrez le meilleur prix total des meubles anciens ajoutes a votre electro-menager, vos matelas, livings, livres et autres bibelots modernes.

Tel Aviv : vol quotidien 2590 F.*

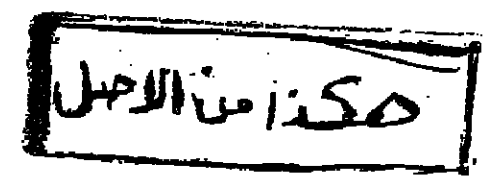
Le seul vol avec une 1re Classe, une Classe Ambassador et une Classe Economie. Le confort absolu !

Départ de Paris CDG1. Liaison sans escale en gros porteur.

Vous plaire nous plaît.



Tarif loisir aller/retour (Classe Economie).



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE DREUX

La majorité espère profiter de l'embarras de l'opposition

Les résultats du premier tour de l'élection municipale partielle de Dreux n'ont pas altéré l'*« optimisme raisonné »* que cultive le premier ministre. Invité du journal de la mi-journée d'Antenne 2, mardi 6 septembre, M. Pierre Mauroy a simplement affirmé que ceux des électeurs des *« milieux populaires »* qui ont abandonné la gauche pour rallier localement les thèses de l'extrême droite *sur l'immigration « se trompent lourdement »* en cédant à des réactions passionnelles. Le chef du gouvernement n'a pas insisté sur ce point, sachant sans doute que ces réactions passionnelles ont tendance à se généraliser dans les agglomérations dont *la population compte beaucoup* d'immigrés ou de citoyens d'origine étrangère.

En revanche, M. Mauroy n'a pas manqué de rendre hommage à l'attitude de Mme Simone Veil, qui *avait désapprouvé*, la veille, sur la même antenne, l'accord électoral conclu à Dreux par le R.P.R. et l'U.D.F. avec le Front national et appelé à l'abstention au deuxième tour. Son intervention a été, toutefois, jugée trop molle par certains socialistes drouais, notamment par M. Piquet, qui conduit la liste d'union de la gauche. Ceux-ci souhaitaient que le chef du gouvernement dénonce davantage l'ambiguïté de l'attitude des représentants locaux du R.P.R. acceptant à nouveau une alliance que leur chef de file national, M. Jacques Chirac, avait désavouée naguère.

Une manifestation silencieuse de soutien à la liste de gauche conduite par M. Piquet doit avoir lieu vendredi *9 septembre à Dreux*, dans le centre ville, entre 18 et 20 heures, avant l'élection du 11 septembre. Le comédien Daniel Gélin devrait donner lecture d'un appel solennel signé par de nombreuses personnalités du monde politique, syndical, intellectuel et artistique.

Inversement, M. Jean Hieaux, qui conduit la liste d'opposition élargie au Front national, a décidé d'annuler, par crainte d'incidents, la réunion publique qui devait avoir lieu jeudi 8 septembre à Dreux.

L'effet Veil

Qui voterait quoi, à Dreux, s'il y *était électeur ? La réaction* de Mme Simone Veil, qui désapprouve l'alliance du second tour de l'élection municipale partielle entre le R.P.R., l'U.D.F. et l'extrême droite, et *s'abstiendrait si* elle était inscrite sur les listes électorales de la ville, a eu le mérite de contraindre une bonne partie de ses amis de l'opposition à répondre, même implicitement, à cette question toute simple.

Outre Mme Veil, M. Olivier Stirn, député du Calvados, prétendant à la présidence du parti radical, ne voterait pas. Mme Veil, M. Strin, et c'est tout pour l'instant. M. Bernard Stasi, député de la Marne (C.D.S.), ferait de *même, bien qu'il ne* l'ait pas dit explicitement. Ses amis démocrates-sociaux ont refusé l'alliance avec le Front national de M. Jean-Marie Le Pen.

Pour d'autres, l'hésitation n'est pas permise. MM. Jean Le*canuet, président* de l'U.D.F., Jean-Pierre Fourcade (U.D.F.), François Léotard, secrétaire général du parti républicain, Didier Bariani, président du parti radi*cal, voteraient à droite*. Avec mauvaise conscience, certes, mais ils voteraient. M. Bariani a parfaitement résumé en une formule sa conception du réalisme en politique et on lui reconnaîtra le cynique courage de l'avoir *fait : l'alliance avec l'extrême* droite, *« c'est une mauvaise solution qui donnera de bons résultats »*. M. Philippe Malaud, président du CNIP, a bonne conscience : l'union, à son avis, aurait dû se réaliser dès le pre*mier* tour.

Quant au R.P.R., son silence vaut approbation et *la Lettre de la nation* balaie d'une phrase définitive toute tentation d'examen de conscience : *« Il est parfaitement inutile dans une élection municipale partielle de s'embarquer dans un débat idéologique. »* L'efficacité d'abord... Cela est dit et cela vaut autant pour MM. Lecanuet, Fourcade, Ba*riani, Léotard que pour le* R.P.R.

Il y a deux manières, compte *tenu du débat engagé*, d'appréhender le choix soumis, au-delà des électeurs de Dreux, aux dirigeants de l'opposition. Il s'agit soit d'affirmer ses convictions *profondes face aux réactions* xénophobes d'une partie de la population *et exploitées* — on l'a vu lors des élections municipales générales de mars dernier — par une partie des acteurs du débat politique, soit de les enfermer *dans les schémas classiques de* l'affrontement politique gauche-droite. Le « tout pour battre les marxistes » conduit naturellement, si l'on s'y tient, à assumer, *qu'on le veuille ou non, certaines* thèses du Front national, même si on ne les partage pas.

L'appréciation portée, en privé, par les dirigeants du R.P.R. sur le comportement de Mme Veil, est, de ce point de vue, intéressante. On peut admettre, disent-ils, la réaction *« sentimentale »* de l'intéressée, mais il faut considérer comme une erreur politique la volonté qu'elle a exprimée d'influer sur le vot des électeurs de Dreux. nfluer sur les votes, n'est-ce pas pourtant la raison d'être du combat politique ? On peut aussi peser par son silence, comme le fait le R.P.R.

Les prises de position de Mme Veil, de MM. Stirn et Stasi, manifestent que certains des responsables politiques hésitent, lorsqu'ils y *sont affrontés*, à trancher le débat entre leur appartenance politique et l'expression ponctuelle, vote à l'appui, d'une conviction.

M. Pierre Mauroy a salué le « courage » de Mme Veil. M. Lecanuet estime qu'il s'agit d'un *« acte négatif »*. Au regard de quoi ? De l'efficacité électorale, peut-être, mais certainement pas des valeurs que défend le C.D.S. La gauche n'a pas le monopole *de la lutte contre la xénophobie* : c'est la raison pour laquelle on ne saurait en cette circonstance demander à Mme Veil d'aller au-delà de l'abstention, même si l'on ne peut durablement s'en tenir à cette attitude.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Une municipalité-laboratoire

(Suite de la première page)

« Pourquoi se voiler la face ? Les jeunes Français qui en avaient marre et après eux les parents, les groupes unis qui se défaisaient, la hargne chez les jeunes et chez les moins jeunes, l'exploitation de quelques maladresses retentissantes de la municipalité à l'échelle de Dreux, la vision sélective qui met en gros plan les conneries d'un jeune Algérien et laisse inaperçues celles d'un jeune Français. »

Qu'est-ce qui a donc bien pu pousser sur ce terreau-là pour qu'aujourd'hui la France (politique au moins) regarde Dreux et que, à son tour, Dreux attende des signes, des indices, une sorte de mode d'emploi pour un quatrième tour d'élection municipale totalement inédit, pénible, gênant ou insolite pour presque tous ceux qui en parlent ? On ne sait ou on n'ose encore le dire. Mais le jardinier est connu, c'est M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

Deux années de travail militant incessant avec quelques dizaines de fidèles ou de sympathisants de l'extrême droite et de ses idées. Il lui *a suffi de voir avec ses yeux à lui* ce que M. Duval voyait avec les siens. Il tenait le levier pour tenter de soulever la mairie et de la faire passer de son côté — fût-ce comme simple adjoint. Car, on le fait bien comprendre aux plus démunis des plus démunis, à ceux qui retiennent la leçon du dernier qui parle, aux victimes de fait ou possibles des jeunes *« connards »* : un immigré occupe le travail que tu n'as pas. Un immigré possède le coûteux appareil électroménager que tu as peine à t'offrir. Un immigré « pompe » sûrement auprès de l'aide sociale l'argent que tu n'as pas. Un immigré t'a molesté ou te molestera un jour dans la rue. Et, si ce n'est lui, ce sera son fils. Xénophobie latente et fond de crise font le reste.

Trois postes-clés

Trop facile ? Trop dégueulasse ? Pas de jeu démocratique ? A la guerre de l'extrême drooite comme à la guerre de l'extrême droite. Voilà comment on cueille en douceur ou à l'arraché 1 750 voix à des sympathisants, à des séduits, à des électeurs de la gauche populaire, à des anciens harkis. Voilà comment on négocie ensuite avec l'opposition, en position de force face à une tête de liste « gaulliste », un respectable *banquier, M. Jean Hieaux, qui* convainc peu de monde lorsqu'il affirme qu'il sera la « patron » quand la liste R.P.R.-U.D.F.-Front national aura engendré un nouveau maire et un nouveau conseil municipal.

M. Stirbois sait où il va. Il y va. Il y est presque. Quatre membres du Front national plus huit non-inscrits sympathisants sur une liste de trente-neuf personnes. Si la droite et son extrême unies l'emportent dimanche à Dreux, M. Stirbois sera l'adjoint chargé de la protection civile. Une autre définition de la sécurité, qui doit échoir au docteur *Jean-Pierre Alibert (U.D.F.)* et que M. Stirbois aurait volontiers exercée. *« Avec application ? » « Si vous voulez. »* A deux de ses amis, Mmes Mireille Brion, juriste, et Paulette Vabois, pharmacienne, (non inscrite), reviendraient la culture et l'aide sociale.

Protection civile, culture, aide sociale : Dreux peut-elle devenir la municipalité-laboratoire de l'extrême droite, puique M. Stirbois parle volontiers de démonstration de portée nationale ? Mme Gaspard, qui a *repris* les choses en main pour tenter de sauver le fauteuil de maire socialiste de M. Piquet, invite, elle, les Drouais à ne pas laisser faire de leur ville la *« case-départ du fascisme en France »*. *Mais*, plus que sur un retour à la raison de gauche, là où pas mal d'irrationalité s'est glissée, nombre de ses amis paraissent compter, au mieux, sur un de ces volte-face électoraux que Dreux s'offre de temps à autre. Bref, ils voudraient *bien que M. Duval ait* seulement failli avoir encore plus raison qu'il ne le pensait lui-même.

MICHEL KAJMAN.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : non à la politique de l'autruche

Commentant dans *le Figaro* les problèmes posés par l'élection de Dreux et les débats qu'elle entraîne, Jean Bothorel dénonce les conséquences de ce qu'il appelle *« la politique de l'autruche »*. Il note qu'en France — à la différence du Royaume-Uni — il n'est pas possible *« d'analyser froidement et sereinement la question des immigrés sans s'exposer aux pires calomnies. Les conséquences de cet état d'esprit sont multiples et graves »*.

D'abord, *« toute politique gouvernementale qui s'efforce de mettre un terme à l'anarchie de l'immigration est systématiquement observée avec méfiance, sinon avec mépris, par les prétendus bien-pensants de l'intelligentsia »*.

Ensuite, *« l'establishment politique « honorable » joue volontiers les Ponce Pilate face à ce problème »*.

Enfin, estime Jean Bothorel, *« la classe économique et syndicale ferme les yeux. Elle n'a pas les mains blanches et elle le sait »*.

L'éditorialiste du *Figaro* conclut : *« Les difficultés liées à l'immigration ne font que commencer et elles iront en cascade, qui peut encore l'ignorer ? Il revient aux politiques de les poser clairement, non de les enfouir en choisissant la politique de l'autruche. Sinon, en effet, les risques d'un débordement par l'extrême droite ne sont plus à exclure. »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS : Mme Veil attire trop l'attention sur l'extrême droite.

Pour Philippe Tesson, qui signe l'éditorial du *Quotidien de Paris*, Mme Simone Veil a préféré, dans sa prise de position hostile à l'alliance de l'opposition traditionnelle et de l'extrême droite, *« donner le pas à des considérations morales »* sur des *« arguments d'ordre politique »*.

S'agissant du *« problème de l'extrême droite, à laquelle cette affaire donne un regain inespéré »*, Philippe Tesson écrit : *« Mme Veil attire plus qu'il n'était besoin l'attention sur elle. C'est à peine en effet si elle existe en France, en tout cas en tant que force organisée. Ce pays peut se vanter de l'avoir quasiment neutralisée depuis vingt ans. Son idéologie irrigue plus ou moins les formations de droite (U.D.F., R.P.R.), mais son identité politique se réduit à peu de chose. Dreux ressuscite soudain cette identité. Pourquoi donner à cet événement un éclat qu'il ne mérite pas ? C'est le meilleur moyen de favoriser ce que l'on redoute. »*

Mme BOUCHARDEAU : un jeu honteux

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, a déclaré, mardi 6 septembre, à propos du premier tour de l'élection municipale partielle de Dreux : *« Nous sommes confrontés à un amalgame : attitude raciste, psychose d'insécurité, chômage.... Cet amalgame sert l'extrême droite. Celle-ci en fait une arme politique. Plus question, dès lors, des problèmes posés par la présence des immigrés, encore moins du profit tiré de cette présence, c'est leur présence même qui est refusée : ils sont montrés du doigt et rejetés hors d'une société qui, pourtant, les exploite, victimes d'un jeu honteux, qui ne peut que nous indigner. »*

Estimant que *« l'environnement contribue à la haine et à la violence »*, Mme Bouchardeau a indiqué qu'elle demandera qu'*« un effort particulier soit fait »* dans les quartiers concernés, *« effort d'entretien, effort de nettoyage quotidien, effort d'insonorisation »*. L'ancienne secrétaire nationale du P.S.U. estime souhaitable, en outre, *« que l'éducation nationale fasse connaître les cultures concernées ; que les mass media fassent justice aux immigrés en montrant leur travail, leur vie concrète ; que des lieux et des temps d'échange et de rencontre soient aménagés ; que le pluralisme culturel soit systématiquement et concrètement promu »*.

Le R.P.R. se retranche derrière les « circonstances locales »

Le R.P.R. observe une discrétion presque totale. Hormis un article fort mesuré, *placé* exceptionnellement en dernière page de *la Lettre de la Nation*, mardi matin, aucune voix R.P.R. ne s'est fait entendre au niveau national.

Les responsables du mouvement, MM. Jacques Chirac et Bernard Pons, n'ont pas l'intention de s'exprimer davantage entre les deux tours. Seuls quelques parlementaires, comme MM. Claude Labbé, président du groupe, et Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, ont désapprouvé l'attitude de Mme Veil et, *tout en marquant leurs réserves* à l'égard du Front national, appelé à voter pour la liste d'opposition, afin de battre celle de la gauche. Toutefois, en privé, les dirigeants du R.P.R. affirment que l'attitude de Mme Veil ne pose un problème qu'à *ses propres* amis de l'U.D.F. Les plus audacieux admettent que, si l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg a spontanément réagi avec une émotion bien naturelle, elle n'a pas fait preuve d'un grand sens politique en cherchant à *peser sur* le vote des électeurs de Dreux.

Pour justifier l'absence de réaction du R.P.R., on rappelle, au siège du mouvement, que les décisions pour les élections locales ne dépendent pas des instances nationales. *Les accords pour le premier tour ont* été pris par les seuls responsables R.P.R. de la ville de Dreux. De plus, M. Hieaux, qui conduit la liste d'opposition, n'appartient pas au mouvement de M. Chirac, même s'il se dit gaulliste. Les candidats membres du R.P.R. *ne représentaient* qu'un tiers de la liste aux côtés de l'U.D.F. et des non-inscrits. On se félicite cependant que, dès le premier tour cette liste ait *« largement distancé »* (de deux points) la liste d'union de la gauche et qu'elle l'ait fait seule, sans l'appoint des voix du Front national, alors qu'en mars dernier la liste socialiste distançait de dix *points la liste R.P.R., qui avait* fait une place à M. Stirbois.

C'est aussi en raison, dit-on, des conditions locales particulières de cette élection que M. Chirac ne désavoue pas publiquement les accords conclus sur place pour le second *tour*. En mars dernier, le président du R.P.R. avait formellement désapprouvé l'alliance de Dreux et refusé tout accord à Paris avec M. Le Pen, qui se présentait dans le vingtième arrondissement, où, recueillant 12 % des suffrages, il devenait conseiller d'arrondissement. Au plan national, M. Chirac avait aussi repoussé les offres d'alliance que lui avaient présenté le Front national et le Parti des forces nouvelles, les deux *formations* d'extrême droite. Au R.P.R., on affirme que ce principe n'est pas remis en cause par le cas particulier de Dreux et l'on assure qu'il n'y a pas de risque de contagion comme il y a six mois.

On laisse entendre enfin que la gauche a sauté sur l'occasion qui lui était ainsi offerte pour braquer les projecteurs sur cet *« incident »* et détourner l'attention de ses propres pertes. Enfin, on fait remarquer dans les milieux proches du R.P.R., *que* la liste de l'opposition pour le second tour ne devrait comprendre que quatre membres du Front national sur trente-neuf candidats. L'on feint de s'étonner que M. Georges Marchais demande si *« Dreux sera géré par l'extrême droite »*. On lui répond en demandant si *« la présence de quatre ministres communistes au gouvernement peut laisser accroire que la France est gérée par les communistes »*. Les plus ironiques y voient l'aveu involontaire par le secrétaire général du parti communiste qu'une minorité peut imposer sa loi à une majorité !

ANDRÉ PASSERON.

Le C.D.S. se démarque de l'U.D.F.

La dénonciation, par Mme Simone Veil, de l'accord intervenu entre l'opposition et le Front national pour le second tour de l'élection municipale de Dreux ne fait pas l'unanimité au sein de l'U.D.F. Tandis que M. Olivier Stirn (U.D.F.-rad.), député du Calvados, et les responsables *nationaux* du C.D.S. approuvent la position de l'ancien ministre de la santé, MM. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et Jean-Pierre Soisson, député U.D.F. de l'Yonne et membre du bureau politique du P.R., apportent leur soutien à la liste que conduira M. Hieaux le 11 septembre.

Selon M. Stirn, Mme Veil *« a eu une position courageuse »*. *« Si j'étais à Dreux, je ferais comme elle, je ne voterais pas »*, a-t-il affirmé. Le député du Calvados estime que l'opposition a fait *« une énorme faute »*. *« Faire une liste commune*, a-t-il expliqué, *c'est quelque chose qui veut dire : on a des objectifs communs. »*

Les dirigeants du C.D.S., en accord avec leurs responsables locaux d'Eure-et-Loir, refusent la participation, même minoritaire, du Front national à une équipe municipale : *« Nous ne soutiendrons jamais des sentiments, des actions ou des réactions xénophobes contraires aux principes humanistes qui guident notre action politique »*, déclarent-ils.

M. Jean-Pierre Soisson, en revanche, qui estime que cet accord opposition-extrême droite doit être considéré avant tout comme un désaveu de la politique du gouvernement, notamment sur le plan économique, a déclaré que, s'il était électeur à Dreux, il *« voterait pour que l'opposition gagne »*, en précisant qu'il était *« contre toute politique extrémiste »* et qu'il ne souhaitait pas *« un retour aux affaires avec l'extrême droite »*.

Pour M. Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui a adressé un télégramme de soutien à M. Hieaux, *« les Drouais ne doivent pas se tromper de combat. Il faut battre l'adversaire socialo-communiste »*.

Quant à M. Lecanuet, président de l'U.D.F., si *« ce type d'alliance doit rester une exception, liée à un côté circonstanciel »*, il souhaite *« l'échec de la gauche »* et est donc *« favorable à la liste de l'opposition qui se présente à Dreux »*.

Enfin, le P.S.D. (parti social-démocrate), que préside M. Max Lejeune, regrette que *« des nécessités électorales, locales et conjoncturelles aient conduit des mouvements libéraux de l'opposition à faire alliance avec un mouvement d'extrême droite qui n'a jamais caché ses ambitions totalitaires »*.

• *M. Raymond Courrière*, secrétaire d'État aux rapatriés, a notamment déclaré, mardi 6 septembre : *« A Dreux, en même temps que celle des travailleurs étrangers, c'est aussi la sécurité de citoyens français qui est menacée par la campagne de la droite comme, par exemple, celle des mille cinq cents Français musulmans rapatriés, dont les plus âgés sont presque tous d'anciens supplétifs de l'armée française. Pour les accueillir, pour les héberger, pour trouver du travail à ces plus démunis de tous les rapatriés, la municipalité de Dreux a accompli depuis 1977 un travail exemplaire. J'ai peur que cette œuvre ne soit compromise dimanche prochain si une majorité d'électeurs, croyant faire ainsi acte d'opposition, se laissaient aller à approuver une campagne électorale menée sur le thème de la xénophobie et du racisme. »*

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA
SAN FRANCISCO

Master of Business Administration *
spécialisé en Management International
en 14 mois à compter du
31 octobre 1983
Clôture des inscriptions le 23 septembre 1983

American Management Studies
Finance, Marketing, Information Systems, Economics, International Business
Visites d'entreprises et de sites culturels
Niveau requis : 2e cycle universitaire
programmes spécifiques de 8 semaines pour l'obtention du
Diploma of Graduate Studies in Management
Prochaines sessions :
du 31 octobre au 23 décembre 1983, et 2 janvier au 28 février 1984
clôture des inscriptions au 30 sept. 83 ou sans préavis en fonction des places disponibles
* homologation mi-septembre

European University of America, 650 Pine St. San Francisco, CA. 94108 USA
Renseignements et inscriptions : Centre d'Information Pour l'Europe
32 Galerie Montpensier, 75001 Paris, France. Tél. : (1) 296.30.69



LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE A ANTENNE 2

M. MAUROY : le bien-fondé de la politique gouvernementale « deviendra perceptible de mieux en mieux »

Au cours de son interview sur Antenne 2, mardi 6 septembre, M. Pierre Mauroy se proposait surtout de présenter les grandes orientations du projet de budget pour 1984, dont le conseil des ministres doit débattre le 14 septembre. Il l'a fait en confirmant sans ambages que bon nombre de contribuables paieront l'année prochaine, *« un peu plus d'impôts »* et justifié les futures augmentations de l'impôt sur le revenu par des impératifs de justice sociale.

Le premier ministre a exprimé sa conviction que le bien-fondé de sa politique deviendra, le temps passant, *« perceptible de mieux en mieux »* aux Français. *L'exemple électoral de Dreux montre à quel point cette conviction tient du pari, en dépit de tout ce qui peut la nourrir.*

En réponse aux questions qui lui étaient posées par les journalistes d'Antenne 2, M. Mauroy a fait notamment les déclarations suivantes sur les principaux dossiers de l'actualité internationale et intérieure :

● **BOEING ABATTU** : *« Le temps des explications est venu ; elles sont souvent embarrassées. Quelles que soient les explications, même celles portant sur l'espionnage, rien ne peut justifier la mort de ces passagers innocents. Et c'est justement ce que je dirai à M. Gromyko, le vice-président du conseil des ministres soviétique et ministre des affaires étrangères,* [quand] *il passera à Paris, vendredi (...). La France envisage de dire à M. Gromyko ce qu'elle pense de cet acte absolument inqualifiable. »*

● **LIBAN** : *« Il est parfaitement clair qu'il n'est pas question pour la France que sa mission* [d'interposition] *soit dénaturée (...). Il ne peut pas y avoir un changement de nature de la mission de la France au Liban. »*

● **TCHAD** : *Les accrochages d'Oum Chalouba* [sont des] *accrochages finalement mineurs (...). La parole est aux diplomates (...). Le président de la République française a envoyé des émissaires dans plusieurs capitales. Et moi-même, samedi, je me rends à Alger, où je rencontrerai le premier ministre algérien, et je serai reçu par le président Chadli. »*

● **DREUX** : *« Je salue la position qui est prise par Mme Simone Veil. C'est une position courageuse. Et, au-delà de Mme Simone Veil, je m'adresse à M. Chirac pour savoir quelle sera sa position ; à M. Barre, quelle sera sa position. M. Chirac n'avait pas voulu faire, justement, l'alliance avec le Front national. Qu'en est-il aujourd'hui ? (...) Je regrette profondément que les milieux populaires se laissent aller à oublier leur vote de gauche par la passion, s'égarer par la passion, et avoir un vote qui n'est certainement pas conforme à ce qui devrait être. Eh bien, à ceux-là, je dis : ils se trompent, ils se trompent lourdement. »*

● **BUDGET 1984** : *« La rigueur s'impose encore comme méthode en 1984. Ce sera par conséquent un budget de rigueur. Pour autant, le 1er janvier 1984, ce sera l'application de notre Plan, c'est-à-dire que nous allons être mobilisés vers nos objectifs à moyen et court terme. Le budget doit traduire cette réalité (...). En moyenne, les dépenses ne vont pas dépasser 7 %, mais dans les secteurs d'activité qui justement sont les muscles, je veux parler de l'industrie, de la recherche, de la formation professionnelle, eh bien, là, ce sera entre 15 et 20 % d'augmentation des crédits ! (...)*

« Les Français paieront un peu plus d'impôts (...). Il y aura une augmentation pour les revenus élevés. Ce qui est normal, ce qui est l'expression même de la justice sociale (...). Il y aura une sorte de surtaxe, de contribution, qui prend un caractère exceptionnel dans la mesure où la croissance zéro [se traduit par] *un manque à gagner sur le plan budgétaire. Il faut, par conséquent, prendre des mesures spéciales pour compenser cela (...). Cette contribution* [interviendra] *à partir de ceux qui paient 20 000 francs d'impôts. Ce qui doit correspondre à un ménage avec deux enfants qui a un revenu* [mensuel] *de 16 000 francs.*

« Depuis plusieurs mois, on assiste à une sorte de campagne sur l'impôt sur les gros revenus. Enfin, je crois qu'il est normal qu'on aille plus loin dans ce domaine-là ; les gouvernements précédents nous ont habitués à de bien mauvaises manières [en imposant] *ceux qui justement sont les plus démunis ou ceux qui sont dans la moyenne (...). Il ne faut pas que se développe dans ce pays une sorte de commentaire qui voudrait laisser entendre que des cadres sont uniquement motivés par l'argent (...). Dès lors que nous menons une politique équilibrée, que nous voulons donner à notre pays toutes ses chances, il faut assumer la justice sociale et il faut naturellement faire supporter à ceux qui ont de hauts revenus davantage qu'à ceux qui ont des revenus plus modestes (...). Tout ce qui est économie, nous le partageons au niveau de l'ensemble du gouvernement, et il n'y a pas de désaccord entre M. Delors et moi. (...) On ne peut pas avoir recours à la T.V.A. lorsque l'on mène une bataille aussi décisive contre l'inflation. »*

● **L'EMPLOI** : *« Quelle que soit l'aggravation du chômage, il faut que des jeunes puissent entrer sur le marché de l'emploi (...). Si ce marché est véritablement fermé, il faut l'ouvrir. Cela signifie qu'il y a des personnes qui doivent sortir de ce marché. Ceux qui doivent sortir, ce sont ceux qui, à cinquante-cinq ans, ont plus d'un an de chômage, sont dans des secteurs qui sont gravement menacés, et dans des secteurs où il y a une moyenne de chômage supérieure à la moyenne. Il faut prendre des mesures particulières. C'est l'expression la plus belle de la justice sociale et de la générosité que nous devons envers les chômeurs que de permettre ce mouvement. Ce mouvement, nous l'avons fait avec des contrats de solidarité, nous allons le faire sous une autre forme, et je précise que les mesures qui seront prises ne seront pas des mesures générales, s'appliquant à tout le territoire, ce sont des mesures qui s'appliqueront par secteur, et qui s'adresseront aux personnes.*

LA FIN DU CAMPUS D'ÉTÉ DES JEUNES GISCARDIENS

(De notre correspondant.)

La Plagne. — « Déprésidentialiser » le débat politique aura été l'une des principales préoccupations des quelque quatre cent jeunes giscardiens réunis dans la montagne savoyarde à La Plagne (Savoie), du 2 au 6 septembre, pour leur campus d'été. Si leurs aînés du parti républicain semblent aujourd'hui hésiter sur le choix de leur futur « guide » les « J.G. » restent, disent-ils, *« les plus fidèles grognards »* de l'ancien président. Ils sont notamment convaincus que M. Valéry Giscard d'Estaing est le seul homme politique dont *« le message est tourné résolument vers la jeunesse et vers l'avenir »*.

Nullement impressionnés par M. Raymond Barre, les jeunes giscardiens s'interrogent sur l'allégeance des jeunes démocrates-sociaux à la personne de l'ancien premier ministre. *« Sans leader présidentiable dans leur mouvement, ils en cherchent un, avec, peut-être, comme principale idée derrière la tête d'écarter en priorité V.G.E. »*, observe le président des jeunes giscardiens, M. Patrick Gérard.

Seule explication donnée à La Plagne à la présence de M. Raymond Barre au campus des jeunes du C.D.S., le besoin de donner sur leur mouvement un *« coup de projecteur »*.

C. F.

IPESUD INSTITUT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR-ÉCOLE TECHNIQUE PRIVÉE

MÉDECINE et PHARMACIE (1re année)
- stage pré-universitaire pour bacheliers
- préparation intensive par cours du soir ou stages

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE AUX
Écoles PARAMÉDICALES (Kinésithérapeutes-Laborantins Manipulateurs en électroradiologie-Infirmiers-Pédicures Ergothérapeutes)
Écoles d'ORTHOPHONIE
Écoles NORMALES PRIMAIRES
BTS TOURISME (2 options)
SECRÉTARIAT MÉDICAL

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :
IPESUD Le Parc du Belvédère. Bat. D. rue Marius Carrieu, rue du Belvédère 34100 MONTPELLIER. Tél. 54.72.20

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

MOSELLE : derrière M. Rausch (C.D.S.) « le grand chelem » pour l'opposition ?

De notre correspondant

Metz. — Alors que la liste d'opposition U.D.F.-R.P.R. est connue depuis le début du mois d'août, la mise au point d'un accord entre le P.S. et le P.C. est plus longue à intervenir. Pour affronter le scrutin du 25 septembre prochain, qui aura lieu pour la première fois à la proportionnelle, l'opposition a choisi de se présenter unie. Deux des quatre sénateurs de la Moselle élus en septembre 1974 sont candidats au renouvellement de leur mandat, M. Jean-Marie Rausch (C.D.S.), maire de Metz et président du conseil régional de Lorraine et M. André Bohl (C.D.S.), maire de Creutzwald. René Jager (C.D.S.), décédé à la fin du mois de juillet dernier, avait décidé de ne pas se représenter. M. Robert Schmitt (P.R.) a, quant à lui, été écarté par les instances départementales de son parti. Outre M. Bohl, les colistiers du sénateur maire de Metz sont MM. Roger Husson (R.P.R.), maire de Dieuze, Jean-Eric Bousch (R.P.R.), maire de Forbach, et Henri Ferretti (P.R.), conseiller municipal de Thionville.

Regroupés sous la conduite de M. Jean-Marie Rausch, l'U.D.F. et le R.P.R. ont décidé de faire table rase des querelles passées. L'accord entre les principales composantes de l'U.D.F. n'a pas présenté de grandes difficultés : il a été convenu que le C.D.S. serait majoritaire par rapport au P.R. pour tenir compte du poids respectif de chacune de ces deux formations en Moselle. La seule surprise est venue du choix du candidat P.R., M. Ferretti, ancien député, qui a été préféré par les instances de son parti au sénateur sortant, M. Schmitt.

Les instances nationales du P.R., qui revendiquaient la troisième place pour M. Ferretti, ont dû s'incliner devant l'autorité de M. Rausch dans le département et accepter pour leur candidat la cinquième place. Le R.P.R., qui avait envisagé un moment de présenter une liste homogène, a opté dès juillet pour la participation à la liste conduite par M. Rausch. Ce choix a été ratifié à une large majorité par le comité départemental qui s'est aussi prononcé en faveur de la candidature de MM. Husson et Bousch, tous deux conseillers généraux et régionaux. M. Bousch pourrait ainsi retrouver le siège qu'il avait perdu en 1974.

Plusieurs raisons politiques expliquent cet effort d'unité entre l'U.D.F. et le R.P.R. Tout d'abord la présence d'une tête de liste incontestée — M. Jean-Marie Rausch — dont l'objectif affirmé est net : *« réaliser le grand chelem »* grâce notamment à une représentation dans l'ensemble du département. Par ailleurs deux constats ont poussé l'opposition à s'unir : d'une part le poids de la gauche est plus fort en Moselle depuis 1974 ; d'autre part une large fraction des 2 742 grands électeurs mosellans (les non-inscrits et divers modérés) n'est pas favorable à la présentation de listes séparées. Misant justement sur le fort potentiel des délégués non inscrits ou divers modérés, M. Pierre Herment, maire de Ban-Saint-Martin et président de l'agglomération messine, a formé une liste ne non-inscrits d'opposition républicaine. Elle regroupe MM. Joseph Schaefer, maire de Bitsch, Etienne Halter, conseiller général de Fenetrange, Gérard Thomas, maire de Lixing-Saint-Avold et Denis Schitz, maire de Tresange.

La majorité à la recherche d'un compromis

Pour M. Rausch le maintien de cette liste risquerait non seulemnt de l'empêcher de faire élire ses quatre colistiers mais aussi de favoriser l'élection d'un candidat de la majorité. M. Rémy Cabocel (div. opp.) suppléant de René Jager, a annoncé sa candidature sans dévoiler la composition de sa liste.

Dans la majorité, les négociations continuent entre le P.S. et le P.C. Le parti socialiste, majoritaire au sein de la gauche, revendique la tête de liste et propose deux places au parti communiste (la seconde et la cinquième). La fédération de la Moselle du P.C. subordonne quant à elle sa participation à une liste d'union de la gauche à un accord national entre les deux principales formations de la majorité. Selon M. René Leucart, premier secrétaire de la fédération P.S., un compromis aurait été réalisé entre les états-majors du P.S. et du P.C. : moyennant une concession du P.S. dans le Pas-de-Calais. M. Jean-Pierre Mafferet (P.S.), conseiller général de Montigny-les-Metz pourrait conduire la liste d'union de la gauche en Moselle. *« Notre objectif est l'élection d'au moins un sénateur de gauche. Cet objectif ne peut être atteint que si les sensibilités de la gauche se retrouvent unies »* affirme M. Leucart. Pour les responsables communistes de la Moselle, il subsiste cependant certains *« points d'ombre »* à éclaircir.

De l'avis de M. Raymond Schwenk, secrétaire fédéral du P.C., ces « points d'ombre » concernent l'attitude qu'adoptera le P.S., dans le Pas-de-Calais pour les élections sénatoriales et à Sarcelles (Val-d'Oise) pour le *« troisième tour »* des élections municipales. Faute d'un accord, le parti communiste présentera une liste homogène déjà constituée et soumise pour l'heure à l'avis du comité central.

Des discussions ont aussi lieu entre le P.S. et le M.R.G., bien que ce dernier ait fait connaître début août son intention de présenter une liste commune avec le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert. MM. Philippe Reymund (M.R.G.) et Edouard Delaye (M.D.) ont en effet annoncé leur *« accord électoral et politique pour soutenir l'action du président de la République »*. Cette liste, encore incomplète, doit être composée de trois radicaux de gauche et de deux membres du Mouvement des démocrates. Y figurent notamment : MM. Cecil-Paul Coves (M.R.G.), adjoint au maire de Thionville, et Jacques Hoffmann (M.D.), adjoint au maire de Gorze. Il s'agit, dans l'esprit des deux formations, de saisir l'occasion de ce scrutin pour montrer que, à gauche, *« il y a une sensibilité qui n'est ni celle du P.S. ni celle du P.C. »*.

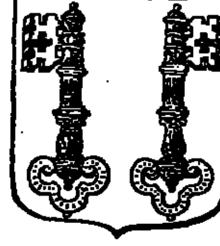
JEAN-LOUIS THIS.



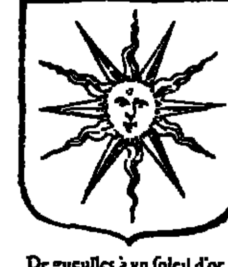
De fable femé d'Hermines d'argent.



D'azur, à vn cherubin d'argent ayant fix ailes.



D'azur à deux clefs d'argent.



De gueulles à vn foleil d'or.



De pourpre, à vne aigle à deux teftes d'or membrée d'azur.



De fynople, à vn lyon leopard d'argent, armé d'azur.



D'argent & de fable, en bande de fix pieces.

Si vous n'en possédez pas, la loi vous autorise à concevoir votre propre blason dans les règles de l'art.

Entrez dans le monde merveilleux de la chevalerie et apprenez à lire le langage des armoiries avec la réimpression du rare livre héraldique :

LE BLASON DES ARMOIRIES de Hiérosme de Bara (Imprimé à Lyon par Barthélémy Vincent en 1581).

Il y a longtemps que je rêvais d'imprimer cet ouvrage sans rien modifier, en le reproduisant, afin de mettre ce livre rare et artistique à la portée d'amateurs qui apprécieraient toute l'emotion qu'il y a à posséder un ouvrage imprimé voici 400 ans.

Fidèlement, j'ai tout recoustitué dans les moindres détails.
J'ai respecté les proportions, et même les légers défauts auxquels se reconnait une édition originale. J'ai même laissé les "puces" ou "pétouilles" qui apparaissent de temps en temps dans la typographie, car j'ai pensé qu'il était émouvant de conserver la trace des défaillances d'autrefois qui font tout le charme des ouvrages anciens.

J'ai reproduit des centaines de gravures sur bois (très exactement 5e9), exécutées par de véritables artistes graveurs sur bois du XVIe siècle, représentant les armoiries de tous les pays, et des plus grandes familles.

Quel rare plaisir de reconnaître et de connaître, avec clarté et précision, les règles particulières des couleurs, métaux, fourrures, et différents symboles qui entrent dans la construction des armoiries, de suivre l'ordre et les termes usités dans la science heraldique. En un mot, d'apprendre, en lisant simplement les légendes sous les armoiries : la belle langue du blason.

De tout temps les hommes braves ont eu des signes de distinction pour se faire connaitre. L'homme noble portait sur lui le droit de se faire tuer pour son pays, pour Dieu, et le blason était son drapeau personnel. Autrefois, on connaissait la vie d'un homme, la grandeur de sa famille, l'ancienneté d'une race, en dechiffrant les éléments de son écusson. Cela parlait même aux yeux de ceux qui ne savaient pas lire.

Pour éditer ce livre, j'ai reconstitué la reliure de l'époque en lui donnant la souplesse et la force, que seule une reliure manuelle permet d'obtenir. J'ai reconstitué les fers anciens dont la gravure à la main ne peut être effectuée que par le plus qualifié des spécialistes. J'ai confié au meilleur doreur le soin de coucher sur le dos du livre, à la feuille d'or titrant 22 carats, des blasons d'époque. Dans la famille du compagnon qui relie l'ouvrage, on est relieur de père en fils. Il a travaillé des années, seulement pour apprendre à plier le papier, coudre les cahiers, passer la colle, rabattre les coins avec le martelet et monter les gardes sans les faire bâiller. J'ai reconstitué sur forme ronde le verge chiffon filigrane "aux canons", à quoi se reconnaissent toutes mes éditions.

8 jours chez vous sans rien payer !
Vous pouvez disposer de ce somptueux volume* pour l'examiner à loisir, admirer sa splendide reliure et même le lire ou le relire sans débourser un centime.
Au bout de 8 jours, vous pourrez me le retourner dans son emballage d'origine, à mes frais. Ou bien, conquis, vous le garderez et reglerez le prix spécial de 165 F + 9 F de participation aux frais d'expédition.

J. de Bonnot
Jean de Bonnot
Editeur d'Art.

*volume in-octavo (14 x 21 cm).

GARANTIE DE RACHAT

Il vaut mieux avoir moins de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent pas être vendus à vil prix et donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres soignées dans les plus petits détails qui prennent de la valeur chaque année : c'est pourquoi il s'engage à les racheter au même prix aux souscripteurs qui le désireraient.

ATTENTION... Ce livre a été tiré à un petit nombre d'exemplaires, afin de lui donner cette inappréciable qualité qu'est la rareté.

BON de RÉSERVATION 1

Je suis curieux de voir (sans engagement) le « Blason des Armoiries ».

Nom ________ Prénom ________
Adresse ________ N° ________
Code postal ________ Ville ________ Signature ________

Envoyez ce bon à Jean de Bonnot, 7, fg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

L'étrange retrait d'un médicament

Quand l'opinion publique l'emporte sur les faits scientifiques

« C'est avec regret que la firme Merrell fait savoir qu'elle se voit contrainte d'interrompre la production du Debendox (ou Bendectin aux États-Unis) » vient d'annoncer dans un communiqué la branche britannique du groupe pharmaceutique mondial Merrell Dow Organisation. « *Et cela,* poursuit-elle, *en dépit du fait que le Bendectin (ou Debendox) a été utilisé avec succès dans le monde entier depuis vingt-sept ans pour calmer les nausées et les vomissements de plus de trente-trois millions de femmes enceintes, sans qu'aucun effet secondaire ait pu être établi, et, en particulier, sans qu'aucune enquête ait pu démontrer un lien quelconque entre l'absorption de Bendectin et d'éventuelles anomalies congénitales chez l'enfant.* » Autrement dit, souligne un éditorial de la revue scientifique *Nature,* « *c'est l'opinion publique mal informée par une campagne de presse qui, en fin de compte, décide du bien-fondé de la commercialisation d'un médicament...* »

Cette campagne avait été déclenchée en 1980 par les magazines allemand *Der Spiegel* et américain *Mother Jones,* lesquels accusaient à la fois le fabricant du produit et les autorités responsables de sa mise sur le marché et de sa surveillance (la Food and Drug Administration aux États-Unis) de dissimuler des faits épidémiologiques (naissance d'enfants anormaux) *prétendument* relevés par le centre de surveillance d'Atlanta, et des faits expérimentaux concernant les effets tératogènes constatés dans la descendance de rates ainsi traitées.

Un an plus tard cependant, par deux articles exhaustifs publiés dans le journal de l'association médicale américaine *(JAMA)*, les équipes d'Atlanta publient les enquêtes conduites de 1968 à 1981 sur plus de 280 000 naissances. « *Aucun lien n'a pu être trouvé entre les malformations congénitales qui ont pu être étudiées pendant ces treize ans et l'absorption de Bendectin* » conclut le centre d'Atlanta.

Une enquête est alors ordonnée aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration. Les données expérimentales ou épidémiologiques existantes sont passées au crible, et tous les chercheurs qui ont participé de près ou de loin à des travaux sur ces thèmes sont entendus.

Le « comité pour la sécurité des médicaments » britannique en fait autant de son côté et les deux administrations, dont la réputation de sévérité a été si souvent dénoncée par les industriels, concluent que le médicament incriminé ne présente aucun risque ni pour la mère ni pour l'enfant, qu'il n'est pas tératogène, et que sa commercialisation peut donc se poursuivre avec les mêmes indications. Mais la campagne d'opinion publique déclenchée n'a pas manqué d'attirer entre-temps l'attention des avocats américains toujours à l'affût de procès médicaux juteux et des bénéfices qui peuvent en être tirés.

Près de trois cents plaintes sont déposées contre Merrell ; deux affaires sont, à ce jour, venues devant les tribunaux. Les plaignants ont été déboutés dans la première ; le jury « *a recommandé l'attribution de dommages et intérêts* » pour la seconde, mais il appartient au juge de se prononcer à présent.

« *Un avocat peut toujours élaborer un dossier avec peu de chose, voire avec rien* » souligne l'éditorial de *Nature.* Encore faut-il que ce rien soit démontré, ce qui implique de la part de la firme Merrell des dépenses considérables en honoraires d'avocat... Dépenses, estiment les Anglo-Saxons, qu'il serait logique de faire partager par les organisations étatiques (la direction de la pharmacie américaine en l'occurrence) qui se portent garantes de la sécurité d'un médicament et décident non seulement de sa mise sur le marché mais de son maintien.

Si l'affaire du Bendectin est sans précédent, on peut souhaiter qu'elle ne signe pas les prémices d'une ère nouvelle, où l'irrationnel prendrait le pas sur les données du réel, où la pression de l'opinion publique l'emporterait, en matière thérapeutique, sur l'opinion des chercheurs, des médecins et de leur autorité de tutelle.

Une campagne de dénigrement du *vaccin contre la coqueluche,* conduite en Grande-Bretagne, bien que basée sur des arguments eux aussi irrationnels, a entraîné une hostilité telle contre le vaccin que ce pays a connu cet hiver une épidémie d'une gravité sans précédent. Et la communauté médicale anglo-saxonne déplore de n'avoir aucun substitut qu'elle puisse recommander au produit de Merrell pour alléger *les vomissements de la grossesse...*

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LE BENDECTIN

Le Bendectin figure dans les *dictionnaires pharmaceutiques* anglo-saxons avec pour seule indication « *nausées et vomissements de la grossesse* ». Elle contient un anti-histaminique (le succinate de doxylamine) et de la vitamine B 6 (chlorhydrate de pyridoxine) à parts égales. Plusieurs produits voisins se trouvent sur le marché français avec des indications diverses, dont l'effet contre les nausées, les vomissements et le mal des transports.

Il s'agit du Bécilan de Specia (vitamine B 6), de la Méréprine de Merrell (succinate de doxylamine) et de la Pyridoxine de Labaz (vitamine B 6).

Les notices d'information les concernant ne font nulle part référence à la grossesse. Le marché français dispose d'ailleurs d'anti-émétiques propres particulièrement efficaces.

L'hospitalisation à domicile

Le maillon qui manquait à la chaîne

Vingt ans après sa création, l'hospitalisation à domicile (H.A.D.) va enfin sortir de la marginalité. Le rapport que viennent de rédiger les cinq médiateurs à la demande de M. Pierre Mauroy y fait allusion. Un projet de loi en cours de rédaction sur les *« alternatives à l'hospitalisation »* y sera en partie consacré.

M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, a visité le vendredi 2 septembre les antennes d'hospitalisation à domicile des hôpitaux Saint-Louis et Necker-Enfants-Malades. Il a annoncé que les lois en cours de préparation, portant sur la départementalisation, le budget global et sur l'organisation des hôpitaux, consacreraient une large part aux solutions de rechange à l'hospitalisation.

D'après l'article 4 de la loi hospitalière du 31 décembre 1970, « *les services des centres hospitaliers peuvent se prolonger à domicile, sous réserve du consentement du malade ou de sa famille, pour continuer le traitement avec le concours du médecin traitant* ». Ainsi, une fois passée la phase aiguë d'une affection, un malade peut rentrer chez lui pour suivre le même traitement qu'à l'hôpital. Une partie des structures hospitalières doivent donc se déplacer jusqu'à son chevet pour réaliser une sorte de mini-hospitalisation avec les visites du médecin traitant, le passage de l'infirmière, de l'aide soignante, les liaisons avec le service hospitalier et la Sécurité sociale. Un prix de journée est fixé, qui comprend : soins, examens complémentaires, médicaments, honoraires médicaux et dépenses de personnel.

Une convention-type, élaborée par la Caisse d'assurance maladie en 1974, précise la pathologie concernée par l'hospitalisation à domicile : « *Ce malade est celui dont l'état, du fait de l'évolution clinique, ne justifie plus un séjour dans un établissement de soins, mais nécessite une surveillance active, et pour lequel les soins envisagés imposent des interventions fréquentes et complexes des médecins et des auxiliaires médicaux, qui ne peuvent être donnés ni par des établissements du type maison de convalescence, ni par les structures habituelles de soins à domicile : visites isolées de médecins, auxiliaires médicaux.* » Cette formule originale de soins est donc réservée à des malades qui n'auraient pu, sans cela, rentrer chez eux pour des raisons de sécurité. Elle se distingue par son haut niveau de technicité des simples « services de soins à domicile » prescrits par le médecin libéral et destinés à des malades « plus légers ». En fait, l'hospitalisation à domicile pourrait être le maillon (actuellement manquant) de la chaîne de distribution des soins, entre l'hôpital et la médecine libérale.

Dans plusieurs pays industrialisés, l'hospitalisation à domicile remplace souvent les longs séjours hospitaliers. Aux Etats-Unis, où est née en 1947 la formule du *home care* et au Québec, les patients pour 20 % terminent ainsi leur hospitalisation sous la surveillance du médecin de l'hôpital. L'enthousiasme américain pour le *home care,* en dehors des bénéfices psychologiques que représente le retour du malade dans sa famille, a aussi des raisons économiques, notamment l'absence de couverture sociale obligatoire, qui rend extrêmement onéreuse une hospitalisation. De plus, selon l'Association américaine de chirurgie ambulatoire, les interventions chirurgicales pour 40 % ne nécessitent aucune hospitalisation.

Parallèlement, dans certains pays européens, comme la Grande-Bretagne, où la médecine sociale et *préventive est plus développée qu'en* France, les *home nursing services* se sont bien implantés. Une étude anglaise a montré que dans deux groupes comparables de malades, atteints depuis moins de quarante-huit heures d'un infarctus du myocarde non compliqué, ceux traités à domicile ont un taux de mortalité à un an de 20 % contre 27 % pour ceux hospitalisés. Aux Pays-Bas, expérience unique et intéressante, des associations privées organisent des soins à domicile pour les accouchées.

Une efficacité parfois plus grande

Et en France ? « *Je souhaite développer les alternatives à l'hospitalisation de jour, soins à domicile et hospitalisation à domicile, qui représentent pour beaucoup de personnes âgées une meilleure solution que le circuit hospitalier classique* », déclarait, en mai dernier, M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé. Il reste beaucoup à faire pour éviter que l'H.A.D. ne demeure qu'une louable intention. Si on note en 1982 un léger accroissement des admissions en H.A.D. (+ 0,54 %) par rapport à 1981, on ne compte qu'une journée à domicile pour cent cinquante journées d'hospitalisation classique ; la répartition de l'activité *annuelle est, de plus, fortement* concentrée sur Paris et la région parisienne : cinq cent quarante mille journées dans la capitale, quatre-vingt mille à Lyon, cinquante journées dans le Limousin et aucune en Bretagne (1).

A Paris, le principal organisme d'hospitalisation à domicile dépend de l'Assistance publique. Il s'occupe de huit cents à mille deux cents malades par jour. Son directeur, M. Denis Artot, a entrepris une énergique campagne d'information pour se faire connaître. Ainsi, à l'intention des chefs de service méfiants, il vient de publier une brochure pratique : *l'H.A.D. en question.* La pathologie prise en charge est extrêmement variée : cancers traités par chimiothérapie, cancers en phase terminale, ulcères variqueux avec protocoles de soins originaux, diabètes nécessitant une éducation diététique, grossesses à haut rique de prématurité, maladies digestives chez des enfants nourris par perfusion... Pour M. Artot, il n'y a pas de limites à l'hospitalisation à domicile, dont le « *succès dépend avant tout d'une bonne évaluation des soins au départ* ».

De fait, la formule de l'H.A.D. peut s'appliquer à de nombreuses spécialités. Elle s'avère en particulier être une bonne solution en néphrologie, où elle pourrait diminuer la morbidité et la mortalité chez les dialysés rénaux. Mille cinq cents insuffisants rénaux en bénéficient actuellement (18 % seulement de tous les dialysés). Pour le professeur Marcel Legrain (hôpital de la Pitié, Paris), « *les dialysés qui se traitent à domicile avec l'aide d'un membre de leur famille sont plus motivés et représentent aussi les meilleurs candidats à la transplantation rénale* ».

D'une manière générale, l'intérêt humain et thérapeutique est évident : meilleure réinsertion sociale et professionnelle, efficacité thérapeutique parfois plus grande quand le malade reste dans son cadre de vie, présence de la famille, sans parler, dans les cas les plus graves, du désir de mourir chez soi, dignement.

Trop coûteux

Mais organiser un service de soins autour d'un malade suppose un changement des mentalités. C'est peut-être là que les alternatives à l'hospitalisation rencontrent le plus d'obstacles. Selon une étude du docteur Catherine Dacquir (2), le recours à l'hospitalisation est encore bien souvent systématique. Sur cent quarante-deux admissions dans un service de médecine, près de la moitié des hospitalisations auraient pu être évitées, s'il existait, en nombre suffisant, des établissements adaptés aux personnes âgées et des structures plus légères que l'hôpital traditionnel.

Une des questions politiquement les plus épineuses est de savoir si la formule de l'hospitalisation à domicile est coûteuse. Mais les études coûts/rentabilité sont difficiles à mener. Les prix de journée sont extrêmement variables, de un à quatre (575 F par jour à Montfermeil, 120 F à Amiens, 335 F à Paris). Faut-il comparer le prix de journée en H.A.D. avec celui d'une hospitalisation spécialisée (1320 F à Paris) ? Ou avec celui d'un moyen séjour (446 F) ou d'un long séjour (365 F), avec lequel l'H.A.D. est compétitive ? Ses détracteurs trouvent l'H.A.D. plus dispendieuse que les traditionnels soins à domicile. Pour M. Denis Artot : « *Compte tenu de la spécificité de l'H.A.D., on voit mal comment le même malade coûterait moins cher ailleurs (...). En fait les statistiques prennent bien en compte le forfait des soins à domicile (près de 100 F), mais pas toutes les prestations hors forfait (médecin, kinésithérapeute, pharmacien...), qui sont noyées dans les budgets des caisses d'assurance maladie.* »

Il faut attendre que la Sécurité sociale fasse ses comptes. Jusqu'à présent elle a bien souvent freiné ces créations par crainte de voir apparaître des soins plus légers entrer abusivement dans ses forfaits. Pour sa part, le secrétariat d'État à la santé travaille actuellement à la rédaction de décrets d'application de la loi hospitalière de 1970 et s'oriente vers une suppression de la distinction entre les soins à domicile et l'hospitalisation. Les nouvelles structures incluront « *des interventions traditionnelles des praticiens libéraux et des services publics ou privés apportant des prestations d'intensité variable, y compris de haute technicité* ». En clair, l'hôpital se rendra au domicile du malade en lui offrant ses services « à la carte ». Il reste à savoir comment, dans ce projet, les médecins libéraux et les infirmières privées pourront trouver leur place. Faute d'être associés au projet, ils pourraient bien voir d'un fort mauvais œil le « monstre hospitalier » sortir de ses murs. Ils doivent être associés au projet d'alternative. « *L'hospitalisation à domicile représente une planche de salut pour le généraliste* », a déclaré M. Hervé.

CLAIRE SQUIRES.

(1) A Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), une antenne H.A.D. devrait s'ouvrir prochainement.

(2) Revue *Pratiques,* n° 43, nov.-déc. 1980.

L'exemple de Santé-Service

Santé-Service (1), une organisation privée à but non lucratif, couvre l'hospitalisation à domicile pour Paris et sept départements de la banlieue. Mais, malgré sa bonne réputation, son expansion reste bloquée.

Créé il y a plus de vingt ans, sur l'initiative du professeur Denoix, *alors directeur de l'Institut* Gustave-Roussy, Santé-Service a eu initialement pour mission de décongestionner les centres anticancéreux surchargés de Villejuif, de la fondation Curie et du centre René-Huguenin. L'organisme dessert actuellement une cinquantaine d'hôpitaux privés et publics par l'intermédiaire de quatre secteurs de soins décentralisés. Ceux-ci fonctionnent chaque jour de 8 heures à 20 heures, avec une permanence téléphonique de nuit. Le prix de journée est pris en charge par la Sécurité sociale.

A la différence de l'H.A.D. de l'Assistance publique de Paris, et cela tient à son origine, une priorité est accordée aux malades atteints de cancer (83,5 %). Pour assurer ces traitements, en particuliers les chimiothérapies, infirmières et aides-soignantes reçoivent une formation dans les centres anticancéreux. En dehors des soins médicaux proprement dits, trois diététiciennes prennent en charge les malades, souvent porteurs de sondes nasales et qui nécessitent un régime alimentaire. De plus, un service d'ergothérapie à domicile aide à la rééducation manuelle et à la réinsertion sociale. Pour faire face aux difficultés psychologiques que peut rencontrer le personnel soignant en présence des patients, des réunions de service et même un groupe Balint, en présence d'un psychanalyste, permettent d'échanger les expériences. « *Cet organisme a permis à de nombreux enfants leucémiques de sortir de l'hôpital,* commente le professeur Schwartzenberg (Gustave-Roussy). *Je travaille avec Santé-Service avec un grand plaisir, car ils allient la compétence au dévouement.* »

Le personnel de Santé-Service s'attache tout particulièrement à établir des liens constants entre la famille, le service hospitalier et le médecin traitant. Le chef de service peut à tout moment prendre des nouvelles de son patient *par un simple coup de fil. Pour sa* part, le médecin de famille lui adresse ses remarques dans un carnet de liaison présenté lors de la consultation hospitalière, à laquelle participe l'infirmière de Santé-Service. « *Travailler à domicile est une expérience très enrichissante pour une infirmière,* remarque Mme Pesrin, surveillante en chef. *Elle est en quelque sorte l'invitée du malade et se met à sa disposition. Elle aide aussi la famille, qui peut avoir des réticences à s'occuper d'une personne gravement malade.* »

Pourtant, malgré l'essor qu'a pris cette structure de soins, le nombre de journées stagne. En 1982, 2 486 patients ont fait appel à Santé-Service, guère plus qu'en 1976. « *Nous devons refuser des demandes, car nous manquons de personnel et de matériel,* poursuit Mme Pesrin. *Sur 400 salariés, 240 de nos agents infirmiers doivent effectuer plus de 40 % de soins paramédicaux. En effet, nous admettons de plus en plus de personnes grabataires dont les soins ne peuvent être effectués par des infirmières seules. Elles doivent être accompagnées d'une aide-soignante. Or seulement vingt postes, fixés par convention avec la caisse d'assurance-maladie, ont été accordés en 1980.* »

C. S.

(1) Santé-Service, 174, rue de la République, 92800 Puteaux. Tél. : 778-16-08 (vingt-quatre heures sur vingt-quatre).

Le vaccin contre l'hépatite B sera fabriqué par génie génétique avant la fin de l'année

Le professeur Walter Gilbert, président de la Société Biogen, *dont le siège est à Genève,* a annoncé la fabrication réussie, par les techniques du génie génétique, d'un vaccin contre *l'hépatite B. Le vaccin en* question ne contient que les antigènes de surface du virus, *produits par des levures génétiquement transformées.*

L'*institut néerlandais pour la recherche technologique et physiologique* précise de son côté que, en accord avec *Biogen, il mettra à l'essai et commercialisera* dans le courant de cette année le nouveau vaccin, dont le procédé de fabrication offre des avantages considérables et dont le coût sera dix fois *moins élevé que celui des vaccins contre l'hépatite B* produits à partir de plasma humain, seuls disponibles *actuellement.*

C'est en août 1982, rappelle le professeur P. Tiollais (Institut Pasteur), que William Rutter, de San-Francisco, a annoncé au congrès de virologie de Strasbourg qu'il avait mis au point une technique de multiplication (ou clonage) de l'antigène de surface Hbs (ou particule active du virus de l'hépatite B) dans des levures. Le docteur W. Rutter travaille à présent pour la firme Merck Sharp and Dohme, deuxième fabricant mondial de vaccin contre l'hépatite B après l'Institut Pasteur Production de Paris.

D'autres groupes de travail ont choisi, au Japon et en Belgique (firme R.I.T.), cette voie de production par des levures. Elle comporte cependant une réserve, ou une interrogation, car les particules d'antigène de surface Hbs (ou particules vaccinantes) ainsi produites contiennent des fragments de membranes de levures, et il n'est pas exclu que certains des sujets vaccinés puissent présenter des réactions allergiques.

La fabrication du vaccin contre l'hépatite B se fait, à l'heure actuelle, de manière coûteuse et peu commode à *l'aide de plasma humain* (sérum de porteurs chroniques de l'antigène Hbs). La réussite du clonage du patrimoine génétique du virus dans des bactéries a ouvert la voie, dès 1979, à des possibilités de production plus rationnelles. Dès la fin de cette année, l'Institut Pasteur produira ainsi en quantité un antigène Hbs intégré à des cellules animales qui le sécrètent en abondance et avec la même rapidité que les levures. L'avantage du système pastorien est que l'antigène est excrété par les cultures cellulaires et facilement récolté dans le liquide surnageant, alors que les cultures de levures gardent le produit dans leur sein et qu'il faut donc les broyer pour l'en extraire.

L'avenir des techniques en présence dépendra, rappelle le docteur Tiollais, de deux critères. L'un est d'ordre industriel et tient à des notions de commodité de fabrication et de rentabilité. L'autre, essentiel, concerne la sécurité du produit employé. Un vaccin fabriqué par génie génétique par des levures ou par des cellules en culture ne présente plus aucun danger de contamination éventuelle par un rétrovirus (1) quelconque, dans la mesure où il ne contient plus qu'une molécule unique du virus de l'hépatite B.

L'expérimentation clinique des vaccins produits par des levures ou par des cellules animales montrera si les deux techniques sont également dépourvues d'inconvénients ou si le risque d'allergies aux levures est réel.

Dr E.-L.

(1) Les rétrovirus ont été mis en cause, à titre hypothétique, dans le développement du syndrome de déficience immunitaire acquis (SIDA).

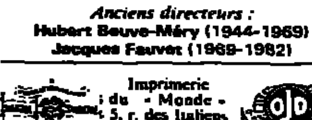
TELEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☏ 345.21.62

• INFORMATIQUE •
la raison
Métier d'avenir, intégré aux réalités actuelles
où la position du demandeur d'emploi
est souvent confortable.
Rémunération élevée, des offres d'emploi
très nombreuses, mais quel sera l'impact de
l'évolution des techniques sur la nature des besoins
des entreprises ?

Voir page 31

L'ETOILE DES NEIGES
Etablissement agréé et conventionné S.S.
Reçoit les enfants, garçons et filles de 6 à 13 ans, toute l'année
Scolarité dans l'établissement
● Maladies des voies respiratoires
● Asthme
Cadre familial - 20 lits — Alt. 950 m.
05400 La Roche-des-Arnauds
Téléphone : (92) 57-82-57

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Des mots qui touchent.

Des idées qui font mouche.

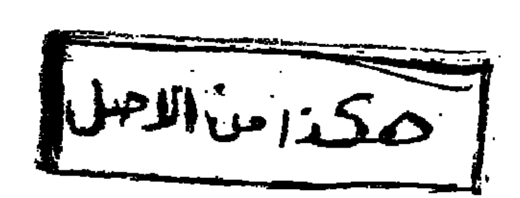
Les Nouvelles, l'hebdo qui a un bon gauche !
Les Nouvelles, l'hebdo qui attaque l'actualité avec fougue et enthousiasme.

Au sommaire cette semaine :
Boeing : 269 espions malgré eux ?
Dollar, comment s'en passer ? Créons l'Agence pour l'Economie du Dollar.
Ces profs qui désertent : les profs désertent le Nord, c'est le dossier choc de la rentrée !
François Châtelet commente la semaine dans le monde.
Roland Castro interpelle Bernard Kouchner.
Les "trente ans" au pouvoir en l'an 2000 : leurs propositions.
Terrorisme : le dialogue avec le gouvernement porte ses fruits.
Afrique : comment éviter un nouveau Tchad ?
Aron, connais pas : les mémoires d'un réactionnaire ; la fin d'une pensée.
Les deux pacifismes : Moscou finance l'un, pas l'autre.
Cinéma : "Frances" Jessica Lange, une actrice contre Hollywood.
Livre : "Jazz Polar" voyage dans la France 83.
Théâtre : Bob Wilson, l'opéra planétaire. Un génie, un budget.
Peinture : Trois Français à New York.
Chroniques : Jean-Denis Bredin, Cavanna, Bernard Frank, François Weyergans.

Les Nouvelles, du style et du punch avec des lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.
A partir du 7 septembre, les Nouvelles, chaque mercredi chez votre marchand de journaux.

LES NOUVELLES
littéraires, des arts, des sciences et de la société.

L'hebdo qui a un bon gauche.



ECOLE PARISIENNE DES HOTESSES

TOURISME
ACCUEIL

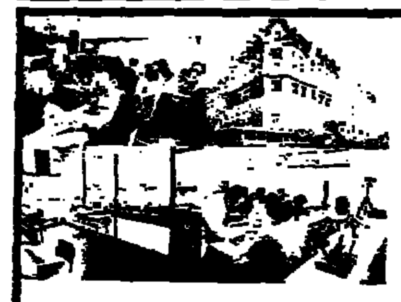
Formation Technique d'ACCUEIL

Préparation aux DIPLOMES d'ETAT

Agences de Voyages
Aéroport
Hôtellerie
Expositions
Congrès
Industrie
Commerce
Administration

BTS option Accueil — BTS option TPV — BT option Hôtesse
Cours Professionnel 1 an
GUIDE - INTERPRETE - INFORMATION - AGENT COMMERCIAL
Aide au placement stages professionnels
Ecole technique privée agréée ETP — Demandez brochure gratuite
41, BD DES CAPUCINES — 75002 PARIS — TEL. 261.58.51

ADAUD enseignement privé laïque
2e au bac A.B.C.D.G
BTS Commerce international
Gestion comptabilité
HORAIRES RENFORCES
CONTROLE CONSTANT
ENCADREMENT STRICT
recyclage scientifique pour bac A/B
ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS
SOUTIEN PEDAGOGIQUE
18, rue Tiphaine 75015 Paris (1) 579.82.37
19, rue Jussieu 75005 Paris (1)337.71.16
APS



COURS DUQUESNE
Enseignement supérieur privé
2de aux BACS A.B.C.D.H.
et préparations :
Vétérinaire
informatique
PRÊTS D'ÉTUDES pour l'Informatique
1, rue Taitbout, 75009 Paris, 770.28.43

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e année.)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

esci ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE INTERNATIONAL
Chambre de Commerce et d'Industrie de Melun
REUSSIR DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL
– Formation pratique de deux années avec stages à l'étranger, entraînement intensif à l'action commerciale, la négociation, les langues ;
– Préparation à l'examen d'entrée aux universités américaines (GMAT) ;
– Concours d'entrée ouvert aux titulaires d'un DEUG, D.U.T., B.T.S., licence...
Renseignements et inscriptions : M. SAUREL, ESCI, av. de Valvins, 77210 AVON. Tél. (6) 422-49-50

Le Monde DE L'ÉDUCATION
SEPTEMBRE 1983
QUE TRANSMETTONS-NOUS A NOS ENFANTS ?
LE DÉBAT SUR L'HISTOIRE
TOUS LES SUJETS DU BACCALAURÉAT
En français et en philosophie



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 10,50 F

ÉDUCATION

LES RIGUEURS

Rentrée scolaire sur fond de grise mine. Dans la fin du bel été, élèves et maîtres retrouvent le chemin des classes, non sans quelque raison d'inquiétude.

La reprise des cours a été officiellement fixée au jeudi 8 septembre au matin, *sauf pour* la Corse (19 septembre), les départements et *les territoires d'outre-mer.* En *pratique*, dans de nombreux collèges, la journée de jeudi est *une « journée d'accueil »* réservée aux élèves de sixième et à leurs parents ; leurs camarades ne sont convoqués que le lendemain. De même, les directrices d'écoles maternelles préfèrent souvent décaler d'un jour le rendez-vous entre les petits et les plus grands.

Mais une autre cause perturbe l'événement que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a récemment défini comme *« la rencontre entre douze millions d'élèves et un million d'adultes, fonctionnaires de l'éducation nationale »* : la grève annoncée des transporteurs scolaires. Un million et demi d'élèves doivent soit renoncer à rentrer, soit se débrouiller par leurs propres moyens pour rejoindre école, collège ou lycée.

Pour ne rien arranger, les effectifs d'élèves, globalement, augmentent, alors que, ces deux dernières années, ils baissaient. Dans le secondaire, la poussée attendue est très nette : 75 000 élèves de plus, dont 50 000 dans les col-

Une évolution contrastée des effectifs

LE Service de l'informatique de gestion et des statistiques (SIGES) du ministère de l'éducation nationale vient de faire connaître les effectif d'élèves des *établissements publics et privés* de France métropolitaine. Les chiffres de l'année scolaire 1982-1983 sont des données constatées. Pour l'année scolaire 1983-1984 qui va commencer, il s'agit de projections nationales effectuées à partir des prévisions fournies par les responsables des établissements, corrigées par les services statistiques des rectorats. Les chiffres réels, correspondant aux inscriptions et à la présence des élèves dans les établissements, ne seront *collationnés que dans quelques* semaines. Des différences impor*tantes peuvent* exister entre les prévisions et le nombre d'enfants scolarisés. Ainsi dans l'enseignement pré-élémentaire, qui correspond à un âge où la scolarité n'est pas obligatoire, il y avait moins d'enfants scolarisés l'an dernier que le chiffre prévu pour l'année 1981-1982.

Ces statistiques analysées avec précaution permettent toutefois de relever les évolutions décelables à cette rentrée :

● **Maternelles : en hausse.**

Les effectifs de l'enseignement pré-élémentaire (maternelle) continuent d'augmenter. L'élévation du nombre de naissances en 1979 et 1980 explique cette évolution, sensible aussi bien dans le secteur privé que dans le public.

● **Elémentaire : forte baisse.**

Dans l'enseignement élémentaire – du cours préparatoire (C.P.) au cours moyen (C.M.), – en revanche, le nombre d'élèves diminue. Conséquence de l'arrivée des classes creuses, les générations nées après 1974, la tendance à la baisse des effectifs se poursuit. Entre la rentrée 1980 et celle de 1983, la diminution du nombre des élèves dépasse les quatre cent *cinquante mille.*

● **Collège et lycées : augmentation attendue.**

Le nombre d'élèves des collèges devrait augmenter sensiblement (1,8 %). Ce phénomène déjà perceptible l'an dernier se précise. Il s'agit d'un renversement de tendance important si on le compare aux statistiques de 1980. Depuis son *arrivée au ministère* de l'éducation nationale, M. Alain Savary a favorisé le maintien des jeunes dans le système scolaire pour qu'ils obtiennent une formation et un diplôme. Cette politique, ainsi que la faiblesse des offres d'emploi, a incité parents et élèves à continuer la fréquentation du collège ou du lycée même après seize ans. La volonté politique du ministre et du gouvernement explique aussi la présence d'un nombre d'élèves plus important dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP second cycle court) *et les lycées.* Favoriser les redoublements et encourager la scolarisation *implique une contrainte :* l'augmentation des effectifs donc du nombre d'élèves par classes. M. Christian Beullac pouvait se vanter qu'une diminution du nombre d'élèves scolarisés dans les collèges permette, sans modification du taux d'encadrement, une baisse des effectifs par classe. Nombre de parents et d'enseignants risquent de reprocher à son successeur une *« dégradation »* des conditions de travail... *« C'est l'effet pervers de mesures utiles pour le pays tout entier »*, se bornent à constater, avec amertume, des conseillers du ministre.

Dans les lycées, les consignes invitant les enseignants à autoriser les redoublements des élèves en première et en terminale devraient entraîner une augmentation des effectifs de près de 10 000 élèves. La légère diminution du nombre de reçus aux baccalauréats à la session de 1983 (63,6 % au lieu de 64,9 % en 1982), peut aussi favoriser un gonflement des effectifs inscrits en classes terminales. L'an dernier 9 % *des classes des lycées comptaient* 35 élèves et plus ; pour l'année scolaire 1983-1984, ce pourcentage pourrait augmenter et atteindre 15 %. Mais, comme l'explique un conseiller du ministre, *« 10 000 lycéens en plus, c'est important si l'on dit que cela représente six établissements nouveaux, c'est en revanche peu si l'on considère que cela correspond à sept ou huit élèves de plus dans chaque lycée de France ».*

LES ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

	PRÉVISIONS pour l'année 1983-1984	SCOLAIRES pour l'année 1982-1983	VARIATIONS entre l'an dernier et la prochaine rentrée
Pré-élémentaire			
– public	2 147 500	2 092 900	+ 54 600
– privé	321 000	313 600	+ 7 400
Élémentaire			
– public	3 613 500	3 720 000	– 106 500
– privé	626 200	639 200	– 13 000
Enseignement spécialisé			
– public	110 900	111 300	– 400
– privé	6 500	7 700	– 1 200
Total 1er degré			
– public	5 871 900	5 924 200	– 52 300
– privé	953 700	960 500	– 6 800
– public + privé	6 825 600	6 884 700	– 59 100
1er cycle (Collège) (1)			
– public	2 624 100	2 575 300	+ 48 800
– privé	636 700	624 400	+ 12 300
SES (2)			
– public	124 600	124 300	+ 300
– privé	1 600	1 500	+ 100
2e cycle court (LEP)			
– public	642 700	627 800	+ 14 900
– privé	174 700	177 500	– 2 800
2e cycle long (Lycée)			
– public	881 500	870 600	+ 10 900
– privé	254 900	256 800	– 1 900
Total 2e degré			
– public	4 272 900	4 198 000	+ 74 900
– privé	1 067 900	1 060 200	+ 7 700
Classes post bac des lycées			
– public	85 400	81 900	+ 3 500
– privé	27 700	25 700	+ 2 000
Total général			
– public	10 230 200	10 204 100	+ 26 100
– privé	2 049 300	2 046 400	+ 2 900
– public + privé	12 279 500	12 250 500	+ 29 000

(1) Y compris les classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) et classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.).
(2) Section d'éducation spécialisée.

Chaque enseignant à sa place

Plus de 1 100 000 personnes seront rémunérées à la rentrée 1983 sur le budget du ministère de l'éducation nationale. Parmi elles, 624 994 enseignent dans les établissements publics et privés. Chiffres importants qui expliquent la complexité *du travail des fonctionnaires* du ministère et des rectorats qui doi*vent gérer ces personnels.*

La rentrée de 1982 avait été marquée *par quelques incidents,* surtout dans les académies du nord de la France, où des enseignants titulaires n'étaient pas toujours présents les premiers jours de l'année scolaire. Des retards dans les nominations effectuées nationalement, et des difficultés dans la gestion des mutations étaient à l'origine de ces perturbations, très mal acceptées par les parents d'élèves concernés et par le gouvernement. En vue d'éviter le renouvellement de tels incidents, le ministère a pris au cours de l'année 1983 un certain nombre de dispositions.

Des mesures pratiques d'abord. Le mouvement des personnels titulaires a été effectué suffisamment tôt *et achevé le 15 juin.* De *plus,* les demandes de mutations, notamment du Nord vers le Sud, ont reçu peu de réponses favorables. Pour les agrégés et les certifiés, le nombre de mutations accordées pour une demande sensiblement égale a diminué de moitié par rapport à l'an dernier.

L'appel au civisme des enseignants n'a pas été oublié. En janvier, le *ministre* a *expliqué* que tous les maîtres devraient être effectivement présents à leur poste le jour de la prérentrée, faute de quoi une procédure disciplinaire pour abandon de poste serait engagée à leur encontre. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a rappelé avec éclat au mois de juillet devant les recteurs que ces dispositions *« seront appliquées avec la plus grande fermeté ».* Il est vrai que 1 % de professeurs absents le jour de la rentrée, ce qui paraît peu, signifie environ 3 000 personnes concernées, donc à raison de trois classes de 27 élèves par enseignant, quelque 240 000 élèves *sans* maître et finalement quelque 500 000 parents mécontents.

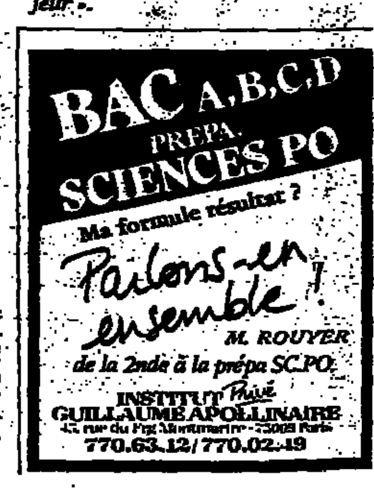
Dans les académies, la rapidité de nominations du « mouvement national » a permis au personnel rectoral de traiter dès la fin du mois de juin le cas des personnels relevant de leur compétence. Les différentes catégories de « mis à disposition » et d'adjoints d'enseignement ont été nommés dès le mois de juillet en fonction des postes laissés vacants par le mouvement national. Une première phase de concertation avec des représentants des personnels a permis, toujours au mois de juillet, d'affecter des maîtres auxiliaires (M.A.) sur des emplois encore vacants après les nominations de titulaires (disciplines artistiques, technologiques et parfois scientifiques). *D'autres maîtres auxiliaires ont été* affectés au mois d'août, certains n'ont pas reçu de nomination sur un poste précis, mais sont informés qu'ils devront résider dans une zone comprenant plusieurs établissements où ils pourront intervenir pour effectuer des remplacements d'enseignants absents. Enfin, des recteurs réservent le cas de quelques auxiliaires qu'ils pourront envoyer, sur des postes déclarés vacants lors de la prérentrée. Ces mesures plus contraignantes que les autres années devraient éviter l'absence d'enseignants à leur poste le jour de la rentrée. Quelques auxiliaires n'apprécient pas des nominations autoritaires, qu'ils sont obligés d'accepter s'ils *souhaitent devenir titu*laires de l'éducation nationale. *« Nous tenons compte de la situation familiale de l'intéressé, de ses années de service,* explique un recteur. *Mais il est vrai qu'un célibataire enseignant une discipline générale a de fortes chances d'être nommé dans une ville éloignée du siège de l'académie. »* Les syndicats d'enseignants regrettent quelques *« cas particuliers malencontreux »,* tout en rappelant que *« la sécurité de l'emploi en période de crise économique demeure un acquis majeur ».*



(Dessin de PLANTU.)


Institut VALCREUSE 1010 Lausanne
BACCALAURÉAT FRANÇAIS
MATURITÉ FÉDÉRALE
Études secondaires complètes
Internats (séparés filles et garç.)
Externat mixte. Classes à effectifs réduits. Sports
Calme et tranquillité suisse.
Tél. : 1941-21-32-10-36

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
I.N.T.E.C.
(Institut National des Techniques Économiques et Comptables)
Préparation au D.E.C.S. ancien régime (1963)
Préparation au C.P.E.C.F. et D.E.C.S. nouveau régime (1981)
SÉMINAIRES DE 3e CYCLE
– C1 : Diagnostic et gestion financière
– C2 : Contrôle de gestion
– C3 : Révision comptable Audit
– C4 : Principes et normes comptables
C.N.A.M. - I.N.T.E.C.
292, rue Saint-Martin,
75141 PARIS CEDEX 03
Tél. 271-29-62



DE LA RENTRÉE

lèges. Or la faiblesse des créations d'emplois (environ 5 000) – rigueur oblige – ne permet pas d'ouvrir de nouvelles sections, et les effectifs de nombreuses classes s'en verront surchargés. Ce que maîtres – et élèves et parents – supporteront sans plaisir.

Les maîtres auxiliaires en voie d'être titularisés ne peuvent plus refuser l'affectation qui leur est offerte. Voilà qui n'ajoutera guère à l'enthousiasme du corps enseignant, qui s'est entendu rappeler avec vigueur par le premier ministre, en juillet dernier, l'obligation des fonctionnaires d'être en poste aux lieu et heure prévus...

Dans ce paysage, la nouveauté pédagogique la plus précise concerne la classe de terminale. La réforme Haby lancée en 1977 atteint la fin du cycle scolaire, mais la formule retenue doit plus à M. Christian Beullac qu'à son devancier et à son successeur... Quant aux espoirs nés chez certains, maîtres ou usagers, à la suite des études de MM. Soubré (décentralisation et démocratisation), de Peretti (formation des maîtres), Legrand (collèges), Prost (lycées), ils sont sur le point de retomber, faute d'applications hardies. Le souvenir qui pèse sur le printemps chaud des étudiants n'incite guère aux réformes.

Rigueur et rigueurs de la rentrée.

La réforme Haby atteint les classes de terminale

Les élèves qui ont inauguré la réforme Haby en classe de sixième à la rentrée 1977 entrent cette année en terminale. Du moins ceux d'entre eux qui ont parcouru sans embûches les deux cycles de l'enseignement secondaire long : au collège puis au lycée. Le « collège unique » en effet a vu se multiplier les échecs et les éliminations d'élèves. Pour ceux qui sont entrés au lycée, la scolarité en seconde puis en première a été rénovée, et c'est cette année le tour des classes terminales.

METTRE tous les collégiens dans les mêmes classes, pour y suivre les mêmes enseignements avec les mêmes professeurs, telle est la philosophie de la réforme mise en œuvre à partir de 1977 et qui s'applique encore à tous les élèves de la sixième à la troisième. Rompant avec les traditionnelles filières ségrégatives qui opéraient le tri entre les « bons », les « moyens » et les « mauvais », la réforme des collèges – qui est loin d'avoir atteint son objectif d'égalisation des chances – n'a pas été suivie d'une opération de même envergure dans les lycées.

M. René Haby l'avait prévue mais, entre-temps, il a été remplacé à la tête du ministère de l'éducation par M. Christian Beullac, qui a purement et simplement renoncé aux projets ambitieux de son prédécesseur.

Il était néanmoins nécessaire d'aménager au lycée la scolarité des élèves issus du « collège unique ». Cette rénovation a été entreprise pour la première « promotion » concernée, c'est-à-dire à la rentrée 1981. Le changement de gouvernement n'a pas entraîné un nouveau renoncement. Les services de M. Savary ont mis en place la nouvelle organisation des classes de seconde préparée par son prédécesseur. En créant une seconde « *indifférenciée* », il s'agissait de mettre fin à la spécialisation, généralement jugée trop précoce dans cette classe, et d'offrir à tous un « *tronc commun* » d'enseignement, complété par des options. Nouvelle étape à la rentrée 1982 : la classe de première. Principaux objectifs : simplifier le choix des sections, rééquilibrer la place des disciplines en les adaptant à l'évolution des connaissances, retarder les orientations définitives et tenter de mettre fin à la suprématie des mathématiques et à la domination de la série C (mathématiques et sciences physiques). C'est dans cet esprit qu'a notamment été créée la classe de première S (scientifique) qui s'est substituée, en mêlant un peu des deux, à celles de C et de D (mathématiques et sciences de la nature).

Les nouvelles terminales de 1983 s'inscrivent dans la continuité de la réorganisation des classes de première, les deux ayant en fait été conçues en même temps.

Pour les littéraires, la section A ne comporte plus que trois séries au lieu de sept. En A1 (lettres-sciences) l'horaire hebdomadaire de mathématiques est nettement renforcé, passant de deux à cinq heures. Ce baccalauréat devrait permettre d'offrir davantage de débouchés à des littéraires, notamment dans le domaine des sciences sociales. En A2 (lettres-langues), les lycéens doivent étudier trois langues, y compris les anciennes. En A3 (lettres-arts) ils peuvent se spécialiser, au choix, en éducation musicale, architecture ou arts plastiques.

Simplification aussi pour les économistes, désormais répartis en une seule série (au lieu de deux). Ils ont en seconde langue le choix entre langue vivante et ancienne. Mais surtout l'horaire de mathématiques est renforcé, pour atteindre cinq heures hebdomadaires.

Pour les scientifiques, deux voies sont offertes à l'issue de la première S, en fonction de leur intérêt et de leurs capacités : les terminales C et D, qui ne sont donc pas fusionnées.

Mais là encore les nouveaux horaires et programmes visent à rapprocher les deux séries, en limitant l'« impérialisme » des mathématiques et surtout en revalorisant la section D. D'autant plus que l'évolution de la biologie et des biotechnologies confère à ces disciplines une importance et une valeur professionnelle que le système éducatif ne peut manquer de la prendre en compte.

Autre concurrente pour la série C : la terminale E (mathématiques et technique), dont l'horaire en mathématiques (neuf heures) et en sciences physiques (cinq heures) est aligné sur celui de C. Mais cette section n'existe pas dans tous les lycées.

Peu de changement en revanche dans les classes préparant aux baccalauréats de technicien. Ce sont les classes de première G (G1 : techniques administratives ; G2 : techniques quantitatives de gestion ; G3 : techniques commerciales) qui font l'objet de modifications cette année puisque leurs élèves ont désormais un enseignement commun dans de nombreuses disciplines.

Les modifications de l'organisation des classes terminales n'entraînent pas de bouleversement dans celle du baccalauréat. Il y a bien longtemps que l'on a renoncé au retour au baccalauréat en deux parties, préconisé en son temps par M. Haby, et prévu pour la session... 1984. Cette réforme n'aura pas lieu et la réflexion sur le baccalauréat est en cours. Ce qui est certain, c'est que le diplôme de 1984 ne sera plus accompagné des traditionnelles mentions qui contribuaient à ouvrir ou à fermer bien des portes dans l'enseignement supérieur.

Dossier réalisé par : Catherine Arditti, Philippe Bernard, Serge Bolloch, Charles Vial

A NOTER CETTE ANNÉE

• La formation des enseignants de collèges

Des actions de formation spécifiques en faveur des collèges qui participeront à partir de la rentrée 1984 à la première phase de réalisation de la rénovation du premier cycle (propositions Legrand retenues par M. Alain Savary dans sa déclaration du 1er février 1983) seront engagées durant l'année 1983-1984 sur la base du volontariat des établissements. Choisis par les recteurs, ces collèges (10 à 15 % du total des collèges, prévoit le ministère) devront signer avec les rectorats des contrats qui leur donneront la priorité pour toutes les actions de formation. Les établissements volontaires devront préparer « *un projet conforme aux objectifs et aux orientations de la déclaration du 1er février* », organiser un travail collectif favorisant la « *concertation disciplinaire et interdisciplinaire* », et se préparer à « *une pédagogie individualisée centrée sur l'élève* ».

La formation se déroulera en grande partie dans les établissements ; les emplois du temps du personnel devront donc être aménagés « *sans pénaliser les élèves* ». L'ensemble des moyens de formation de chaque académie devront être mobilisés pour ces actions de formation, qui bénéficieront d'autre part au moins du tiers de la dotation des académies en moyens de remplacement pour la formation continue en 1983-1984 (circulaire du 19 avril 1983).

• Remplacements dans le second degré

L'expérience des titulaires remplaçants volontaires commencée durant l'année 1982-1983 sera poursuivie sur une plus grande échelle à la rentrée 1983 et concernera de 700 à 1 000 enseignants titulaires des lycées, LEP et collèges. Ceux-ci resteront titulaires de leur poste et exerceront en qualité de remplaçants par voie de délégation rectorale. Ils seront affectés en priorité à des remplacements de moyenne durée (de deux à vingt semaines) et bénéficieront d'une bonification spéciale pour leur mutation. Pour éviter le sous-emploi des remplaçants, les zones où ils pourront être affectés seront définies assez largement et de façon pas trop rigide. Un service unique devrait, au sein de chaque rectorat, coordonner la gestion des remplacements. Pour des raisons d'ordre budgétaire, les remplacements de courte durée devront être assurés cette année par les enseignants des établissements concernés, sans appel extérieur. Enfin les maîtres auxiliaires qui refuseraient un poste quel que soit sa nature perdront leur droit à réemploi (note de service du 8 juin 1983).

le tourisme un métier pour demain

Gagnez du temps ! Une carrière passionnante vous est ouverte après 2 ans d'études. Le BTS tourisme vous prépare directement à la vie active. Les conditions requises : un niveau classe terminale et un goût prononcé pour les langues et les contacts humains.

Pour toute information, téléphonez au

idrac (1) 205.83.19

Établissement privé d'enseignement supérieur commercial mixte.

UNE ECOLE POUR TOUS
UN ENSEIGNEMENT POUR CHACUN
Méthodes – Efficacité
Cours Privé CARPENTIER
15, Bd Poissonnière 75002 PARIS
Tél. 261.51.27
2e aux Terminales A, B, C, D
Préparation HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE
Options : générale et économique 1re et 2e année

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I.L.E.R.I.)
Établissement privé d'enseignement supérieur
12, rue des Saint-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 296-51-48
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, économique et commercial aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux
CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens du commerce international. Le diplôme est admis en dispense de la deuxième partie de l'examen de quatrième année de droit (arrêté ministériel du 16 février 1967) et donne accès aux doctorats.
Recrutement sur titres - Baccalauréat exigé - Statut étudiant
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

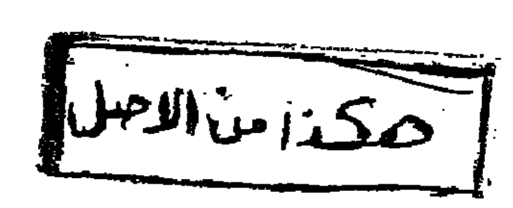
... parce qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'industrie française a besoin de créateurs de produits nouveaux, une grande École vient d'ouvrir ses portes
LES ATELIERS
École nationale supérieure de création industrielle.
ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ
TRAVAUX SUR PROJETS RÉELS
la scolarité est de 2 ans pour les ingénieurs ou autres diplômés de l'enseignement supérieur.
3 ans pour les titulaires de DEUG, DUT ou BTS.
5 ans pour les bacheliers.
trois concours d'admission (dossiers + entretiens)
clôture des inscriptions de la prochaine session
12 septembre 1983
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, L'ÉCOLE A ÉTÉ CRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET BÉNÉFICIE DE L'AIDE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE.
48, rue Saint-Sabin - 75011 Paris. Tél. (1) 338.09.09

pour vous ouvrir les grandes carrières de l'hôtellerie et de la restauration de haut niveau en France et plus encore à l'étranger
INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS
formation aux techniques de gestion et d'accueil dans l'hôtellerie et la restauration de prestige
(admission : niveau bac ou terminales)
MAXIM'S
célèbre dans le monde entier
DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE
votre nom ____
votre adresse ____
code postal ____ téléphone ____
MO/MAX 3
INSTITUT INTERNATIONAL MAXIM'S DE PARIS
école privée du groupe IPSA
71, Fg St-Honoré, 75008 PARIS/tél. : 266.40.70
brâma

EX.CO.SUP
MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2ème année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Révisions
125, bd Saint-Germain - 75006 PARIS - Tél. : 634.06.33

COURS LAFAYETTE PRIVÉ
16, rue du Mail, 75002 PARIS – Téléphone : 236-50-02
de la 4e aux Terminales A.B.C.D.
Une équipe compétente et disponible :
résultat au Bac 1983 RÉELLEMENT supérieur à la moyenne nationale.

HACHETTE DICTIONNAIRES
Dictionnaire Hachette de la langue française
Dictionnaire Hachette
Mon premier dictionnaire Hachette
Dictionnaire du français non conventionnel
Dictionnaire des synonymes
H



ÉDUCATION

LA RENTRÉE DES PROFESSEURS

Escarmouches pédagogiques à Belfort

De notre envoyé spécial

Belfort. — Les rumeurs qui montent de la classe s'apaisent à peine lorsque M. Paul Thomas-Maurin, proviseur du lycée Roosevelt de Belfort, saisit le micro pour souhaiter une bonne nouvelle année scolaire à la centaine d'enseignants qui lui font face. Ce mardi 6 septembre, peu après 9 heures, comme dans toute la France, le cérémonial bien huilé de la pré-rentrée débute dans ce vieil établissement de la cité du Lion partagé en un collège et un lycée d'enseignement général qui accueillent, ensemble, mille trois cent quatre-vingt-cinq élèves.

Après l'assemblée générale, les conseils d'enseignements regroupant les professeurs par matière se réuniront. Puis ce sera le vin d'honneur qui achève cette matinée de retrouvailles. Mais, pour l'instant, le proviseur du lycée et le principal du collège présentent les nouveaux enseignants. *« Mlle Herzog nous vient de Ribeauvillé. »* Quelques timides applaudissements saluent la nouvelle collègue pendant que les bavardages redoublent dans les rangs où l'on commente son emploi du temps. *« Ouf!* s'exclame une jeune femme, *Je ne travaille pas le mercredi, mon gamin sera content. »* Ailleurs, le ton monte : des heures d'anglais, de dessin, d'éducation physique ne seront pas assurées, au collège ; alors que les effectifs enflent de cent trente et un élèves cette année, plusieurs options facultatives du lycée — *« très peu demandées »* — vont tomber à la trappe, faute d'enseignants. Une des deux terminales C a été supprimée et la section restante devra préparer au baccalauréat trente-huit élèves. Quelques sifflets et toutes sortes d'interrogations désapprobatrices accueillent les propos des chefs d'établissement.

Cette unanimité dans la revendication comme dans la bonne humeur ne doit pourtant pas faire illusion. Le vieux lycée belfortain est secoué par des rivalités si violentes que même la pré-rentrée, journée sans histoire s'il en est, n'y résiste pas. Quelques-uns seulement des vingt-cinq professeurs qui, officiellement depuis un an, se sont lancés dans une action de rénovation pédagogique, ont participé aux réunions de la matinée. C'est l'après-midi, une fois leurs collègues repartis vers leurs foyers, qu'ils se réunissent pour préparer « leur » rentrée.

L'interdisciplinarité

Leur travail, fruit pour certains de dix années de recherches sur le « travail autonome » de l'élève, vise à combattre l'échec scolaire, en privilégiant notamment l'apprentissage de méthodes de travail et la responsabilisation sur l'acquisition des connaissances brutes. Une équipe d'enseignants travaillant en concertation avec les élèves et les parents s'efforce de réconcilier les partenaires du système éducatif en pratiquant largement l'interdisciplinarité et le tutorat collectif ou individuel. Quoi d'étonnant à Belfort, où M. Louis Legrand, auteur du rapport *« pour un collège démocratique »*, a longtemps exercé les fonctions d'inspecteur d'académie ?

En fait, l'expérience, rattachée au *« programme national d'innovations »* de la direction des lycées du ministère de l'éducation nationale, a démarré à Belfort bien avant la publication de ce document et ne concerne, en 1983-1984, que deux classes du lycée et une classe du collège. Mais les enseignants de l'établissement, hostiles dans leur grande majorité aux propositions de M. Legrand, les ont assimilées au travail de leurs collègues. Des rivalités de personnes se sont superposées aux clivages syndicaux pour bloquer toute possibilité de dialogue. L'expérience, qui associe des représentants de toutes les organisations représentées, est pilotée par des adhérents du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). *« Pourquoi toujours attendre des crédits pour améliorer notre pratique ? »* interroge l'un deux, M. François Busser.

« Avec des classes de trente-six élèves dans le second cycle, on décourage toutes nos initiatives », lui répond Mme Arlette Clerc, membre du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), ancienne adjointe communiste à l'enseignement de M. Jean-Pierre Chevènement, maire (P.S.) de Belfort.

Dans ce contexte, l'hostilité a vite succédé à l'attentisme. Les vingt-huit heures de décharge hebdomadaires obtenues cette année par l'équipe pour pratiquer le tutorat et la concertation sont taxées de *« privilège »* par certains opposants, qui vont même jusqu'à rendre les expérimentations responsables du torrent d'heures supplémentaires qui s'abat en cette rentrée. *« Pour avoir des crédits, il faudrait que je m'intègre dans leur système*, peste un professeur, dont c'est la vingt et unième rentrée dans le même établissement. *Mais je ne vois pas comment on m'y obligerait. »* Les membres de l'équipe pédagogique expérimentale, de leur côté, envisagent sérieusement la partition du lycée et du collège en deux secteurs distincts, et répètent que *« tout viendra avec le temps, à condition qu'on n'impose pas de nouvelles structures »*.

Le seul professeur d'histoire impliqué dans l'expérience n'a pas participé au conseil d'enseignement tenu mardi matin par ses collègues qui préfèrent, disent-ils, *« conserver leur liberté pédagogique »* plutôt que de *« suivre un modèle »*.

La réunion a permis de constater qu'il manquait toujours trois raccords électriques pour le projecteur de diapositives et d'évoquer le problème de la détérioration des cartes murales de géographie. Un professeur avoue qu'il est venu *« pour ne pas être compté comme démissionnaire »*. Un autre a été désigné pour préparer le café pendant l'année scolaire à la récréation de 10 heures.

La deuxième pré-rentrée, au lycée Roosevelt, celle de l'équipe expérimentale, a été l'occasion de désigner les tuteurs, d'organiser une réunion avec les parents et d'évoquer la possibilité d'un voyage à Berlin. Les enseignants présents se sont aussi interrogés sur les moyens d'améliorer les relations avec *« les braves gens qui n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux »*.

PHILIPPE BERNARD.

CATASTROPHIQUE ?

Quelques bruits de grève précèdent la rentrée scolaire. Toutefois, mis à part la protestation des transporteurs routiers (*le Monde* du 7 septembre) et quelques mouvements décidés localement par les enseignants du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), aucun mot d'ordre d'arrêt de travail n'émane d'organisation importante, puisque seules la Confédération générale des groupes autonomes (C.N.G.A.) et la C.F.T.C. de l'enseignement public (SCENRAC) se mobilisent.

Dans une déclaration à l'Agence France-Presse, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collègge (SNI-P.E.G.C.), se refuse à *« faire écho au catastrophisme »*, au seuil de cette rentrée scolaire. Il répondait ainsi par avance à M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., qui, dans une *« lettre aux enseignants R.P.R. »*, datée de ce mercredi 7 septembre, écrit : *« La rentrée scolaire se déroule dans des conditions qui, dans bien des endroits, n'ont jamais été aussi mauvaises et partout reflètent un manque de confiance grave dans notre système éducatif. »* M. Pons conclut en appelant les enseignants R.P.R. à l'action : *« A l'école, au lycée, au collège, dans tout établissement d'enseignement, chacun peut être un témoin et un militant. »*

La Ville de Paris et le rectorat s'opposent à propos du nombre des classes sans maître

La guérilla qui oppose la Ville de Paris à l'Etat a trouvé un nouveau terrain, celui de la rentrée scolaire. Dans un communiqué diffusé le 1er septembre, les services municipaux annoncent que cette année quatre-vingt-six classes supplémentaires sont disponibles pour accueillir des enfants en maternelle et dans les écoles élémentaires. Mais, selon la Ville, les créations de postes, décidées par l'Etat, ne permettront d'ouvrir effectivement que neuf classes, de quoi garnir le dixième des locaux disponibles. Il y aurait donc soixante-dix-sept classes neuves qui resteraient vides, faute de personnel enseignant, le 8 septembre. *« Cette situation*, ajoute le communiqué, *est particulièrement dramatique dans les écoles maternelles où les listes d'attente ne pourront pas être résorbées. »*

La Ville estime donc que, si elle a fait son devoir en construisant des locaux, le ministère de l'éducation nationale a manqué à sa mission en ne nommant pas les enseignants correspondants.

Le rectorat de l'académie de Paris conteste ces chiffres. Il reconnaît toutefois que, faute de crédits, des postes de maître n'ont pu être créés pour vingt-six classes maternelles et trois classes élémentaires à Paris. Seuls les quartiers où la population est nombreuse et fluctuante seront affectés. Ils se situent dans le 13e, le 15e, le 18e, le 19e et le 20e arrondissement. Mais, ajoute-t-on, ce phénomène n'est pas nouveau. Il a déjà été constaté dans le passé, car il est difficile d'adapter exactement l'offre à la demande. Lors de la rentrée 1982, par exemple, le problème s'était déjà posé sans que la Ville juge bon de publier un communiqué.

Les Parisiens, quant à eux, sont perplexes : y aura-t-il soixante-dix-sept classes vides cette année, comme l'annonce la Ville, ou vingt-neuf classes seulement, comme l'affirme l'Etat ? De toute manière, ce sont les parents et les enfants qui feront les frais de cette *« inadéquation technique »*, doublée d'une querelle politique.

M. A.-R.

STAGES A L'INTENTION DES PERSONNES PRIVEES D'EMPLOI ORGANISES POUR L'ANNEE 1983/1984

- FORMATION DE FORMATEURS (DUFA) : 500 heures.
- FORMATION DE CADRES POUR LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DU SECTEUR ASSOCIATIF, MUTUALISTE ET COOPERATIF : 800 heures.
- FORMATION DE TRADUCTEUR TECHNIQUE MENTION INFORMATIQUE : 600 heures
- FORMATION D'ASSISTANTES DE DIRECTION TRILINGUE : 600 heures.
- FORMATION D'INTERPRETE-TRADUCTEUR : 600 heures.
- FORMATION A LA COMMUNICATION ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE: 500 heures.

Renseignements et inscriptions :

université paris 8 formation permanente

2, rue de la Liberté 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02

Tél. 829.23.00

EPEC

— COMPTABILITÉ
— INFORMATIQUE
— SECRÉTARIAT

École privée — 74-76, rue du Temple - 75003 Paris

272-06-78

Débouchés importants

CHIMIE BIOLOGIE

99 places disponibles

SECONDE TECHNIQUE

Tél. : 583.76.34

95, rue du dessous des Berges Paris 13e







Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

cours avec explications en français

Documentation gratuite :

ÉDITIONS DISQUES BBCM

8, rue de Berri - 75008 Paris

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Noah retrouvera en quarts de finale ses rivaux de Roland-Garros

Tandis qu'indifférente à la chaleur étouffante et à l'adversité la néo-Américaine Martina Navratilova fonce vers la finale du tournoi féminin comme une fusée, chez les hommes, les huitièmes de finale ont vu la victoire, mardi 6 septembre, d'Arias et de Noah, d'une part, de Wilander et de Lendl, d'autre part.

De notre envoyé spécial

New-York. — Il y a le tennis à la suédoise avec la horde de petits Vikings qui ont investi le circuit professionnel dans le sillage de Borg. Il y a le tennis à la française avec l'irrésistible ascension des petits-fils de mousquetaires emmenés par Noah. Et il y le tennis commando à la manière de l'entraîneur américain Nick Bolletieri, qui forme ses joueurs comme de petits kamikazes des courts.

Jimmy Arias, le jeune New-Yorkais, qui a battu, mardi, le Suédois Nyström, a été formé à cette rude école de Bolletieri. C'est là qu'il s'est forgé le jeu et le moral d'un vainqueur qui lui ont permis de passer, en quelques mois, de la vingtième à la neuvième place mondiale. Blessé aux abdominaux pendant le tournoi de Roland-Garros, il ne dépassa pas les huitièmes de finale sur la terre battue qui est sa surface de prédilection. Il aurait échoué au même stade de la compétition, mardi, sur le ciment new-yorkais sans ce formidable entraînement de para que lui a donné Bolletieri. Doublure presque parfaite de Wilander, le Suédois Nyström, qui s'appliquait à casser le rythme des échanges avec des balles cotonneuses et des accélérations à contre-temps, gagna, en effet, sa première et troisième manche comme il l'avait fait lors de leur première rencontre, au meilleur des trois sets à Hambourg. La température accablante a, cependant, été le plus grand adversaire du Suédois, qui ne remporta plus un jeu dans les deux sets suivants.

Avec quatre ans de professionnalisme, à dix-neuf ans à peine, Jimmy Arias s'est ainsi qualifié pour les quarts de finale de Flushing Meadow où il affrontera Noah. Le champion de Roland-Garros a dû, pour atteindre ce stade, battre pour sa part un autre protégé de Bolletieri, l'Américain Aaron Krickstein, qui avait fait sensation en éliminant dimanche son compatriote Gerulaitis.

« Je n'ai jamais vu un garçon de seize ans jouer aussi bien », a déclaré le numéro un français, rendant hommage au gamin qui lui avait pris une fois son service au deuxième set et l'avait forcé à disputer un *tie break* dans cette manche. Il a reconnu que le champion junior des États-Unis, qui l'avait impressionné par son calme, l'avait accroché à plusieurs occasions au cours des trois manches, ne concluant pas parfois à cause, seulement, de son manque d'expérience.

Servant et retournant très bien, variant fréquemment les effets de l'échange, Noah a montré cependant que sa forme, incertaine au début du tournoi, allait *crescendo* et qu'il n'était plus préoccupé par son genou droit auquel il a enlevé la genouillère en cours de partie. Et sa rage de vaincre a aussi réapparu : au cours du *tie break* du deuxième set, il marqua, notamment, le quatrième point en courant récupérer un lob pour frapper la balle entre ses jambes, le dos au filet, puis passer Krickstein, qui avait suivi au filet. Cela sera-t-il suffisant pour venir à bout, après Korita et Krickstein, d'un troisième pensionnaire de Bolletieri, cet Arias au stupéfiant bras droit ? *« Mentalement et physiquement cela va bien*, a répondu Noah. *Je sens que je peux jouer encore mieux. J'ai plus d'expérience que les années précédentes, où je n'avais pas dépasser les huitièmes de finale. J'ai confiance. Je veux faire de mon mieux. »*

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Simples messieurs
(Huitièmes de finale)

Ivan Lendl (Tch.) b. Johan Kriek (E.-U.), 6-2, 6-4, 6-1 ; Yannick Noah (Fr.) b. Aaron Krickstein (E.-U.), 6-3, 7-6 [7-2 au tie-break], 6-3 ; Jimmy Arias (E.-U.) b. Joakim Nystrom (S.), 3-6, 6-3, 3-6, 6-0, 6-0.

Simples dames
(quarts de finale)

Martina Navratilova (E.-U.) b. Sylvia Hanika (R.F.A.), 6-0, 6-3 ; Pam Schriver (E.-U.) b. Andrea Jaeger (E.-U.), 7-6 [7-2], 6-3.

● *David Gray, secrétaire général de la Fédération internationale de tennis, est mort,* le 6 septembre, à Londres. Pendant de longues années, David Gray, qui était marié et père de quatre enfants, avait assuré la rubrique tennistique du *Guardian*.

La prison de Jimmy Arias

De notre envoyé spécial

New-York. — Entraîneur de Jimmy Arias (E.-U.) qui rencontrera Yannick Noah en quart de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis, Nick Bolletieri forme une nouvelle race de vainqueurs. La cinquantaine athlétique, le bonhomme a conservé la silhouette stricte du militaire de carrière. Cet ancien joueur de bon niveau universitaire, qui ne put faire autrement ses preuves à cause d'une blessure au bras, a été profondément influencé par son passage chez les « marines ». C'est en installant un camp d'entraînement en Floride, le « Colony Beach and Tennis Resort », que Bolletieri put mettre complètement en application ses théories.

Le réveil sonne à 6 heures du matin pour les pensionnaires dont les parents acquittent 1 100 dollars par mois pour l'entraînement de leurs rejetons. La fille du brasseur canadien Bassett, qui possède des équipes de football américain et de hockey sur glace, la blondinette Carling, est soumise au même régime que les autres : il faut faire le ménage dans les chambres, avoir de bonnes notes en classe et s'entraîner d'arrache-pied. Les exercices physiques et les séances techniques se succèdent sans temps mort. Le déjeuner est pris au bord du court. Si les adolescents ont un coup de cafard le soir venu, ils ne trouvent pas de téléphone pour appeler leurs parents. A 22 heures, extinction des feux : il n'y a pas de télévision.

« Il faut durcir le caractère de ces enfants afin qu'ils puissent mieux affronter par la suite le circuit professionnel », dit Bolletieri. Le tennis open est une jungle. Ses élèves sont entraînés pour y survivre. Nerfs d'acier et tennis du même métal. Certains ne supportent pas ce régime. Kathie Horwath, l'une des rares joueuses à avoir battu Martina Navratilova cette année, a préféré aller dans un camp voisin, chez l'ancien champion australien Hopman.

« C'est un peu comme si on était en prison », a reconnu Jimmy Arias.

A. G.

CYCLISME

La régie Renault se sépare de Bernard Hinault

Placée devant un choix délicat — Cyrille Guimard ou Bernard Hinault, — choix qui lui avait d'ailleurs été imposé par le coureur breton, la régie Renault a tranché en faveur du directeur sportif et a fait connaître sa décision par un communiqué laconique publié mardi 6 septembre en fin d'après-midi.

Bernard Hinault quitte donc l'équipe Gitane, à laquelle il appartenait depuis ses débuts professionnels en 1975, et le groupe Renault-Gitane, dont il faisait partie à la création de celui-ci, il y a cinq ans.

La décision des dirigeants de la régie Renault était prévisible. Cyrille Guimard, qui jouissait de leur confiance, abordait la partie en position de force après les victoires obtenues par Laurent Fignon dans le Tour de France, par Greg Lemond dans le championnat du monde sur route, puis par Fignon encore dans le circuit de l'Aulne, lundi 5 septembre à Châteaulin. N'avait-il pas fourni la preuve que l'équipe Gitane pouvait obtenir de très grands succès en l'absence de son principal leader ?

A l'inverse, l'ultimatum lancé par Bernard Hinault — *« Guimard ou moi »* — se révélait peu habile et pour le moins inopportun. Contraint à une longue inaction par une tendinite chronique qui a motivé une intervention chirurgicale, l'ancien vainqueur du Tour de France manquait d'arguments pour convaincre ses employeurs, qui s'interrogent à juste titre sur son avenir. Son refus de composer et son entêtement — les défauts de ses qualités — ont, semble-t-il, aggravé son cas. Il y a un ou deux ans, à l'époque de son apogée, Hinault aurait jeté dans la balance le poids de ses victoires, de sa suprématie, et son départ n'aurait certainement pas fait l'objet d'une simple formalité. Aussi peut-on voir dans l'attitude de la régie Renault une sorte de condamnation du plus grand routier de la décennie écoulée.

Triste épilogue d'une belle aventure qui durait huit ans. Huit années au cours desquelles Hinault bâtit un palmarès extrêmement riche en gagnant le Tour de France à quatre reprises, le Tour d'Italie, le Tour d'Espagne, Paris-Roubaix, la Flèche wallonne, Liège-Bastogne-Liège, le Grand Prix des nations, le championnat de France et le championnat du monde. Mais dans le même temps ses rapports avec son directeur sportif se dégradaient progressivement, au point de rendre impossible la collaboration des deux hommes.

Accusé naguère de despotisme par Bernaudeau et Berland, qui avaient quitté, eux aussi, le groupe Renault-Gitane dans des circonstances comparables, Cyrille Guimard estime pour sa part que l'équipe cycliste professionnelle doit évoluer, et sur ce point la Régie l'approuvera sans doute une fois de plus.

La nouvelle affectation de Bernard Hinault n'est pas connue. S'il recouvre la totalité de ses moyens, ce dont il est permis de douter, son passage dans l'opposition donnera au moins un regain d'intérêt à la course cycliste.

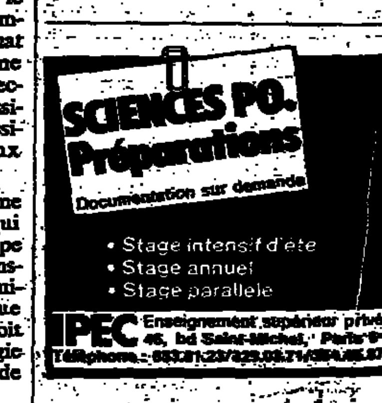
JACQUES AUGENDRE.

● RECTIFICATIF. — Une erreur a modifié le sens d'une phrase de notre article sur le championnat du monde de cyclisme professionnel (*le Monde* du 6 septembre). C'est, en réalité, Jonathan Boyer qui accuse Greg Lemond, et à juste titre, semble-t-il, de lui avoir fait perdre le championnat du monde en 1982.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE TIR AUX ARMES ANCIENNES

Le dixième championnat du monde de tir aux armes anciennes se déroulera du 14 au 18 septembre, au stand de Versailles, pour la cible (8, route de Saint-Cyr) et au club de La Roche-Couloir (près de Chevreuse), pour le tir au vol. Ces armes, dont la conception peut remonter au seizième siècle, utilisent la poudre noire, c'est-à-dire un mélange de salpêtre, de soufre et de charbon de bois. L'allumage se fait par silex ou mèche.

Deux cent cinquante tireurs sont inscrits au concours cette année, dont cinquante Français. Les derniers championnats du monde s'étaient déoulés en Grande-Bretagne, en 1981.



DES CARRIÈRES D'AVENIR dans LE TOURISME ET L'ACCUEIL

Niveau seconde — BT TOURISME

Niveau Bac ou Terminale — BTS TOURISME

E.T.T.S.

(Ecole privée)

50, rue La Boétie - 75008 PARIS

Tél. : (1) 563-35-86

AU COLLOQUE DE L'INSTITUT PASTEUR

Barrer la route au virus

Au colloque international sur les biotechnologies, qui s'est ouvert, mardi 6 septembre, à l'Institut Pasteur de Paris, le « menu » était chargé. Sept conférences scientifiques étaient successivement proposées aux congressistes, qui pouvaient ensuite participer à trois « tables rondes » ou prendre connaissance des travaux récents de leurs collègues, présentés sur des panneaux.

Le thème de la journée était « La microbiologie et les fermentations ». Les congressistes ont donc pu découvrir le *« code postal »*, qui dirige la sécrétion de certaines protéines par la cellule, s'informer sur une bactérie qui sait dégrader presque n'importe quelle molécule et sur une autre qui se nourrit fort bien d'un substrat aussi répandu que la cellulose. Les participants pouvaient ensuite débattre de l'effort qui est nécessaire en ingénierie dans la fermentation et dans la purification ; des apports de l'immunologie à la vaccination, qui pourrait permettre des vaccinations partielles ne protégeant que les muqueuses, ce qui barre la route au virus ; ou des problèmes de la propriété industrielle et des stratégies de développement encore peu claires et pourtant essentielles.

Les biotechnologies : le mariage de la recherche et de l'industrie

Les biotechnologies concernent *« l'application des principes de la science et de l'ingénierie au traitement de matières par des agents biologiques et au traitement de matières biologiques dans la production de biens et de services ».* Cette définition de l'O.C.D.E. indique bien où les biotechnologies se situent, entre la recherche fondamentale et le développement de productions industrielles à base d'êtres vivants. Elles relient un large ensemble de disciplines scientifiques à des productions industrielles variées et, parfois, fort anciennes, comme la fabrication du pain ou de la pénicilline.

En amont, la principale discipline scientifique propre à induire des biotechnologies est la microbiologie. L'emploi de levures, la fermentation, sont multimillénaires, au point d'apparaître comme des techniques figées. Or la sélection de micro-organismes plus efficaces peut bouleverser les méthodes traditionnelles en augmentant les rendements ou en diminuant les temps de fabrication. Il est donc important de mieux connaître les micro-organismes et leurs actions. Une comparaison parlante est la suivante : une vache de cinq cents kilogrammes fabrique une livre de protéines par jour ; cinq cents kilogrammes de levures peuvent produire dix tonnes de protéines dans le même temps.

On peut étudier et utiliser les micro-organismes existants dans la nature. On peut aussi fabriquer les micro-organismes dont on a besoin. Les techniques du génie génétique permettent d'implanter dans une bactérie un gène, prélevé par exemple sur une cellule humaine. La bactérie synthétisera la protéine codée par ce gène, ce qui permet, en principe, de produire en abondance cette protéine utile à l'homme, mais que son organisme ne fabrique qu'en quantité infime. La correction des déficiences métaboliques est l'application qui vient immédiatement à l'esprit. Mais il y en a bien d'autres. Le génie génétique intègre les acquis de la biologie moléculaire la plus fondamentale puisqu'il dérive des études faites depuis plus de trente ans sur les gènes pour découvrir leur structure, pour étudier leur reproduction, pour comprendre comment l'information codée dans l'acide désoxyribonucléique – et qu'il a fallu décoder – dirige la synthèse des protéines.

Autre discipline d'importance majeure : l'enzymologie. Presque toute protéine est une enzyme, autrement dit elle catalyse une réaction chimique précise, avec une sélectivité à faire rêver tout chimiste. L'isolement de l'enzyme responsable d'une réaction donnée puis son emploi massif peuvent donc révolutionner bien des synthèses chimiques ou pharmaceutiques.

Tumeurs et anticorps

L'immunologie est une autre discipline dont les applications potentielles sont énormes. La découverte des anticorps monoclonaux – anticorps purifiés parce que produits par un clone, c'est-à-dire un groupe de cellules génétiquement identiques les une aux autres, – ne date que de 1975, mais elle a déjà des conséquences pour la fabrication de vaccins et de sérums. La technique de base est celle des hybridomes : par fusion d'une cellule produisant l'anticorps et d'une cellule tumorale, on obtient un hybridome qui hérite de ses parents la double faculté de produire l'anticorps et de se multiplier à l'infini.

Quant aux applications futures des biotechnologies, dont certaines ont été déjà citées, il est hors de question de les recenser. Toute la chimie organique, la pharmacie, l'industrie agro-alimentaire, sont des « clients » potentiels. Les progrès de la médecine et ceux de l'agronomie sont aussi sous la dépendance partielle des biotechnologies. Et jusqu'à la production d'énergie. Il est piquant de noter qu'il y a vingt ans on étudiait la culture des bactéries sur du pétrole ; maintenant on s'intéresse à la production d'hydrocarbures par des micro-organismes.

Si les bio-industries traditionnelles ont un poids économique non négligeable, l'utilisation des technologies nouvelles ne fait que commencer et les révolutions qu'elles promettent sont pour la plupart lointaines. Le programme mobilisateur Essor des biotechnologies est d'abord un programme de recherches. Mais il impulse quelques projets industriels précis, et canalise l'effort des différents acteurs dans un domaine où, s'il ne faut pas rêver trop tôt, il est indispensable de ne pas partir trop tard.

MAURICE ARVONNY.

DENTIFRICE Kontrol®
LIC. MARK ALLEN
CO USA
POUDRE USAGE QUOTIDIEN
PATES : à la menthe et au salicylate
Vente en pharmacie

EN DIX ANS DE FONCTIONNEMENT

Phénix a fourni 11 milliards de kilowattheures

Phénix a dix ans. Depuis sa première divergence, le 31 août 1973, la petite centrale nucléaire à neutrons rapides de 250 mégawatts, que le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), Electricité de France et le Groupement atomique Alsacienne-Atlantique (G.A.A.A.) ont construit à Marcoule (Gard), a fourni au réseau près de 11 milliards de kilowattheures (1). La performance mérite d'être soulignée dans la mesure où ce réacteur ne constitue qu'un prototype, qu'une étape vers la construction d'une unité de taille pré-industrielle (Super-Phénix), dont la construction s'achève à quelques dizaines de kilomètres en amont de Lyon.

Certes, Phénix a, comme toute installation nouvelle, connu des périodes noires, notamment de fin avril 1982 à mars 1983, lorsque son fonctionnement fut perturbé par des incidents – réactions chimiques sodium-eau notamment, – affectant les générateurs de vapeur de la centrale. Malgré cela, le constructeur, comme l'exploitant, se sont montrés satisfaits de la marche de cet outil, construit dans les délais et dans les limites de budget initialement prévu (650 millions de francs de l'époque). Ils l'ont été d'autant plus que les connaissances que ce prototype a permis, et permet encore, d'acquérir ont contribué à placer la France en tête du développement mondial des réacteurs de ce type.

A ce titre, le réacteur rapide Super-Phénix d'une puissance de 1 300 mégawatts est une suite logique à ce programme de recherches qui, à terme, devrait donner lieu à la commande par Electricité de France de plusieurs tranches industrielles de 1 500 mégawatts.

(1) En 1982, la consommation de Paris en électricité s'est élevée à 9,2 milliard de kilowattheures.

UN NOUVEAU CONTRAT AMÉRICAIN POUR ARIANE

Le prochain tir est retardé

La société Arianespace, chargée de la promotion du lanceur européen, vient de recevoir une nouvelle commande pour le lancement, au début de 1985, du satellite de télécommunications américain Spacenet-III. Ce contrat, d'un montant de 25 millions de dollars, signé avec la firme américaine G.T.E., est le vingt-quatrième enregistré par Arianespace, dont le carnet de commandes s'élève aujourd'hui, à environ 5 milliards de francs.

Ce n'est pas la première fois qu'Arianespace signe un contrat de lancement de satellites avec une firme américaine. Déjà, par le passé, la firme Southern Pacific Corp., promoteur des satellites de télécommunications Spacenet, et récemment rachetée par la compagnie G.T.E., a passé commmande à Arianespace de services de lancement pour la mise en orbite de deux satellites de télécommunications.

D'autre part, G.T.E. et la Western Union se sont adressées à Arianespace pour le lancement de leurs satellites G-Star et Westar. Malheureusement, les retards enregistrés dans la mise au point de la fusée européenne avaient conduit, en juillet, la Western Union à rompre le contrat qu'elle avait passé avec les Européens, craignant que son satellite ne soit pas lancé à temps. Il ne s'agit là que d'une péripétie que la nouvelle commmance à l'exportation de la G.T.E. vient combler.

Si le carnet de commandes de la fusée européenne se porte bien, il n'en va pas de même du calendrier des tirs d'Ariane. Alors que tout semblait prêt pour le lancement, le 15 septembre, d'un des satellites de l'organisation, Intelsat a demandé le report de la date du tir. La raison en est qu'un satellite identique, actuellement en orbite, connaîtrait quelques problèmes. Aussi Intelsat souhaite-t-elle faire procéder à quelques contrôles sur le satellite que doit emporter Ariane, afin que pareille anomalie de fonctionnement ne se reproduise pas.

Pour faire la ville avec vous.



La RATP c'est la ville à vos mesures. Des villes nouvelles qui ne sont plus des villes lointaines. Un RER qui devient le vrai métro de la région pour les 10.000.000 d'habitants de l'Ile-de-France de demain. L'Est et l'Ouest qui se rapprochent. Le Nord et le Sud qui se rencontrent. 200 lignes de bus et 425 stations de métro et de RER. Pour vous déposer toujours plus près de là où vous habitez, de là où vous travaillez.

Chaque jour, la RATP travaille à rendre la ville plus facile, plus proche, plus agréable. Chaque année, chaque mois, elle améliore ce qui existe.

Elle réalise ce que vous attendez. Elle imagine la ville de demain. En pensant d'abord à vous. Pour la RATP, les transports urbains c'est aussi une question de rapports humains

هكذا من الاصل

RELIGION

L'assemblée annuelle du « Désert »

QUINZE MILLE PROTESTANTS ONT CÉLÉBRÉ LE CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE LUTHER

Quinze mille à seize mille personnes ont participé, le 4 septembre, au rassemblement protestant annuel du mas Soubeyran à Mialet (Gard), qui commémore, le premier dimanche de septembre, les assemblées clandestines dites du « Désert » du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Le culte a été présidé en plein air par le pasteur Daniel Atger, de Paris. Cette année, l'assemblée a célébré le cinquième centenaire de la naissance de Luther (1483) et évoqué la mémoire de Claude Brousson, l'un des premiers pasteurs du « Désert », mort sur la roue à Montpellier en 1698.

(De notre envoyé spécial)

Mialet. — C'est vraiment un « désert » de plus en plus populeux que ce rassemblement annuel de Mialet. Dans ce hameau cévenol pittoresque, les visiteurs se pressent sous les jeunes chênes et les micocouliers.

Toute cette foule assemblée près de la maison du chef camisard Roland Laporte est composée pour moitié de Languedociens. Mais les visiteurs proviennent de toutes les régions de France et également de Suisse, d'Allemagne, de Hollande, de Grande-Bretagne et même des Etats-Unis. En célébrant le cinquième centenaire de la naissance de Martin Luther, les réformés français ont voulu insister sur l'unité du protestantisme tout entier au-delà des dénominations et des frontières.

En fait, le thème de la réunion au mas Soubeyran ne passionne guère les participants. Ils viennent dans ce vallon sylvestre, à cette cérémonie presque druidique, mus par des motifs extrêmement divers : de la recherche de la parole évangélique à une sorte de culte des ancêtres. Peut-être viennent-ils se rassurer : la réunion annuelle du mas Soubeyran témoigne en quelque sorte de la permanence du protestantisme en France.

La voix des protestants était, il y a peu, forte. Ils ont contribué de manière déterminante à la fondation de la démocratie et de l'école publique en France. De la Révolution française jusqu'à la bataille du planning familial, en passant par l'affaire Dreyfus et la Résistance, ils se sont généralement situés à l'avant-garde de la vie publique. Ils faisaient parler d'eux, y compris dans les milieux anti-religieux. Maintenant, on les entend de moins en moins.

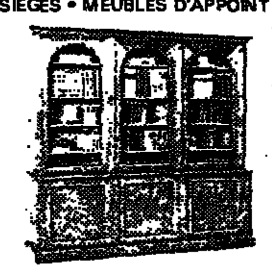
Quelle est la cause d'une telle perte d'influence ? Le protestantime et plus particulièrement l'Eglise réformée — se trouve dans une période d'effacement qui n'est pas due seulememt à la déchristianisation. Le drame du protestantisme pourrait bien être sa réussite. Il a été un précurseur. Ses idées démocratiques sont tombées largement dans le domaine public. L'Eglise catholique — jusqu'à un certain point — a subi son influence. Du coup, toute une partie de son originalité est, aux yeux de l'opinion, beaucoup moins évidente.

Mais, au mas Soubeyran, il y avait beaucoup de jeunes protestants ardents et convaincus venus écouter la « parole ». Ces jeunes gens appartiennent souvent à de petites formations dites « évangéliques ». Le déclin relatif de l'Eglise réformée pourrait bien, dans les années qui viennent, être compensé par la montée de ces forces nouvelles au sein du protestantisme français.

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

SOLDES D'ÉTÉ
en fonction des stocks

MEUBLES • LUMINAIRES
SIEGES • MEUBLES D'APPOINT



un exemple : 23 820 - 17.865 Frs

LA MEUBLERIE
107 Bd Saint-Germain
PARIS 6e Tél. (1) 326.55.88

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Changement d'ambiance

De retour chez soi, après les vacances, on pose un regard neuf sur son cadre de vie. Ce qui incite parfois à y apporter quelques changements.

Pour refaire les murs et les sols d'une cuisine ou d'une salle de bains, Marcel Ricard propose un grand choix de carreaux céramiques dans son Hit-carrelage. Dans cet entrepôt-vente situé près de la porte de Pantin, les prix des carreaux muraux débutent à 34 F le mètre carré pour s'élever, par une gamme de produits en provenance de France, Allemagne, Italie et Espagne, jusqu'à 450 F pour des carreaux décorés à la main. Pour les sols, des dalles de grès cérame à 49 F le mètre carré voisinent avec des carreaux en terre cuite au feu de bois à 156 F. Pour équiper une salle de bains, une baignoire, un lavabo sur colonne et un bidet — avec leur robinetterie — valent ensemble moins de 3 500 F.

Un plafond dont la peinture s'écaille, ou légèrement fissuré, peut être rénové en le tapissant du papier mica de Nobilis destiné au décor mural. Son épaisseur et son relief dissimuleront les imperfections du plafond et il s'harmonisera à n'importe quel revêtement de mur par ses soixante-quinze coloris, dans des tonalités de beige, sable, rose, ocre, gris, ou en blanc pur. Ce papier mica est vendu en rouleau de grand format, 7,75 m × 0,90 m, à partir de 405 F.

Pour protéger un tapis des étincelles d'une flambée dans la cheminée, deux nouveaux pare-feu sont de lignes sobres. L'un est fait d'une plaque rectangulaire en vitrocéramique Vision, à surface granitée, de ton ambré ; elle est posée sur un support en métal noir qui permet de l'orienter (Belflam Verre-Industrie, 850 F environ). L'autre est en verre Sécurit, de forme bombée et à bord supérieur rectiligne ou découpé pour s'allier à une cheminée de style. Ce pare-feu existe en deux tailles et vaut entre 1 130 F et 2 060 F environ selon ses dimensions, sa découpe et son verre, transparent ou fumé ; il est en vente dans les espaces Pierre Frey, au Printemps et aux Galeries Lafayette à Paris.

Le décorateur Henri Béchard vient de créer une chaise pliante très raffinée (1 200 F). Les matières et couleurs de ce siège d'appoint permettent de l'intégrer à tous les styles : acajou et cuir havane, frêne teinté noir et cuir rouge ou frêne naturel et cuir vert.

Yves et Michèle Halard ont renouvelé l'ambiance très « cosy » de leur magasin. Dans un environnement de murs tout blancs, ils exposent leurs nouveaux canapés, de lignes très épurées. Parmi eux, le modèle David — un petit deux-places à dossier bas et arrondi (7 920 F plus 8 mètres de tissu) — et le modèle Gabriel, plus spacieux, au dossier-accoudoir marqué d'angles. Une collection de vases en faïence, en blanc, noir, gris, jaune ou turquoise, s'inspirent de l'antiquité : à pans, sphère sur socle ou effets de drapés. Tous les vases ont une version lampe, avec abat-jour cônique très évasé.

JANY AUJAME.

★ Hit-carrelage, 69, rue Ch.-Nodier, 93500 Pantin. Tél. : 845-51-00.

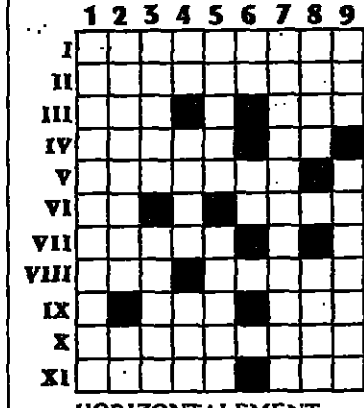
Nobilis, 38, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Verre-Industrie, 60 ter, rue Haxo, 75020 Paris. Tél. : 362-65-05. Indique ses points de vente.

Henri Béchard, 17, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Yves Halard, 45, avenue Duquesne, 75007 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3532



HORIZONTALEMENT

I. L'air de la campagne. — II. Ouvrages de peu d'importance. — III. S'est donc fait attendre. Fait office de bouche-trou. — IV. Sec avec les mendiants ou bonne pâte avec les enfants. Son emploi est parfois lié à une perte d'emploi. — V. Glace à l'eau. — VI. Sorte de savoir. Assistance ou assistante. — VII. Femme de lettre ou femme de musique. — VIII. Unité de mesure. Accueille d'un air glacial tout ce qu'on lui confie. — IX. Exprime un coup ou s'exprime par à-coup. Brillant dans un sens et terne dans l'autre. — X. De quoi combler ceux qui apprécient les choses raffinées. — XI. N'est donc pas totalement corrompu. Avant Marie..

VERTICALEMENT

1. Peuvent être tantôt de glace, tantôt mielleuses. — 2. Coiffe de mousse. Participe. — 3. Ceux qui la prennent attendent beaucoup ou n'attendent plus rien. D'un blanc douteux. — 4. Pratiques. Oiseau adoré. Mesure à tout bout de champ. — 5. Privé de ses rames. Plus il est gros, plus le cabot en est friand. — 6. Filet de pêche. Extraits de Ravel. — 7. Sont tout à fait naturels ou ne sont pas fondés. — 8. Démonstratif. Jeté avant une réparation. — 9. Service ancien. Bonne main pour un petit joueur.

Solution du problème n° 3531

Horizontalement

I. Affamé. Bu. — II. Foule. Ils. — III. Furoncle. — IV. Ire. — V. Aloses. Pi. — VI. Nus. Cil. — VII. Croc. Pipe. — VIII. Hé ! Ovide. — IX. Italie. La. — X. Taloche. — XI. Dé. Eléate.

Verticalement

1. Affranchi. — 2. Fou. Lurette. — 3. Furioso. Aa. — 4. Alors ! Colle. — 5. Menées. Viol. — 6. Pièce. — 7. Ile. Cid. Ha ! — 8. Blé. Pipelet. — 9. Us. Pile.

GUY BROUTY.

Pour réussir les trente prochaines années de votre vie,
offrez-vous une feuille de papier,
un timbre-poste et une enveloppe.

Sur la feuille, notez vos désirs, besoins et questions en matière de formation. Ainsi que vos nom, prénom et adresse !

Mettez la feuille dans l'enveloppe, collez le timbre et jetez dans une boîte.

Vous recevrez sans engagement des informations sur le programme de formation polyvalente en gestion

Administration de l'Entreprise.

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquérir en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique valable pour trente ans de réussite professionnelle.

Parce que ce programme est différent.

Son but exclusif est de former des managers immédiatement opérationnels, à l'aide de moyens et méthodes pratiques, réalistes et concrets.

Pour que vous possédiez une vraie chance sur le marché du travail et de réelles perspectives de carrière.

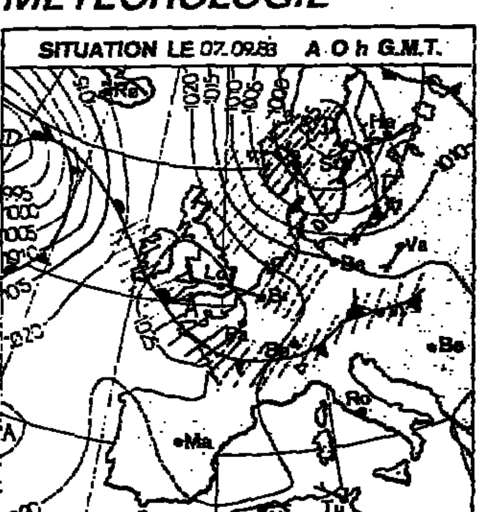
Il serait vraiment dommage que vous passiez à côté de ce programme, dont la prochaine session débute en octobre 1983, car vous pouvez être l'un des trente à quarante stagiaires qui y seront admis.

ECADE Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises

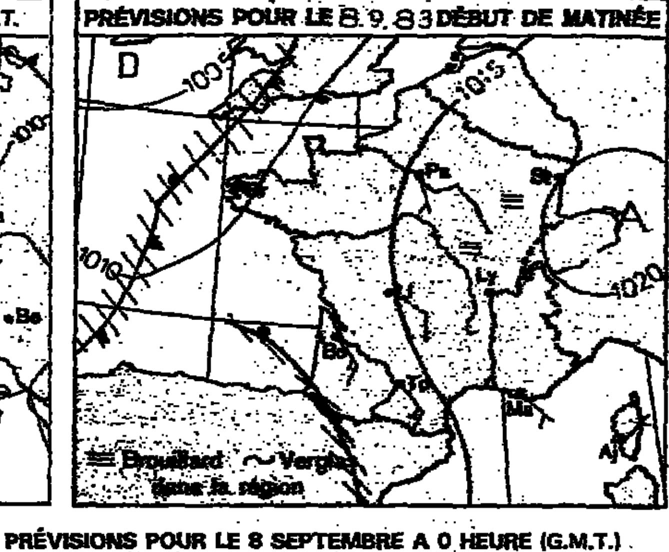
Rue du Bugnon 4, CH-1005 Lausanne (Suisse), 021/22 15 11

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 07.09.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.9.83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 septembre à 0 heure et le jeudi 8 septembre à minuit.

Relativement protégée par une cellule anticyclonique centrée sur les Alpes, la France restera encore en bordure des perturbations qui circulent sur l'Atlantique au niveau des îles Britanniques. Un front orageux remonte d'Espagne vers le sud-ouest du pays.

Jeudi matin, sur l'Aquitaine et les Pyrénées d'une part, la Bretagne et le Cotentin d'autre part, ciel nuageux et pluies locales. Sur le quart nord-est, des bancs de brume et de brouillard épais par place. Sur toutes les autres régions, ciel peu nuageux. Températures de 13° à 15° sur la plus grande partie du pays, 6° à 7° seulement sur les régions du Nord-Est et 18° près de la Méditerranée.

Evolution générale

Au cours de la journée, les nuages du Sud-Ouest vont remonter vers la Loire, le Massif Central, le Bassin parisien, puis en soirée vers la Champagne et les Ardennes. Des ondées et quelques orages éclateront essentiellement des Pyrénées au Limousin et au Poitou. A la pointe de Bretagne et sur les côtes de la Manche, extension des nuages et des pluies qui arriveront le matin de l'Océan. Entre ces deux zones de temps maussade : de la Vendée au Val de Loire, à la Normandie, au nord du Bassin parisien et aux Flandres, des nuages et des éclaircies alterneront. De la Méditerranée aux Alpes, à la vallée du Rhône, au Jura, à la Lorraine et à l'Alsace, persistance du beau temps chaud et bien ensoleillé. Le vent soufflera du sud, quelques rafales sous les grains dans le Sud-Ouest, en Manche vent de sud-ouest assez fort. Au meilleur moment de l'après-midi, il fera 23° à 26° sur la moitié ouest, 26° à 29° sur la moitié est.

PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 septembre 1983 à 8 heures, de 1025,3 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 septembre ; le second le minimum de la nuit du 6 septembre au 7 septembre) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Bourges, 20 et 10 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 29 et 14 ; Lille, 19 et 6 ; Lyon, 26 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 20 ; Nancy, 22 et 7 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 8 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 32 et 21 ; Rennes, 22 et 9 ; Strasbourg, 25 et 10 ; Tours, 20 et 9 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 29 et 20 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 19 et 9 ; Le Caire, 32 et 23 ; îles Canaries, 37 et 26 ; Copenhague, 16 et 8 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 26 et 12 ; Jérusalem, 28 et 17 ; Lisbonne, 35 et 25 ; Londres, 21 et 7 ; Luxembourg, 18 et 6 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 23 et 11 ; Nairobi, 19 et 11 ; New-York, 34 et 26 ; Palma-de-Majorque, 31 et 16 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 17 et 8 ; Tozeur, 32 et 20 ; Tunis, 30 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 septembre :

DES DÉCRETS

● Fixant le statut des internes en médecine et en pharmacie.

● Pris pour l'application de l'article 29 de la loi du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la liste et les compétences des bureaux de douane.

● Portant création d'une commission nationale des cancers.

● Créant le brevet professionnel de l'assurance.

UNE LISTE

● D'admission à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, aux autres écoles nationales supérieures agronomiques et à l'École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (concours de 1983).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

« Murillo », 14 h 30, pavillon de Flore, à la caisse (Approche de l'art).

« Curiosités de Mouffetard », 14 h 30, porche de l'église Saint-Médard, métro Censier (Arts et curiosités de Paris).

« La place Dauphine et l'île de la Cité », 10 h 30, métro Pont-Neuf, statue Henri-IV, Didier Bouchard.

« La Sainte Chapelle et la Conciergerie », 15 heures, entrée de la Sainte Chapelle, Didier Bouchard.

« La reine Marie-Antoinette à la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge, M[me] Bouquet des Chaux.

« Le musée de la chasse et de la nature dans l'hôtel Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives, M[me] Hulot.

« La révolution française au musée Carnavalet », 23, rue de Sévigné, M[me] Hulot.

« La révolution française au musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, M[lle] Zujovic.

« Ile de la Cité », 15 h 15, place Dauphine, B. Czarny.

« Hôtel Rohan-Soubise et le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 12, rue des Archives (Paris autrefois).

« Une journée d'été dans l'univers de Marie-Antoinette », 13 h 30, place de la Concorde, côté Tuileries (Paris et son histoire).

« Le palais de justice, Palais-Royal et Tribunal révolutionnaire », 15 heures, grille du palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

« Vieux logis de la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais illuminés », 20 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Des ruelles moyennageuses, le café Procope », 14 h 30, rue Carmes (Le Vieux Paris).

« Trente-trois des hôtels du Marais illuminés », 20 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Le Vieux Paris).

VIE QUOTIDIENNE

Allô l'école ?

Les rectorats mettent en place, pendant le mois de septembre, un service « spécial rentrée scolaire » à l'intention des parents d'élèves qui veulent obtenir des renseignements. En voici la liste.

AIX-MARSEILLE
Académie : (42) 26-22-95.
Alpes-de-Haute-Provence : (42) 31-16-51.
Hautes-Alpes : (92) 52-22-86.
Bouches-du-Rhône : (91) 90-96-41, 91-91-56.
Vaucluse : (90) 86-01-97.

AMIENS
Académie : (22) 89-11-91.
Aisne : (23) 20-35-60.
Oise : (4) 445-70-41.
Somme : (22) 92-27-54.

BESANÇON
Académie : (81) 83-33-40.
Doubs : (81) 88-09-43.
Jura : (84) 24-01-45.
Haute-Saône : (84) 75-68-94.
Territoire-de-Belfort : (84) 22-74-44.

BORDEAUX
Académie : (56) 98-85-86.
Dordogne : (53) 09-38-48.
Gironde : (56) 52-05-02.
Landes : (58) 06-01-60.
Lot-et-Garonne : (53) 47-01-91.
Pyrénées-Atlantiques : (59) 82-81-71.

CAEN
Académie : (31) 95-81-92.
Calvados : (31) 95-76-82.
Manche : (33) 57-21-24.
Orne : (33) 26-66-80.

CLERMONT-FERRAND
Académie : (73) 35-47-55.
Allier : (70) 20-43-86.
Cantal : (71) 48-90-69.
Haute-Loire : (71) 02-40-40.
Puy-de-Dôme : (73) 92-42-11

CRÉTEIL
Académie : (1) 377-12-71.
Seine-et-Marne : 439-95-22.
Seine-Saint-Denis : 830-12-72.
Val-de-Marne : 377-11-43.

CORSE
Académie : (95) 21-28-21.
Corse-du-Sud : (95) 21-78-87.
Haute-Corse : (95) 32-07-15.

DIJON
Académie : (80) 45-27-94.
Côte-d'Or : (80) 45-22-46.
Nièvre : (86) 36-83-15.
Saône-et-Loire : (85) 38-55-40.
Yonne : (86) 51-00-26.

GRENOBLE
Académie : (76) 54-04-09.
Ardèche : (75) 64-51-65/68.
Drôme : (75) 55-10-11/12.
Isère : (76) 44-10-42.
Savoie : (79) 62-73-10.
Haute-Savoie : (50) 45-32-26.

LILLE
Académie : (20) 51-05-98.
Nord : (20) 53-08-93.
Pas-de-Calais : (21) 58-35-35.

LIMOGES
Académie : (55) 33-40-38.
Corrèze : (55) 20-15-70.
Creuse : (55) 52-96-40.
Haute-Vienne : (55) 32-95-40.

LYON
Académie : (7) 872-05-05.
Ain : (74) 23-64-17.
Loire : (77) 80-61-29.
Rhône : (7) 852-32-71.

MONTPELLIER
Académie : (67) 66.29.38.
Aude : (68) 71-31-04.
Hérault : (67) 66-34-05.
Pyrénées-Orientales : (68) 67-10-23.
Gard : (66) 67-38-85.
Lozère : (66) 65-34-99.

NANCY
Académie : (8) 332-13-05.
Meurthe-et-Moselle : (8) 397-23-40.
Meuse : (29) 45-21-48.
Moselle : (8) 762-29-35.
Vosges : (29) 35-49-28.

NANTES
Académie : (40) 29-25-35.
Loire-Atlantique : (40) 29-16-19.
Maine-et-Loire : (41) 47-42-31.
Mayenne : (43) 53-58-12.
Sarthe : (43) 84-97-84.
Vendée : (51) 05-58-68.

NICE
Académie : (93) 81-06-39.
Alpes-Maritimes : (93) 85-73-65.
Var : (94) 89-03-83.

(A suivre.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

VENISE

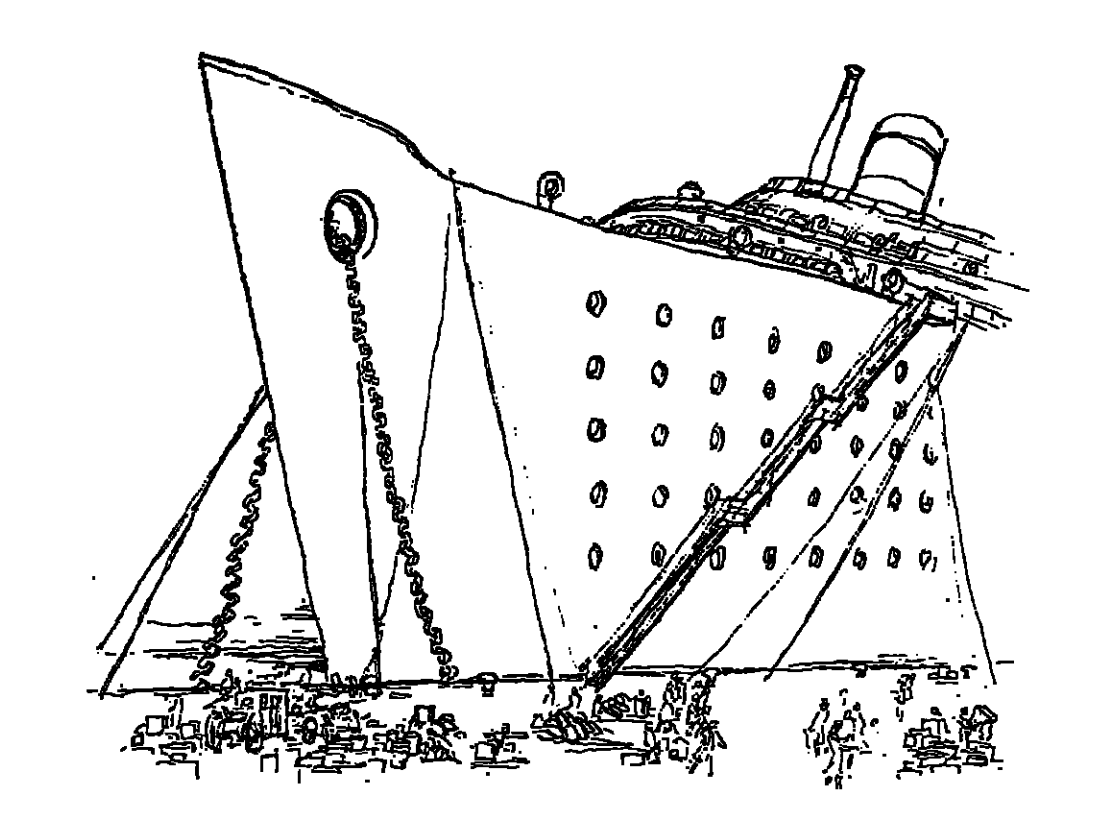
LA MOSTRA

« EST-CE *que c'est bien, ce titre,* le Navire ? », demande Federico Fellini. *« Non, on ne peut pas garder le titre italien, il paraît que les Français n'arriveraient pas à prononcer* E la nave va. *Ve va, c'est ça que vous ne pouvez pas dire. Cela ne vous semble pas trop solennel,* le Navire ? *Non ? Alors ça va, de toute façon,* le Bateau *serait trop vague, trop prosaïque. »*

Nous sommes à Rome, avec Fellini. Le 10 septembre, il sera à Venise pour présenter, hors concours, son nouveau film *E la nave va (le Navire)*, qui a connu bien des péripéties, et qui sera l'un des événements marquants de la Mostra. Le thème ? Une croisière en Méditerranée, à la veille de la dernière guerre mondiale, sur un navire « plus vrai que nature », décor-vedette reconstitué à Cinecitta. Une croisière, « le voyage de la vie », où vont se retrouver face à face un groupe de « belles personnes », les gens de l'équipage, des réfugiés serbes, et, jouant un rôle non négligeable, un rhinocéros, une poule, une mouette. Orlando, journaliste, est à bord et observe tout ce monde, témoin détaché d'une chronique qu'il tient au jour le jour, regard et voix d'un invisible narrateur, Fellini lui-même.

Comme toujours, ce matin-là, Fellini n'a plus envie d'entendre parler du film qu'il vient d'achever, il se dit – déjà – intoxiqué par les interviews. Il esquive les questions, résiste, puis cède, et se prête enfin à l'entretien avec affabilité et malice. – Y. B.

UN ENTRETIEN AVEC FEDERICO FELLINI A PROPOS DE *E LA NAVE VA*



Toujours le même film...

« *E la nave va* se situe en 1914. Pourquoi ?

– Parce que c'est l'époque juste, pour ce film. Je pourrais le commenter et l'analyser dans ses moindres détails, je pourrais vous donner des réponses vraies ou fausses, imaginaires ou arbitraires. Mais si vous avez un individu en face de vous, irez-vous lui demander pourquoi ses yeux sont noirs ou bleus, ses cheveux châtains ou blonds ? Non, vous l'accepteriez comme un être vivant, tel qu'il est. Avec mon film, c'est pareil : ce n'est pas à moi, auteur, de l'éclairer, de dire ce qui le fait vivre. Un film a son âme, il doit être lui-même porteur de ses rêves, de ses secrets.

– Comment est-il né, celui-ci ?

– J'ai découpé dans un journal une nouvelle, qui m'avait frappé, sur une cérémonie funèbre avec dispersion des cendres. Puis nous avons parlé, Tonino Guerra (1) et moi, et autour de ce tout petit fait, nous avons inventé et construit une histoire en deux semaines. Ensuite, il a fallu trois ans pour mettre le film sur pied. C'est toujours comme ça avec moi. Je crois bien qu'il y a eu une douzaine de producteurs qui se sont intéressés au projet. On m'a même invité à tourner au Mexique.

» Pour le plaisir de m'avoir, le président du Mexique Lopez Portillo me faisait des conditions extraordinaires dans son pays. Dommage ! Là-bas, j'aurais eu un grand chapeau de velours noir – pour mon prochain film, peut-être l'aurai-je, ce chapeau ? Un producteur m'a même dit : Je sais où il est votre bateau, et il m'en a proposé un, abandonné dans un cimetière de bateaux, au fond d'un port. A quoi bon leur expliquer à tous comment je le voulais, mon navire, et comment je l'avais imaginée, ma croisière.

» Chacun était amoureux de l'histoire, jusqu'à la dernière étape, où nous en arrivions aux décisions essentielles. C'est finalement la RAI (2) qui a réuni tous les producteurs et les a mis d'accord – tous, sauf, bien sûr, le président Portillo. Au départ, j'avais écrit le sujet du film pour Gaumont, qui demeure coproducteur et distributeur.

– Et cette fois, vos personnages ?

– Ce sont des inconnus, ils n'ont pas les visages de ma tapisserie humaine. Ils appartiennent à un passé dépassé, ce sont des fantômes vêtus de chair. Et ils ont le charme des photos anciennes : une infinité de choses se dégagent d'une pose, d'une coupe de cheveux, d'une toilette, et piquent notre curiosité. J'ai éliminé le déjà vu, afin d'éviter tout lien de complicité avec mes précédents personnages.

... le même jeu...

» Mais je fais toujours le même film : même jeu, même technique, même processus de création, même magie, mêmes images symboliques, mystérieuses, vitales. Je n'ai pas évolué, je n'ai pas mûri, je n'ai pas fait de pas en avant. Je suis toujours ce garçon inconscient qui a fait un jour *le Cheik blanc*. Vous devez me croire : ce ne sont pas des paroles en l'air pour me rendre plus sympathique, ni pour vous montrer que j'ai le sens de l'humour.

– Vous songez souvent à votre enfance ?

– Nous sommes construits en mémoire. Nous sommes tout ensemble l'enfance, l'adolescence, la vieillesse et la maturité.

– Sépia, noir et blanc, couleur : vous jouez avec le temps. Et c'est comme si vous aviez fait un film noir et blanc, en couleurs...

– C'était le but, oui. Chaque film a ses exigences. Quand vous partez, vous mettez votre tenue de voyage, si vous restez à la maison, vous vous habillez autrement, vos vêtements changent selon les heures, les journées, les saisons. En termes de cinéma, l'équivalent des photos que je viens d'évoquer, c'est justement le sépia et le noir et blanc, style cinémathèque. Fidèle à mes personnages, j'ai commencé par là, pour découvrir que les premières images, au lieu de paraître authentiques, documentaires, semblaient relever d'une réalité étrange, visionnaire. Entre ces gens et nous, je sentais une distance aussi immense que celle de la Terre à la Lune. Le climat du film, c'était déjà ça, et tout en introduisant la couleur, le son, en passant donc au cinéma moderne, normal, j'ai maintenu l'image dans une tonalité sombre, mate, délicate. Je souhaitais rappeler constamment le noir et blanc, et conserver intacte cette trace que laisse en nous la photo – la photo, témoignage de la mort.

» Ne trouvez-vous pas ridicules toutes ces informations sur les arrières d'un film ? Nous, cinéastes, on nous questionne comme si nous étions des prophètes, des politiciens, les chefs d'une Eglise. Mais allons, continuons encore un peu.

... la même magie

– Comment avez-vous procédé pour la musique, qui joue un rôle si important ?

– Il y a dans ce film toute mon ignorance musicale, c'est-à-dire qu'il n'y a que les musiciens que je connais vraiment – Debussy, Tchaikovski, Schubert, Verdi, Rossini, Strauss, – c'est-à-dire ceux qui m'ont ému depuis l'enfance. Puisque Nino Rota, mon ami et mon collaborateur de toujours, était mort, j'ai dû m'engager moi-même dans la musique. J'ai eu à vaincre une difficulté que je n'avais jamais affrontée, non seulement parce que Nino Rota m'était tellement proche, mais aussi parce que si vous livrez vos goûts en musique vous révélez l'un des aspects les plus cachés, les plus sentimentaux de votre caractère. La musique me fait l'effet d'une blessure.

» Pendant mon premier séjour à Paris, je suis allé au Cirque d'hiver. J'avais neuf ans, et un musicien vêtu comme un petit clown – sans maquillage mais avec un frac trop grand – a ouvert sa valise, déplié sa table et sorti une vingtaine de verres. Il avait une bouteille de vin, une bouteille d'eau et il a rempli d'eau quelques verres, à des hauteurs diverses. Puis il s'est agenouillé, entre chaque verre d'eau il buvait un verre de vin, et il a fait mine de s'en aller, avec des zigzags d'ivresse. Soudain, il est revenu sur scène et, comme à contrecœur, il a fait glisser ses doigts sur le bord des verres, interprétant le morceau de Schubert que vous avez entendu. Ce numéro sublime m'a blessé à vie. Je voulais l'introduire dans *les Clowns*, et aujourd'hui je suis content qu'il réapparaisse sous la forme de ce concert des verres, dans les cuisines de mon navire.

» Un maître, Gianfranco Plenizio, m'a aidé dans ma recherche musicale. Il n'a pas cherché à me contrecarrer, au contraire. Il a fait, avec beaucoup d'intelligence et de virtuosité, une courageuse opération en coupant et en orchestrant différemment les morceaux de musique. Grâce à quoi la musique est devenue mienne, comme aurait pu l'être celle de Nino Rota. On va peut-être crier au sacrilège, mais je ne pense pas que Verdi serait fâché de cette opération. Il est trop homme de spectacle. D'ailleurs, mon histoire est traitée dans un esprit verdien, mélodramatique. Ce qui ne veut pas dire que j'aie l'impression d'avoir fait un film désespéré. C'est un film qui devrait avoir une sorte de pouvoir libérateur. Ce qu'il libère, pour moi, c'est de l'allégresse.

– Et maintenant ?

– Je travaille, je vais travailler, j'aime travailler. Là, je me retrouve dans ma vérité, au centre de moi-même, au cœur de mon véritable destin. Tout est félicité, sans que ce soit une fête continuelle, tout est joie, malgré les drames d'expression, malgré l'itinéraire complexe qu'il nous faut suivre avant de matérialiser les visions, les rêveries, la pensée.

» Vous êtes au volant d'une voiture, vous conduisez un train, vous savez qu'il y a un moment où l'essence, le kérosène vont manquer, et vous avez peur. Pas parce que votre voyage sera long, vous vous y êtes préparé, mais parce que, nécessairement, il y aura des fuites. Déceler l'origine de ces fuites, comprendre de quelle façon on doit intervenir, c'est ce qui sera le plus dur à résoudre au fur et mesure du parcours.

» Joie, félicité, vous avez des idées, et en toute présomption trop d'idées – ce n'est pas ce qui est difficile. Mais voilà l'argent qui s'en mêle. Vous allez vivre avec la perspective de ces fuites de carburant et vous devrez, en plus, vous organiser et régler les questions financières. Et qui sont vos interlocuteurs ? Toujours les mêmes, les hommes d'affaires, des hommes pressés, qui s'imaginent que le cinéma va mourrir la semaine prochaine. Ils veulent le succès, l'argent, ils veulent réussir à tout prix l'affaire qui sera l'apothéose finale, qui les rendra heureux pour cent ans. Si je leur propose un sujet modeste, un budget de 100 millions, ils vont me regarder avec dégoût, car ce qui compte, pour eux, c'est d'établir la plus grande base économique possible.

» Tout cela me fatigue, mais je suis incapable d'être mon propre producteur. Pour certains artistes, la liberté totale, c'est désastreux. J'ai un point de vue conservateur, mais comment ne pas être conservateur en Italie, où la pierre la plus minuscule doit être protégée ? J'attends toujours qu'on me passe une commande. C'est probablement un trait héréditaire, enfantin. Je fais partie de ces créateurs qui ont besoin d'un prince. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

(1) Poète, scénariste, Tonino Guerra a travaillé avec Antonioni, Rosi, Petri, les frères Taviani, Tarkovsky, et avec Fellini pour *Amarcord* et *E la nave va*.

(2) Service public de la Télévision italienne.

Saison 83/84
Ouverture
le 15 septembre

COMÉDIE-FRANÇAISE
salle Richelieu

EN ALTERNANCE

LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR
et
LA COLONIE
MARIVAUX
mises en scène
Jean-Pierre MIQUEL

L'AVARE
MOLIÈRE
mise en scène
Jean-Paul ROUSSILLON

LES ESTIVANTS
GORKI
mise en scène
Jacques LASSALLE

Location
dès le 8 septembre
296-10-20
de 11h à 18h
T.L.J



« UN AMOUR EN ALLEMAGNE », D'ANDRZEJ WAJDA

La fierté d'être Polonais

EN 1941, dans une petite ville allemande à l'abri du temps et des bombes, tout à côté de la Suisse, un jeune Polonais déporté, employé dans une ferme, et une femme mariée, dont le mari est sous l'uniforme, s'aiment.

Le scandale éclate progressivement, dû principalement à un entourage de femmes jalouses, pimbêches. Stani, le jeune Polonais, une fois dénoncé et arrêté, sauverait sa peau s'il consentait à saisir la planche de salut que lui tend un gradé allemand chargé de l'ordre : pour ce dernier, il ne s'agit pas tant d'aider Stani que de ménager la réputation de sa maîtresse, Pauline, Allemande pur sang, membre du Grand Reich, de la race élue. Stani, par un privilège spécial sera autorisé à prendre la nationalité germanique.

Il refuse, indigné. Fin rendue d'autant plus pathétique qu'un autre Polonais prisonnier de guerre, à qui l'on promet quelques avantages s'il consent à passer la corde au cou de son compatriote condamné à la pendaison « pour l'exemple », rejette au dernier moment cette chance. Pauline, de son côté, qui proclame haut et fier son amour pour Stani, est condamnée à deux ans et demi de prison devant la population rassemblée.

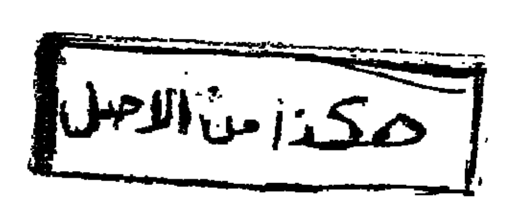
On ne sait qu'admirer le plus : cet amour désespéré d'un couple inacceptable (et l'affaire dépasse largement la seule Allemagne, fût-elle celle de Hitler) ; Raymond Radiguet et *le Diable au corps* ne sont pas tellement éloignés) ou ce souci affiché de l'honneur de la Pologne, de la fierté d'être polonais. Le film s'envole brusquement quand les deux hommes, s'expliquant dans leur langue, expriment sans ambages leur complicité. Andrzej Wajda retrouve l'accent de ses premiers films.

La contrepartie de ce bref mais intense échange est la tendance parfois à caricaturer certaines silhouettes allemandes, tel le personnage de Marie-Christine Barrault, épouse d'un soldat en permission, une véritable chipie. Plus qu'un grand film, *Un amour en Allemagne* impressionne par sa volonté d'exemplarité et rappelle une œuvre télévisée dont le retentissement fut considérable ces dernières années : *Holocauste*.

Son public devrait être prioritairement celui des compatriotes de Rolf Hochhuth, dont le roman, paru en 1975, a inspiré le scénario. La question que posent et l'auteur d'*Un amour en Allemagne* et l'auteur du film est celle de l'oubli. Où étiez-vous, bourgeois satisfaits, quand cette tragédie s'est déroulée ? Wajda et ses coscénaristes – dont la cinéaste Agnieszka Holland – ont entrecoupé la narration de retours au présent dans l'Allemagne de 1983, avec les bouches qui se ferment partout.

Un amour en Allemagne doit beaucoup de sa force à l'interprétation exceptionnelle d'Hanna Schygulla dans le rôle de Pauline, la femme amoureuse sans honte et sans reproches. Elle donne un sens, une vérité profonde, à ce qui risquait par moments de se transformer en un apologue un peu appuyé. Le prix d'interprétation féminine devrait lui revenir de droit.

LOUIS MARCORELLES.



VENISE

LA MOSTRA

« POUSSIÈRE D'EMPIRE », DE LAM LÊ

« Je suis né en 1948, à Haïphong, Indochine... »

Comment un Vietnamien de trente-cinq ans, passé en Europe par les mathématiques, la peinture et le théâtre, revient au bout de seize ans d'absence dans son pays natal pour y tourner un « Apocalypse-nô ». *Poussière d'empire*, présenté ce mercredi 7 septembre à Venise, sortira le 5 octobre à Paris.

« LAM, *dit Lâm Lê*, est mon prénom, c'est tout ce qui a un rapport avec le bois, les forêts ; en français ce serait Sylvain ou Sylvestre. Lê, mon nom, n'a *pas de signification. Les noms* vietnamiens sont des noms de dynasties : chaque roi a ses disciples, ses vassaux qui portent son nom. Ainsi beaucoup de Vietnamiens s'appellent-ils Nguyen. Mais, chez *nous, le prénom est plus important* que le nom : on a la liberté de l'inventer, on ne le puise pas comme en Occident dans un calendrier. Mon grand-père a décidé que les prénoms de *tous ses descendants formeraient* l'image d'une maison. Mon frère aîné est la charpente principale, un autre frère la charpente secondaire, moi je suis le pilier, et mes sœurs *sont ces arbustes ou ces fleurs qu'on* plante devant la maison. D'autres familles choisissent le thème d'une rivière. Beaucoup de Vietnamiennes s'appellent Neige, et elles ne savent *pas ce qu'est la neige.* Quand elles arrivent en Occident, elles demandent : c'est quoi la neige ?

Il me faut le cinéma

» La première image de mon film, *Poussière d'empire*, montre un pinceau qui dessine en ancien vietnamien l'idéogramme le ciel. Le film se finit sur l'enfant qui écrit en vietnamien moderne. Le gouvernement *actuel récuse* toute image du mot, toute poésie, toute métaphore, il essaye de stériliser la langue. Seuls les vieux Vietnamiens gardent une connaissance de la langue ancienne mais ne la pratiquent pas.

» Je me sens d'une génération bancale. Je suis né en 1948, à Haïphong, un port du Nord en Indochine. Ma famille est partie dans le Sud après les accords de Genève, en 1954. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, j'ai poursuivi des études secondaires au Vietnam. *En 1966*, je suis venu en France pour des études supérieures de mathématiques. J'ai préparé Polytechnique et les grandes écoles d'ingénieurs, mais les examens ont coïncidé avec les grèves de 68. 1968 m'a appris beaucoup de choses, j'ai laissé tomber les grandes *écoles pour achever ma licence de* mathématiques et régler la dette paternelle.

» Après cette délivrance, j'ai réalisé ce que je désirais depuis toujours : entrer aux Beaux-Arts. *Je* dessinais beaucoup. C'était l'éclosion du théâtre d'avant-garde, avec Mnouchkine et Ronconi, et dans les arts, de l'abstraction lyrique. Aux Beaux-Arts, je n'ai rien appris, j'ai perdu toutes mes bases. Mais j'ai rencontré le théâtre, la scénogra*phie, et avec un ami nous avons* fondé l'Atelier de l'Epée de bois, qui se trouve maintenant à la Cartoucherie de Vincennes. J'y suis resté trois ans, pour suivre cinq créations *en tant que décorateur et comédien.*

» L'expérience collective touchait à sa fin, pendant un an je suis parti en Espagne vivre de la peinture. De l'abstraction lyrique j'aboutissais à la peinture conceptuelle, dans le sillage de Kosuth, de Tapies. J'ai essayé de suivre mon chemin seul, mais j'arrivais à une impasse, le support n'existait plus.

» Dans la peinture me manquait une dimension, je ne parvenais pas à faire entrer le temps ; j'ai obliqué vers le cinéma. Un hasard m'a amené sur un plateau comme assistant décorateur, et de mes yeux j'ai vu comment se faisait un champ contre-champ. La réponse était très simple : le grand cinéma est fait d'une grande tricherie. A partir de cette notion de l'illusion et du faux, je suis parti dans mon propre sens, le plan. Je me suis dit : il me faut le cinéma.

» J'ai démarré de zéro comme stagiaire et assistant jusqu'en 1979, j'ai essayé d'apprendre sur le tas le maximum de choses sur la machinerie et le langage cinématographiques. *J'ai mis mon nez partout*, même si je ne fabriquais pas moi-même, je regardais, j'observais. En 1979, je me suis jeté à l'eau, j'ai écrit avec Henry Colomer, un ami *de mon âge sorti* de l'IDHEC, le scénario d'un court-métrage, *Rencontre des nuages et du dragon*, l'histoire d'un retoucheur photographe qui a le pouvoir de réaliser les désirs des gens. *Mais l'histoire n'était qu'une* excuse. Je voulais faire une métaphore sur l'avenir du Vietnam et, si possible, sur le tiers-monde. Où et comment peut-on l'aider ? Dans une *première phase, je crois, en le fai*sant mieux connaître.

» Grâce aux comptes-rendus parus dans la presse occidentale, le gouvernement vietnamien me fait des propositions : avez-vous envie de revenir au Vietnam ? On m'invite pour présenter mon film. Le ministère de la culture vietnamien me demande si j'ai des idées sur un apport de l'Occident dans le cinéma vietnamien. Je dis oui et je réalise un projet, je leur soumets vingt propositions. *Poussière d'empire est une de* ses applications systématiques : faire un film au Vietnam avec des moyens modernes et une équipe étrangère pour voir comment l'Occi*dent technologique travaille.*

» Jusque-là le Vietnam produisait cinq à six films de fiction par an : ils n'avaient pas de *forme véritable*, ils provenaient de tous les horizons. Les vieux réalisateurs ont fait l'IDHEC, les jeunes sortent des écoles soviétiques ; tantôt ce sont d'anciens repor*ters de guerre, tantôt d'anciens scé*naristes. Le propos didactique exclut la forme : c'est un cinéma de dialogues, où le non-dit n'existe pas, bref un cinéma de propagande avec *l'étiquette de culture de masse*, à la gloire d'un socialisme édifiant.

» Mon invitation a posé de *grands problèmes parce que mon* personnage de retoucheur était prisonnier de bout en bout et que le cinéma vietnamien interdit de montrer des êtres négatifs, des perdants. Les projections sont restées privées, à l'usage des professionnels. Mais elles ont causé un grand bouleversement : ça devenait possible de travailler sur une dialectique différente et, à partir d'un prisonnier, de raconter les méfaits du colonialisme. *C'était un grand espoir pour les réa*lisateurs vietnamiens : si le gouvernement invite un tel film, on peut en faire autant. Maintenant j'attends qu'ils construisent des personnages.

» J'ai déposé le scénario de *Poussière d'empire* à la censure, et, parce qu'il traitait de l'époque coloniale *française, j'ai déclenché des conseils* de ministres. Personne au monde n'avait tourné un film de fiction au Vietnam. Comment leur faire comprendre qu'ici le cinéma est une en*treprise privée ? C'était un dialogue* de sourds. Leur plus grande peur était d'organiser la réception d'une équipe de vingt-cinq personnes, ils sont habitués à des équipes de télévi*sion de quatre personnes. Chaque* étranger qui pose son pied sur le sol du Vietnam est sous la responsabilité d'un organisme d'État, un guide vous accompagne. Une équipe de cinéma, ça s'éparpille partout. *J'ai de*mandé à doubler l'équipe française d'un équipe vietnamienne de vingt-cinq personnes.

» C'était la première fois qu'ils voyaient une caméra 35 mm son synchrone. Evidemment, *les assis*tants ne savaient pas l'utiliser : les Français apprenaient aux Vietnamiens comment charger les bobines. Ils découvraient le son, tous les films *là-bas* sont postsynchronisés. Le socialisme est très conscient du pouvoir du son : ils nous ont fait payer *cher ce qu'on appelle les sons seuls*, sons du matin, sons du soir, ils ne comprenaient pas à quoi ils pouvaient servir. Un son seul, pour eux, est un danger. C'est une chose qu'on *ne peut pas éteindre*. On peut tuer quelqu'un mais on ne peut pas couper une onde dans l'air.

» Nous n'avons tourné que deux semaines au Vietnam, les extérieurs. Je voulais tourner l'intérieur de la *cabane au Vietnam, mais les moyens* techniques étaient insuffisants, et, comme aucun studio ne peut contenir 400 mètres cubes d'eau, nous avons construit une piscine dans un *hangar, porte de La Villette. La sé*quence du bateau aussi a été tournée en France : nous avions commencé les prises dans le port de Saigon, mais nous sommes tombés sous la censure, un port est considéré comme un lieu stratégique. J'avais voulu engager une troupe de danseurs chinois, ils étaient déjà sur le plateau, un colonel est venu nous dire : arrêtez tout, vous n'avez pas le droit de filmer des Chinois avec dans le fond un navire de guerre. Nous avons dû tourner les scènes du bateau près de Perpignan, sur le *Lydia*, un paquebot échoué transformé en casino.

» La censure n'était pas toujours *visible, elle est plus profonde, elle* est au-dessus ou au-delà du communisme. C'est qu'il ne faut pas filmer la misère. Un ami qui a fait un film en Egypte a eu le même problème. *Le* tiers-monde a cette pudeur, cette interdiction, vis-à-vis de la misère.

» Quand nous tournions dans les rues, un officiel vérifiait le cadre pour écarter les gens qui portaient *des haillons, même une chemise* rapiécée. Dans l'esthétique occidentale, une chemise rapiécée a sa beauté. On revient à cette dialectique qu'il ne faut pas montrer un Vietnamien négatif ; la négociation s'est faite à ce niveau-là. J'ai essayé de leur expliquer qu'on pouvait montrer *la misère, que tout dépendait* de la façon dont on le faisait. Le tiers-monde essaye de s'imposer un modèle qui est la richesse et la beauté de l'Occident, de tout calquer sur cette image. Les Vietnamiennes ne doivent pas être bronzées, car elles rêvent d'être blanches comme les modèles de *Elle* ou de *Marie-Claire*, qui sont très prisées au Vietnam.

Pinceau de bois ou de plastique

» J'ai voulu que l'enfant du film coure dans les ruelles où j'avais passé mon enfance, mais elles étaient trop pauvres et trop sales et on me l'a interdit. Je revoyais le Vietnam après seize ans d'absence. *A ma grande surprise il n'avait pas* changé. Je crois que le tiers-monde se transforme très lentement. On quitte Paris une semaine, on revient, tout a changé. Saigon n'évolue pas.

» Tout à coup je me remettais dans ma peau de jeune homme, je retournais dans mes endroits, la pierre n'a pas bougé. Pour nous, le fait que les choses ne changent pas et que le temps passe devient une matière fictionnelle. Là ce n'est pas de la fiction : le fossé entre l'Occi*dent et l'Asie se définit mieux ainsi.* Même les mentalités ne changent pas : j'avais l'impression que mon père me revoyait enfant, comme il m'avait quitté.

» La responsabilité du tournage a atténué le niveau émotionnel qu'aurait dû avoir ce retour. J'avais obtenu *en France l'avance sur recettes*, la coproduction FR3, et Yves Gasser, qui a produit *Providence*, a adoré le projet. Je n'ai pas demandé la lune : le film a coûté 6,5 millions. *Comme j'avais dessiné le story*board pour *Garde à vue*, j'avais réalisé la maquette de la maison, et le tournage n'a été que la vérification d'un *plan entièrement programmé*, je n'ai pas eu de dépassement. On défend un matériel, comme un peintre qui doit bien laver *son pinceau*. Dans la production, le pinceau a changé de forme et de matière, et un pinceau en plastique se manie différemment qu'un pinceau de bois.

» Le cinéma français, actuellement, procède par additions, la matière cinématographique n'a presque plus aucun sens pour ses producteurs. Moi, j'ai lutté pour garder la même équipe que celle de mon court métrage, pour travailler avec des inconnus. J'ai conçu le film tel quel et j'ai pu le réaliser tel quel. Les gens étaient concernés. Renoir dit que la beauté d'un plan de film est celle *d'un plan d'amour. Mais il faut* créer cet amour, c'est un travail. L'entreprise au Vietnam était une aventure humaine, elle vaut plus que le film. A côté, le cinéma est une excuse. Mon rêve était de marier l'Asie et l'Occident, comme de ramener un bateau à bon port. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

FESTIVAL BERLIOZ

et la

SNCF

vous proposent de participer le

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

à un double événement :

effectuer pour la 1re fois le parcours par TGV

PARIS-LYON : 2 H 08

assister à Lyon au Festival Berlioz à

LA DAMNATION DE FAUST

de HECTOR BERLIOZ

BAUDO . FAGGIONI
RENDALL . RAIMONDI . SCHMIDT

Départ dimanche 16 h
Retour dans la nuit ou lundi matin
FORFAIT A PARTIR DE 650 F

RENSEIGNEMENTS :
HEXATOUR
20 BD EUGENE DERUELLE . LE BRITANNIA
69003 LYON
CONSEILLERS COMMERCIAUX SNCF
AGENCES DE VOYAGES
FESTIVAL BERLIOZ
127 RUE SERVIENT 69003 LYON
et FNAC



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 3 octobre.

PRÉSENCES POLONAISES. L'art vivant autour du musée de Lodz. Jusqu'au 26 septembre.

BOYD WEBB. Jusqu'au 26 septembre.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 19 septembre.

CHILI, LORSQUE L'ESPOIR S'EXPRIME. – Grand Foyer. Jusqu'au 19 septembre.

LE THÉATRE CRICOT 2 ET L'AVANT-GARDE DE L'APRÈS-GUERRE EN POLOGNE (1942-1983). – Petit Foyer. Jusqu'au 12 septembre.

HANDICAPS ET CULTURE. – Carrefour des Régions. Jusqu'au 17 octobre.

C.C.I.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

NE COUPEZ PAS ! Nouveaux médias et communication. Jusqu'au 26 septembre.

MACAO OU JOUER LA DIFFÉRENCE. Jusqu'au 17 octobre.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

Musées

DONATION J.H. LARTIGUE. *Femmes de mes autrefois et de maintenant.* – Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). *Sauf lundi et* mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 15 janvier 1984.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. *Grand Palais*, espace 404 (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 3 octobre.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Jusqu'au 24 oct. **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Jusqu'au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F* (gratuite le dimanche et le mercredi).

GUSTAVE DORÉ. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Du 9 septembre au 6 novembre.

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 septembre.

HERBERT LIST : 150 photographies 1930-1960. Jusqu'au 19 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

AUTOUR DE LA FONTAINE STRAVINSKY, de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely. *Musée d'art moderne de* la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 septembre.

JAMES LEE BYARS - GASIOROWSKI. Peintures. Arc au *Musée* d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-*dessus*). *Jusqu'au 8 septembre.*

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-2083. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : *un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites.* – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F. Jusqu'en octobre.

LAPRADE ET BOURDELLE, vers 1900. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

L'EXPO DES EXPOS. Expositions universelles, Londres 1851-Paris 1989. *Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli* (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; *sam. et dim., de 11 h à 18 h.* Jusqu'au 12 décembre.

MAGRITTE ET LES PUBLICITAIRES. Jusqu'au 12 septembre. **A LA BELLE ENSEIGNE.** Jusqu'au 19 octobre. Musée de la publicité, 18, *rue de Paradis* (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

UTRILLO. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 11 F. Jusqu'au 16 octobre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

TROIS GRANDS PROJETS A PARIS : *Institut du monde arabe, ministère des finances, hôpital Robert-Debré.* **LES ROCAILLEURS ; BERTHOLD LUBETKIN.** Un moderne en Angleterre. **BUNKER ROMANCE**, de Jean-Marie de Busscher. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 septembre.

FAUNE ET FLORE EXOTIQUES DANS L'ART. – *Le Louvre des antiquaires*, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). *Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h.* Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

CINQ ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. – **PORTRAIT D'UN STUDIO D'ANIMATION.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

L'ARCHITECTURE DANOISE. Tradition et formation. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 13 h à 19 h ; dim., de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MURAILLES ET JARDINS. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 30 septembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Image/Objet, rencontre de sept photographes et de sept créateurs d'objets. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille du lundi au samedi, de 10 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Du 8 septembre au 9 octobre.

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. – Photographies. Centre Gérard-Philipe, *rue Henri-Douard* (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

PONTOISE. Le retable de Nucourt et l'iconographie de Saint-Quentin. – Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 à 18 h. Jusqu'au 6 novembre. Louis Hayet, 1854-1940. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SCEAUX. Colbert au pavillon de l'Aurore. Parc du château (661-06-71). Jusqu'au 25 septembre.

En province

AGEN. L'architecture : sujet, objet ou prétexte ? Photographies. Musée des beaux-arts, place de l'Hôtel-de-Ville (66-35-27). Jusqu'au 25 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Mondzain ; Zawado ; Forat. – Musée Granet. Palais de Malte, place Saint-Jean-de-Malte (38-14-70). Septembre. – Karen Hansen : *traces d'ombre.* – Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 novembre.

ALBI. Shiko Munakata : le Japon à Albi. – Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (54-14-09). Jusqu'en octobre.

ANGERS. Tomi Ungerer. – Musée des beaux-arts, 10, rue des Beaux-Arts (88-64-65). Jusqu'au 15 septembre.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Jusqu'au 30 septembre. – Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Age. Jusqu'au 31 octobre. – Papier : détournements volontaires. Jusqu'au 30 septembre. Musée-Château (45-29-66).

ANTIBES. Arman à Antibes : la parade des objets, 1955-1983. Picasso et la Méditerranée. – Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre. – Dix ans d'archéologie sous-marine en Provence orientale et en Corse. Musée du bastion Saint-André (34-48-01). Jusqu'au 30 octobre.

AUBUSSON. Exotisme et tapisserie au XVIIIe siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 25 septembre.

AURILLAC. Albert Monier, photographe. *Musée, place de la Paix* (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

AUXERRE. *Legs Zervos.* – Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). *Jusqu'au 31 octobre* ; Bastow. Pastels. – CEDAAC, 2, place Saint-*Germain (46-98-51).* Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. L'art gothique siennois : enluminure, peinture, orfèvrerie, sculpture. – *Musée du Petit-Palais*, place du Palais-des-Papes (86-44-58). Jusqu'au 2 octobre.

BARBENTANE. Sculptures de Arman et César. *Mas de l'enfant*, route des Carrières (95-60-21). Du 10 septembre au 9 octobre.

BAR-LE-DUC. Michel Gérard, itinéraires 1972-1983. – Musée, esplanade du Château (76-14-67). Jusqu'au 30 septembre.

BORDEAUX. Peinture murale romaine en Gironde. *Musée d'Aquitaine*, 20, cours d'Albret, (90-91-60). Jusqu'au 30 décembre.

CAGNES-SUR-MER. Festival international de la peinture. – Rétrospective des lauréats des grands prix des festivals depuis 1979. Château-musée (20-87-29). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Annette Messager : « *Chimères 1982-1983* ». – Musée des Beaux-arts (97-99-00). Jusqu'au 9 octobre.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. – Fondation du château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CHARTRES. Moulins à vent en Beauce. Jusqu'à fin septembre. – Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39).

CLAMECY. Tendres boucheries du *Morvan.* – *Musée, hôtel de Bellegarde* (27-17-99). Jusqu'en octobre.

CLUNY. La peau du livre : reliures 1982-1983. – Salle des Écuries Saint-Hughes (59-05-87). Jusqu'au 14 septembre.

COLMAR. Pierre Soulages. – Musée d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 2 octobre.

COUTANCES. Art en France, 1960-1980. – Les Unelles (45-23-72). Jusqu'au 16 septembre.

DIJON. Bénigne Gagnereaux (1756-1795) : un peintre bourguignon dans la *Rome néo-classique.* – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). *Jusqu'au 26 septembre.* – Portrait d'un village : Sainte-*Colombe-en-Auxois.* – Musée Perrin de Puycousin, 17, rue Sainte-Anne (30-65-91). *Jusqu'au 17 octobre.* – Conservation et restauration : peintures des musées *de Dijon.* Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

DUNKERQUE. Gérard Schneider. – Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-98-00). Jusqu'au 26 septembre.

EVREUX. Tal-Coat, parcours 1945-1983. – Musée, ancien *évêché* (39-34-35). Jusqu'au 20 septembre.

FONTEVRAULT-L'ABBAYE. La Loire, lieu économique, social et culturel. *Jusqu'au 30 octobre.* Abbaye de Fontevraud (51-73-52).

GORDES. Véronique Jordan Romen, aquarelles et gravures. – Musée Municipal. Jusqu'au 15 septembre.

GRAMONT. Tapisseries contemporaines. – Collection du Mobilier national, Aubusson, Beauvais, les Gobelins. Château (94-05-26). Été.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Bella, Deck, Gande. – Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre. – Le roman des Grenoblois, 1840-1980. Musée Dauphinois, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1983.

HONFLEUR. Jean Dries, 1905-1973. – Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

LA ROCHE-SUR-YON. Jean Klein « Journaux ». – Musée municipal, rue G.-Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 2 octobre.

L'ISLE-SUR-SORGUE. Henri Matisse : aquarelles, dessins, planches gravées. – Musée-bibliothèque René Char, hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-*Tallet*, (38-17-41). Jusqu'au 16 octobre.

VENISE
LA MOSTRA

«RUE CASES-NÈGRES», D'EUZHAN PALCY

Tom Sawyer chez Maxime Gorki

Une jeune Martiniquaise de quatorze ans, Euzhan Palcy, lit sur les conseils de sa mère un roman autobiographique de son compatriote Joseph Zobel, *Rue Cases-Nègres*. Quatorze ans plus tard, elle présente à la Mostra de Venise, sous le même titre, l'adaptation cinématographique de cet ouvrage devenu un classique de la littérature antillaise.

PUBLIÉ en 1950, le livre obtient à Paris le Prix des lecteurs mais est très vite interdit dans son pays d'origine. Le film, lui, dès le mois de juin, a entamé une fructueuse carrière à la Martinique, mais aussi à la Guadeloupe et en Haïti. Il a déjà été vu par plus de cent vingt mille spectateurs, ce qui est un record : pour donner un ordre de grandeur, le fameux *E.T.* n'a réalisé là-bas que le quart de ces entrées, même si on le considère comme un gros succès. Visiblement, Euzhan Palcy a su faire vibrer une corde très sensible chez les siens.

L'action du film se situe au début des années 30. Le cinéma bien présent commence à parler ; à l'affiche, *le Chanteur de jazz*, un mélo français avec Françoise Rosay et Suzy Prim, *le Cœur d'une mère*, ou encore Greta Garbo en Dame aux camélias. La journée, tout le monde part travailler aux champs, à « la canne », la culture de la canne à sucre. Le village appartient aux enfants et aux vieillards. Tom Sawyer y côtoie l'Oncle Tom, mais les apparences sont trompeuses. Une fabuleuse joie de vivre va de pair avec l'exploitation la plus sordide. Un gamin d'une douzaine d'années, José, longues oreilles de boxeur, mais regard perpétuellement émerveillé, curieux, observe cette tragi-comédie, y participe de tout son être.

Orphelin, José est élevé par une grand-mère à ses petits soins, Madame Amantine, « M'man Tine » (rôle tenu par une vieille connaissance, Darling Legitimus, interprète de Jean Genet, de retour chez elle). M'man Tine nourrit de grandes espérances pour José, espère qu'il poursuivra ses études au-delà du certificat. Son instituteur le remarque, comprend ses dons littéraires au cours d'une scène étonnante : José, en une improvisation géniale, se lance dans une analyse très fine des divers sens du mot chanter. Il part pour Fort-de-France, où les autorités françaises lui accordent chichement un tiers de bourse. M'man Tine décide de s'installer à la ville, dans une caisse à auto (les belles voitures américaines arrivaient dans cet emballage, vite récupéré).

Un professeur de France, vieux colonial échappé de Marcel Pagnol – il est fait explicitement référence à *Topaze*. – se fâche d'abord devant l'impertinence du garçonnet, reconnaît son erreur et va jouer un rôle décisif dans l'émancipation de José et la chance qui lui sera offerte d'aller jusqu'au bout de ses études. Son quart de bourse sera converti en une bourse à plein temps, M'man Tine n'aura plus à se crever à laver le linge des autres. José a pour meilleur copain un mulâtre, Léopold, enfant illégitime toléré plus que vraiment accepté par son père blanc, et qui, lui, passera aux actes plus tard, se révoltera.

Au dernier tiers du film, le sens se précise, Tom Sawyer chausse les bottes du jeune Maxime Gorki, découvre le sens de l'injustice sans ânonner de slogans. L'habileté d'Euzhan Palcy consiste à montrer comment les mêmes structures qui vous maintiennent dans un état de complète dépendance peuvent être renversées de l'intérieur, retournées comme un gant.

Pour les Français, qui ont eu parfois tant de mal dans le passé à bien distinguer entre l'enseignement reçu à l'école, les notions chéries de liberté, d'égalité, de fraternité d'une part, et les réalités moins roses de la colonisation d'autre part, *Rue Cases-Nègres* est une révélation, comme un grand coup de balai dans une forêt de clichés.

Le message, discret, ne porte si fort que parce que la cinéaste a su constamment garder le ton juste, mélanger humour, tendresse et prise de conscience. Si une comparaison, toujours précaire, pouvait situer ce film rare sur l'échiquier cinématographique, nous dirions qu'il possède à la fois la vitalité de *Hallelujah* de King Vidor, la dureté sans concession de *la Noire de...* de Sembene Ousmane, l'émerveillement devant la vie et le monde de *l'Enfance de Gorki* de Marc Donskoï.

L.M.



Euzhan Palcy.

Regagner la Martinique

« *RUE Cases-Nègres* », le roman de Joseph Zobel, qui apparaît brièvement dans le film, signifie encore beaucoup aujourd'hui, *nous explique Euzhan Palcy*. On l'étudie dans toutes les écoles, depuis les petites classes jusqu'en terminale. Il montre la réalité antillaise de l'époque d'une manière très crue. En même temps le livre n'a rien de passéiste, il est tellement d'actualité. La rue Cases-Nègres existe encore d'une certaine façon aux Antilles.

» Quand je l'ai lu, j'ai été bouleversée. Je voulais déjà faire du cinéma, je m'étais promis que ce serait mon premier long métrage. Lorsque je suis arrivée à Paris en 1975, j'avais dans mes bagages la première adaptation. Purement autodidacte, je ne possédais aucune véritable culture cinématographique ni technique. J'ai préparé une licence de lettres, une maîtrise de théâtre. J'ai connu Jean Rouch à ce moment-là, je lui ai parlé de mon projet. Il m'a dit qu'il fallait me battre pour que ce film existe. Ça fait exactement huit ans.

» Un autre cinéaste français m'a beaucoup soutenue, François Truffaut, que j'avais connu par l'intermédiaire de sa fille Laura. Il a lu mon script, m'a fait des critiques. Il a trouvé le sujet assez intéressant. Il m'a donné de très bons conseils. Il m'a toujours reçue quand j'en avais besoin, que je craquais. Car j'ai eu des moments de désespoir. Le film tel que vous l'avez vu représente cinq ans de travail, de lutte acharnée.

» Je me suis heurtée à plusieurs problèmes, premièrement parce que je suis une femme, deuxièmement parce que je suis antillaise, troisièmement parce que je suis jeune. Malgré ces trois handicaps, il me fallait prouver que j'étais capable de tourner un film de long métrage. Truffaut me l'a dit : « *Je ne me fais pas trop » de soucis pour vous, vous êtes » une femme de combat.* » Pourtant, même si j'ai été bien conseillée, j'ai tout trouvé par moi-même : l'argent, les gens. Je n'ai bénéficié de la tutelle de personne.

» Je n'ai utilisé que deux acteurs professionnels, Darling Legitimus et Douta Seck, il incarne M. Medouze, le vieux sage qui est un peu le père spirituel de José, et aussi le cordon ancestral avec l'Afrique. C'est une sorte de marginal, il a compris beaucoup de choses. Il sait. Car il y a tant de choses qu'on n'a jamais osé nous dire, ou qu'on n'a pas voulu nous dire... José, je l'ai sélectionné parmi deux mille gosses. J'ai finalement retenu Garry Cadenat malgré sa petite taille, j'avais dit à mon assistant de ne pas prendre d'enfants trop courts de taille. Et puis il a fait du scandale : « *Moi, » j'aime beaucoup le livre, je » connais très bien le personnage, » je suis sûr que je le jouerai » bien.* » Il est venu comme ça, il s'est imposé.

Enfants et vieux

» Les gens sont très surpris de la qualité du jeu des non-professionnels. Beaucoup d'entre eux ont vécu les mêmes histoires, et mes figurants, à soixante-dix pour cent, sont de vrais coupeurs de canne. Tous les vieux ont habité dans des « rues Cases-Nègres ». Les enfants eux-mêmes, personnages essentiels avec les vieux, étaient très conscients de l'importance de ce qu'ils faisaient.

» Dès le départ s'est posée la question de la langue. Les personnages parlent chacun leur français, ce n'est pas du créole, mais un français qui sort de leurs tripes. Les petits gosses parlent un français qu'on comprend, d'une part parce qu'ils vont à l'école, et aussi parce que les parents ne voulaient pas qu'ils parlent créole : sinon on ne pourrait pas être quelqu'un d'instruit, le créole ne mène nulle part. La grand-mère, souvent, aux Antilles, parle un très mauvais français quand elle s'adresse à l'enfant, qui, lui, apprendra le bon français qu'on comprend. Mais, j'insiste, ce n'est jamais le même français qu'on entend. Et pourtant il n'y a eu aucune improvisation, j'adaptais chaque fois mon texte, le texte qu'elle allait jouer, à la personne qui incarnait le personnage.

» On me demande toujours : ai-je fait un film militant ? Je dis non, le terme est tellement ambigu de nos jours. Les gens qui tapent le plus fort sur la table, qui arrivent avec leurs gros sabots, ne disent pas forcément des choses justes et vraies. Je ne veux pas faire de morale à qui que ce soit, je n'ai de leçon à donner à personne. Il existe des réalités, moi je les montre, je les partage. Tous les gens de cette rue Cases-Nègres savent qu'ils sont plus ou moins exploités, qu'ils vivent dans une certaine misère. Ils ont envie de s'en sortir, mais ils n'en ont pas les moyens. M'man Tine a compris. Elle se dit : il faut que je sorte mon fils de la canne. Mon film est un film qu'on vit en pleurs, c'est assez triste, et en même temps, sans arrêt, l'espoir demeure.

» J'ose espérer que dans mon film subsiste une bonne part d'humour, ça fait partie de la mentalité antillaise. On est misérable, on souffre, on est exploité, mais ça n'empêche pas de profiter de la vie.

» Quelque chose est en train de se produire avec les Antillais, qui me cause un immense plaisir : le désir profond de regagner le pays, de retourner là-bas. Une sorte de ras-le-bol. Autrefois, c'était l'itinéraire inverse : on devait quitter la Martinique. Les gens de la campagne disaient : « *Il faut fuir la campagne, fuir la » canne, puis fuir les Antilles, » pour arriver, en France, grâce à » l'instruction. La réussite passait » par la France, par le départ. » Maintenant c'est le contraire, » j'ai du mal à l'expliquer.* »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES

EXPOSITIONS

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. – Les Infruts (62-70-93). Jusqu'à mi-septembre.

LAVAL. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée du vieux château, place de la Trémoille (53-39-89). Jusqu'au 30 septembre.

LES EPESSES. Les traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective. – Ecomusée, château du Puy-du-Fou. Jusqu'à fin septembre.

LISIEUX. Cent cinquante ans d'acquisitions des musées de Lisieux. – Eglise Saint-Jacques (62-07-70). Jusqu'au 3 octobre.

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. – Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). Jusqu'en octobre. – Adamah. La terre. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre. – Maison du Vivarais, images d'architecture rurale. Bibliothèque municipale, boulevard Vivier-Merle (62-85-20). Jusqu'au 17 septembre. – Michel Simon dans le cinéma français. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 6 novembre.

MAILLOT-SENS. Ancel : peintures 1972-1983 - Parvine Curie : sculptures. Le temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 3 octobre.

MARSEILLE. Alfred Hofkunst : Hommage à Marseille. – Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 15 septembre. – L'art celtique en Gaule. Chapelle de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Jusqu'au 15 octobre. – Hommage à Stendhal. Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 30 septembre.

MENERBES. Henri Manguin (1874-1949). Huiles, dessins, aquarelles. Galerie C. Manguin (72-31-81). Jusqu'au 30 septembre.

METZ. Sculptures religieuses régionales du Moyen Age et de la Renaissance. – Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 18 septembre.

MONTAUBAN. Zao Wou-Ki ou se libérer du connu. Rétrospective. – Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 16 octobre.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud, sculptures. – Musée Fabre, 13, rue Montpellieret. Sauf lundi 9 h à 12 h, 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 8 octobre.

MORTAGNE-AU-PERCHE. L'imagerie populaire dans l'Ouest. Musée Percheron. Sam., dim. et lundi, de 15 à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Scanreigh, peintures, sculptures. – C.L.A.C., 11, Grande-Rue (337-52-82). Du 7 au 24 septembre.

NARBONNE. Henri de Monfreid, reporter-aquarelliste (1879-1974). – Musée d'art et d'histoire, palais des Archevêques (32-31-60). Jusqu'au 16 octobre.

NICE. Stefano Della Bella, Florence, 1610-1664 : Gravures. – Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. – Hercule Trachel, 1820-1872 : Peintures, aquarelles et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. – Peindre et photographier : Faucon, Le Gac, Michals, Rousse. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 30 septembre.

PÉRIGUEUX. Deux siècles de céramique périgourdine, 1730-1930. – Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 15 novembre.

PONT-A-MOUSSON. Le vitrail en Lorraine du XIIe au XXe siècle. Centre culturel des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 3 octobre.

PONT-AVEN. Cent dessins des musées de Quimper. – Musée. Jusqu'au 18 septembre.

ROUEN. Albert Aymé. Rétrospective. Jusqu'au 15 septembre. – Les vues de l'amateur : œuvres de la donation Baderou. Jusqu'au 30 octobre. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Voyage en Dauphiné, par Jean Vinay. – Musée Jean-Vinay (36-40-68). Jusqu'au 25 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Max Ernst. – Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-TROPEZ. Roger de la Fresnaye. Rétrospective. – Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 29 septembre.

STRASBOURG. Le poisson dans l'art et les traditions populaires d'Alsace. – Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 8 janvier 1984.

TARASCON. La botanique en Provence au XVIIe siècle. – Cloître des Cordeliers, place F.-Mistral. Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Hommage à Alicia Penalba : œuvres de Cardenas, César, Étienne-Martin, Hadju, Parvine-Curie, Peyrissac, Poncet, Stahly, Di Teana. – Musée (36-31-49). Été.

TOULON. Louis Chacallis-Jean Lamouroux. La peinture religieuse. – Musée, 113, boulevard Maréchal-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

TOULOUSE. Le musée décalé : Empreinte-geste-surface. Réfectoire des Jacobins. – Empreinte-trace-volume. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-21-82). Jusqu'au 14 septembre.

TOURS. Olivier Seguin ; sculptures et dessins. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (61-81-24). Jusqu'au 16 octobre.

TROYES. Georges Jeanclos : terres cuites et dessins. – Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (72-64-18). Jusqu'au 25 septembre.

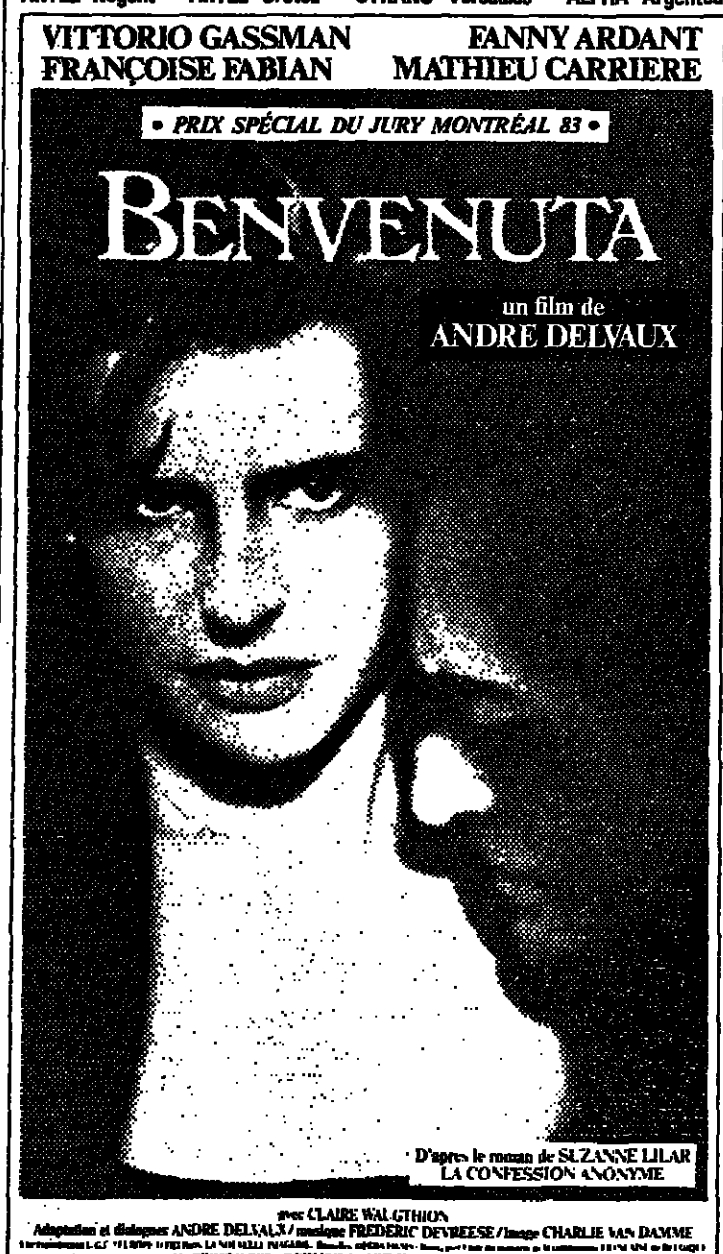
VASCŒUIL. Mathieu. Château (23-62-35). Jusqu'au 1er novembre.

VERNON. Eugène-Antoine Durenne, 1860-1944. – Musée A.-G. Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 18 septembre.

VILLEURBANNE. Salve. Le Nouveau musée, 11, rue du Dr Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 septembre.

5e FESTIVAL de SCEAUX Du 9 juillet au 2 octobre
40 concerts dans l'Orangerie
Tous les vendredis à 21 heures, samedis, dimanches et fêtes à 17 h 30
R.E.R. - Bourg-la-Reine - Téléphone : (1) 660-07-79

U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. BOULEVARDS - U.G.C. ODÉON - U.G.C. ROTONDE
CINÉ BEAUBOURG LES HALLES - 14 JUILLET BASTILLE - OLYMPIC ENTREPOT
ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - CYRANO Versailles - ALPHA Argenteuil



U.G.C. ERMITAGE mat. V.F. Dolby, soirée V.O. Dolby – U.G.C. ERMITAGE V.O. U.G.C. DANTON V.O. Dolby – FORUM HALLES V.O. Dolby GRAND REX V.F. Dolby – U.G.C. BOULEVARD V.F. – U.G.C. MONTPARNASSEDolby – U.G.C. CONVENTION V.F. Dolby – U.G.C. GARE DE LYON V.F. – 3 SECRÉTANDolby IMAGES V.F. Dolby – U.G.C. GOBELINS V.F. – MISTRAL V.F. Dolby – CARREFOUR Pantin V.F. Dolby – GAMMA Argenteuil V.F. Dolby – 4 TEMPS La Défense V.F. Dolby – FLANADES Sarcelles V.F. – ARTEL Créteil V.F. – ARTEL Marne-la-Vallée V.F. – BUXY Val-d'Yerres V.F. – 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois V.F. – MÉLIES Montreuil V.F. – STUDIO Parly 2 V.F. – ULIS Orsay V.F. – REX Poissy V.F. – GAUMONT OUEST Boulogne V.F. – ROBESPIERRE Vitry V.F. – 3 VINCENNES V.F. – PALACE Conflan V.F. – CLUB Les Mureaux V.F. – MAJESTIC Meaux V.F. – ARCEL Corbeil V.F.

SÉLECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE DEAUVILLE 83



هكذا من الأصل

MUSÉES

Les grandes expositions de l'automne

TURNER

Réalisé grâce aux prêts de la Tate Gallery, du British Museum et des musées américains, un grand panorama de l'œuvre du plus anglais des romantiques, héritier des grandes traditions paysagistes du dix-huitième siècle, considéré souvent comme un précurseur de l'art abstrait. (Grand Palais, 15 octobre-16 janvier.)

FIAC 10

La Foire internationale de l'art contemporain, la FIAC, a dix ans cette année. Cent soixante galeries, dont la moitié d'étrangères, près de cinq mille œuvres, des expositions de prestige et des «one man show», des valeurs sûres seront de la fête, à défaut de gros marché. (Grand Palais, 24 septembre-2 octobre.)

L'AUSTRALIE

C'est un des thèmes du Festival d'automne (expositions à l'ambassade d'Australie et au Musée des arts africains et océaniens, qui en profite pour rouvrir sa salle australienne), et celui de la première exposition de la nouvelle saison de l'ARC : «*D'un autre continent, l'Australie*» (4 octobre-4 décembre).

ANNE ET PATRICK POIRIER

Les deux thèmes obsessionnels du travail des Poirier – l'architecture et la mythologie – à l'heure des combats entre dieux et géants. Une exposition inscrite au programme du Festival d'automne. (Chapelle de la Salpêtrière. 4 octobre-5 décembre.)

CENT CINQUANTE ANS D'ARCHITECTURE A CHICAGO

Eclatée dans plusieurs lieux à Paris, une exploitation assez colossale, à la mesure de la capitale du Middle-West, dont on connaît bien mal l'histoire et le profil. (Chapelle des Petits-Augustins, Institut français de l'architecture, musée-galerie de la SEITA, Paris Art Center. 1er octobre-30 novembre.)

FRANÇOIS ROUAN ET RICHARD SERRA

Un peintre français, qui trame des peintures rutilantes, un Américain, sculpteur minimaliste : des premières pour deux artistes importants qui se sont affirmés dans les années 70. (Centre Georges-Pompidou. 26 octobre-2 janvier.)

L'ART DES CYCLADES

Après une promenade à travers le monde et avant leur retour à Athènes, plus de deux cents idoles et poteries du premier millénaire avant J.-C. (collection Goulandris). (Grand Palais. 8 octobre-9 janvier.)

AU PAYS DE BAAL ET D'ASTARTÉ

Sous ce beau titre se cache un parcours à travers dix mille ans d'art et d'histoire en Syrie. Les œuvres, environ trois cents, viennent des collections des musées de Damas et d'Alep. (Petit Palais. 25 octobre-8 janvier.)

BALTHUS

La première rétrospective de l'œuvre secrète et troublante du peintre. Elle est réalisée par le Musée national d'art moderne en collaboration avec le Metropolitan Museum de New-York. (Centre Georges-Pompidou. 5 novembre-23 janvier).

RAPHAEL

Le cinquième centenaire de la naissance de Raphaël a fourni l'occasion de rassembler la plupart des peintures et dessins conservés dans les musées français. L'exposition est complétée par un aperçu de ce que les artistes français doivent au peintre italien du seizième siècle à aujourd'hui (Grand Palais, 16 novembre-13 février). Le musée du Louvre prolonge cet hommage en présentant les dessins et les peintures des plus brillants collaborateurs du maître, notamment Guilio Romano (Cabinet des dessins du Département des peintures. 18 novembre-fin février).

ELECTRA

L'électricité et l'électronique dans l'art au vingtième siècle, du futurisme à l'image digitale. L'exposition conçue en collaboration avec l'université de Paris-VIII trouve tout naturellement sa place dans les parages de la *Fée électricité*, la grande fresque de Dufy pour l'exposition de 37. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Début décembre-fin janvier).

SAINT-SEBASTIEN

Les différentes figures du saint en ses métamorphoses depuis l'antiquité tardive. Où se mêleront les œuvres et les objets d'art savant et populaire. Où l'on verra que le corps percé de flèches a toujours ses dévots. (Musée des arts et traditions populaires. 26 novembre-16 avril).

SÉLECTION

CINÉMA

« Benvenuta » d'André Delvaux

D'après le somptueux roman de Suzanne Lilar, *la Confession anonyme*, la reconstitution d'une passion entre un magistrat italien et une pianiste, où la religion intervient comme le ressort de l'amour. En symétrie évolue un autre couple : de ses jeux est issue l'ambiguïté des personnages créés, fantasmés.

« Hanna K. » de Costa-Gavras

La complexité du conflit israélo-arabe vécue à travers la quête d'une jeune femme, Hanna (Jill Clayburgh), et symbolisée par une maison, celle d'un Palestinien dépossédé. Romanesque et politique tissés avec discrétion.

THEATRE

La Bastille

En un an, le Théâtre de la Bastille, dirigé par Jean-Claude Fall, est devenu un endroit où on a envie d'aller : la rue de la Roquette est vivante – le théâtre est au 76, face à une épicerie ouverte le soir, où parfois on vous offre une fleur avec votre paquet de pâtes – et, surtout, il y a deux salles où les spectacles sont variés, plus ou moins réussis mais toujours avec quelque chose susceptible d'accrocher la curiosité.

Le Théâtre de la Bastille ouvre le 9 septembre avec *la Mère*, de Witkiewicz, histoire d'une famille peu convenable, librement adaptée par Kristina Famery et Marie Thonon, mise en scène par Jean-Louis Jacopin. Du 14 octobre au 5 novembre, Catherine Berge rend hommage à *Lilian Gish*. Pour le Festival d'automne, Jean-Marie Patte joue *le Gardien du tombeau*, de Kafka, (21 septembre-22 octobre). *Jan Fabre délire en flamand* (27, 28, 29 octobre), *Jérôme Deschamps en langage Deschiens* dans *les Blouses*, musique et paroles, dont *Never Forget, oh never...*

Autres spectacles musicaux : *le Plus Heureux des trois* (23 novembre-10 décembre), de Lucien Rosengart, et la reprise du *Tango stupéfiant*, chansons canailles interprétées par la cantatrice Hélène Delavaut (du 16 au 31 décembre). Pour la suite, tout reste ouvert.

MUSIQUE

L'Orchestre philharmonique d'Israël

Le Comité international Bronislaw Huberman (H.I.C.) semble avoir moins le souci de perpétuer la mémoire du grand violoniste polonais que de contribuer au succès moral et matériel de l'Orchestre philharmonique d'Israël au nom de celui qui l'a fondé en 1936. Ainsi est-ce à ce Comité que les mélomanes parisiens devront la venue de cette brillante phalange de musiciens, flanquée de son chef, Zubin Mehta, dans un programme sans histoire – *Symphonie en sol mineur* de Mozart, trois Pièces, opus 6 de Berg, *Première Symphonie* de Brahms – le 14 septembre au Théâtre musical de Paris-Châtelet, dont ce sera la soirée d'ouverture.

★ Rens. tél. 233-44-44.

JAZZ-VARIÉTÉS

Mosalini à la Resserre aux diables

Entre improvisation, jazz, tango ou musique contemporaine, entre chien et loup, la séduction de la musique argentine et l'allégresse poignante du bandonéon : Juan José Mosalini avec Gustavo Beytelman et J.-P. Céléa (à la Resserre aux diables, jusqu'au 10).

ET AUSSI : Dédé Saint-Prix à la Chapelle des Lombards ; l'Archéo-Jazz, Festival de Blainville-Crevon (près de Rouen) ; John Surman au New Morning.

Lavelle

S'accompagnant elle-même au piano et soutenue par une solide rythmique, Lavelle chante le jazz et le blues, des ballades de vibrations et de rock avec une voix puissante, rayonnante, rugissante. Elle sera jusqu'au 10 septembre au Palais des Glaces, dont elle ouvre judicieusement la nouvelle saison.

Sylvie Vartan

Sylvie Vartan vend du rêve et du bonheur à travers des sons, des lumières, des couleurs et des mouvements, à travers du clinquant, des souvenirs, des nostalgies sentimentales et des rengaines prétextes à spectacle (Palais des Congrès à compter du 12 septembre).

ET AUSSI : José Barrense-Dias au Dejazet ; Isabel et Angel Parra à Bobino (à compter du 12 septembre) ; Steve Ray Vaughan aux Bains-Douches les 1er et 2 septembre ; *Whitesnake* place Balard le 7 ; Christopher Cross, place Balard le 10 ; Sunrise Festival à l'Hippodrome de Schlierbach de Mulhouse les 10 et 11 septembre avec Blake Sabbath ; Blue Oyster Cult, Diamond Head, Anvil, Mama's Boys.

EXPOSITIONS

Gustave Doré au musée Carnavalet et au Pavillon des arts

Une rétrospective, pour marquer le centenaire de la mort du plus prolixe des illustrateurs du dix-neuvième siècle. Elle vient de Strasbourg, la ville natale de l'artiste où elle était présentée cet été (*le Monde* du 21 juillet). A Paris, les peintures, aquarelles et dessins sont regroupés au Pavillon des arts (Halles), les illustrations, au musée Carnavalet.

ET AUSSI : *Présences polonaises*, au Centre Georges-Pompidou (encore trois semaines pour découvrir, si ce n'est déjà fait, la peinture de Witkiewicz et les dessins de Bruno Shulz). Murillo, au Louvre (les œuvres des musées français).

UGC CHAMPS-ELYSEES vo • UGC BOULEVARD vf
UGC ODEON vo • UGC ROTONDE vo
CINE BEAUBOURG LES HALLES vo
14 JUILLET BEAUGRENELLE vo • 3 MURAT vo
UGC GARE DE LYON vf • LES IMAGES vf
ARTEL Créteil • ARTEL Rosny • ARTEL Port Nogent
AVIATIC Le Bourget • JACQUES PREVERT Epinay
ALPHA Argenteuil • CYRANO Versailles

Julie Christie · Shashi Kapoor
Greta Scacchi · Christopher Cazenove

CHALEUR et POUSSIÈRE



ÉLYSÉES LINCOLN – STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
LES PARNASSIENS – MOVIES LES HALLES



PARIS 1983 — SEPTEMBRE OCTOBRE
La Ville de Paris présente le
XXIe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS
du 20 septembre au 29 octobre 1983
20e ANNIVERSAIRE

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS-CHÂTELET
du 20 septembre au 2 octobre à 20 h 30
matinées samedis et dimanches à 14 h 30
(relâche lundi 26)
HOMMAGE A GEORGE BALANCHINE
NEW YORK CITY BALLET
du 3 au 9 octobre à 20 h 30
matinée dimanche 9 octobre à 14 h 30
NEDERLANDS DANS THEATER
GIRI KYLIAN
LOCATION : 14 jours à l'avance aux caisses du théâtre de 11 h à 18 h 30
Par téléphone 261 19.83 de 11 h à 18 h sauf dimanche

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
du 10 au 14 octobre à 20 h 30
THE JOYCE TRISLER DANSCOMPANY
du 19 au 22 octobre à 20 h 30
BALLET DU NORD
du 24 au 29 octobre à 20 h 30
LES BALLETS JAZZ DE MONTREAL
LOCATION : théâtre de 11 h à 17 h 30 sauf dimanche
Agences et par téléphone 723 47 77 et FNAC

THEATRE DE LA POTINIERE
Il Signor Fagotto
OFFENBACH
Le Succès de l'été - RIRES
LOCATION : 261.44.16

COACH LEATHERWARE

Nº 9590—Coach Saddle Bag

Souples et décontractés, les sacs "Coach bag" sont taillés dans un remarquable cuir américain — c'est un cuir "pleine fleur" qui, à l'usage, se patine et vieillit en beauté.

Ce sont les sacs les plus connus depuis dix ans aux U.S.A. et déjà reconnus aujourd'hui à Paris.

Galerie Coach Bag
23 Rue Jacob, Paris 6e
326.29.17

En V.O. Dolby : COLISÉE – U.G.C. BIARRITZ – 7 PARNASSIENS – HAUTEFEUILLE 14-JUILLET BEAUGRENELLE – FORUM HALLES – En V.O. : STUDIO DE LA HARPE 14-JUILLET BASTILLE – En V.F. : BERLITZ – RICHELIEU – SAINT-LAZARE PASQUIER – MIRAMAR CLICHY PATHÉ – GAMBETTA – 3 MURAT – GAUMONT SUD – FAUVETTE – MAXÉVILLE FRANÇAIS Enghien (V.O. Dolby) – GAUMONT OUEST-Boulogne – 4 TEMPS La Défense PATHÉ Belle-Épine – MULTICINÉ Champigny – TRICYCLE Asnières – GAUMONT Évry CLUB Colombes – CYRANO Versailles – C2L Saint-Germain – ULIS Orsay – Argenteuil CARREFOUR Pantin – FLANADES Sarcelles – ARTEL Rosny – Villeneuve-Saint-Georges – P.B. Cergy



En V.O. : GAUMONT AMBASSADE – GAUMONT HALLES – SAINT-GERMAIN HUCHETTE – LES PARNASSIENS – 14-JUILLET BEAUGRENELLE – MAYFAIR PATHÉ – HAUTEFEUILLE PATHÉ

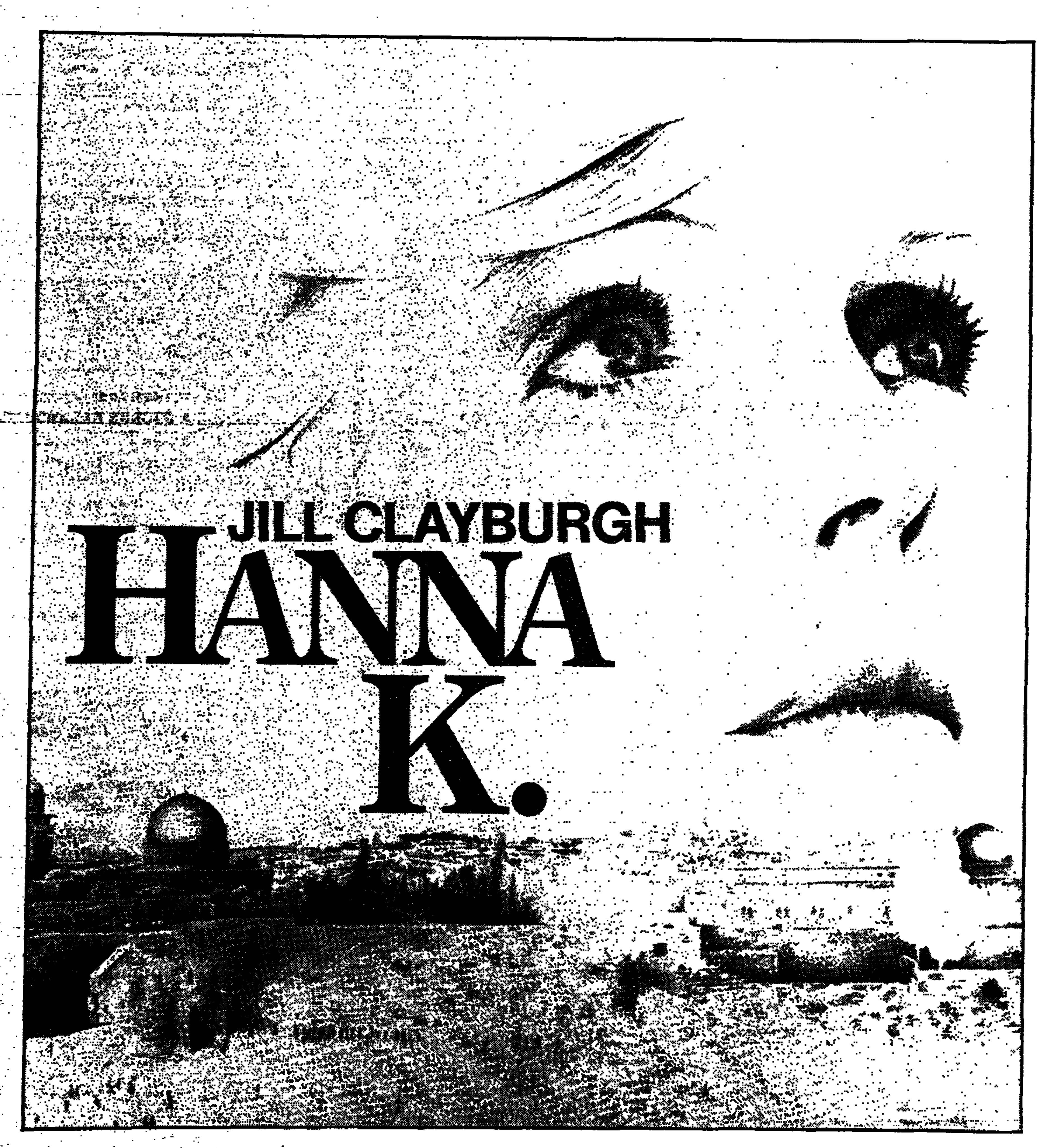
En V.F. : GAUMONT RICHELIEU – FRANÇAIS PATHÉ – SAINT-LAZARE PASQUIER – WEPLER PATHÉ – MISTRAL – FAUVETTE – GAUMONT GAMBETTA – BRETAGNE GAUMONT OUEST Boulogne – GAUMONT Évry – TRICYCLE Asnières – BUXY-BOUSSY Saint-Antoine – Meaux – CLUB Colombes – 3 Vincennes – Enghien (v.o.) PATHÉ Champigny – ARTEL Rosny – ARTEL Villeneuve-Saint-Georges – AVIATIC Le Bourget – PARINOR Aulnay – BELLE-ÉPINE-PATHÉ Thiais – CYRANO Versailles C2L Saint-Germain – 4 TEMPS La Défense-Velizy

GAUMONT-K.G. PRODUCTIONS-FILMS A2

présentent

un film de

COSTA-GAVRAS



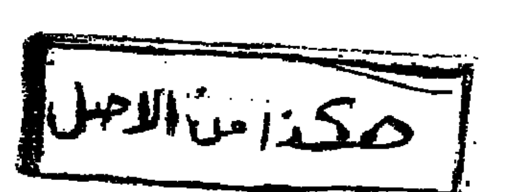
et avec **JEAN YANNE**

GABRIEL BYRNE • MOHAMED BAKRI • DAVID CLENNON • ODED KOTLER dans le rôle de l'inconnu

directeur de production GÉRARD CROSNIER - son PIERRE GAMET - montage FRANÇOISE BONNOT décors PIERRE GUFFROY

image RICARDO ARONOVICH - musique GABRIEL YARED (édition SARAVAH distribué par R C A produit par MICHELE RAY-GAVRAS

scénario original FRANCO SOLINAS et COSTA-GAVRAS écrit par FRANCO SOLINAS - mise en scène COSTA-GAVRAS



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE DÉFI GÉNÉTIQUE - Union (770-90-94), 20 h 30 (7).
CAJAMARCA - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30, les 7, 8, 9, 10, 12, 13.
LA MÈRE - La Bastille (357-42-14), les 9, 10, 13 à 21 h, le 11 à 17 h.
CAMI - Studio des Champs-Elysées (723-35-10), les 9, 13 à 20 h 45 ; le 10 à 19 h 30 et 22 h ; le 11 à 15 h 30.
DERRIÈRE LA MAISON LES OMBRES - Lucernaire (544-57-34), les 12, 13 à 22 h 15.
MACBETH (en anglais) - Café de la Gare (278-52-51), le 12 à 19 h 45.
PUBLIC EYES, A PRIVATE EAR (en anglais) - Galerie 55 (326-63-51), le 13 à 20 h 30.
MARGUERITE ET LES AUTRES - Montparnasse (320-89-90), le 13 à 21 h.
THÉATRE DE BOUVARD - Renaissance (726-15-02), le 13 à 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

BEAUBOURG (277-12-33). (Mar.) Débats/Rencontres-musée : « Chili, lorsque l'espoir s'exprime » - à 21 h, le 8 : Les droits de l'homme au Chili ; le 9 : Expressions musicales de l'exil ; à partir de 9 h, le 11 : Animation sur la place. « Présences polonaises » - le 12 à 16 h : Le cadavre du père ; 17 h : Le Théâtre Cricot 2 ; 18 h 30 : Une littérature antimoderne ? ; 19 h : Hommage à Pablo Neruda. — Cinéma/Vidéo : les 7, 8, 9, 10, 11, 12 : nouveaux films Bpi - à 13 h : De fer et de pierre ; 16 h : San Clemente ; 19 h : Le pays basque sud et sa liberté ; le 12 à 13 h : Vidéos « Kantor ». — Concerts : « Musique de Pologne » - à 18 h 30, le 9 : Recherche pour un nouveau instrumental II ; le 10 : La Pologne et la France I. — Théâtre : les 7, 8, 9, 10, 11, 12 à 20 h 30 et les 10, 11 à 16 h : La classe morte.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L) : les 7, 8, 9, 10, 13 à 21 h et le 11 à 16 h : l'Archipel sans nom.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) Mer., Mar. 20 h 30 : les Bonnes ; Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : le Malentendu.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (720-08-24) (D., L.) 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : La Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 heures : Mourir à Colone.
ÉPICERIE (272-23-41) (D.) 20 h 30 : Le Monte-plats.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h 30, Jeu. et Ven. 15 h : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : La Malibran.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 16 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 heures. (Dim.) 17 heures : la Fausse Libertine (à partir du 13).
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam (en anglais). (Dernière le 10.)
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Boby Lapointe ; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Visages de Cocteau.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h : l'Amour fou.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J.) 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : l'Extravagant Mr. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h : la Fille sur la banquette arrière.
PONT DE LA TOURNELLE (278-81-58) (L.), 20 h 30 : les Fourberies de Scapin (dernière le 11).
POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, Dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + Sam. 23 h 15 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 21 h 30 :Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 heures : Toi et tes nuages (à partir du 13).
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30, le 11 à 15 heures : Jean Cocteau en chansons.
THÉATRE DES VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : Le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D. L) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : Les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D) 19 h : Service non compris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (L.) I : 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) (L.) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 20 h 15 : Roman-photo pour boniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.) 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81) (D., L.) 20 h 30 : Du Dac au Dac ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) les 7, 8, 9, 10 à 20 h 45 : M. Alencar ; 22 h 15 : A. Feral.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : L'Orchestre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 30 : I. et A. Parra, à partir du 12.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine, à partir du 8.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h, dim. 15 h et 18 h : Frénésie des mers du Sud, à partir du 8.
OLYMPIA (742-25-49) les 7, 8, 9, 10, 11 à 20 h 30 : Ballets Trockadero ; le 13 à 20 h 30 : Tri Yann.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim. 15 h 30 : Sylvie Vartan, à partir du 10.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h 30 : La Velle (dernière le 10) ; à partir du 13 : Toure Kunda.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41) (L.) 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 9, 12 à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.
MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam. et dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais (dernières).
ESCALIER D'OR (523-15-10), 19 h : Ballets Jazz Art ; 22 h : A. Swanson (dernières le 10) ; à partir du 13 à 19 h : Ballets K. Waehner ; 22 h : Les danseurs du temps, B. Morel.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Vivaldi).
PARVIS NOTRE-DAME, 16 h : Musique des gardiens de la paix.
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT, 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, J.-S. Bach, Mozart, Telemann).

JEUDI 8

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 21 h : voir le 7.
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Bronzetti (Bach, Ysaye, Katchaturian...).
ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DU MONT, 21 h : voir le 7.

VENDREDI 9

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 8.
ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE, 21 h : voir le 7.

SAMEDI 10

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 7.
JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Musique des gardiens de la paix.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : C. et M. Molinaro (Saguin, Martinez, Orandain).

DIMANCHE 11

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chorale Radcliffe Voyces of Oxford, dir. M. Roberts (Williams, Britten, Tippett...).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : M. Guyard, A. Thiel, J.-L. Masson (Haëndel, Bach).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : E. Harquin (Bach, Grigny, Messiaen).
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Chœur d'hommes Sangervereinigung, 1881 Hatsen (Schubert).

MARDI 13

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Z. Mehta.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

A. DEJAZET (271-44-10), 20 h 30 : J. Barrense Dias.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D., L.), 21 h : Higelin (à partir du 13).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dernière le 12) ; le 13 : B. Waters, J.-P. Sasson.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Dédé Saint-Prix (à partir du 9).
ESPACE BALARD le 7 à 21 h : Whitesnake + Accept ; le 10 à 21 h : Cristopher Cross.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : F. Alysse Group (dernière le 10).
NEW MORNING (523-51-41), les 7 et 8 à 21 h 30 : J. Surman, K. Krog ; les 9, 10 : Dewey Redman (sous réserves) ; le 13 : R. Brecker, E. Elias, N. Vasconcelos.
PANAME (297-52-67), 21 h 30, le 7 : B. Wedgle, J. Grogg, Ch. Henderson ; les 8, 9, 10 : T. Ramos ; les 11, 12 : V. Golia ; le 13 : J. McNeil.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer., P. Sassonis Swing Quartet ; jeu., Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Artero / E. Daniel / D. Lemerle / P. Lemoel / T. Théophile (dernière le 11). A partir du 12 : J.-C. Capon ; R. Galliano ; G. Perrin.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73) (D., L.), 22 h : J.-J. Mosalini, G. Beytelman, J.-P. Celea (dernière le 10) ; à partir du 13 : Quartet J.-L. Chautemps.
SUNSET (261-46-60), 23 h : G. Prévost, A. Blanchart, H. Lavandier, M. Ross (dernière le 11) ; à partir du 13 : B. Widemann.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	ÉLY. 20-41 Tous les jours	19 h à 22 h. Vue agréable sur jardin. SPÉCIALITÉS DANOISES ET SCANDINAVES. Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN, 122, Champs-Élysées, 8e		Le nouveau BISTRO DE LA GARE à l'italienne. Menu 46,90 F s.n.c. Spécialités italiennes. 103, bd du Montparnasse ; 9, bd des Italiens ; 9, av. des Ternes. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LE POTAGER DES HALLES 15, rue du Cygne, 1er	296-83-30	Dans un décor 1930, bar américain, salon et bar au 1er étage. Cuisine traditionnelle. Ouvert de 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. TERRASSE.
VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	297-56-54	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salles pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F/sam. soir-dim.	Jusqu'à 22 h. Cadre élégant et confortable, salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé au chocolat.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96 Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts.
ÉTOILE DE L'INDE 12, rue de Trévise, 9e	770-72-83 F/dim.	DÉJEUNERS, DINERS. Spécialités indiennes : BIRIYANI, boulettes de crabes, crevettes au curry, etc. Prudent de réserver.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier	770-68-68, 770-86-50 Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F. S.c. Ses vins de Loire. Décor centenaire authentique. Salons de 6 à 50 personnes. Déj., Dîner-Soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
L'ORÉE DU BOIS Pte Maillot, Bois de Boulogne	747-92-50 T.l.j.	Déjeuners d'affaires. Dîner-Spectacle dansant, jeudi, vendredi, samedi, menu 230 F. Orch. Jean SALA, Carlo NEIL. Salons pour réception 10 à 800 pers. Parking assuré.
TY COZ 35, rue Saint-Georges, 9e	F/dim., lundi 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES et GALETTES.
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Cadre nouveau au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 48,30 Fs.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du chef : POISSONS, Choucroute, GIBIERS.
ANJOU-NORMANDIE 13, rue Folie-Méricourt, 11e	700-30-59	Spécialités d'andouillettes maison, canard, poissons, etc. Exposition permanente des peintres du Marais. Fermé samedi, dimanche, lundi soir.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56/200-19-90 T.L.J.	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons. Parking privé assuré par voiturier.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
LE SAINT-SIMON 116, bd Pereire, 17e	380-88-68 F sam. midi-dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F, s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. TERRASSE D'ÉTÉ. Parking, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	F/lundi-mardi. 387-28-87	Déjeuner, dîner, j. 22 h. SPÉCIALITÉS ESPAGNOLES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. 120 F. SALONS pour banquets. RÉOUVERTURE le 7 septembre.
LE GUILLAUME TELL 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72 F/sam. et dim.	Spécialités de POISSONS et CRUSTACÉS. Sa fameuse BOUILLABAISSE et BOURRIDE. TERRASSE D'ÉTÉ. Cartes crédit. Park. 210, rue de Courcelles.

RIVE GAUCHE

MARTY 20, avenue des Gobelins (5e)	331-39-51	POISSONS. GIBIERS. MEILLEURS CRUS. Ouvert tous les jours. Salons de 12 à 100 couverts et SÉMINAIRES.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	325-12-84 F/mardi.	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOOR. Egal. 72, bd St-Germain, 354-26-07. T.L.J. Spéc. BIRIANI.
LAPÉROUSE 51, qu. Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F/dim.	J. 23 h. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 340 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couv. Cadre ancien de réputation mondiale.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F/dim., lundi 548-07-22	Jusqu'à 0 h 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. Pastilla, Couscous-Beurre. DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LA BOURGOGNE 6, avenue Bosquet, 7e	705-96-78	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.

SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3h. Huîtres - Coquillages toute l'année GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE BISTRO DE LA GARE Tous les jours jusqu'à 1 h du matin 46,90 F s.n.c. - Menu d'été 73, Champs-Élysées - 59, bd du Montparnasse 38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

WEPLER 14, place de Clichy, 18e 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42. F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER.

LE BAYERN Place du Châtelet 233-48-44. J. 3 h. Choucroute - Fruits de mer ORCHESTRE BAVAROIS tous les soirs

LA CLOSERIE DES LILAS TERRASSE EN PLEIN AIR 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 et 354-21-68 Au piano : Yvan MEYER.

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 Tous les jours 8, bd St-Denis. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtis, Gibiers. Parking privé assuré par voiturier.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19 Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons

AU PETIT RICHE 25, r. Le Peletier, 770-68-68/86-50 F/Dim. Serv. ass. j. 0 h 15. Menu 100 F s.c.

MUSÉE BOURDELLE
16, rue Antoine-Bourdelle
Mo Montparnasse
LAPRADE et BOURDELLE VERS 1900
Tous les jours (sauf lundi) du 3 juin au 3 octobre

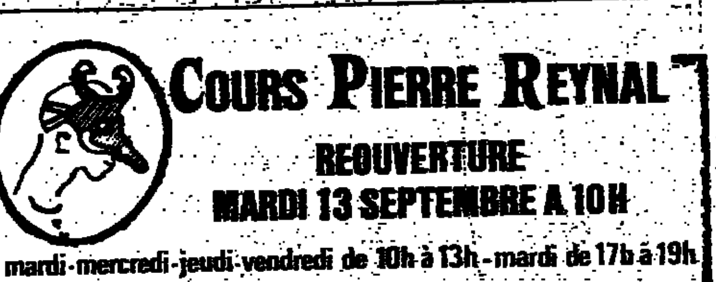
AMERICAN IN V.O. AT THE AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
ENGLISH FOR EVERYBODY
SESSIONS INTENSIVES renouvelables tous les 15 jours
Début : 12 septembre
SESSION D'AUTOMNE du 26 septembre au 17 décembre
Learn to speak american
Cours dans la journée, le soir et le samedi
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.



D'OCTOBRE 1983 A JUIN 1984
HAMLET • PAR LES VILLAGES • LA MOUETTE • LE HERON • LA TRAHISON ORALE • LA DEVOTION A LA CROIX • LES POSSEDEES • FAUT-IL CHOISIR - FAUT-IL REVER ? • MARIAGE • ET DES FORMES BREVES • DU THEATRE POUR LES JEUNES SPECTATEURS • DE LA POESIE • DES DEBATS • DES EXPOSITIONS • DE LA MUSIQUE...
RENSEIGNEMENTS • ABONNEMENTS
727 81 15

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





En V.O. : PARAMOUNT CITY TRIOMPHE — PARAMOUNT ODÉON
En V.F. : PARAMOUNT OPÉRA — PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE — PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT BASTILLE — SAINT-CHARLES CONVENTION
PARAMOUNT La Varenne — ARTEL Créteil — ARTEL Marne-la-Vallée
AVIATIC Le Bourget — ALPHA Argenteuil — REX Poissy
4 TEMPS La Défense — P.B. Cergy-Pontoise — CLUB Les Mureaux
SIDÉRAL Meaux
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE DEAUVILLE 83



MARTIN SHEEN BLYTHE DANNER
UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT

FESTIVALS

Paris

XVIII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

Ste-Chapelle, le 7 à 21 h 30 : Ch. Tardieu, Ch. Biancini, F. Lengelle (Mondonville).

Eglise Ste-Eustache, le 8 à 20 h 30 : Orchestre philharmonique et Chœurs de Cracovie, dir. : T. Strugala (Szymanowski).

Station Auber/R.E.R., le 9 à 16 h 30 : Quintette à vent des solistes de R.T.L. (Ibert, Mozart, Arrieu...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 9 à 20 h 30 : Chorale Audite Nova de Paris, dir. : J. Sourisse (Arauxo, Allegri, Bach...).

Bateaux-Mouches, le 10 à 15 h 30 : voir Station Auber, le 9.

Radio-France, Grand Auditorium, le 10 à 16 h 30 : Journée H. Dutilleux, M.-C. Girod, P.-A. Valade, P. Strauch (Bayer), Y. Nara, J.-L. Forestier, N. Le Quan (Schapira) — P. Strauch (Hersant), M.-C. Girod, J.-J. Ballet (Cavana) ; le 10 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de R.-F., dir. : J. Houtmann (Dutilleux, Chausson, Liszt).

RENCONTRES THÉATRALES DU CAREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Mer. et mar. 20 h 15 : Tabarin ; 22 h : Impasse du Désir.

Jeu. 20 h 15 : Les Cenci ; tlj. sauf jeu. 20 h 45 : Fastes d'enfer.

Ven., sam. 20 h 15 : la Folle envie ; 22 h : Robinson Crusoe and Company.

Dim., lun. 20 h 15 : Historia de un amor ; 22 h : Je, François Villon.

En région parisienne

LA DEFENSE (979-00-15), Ven. et Sam., 21 h 30 : Musical Memories.

LA COURNEUVE, Parc paysager, les 10, 11 : Fête de l'Humanité : J. Clerc, R. Charlebois, F. Lalanne, Ballet I. Marko, M. Le Forestier, C. Ribeiro, Sapho, I. Aubret, A. et I. Parra, M. Azzola, M. Perrone, A. Ionatos...

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), les 9, 10 à 22 h : M. Day, N. Tracente, G. Benavides, G. Kerestazachi.

NEMOURS, Festival international de violoncelle, Eglise, le 9 à 20 h 30 : A. Noras, D. Cayneias (Frescobaldi, Boccherini, Schumann...) ; le 10 à 20 h 30 : A. Moglin, T. Adamopoulos, P. Boufil, G. Lauridon, J. Hubeau (Beethoven, Rossini, Schubert) ; Château, le 11 à 17 h : R. Sommer (Couperin, Dotzauer, Massenet...)

NEAUPHLE-LE-CHATEAU, Eglise, le 11 à 17 h : M.-Cl. Alain.

SCEAUX, Orangerie (660-07-79), Festival le 9 à 21 h : Quatuor élyséen (Brahms, Schumann, Mahler) ; le 10 à 17 h 30 : Trio M. Mercier/J. Parrenin/G. Schwartz (Brahms, Fauré, Schubert) ; le 11 à 17 h 30 : Les virtuoses français, dir. : J. Moreau, F. Parrot (Haendel, Rossini, Dvorak...)

VERSAILLES, Château, Théâtre de Rocailles (277-52-56), le 11 à 17 h 30 : Le Mariage forcé ; Parc du Château, les 10, 11, 12, 13 à partir de 10 h : Venise à Versailles.

EPINAY, M.J.C. de Presles (826-45-00), (Mer., Dim.), 20 h 30 : les Caprices de Marianne (à partir du 9).

VILLENEUVE-LA-GARENNE, Théâtre (205-49-60) le 10 à 21 h : G. Seinin.

En province

BOURGOGNE — FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON. — Festival de musique (81-80-73-26) : **Église Notre-Dame,** le 7 à 20 h 45 : Clemenetic Consort ; Le 11 à 16 h : Musica Antiqua de Cologne, dir. : R. Gœbel (Schütz, Rosenmüller, Tunder...) ; le 13 à 20 h 45 : Z. Ruzickova (Bach, Couperin, Rameau).

Théâtre, le 8 à 20 h 45 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. : Y. Descharmes (Roussel, Constant, Stravinsky...) ; le 9 à 20 h 45 : Cl. Arrau (Beethoven, Brahms...) ; le 11 à 20 h 45 : Orchestre F. Liszt de Budapest, dir. : M. Kalmar (Vivaldi, Mozart, Tchaïkowski) ; le 14 à 20 h 45 : Chœur et Orchestre de la Chapelle Royale, dir. : Ph. Herreweghe (Rameau).

Kursaal, le 10 à 20 h 45 : Cl. Helffer (Beethoven, Boulez).

Palais des sports, le 12 à 20 h 45 : Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. : M. Plasson (Beethoven).

CENTRE

AMBOISE. — Concerts d'été en Touraine (47-61-61-23) : **Château,** le 10 à 21 h : Ch. Lilamand (Chopin, Lizst).

TOURS. — Palais du Commerce, le 11 à 20 h 30 : Orchestre de Chambre de Tours, dir. : M. Camatte (Mozart).

MIDI-PYRENEES

LAVAUR. — Festival J.-S. Bach (63-61-27-07) : **Cathédrale St-Alain,** le 7 à 21 h : Ensemble de cuivre Da Camera.

SOREZE, Église, le 9 à 21 h : Ansbacher Jugenkantorei, dir. : R. Gœde (Schütz, Altnikol, Mendelssohn-Bartholdy...).

CASTRES, Auditorium de la Bibliothèque, le 13 à 21 h : M. de la Pau Tortelier (Bach, Schumann).

PROVENCE COTE-D'AZUR

MENTON. — 34[e] Festival de musique de chambre (35-82-22) : Palais de l'Europe, le 10 à 21 h : M. Chauveau.

ROUSSILLON. — Les amis de la Musique du Lubéron (90-75-63-28) : Église de Roussillon, le 9, Abbaye de Silvacane le 10 ; Église de la Fontaine de Vaucluse le 11 : Quatuor Rosamonde (Mozart, Schubert, Bartok).

RHONE-ALPES

AIX-LES BAINS. — 11[e] Festival de musique (79-88-12-00) : **Église St-Swithun's,** le 9 à 21 h : G. Robineau (Franck, Grigny, Langlais... ; le 13 à 21 h : M.-L. Girod-Parrot (Couperin, Pachelbel, Bach...).

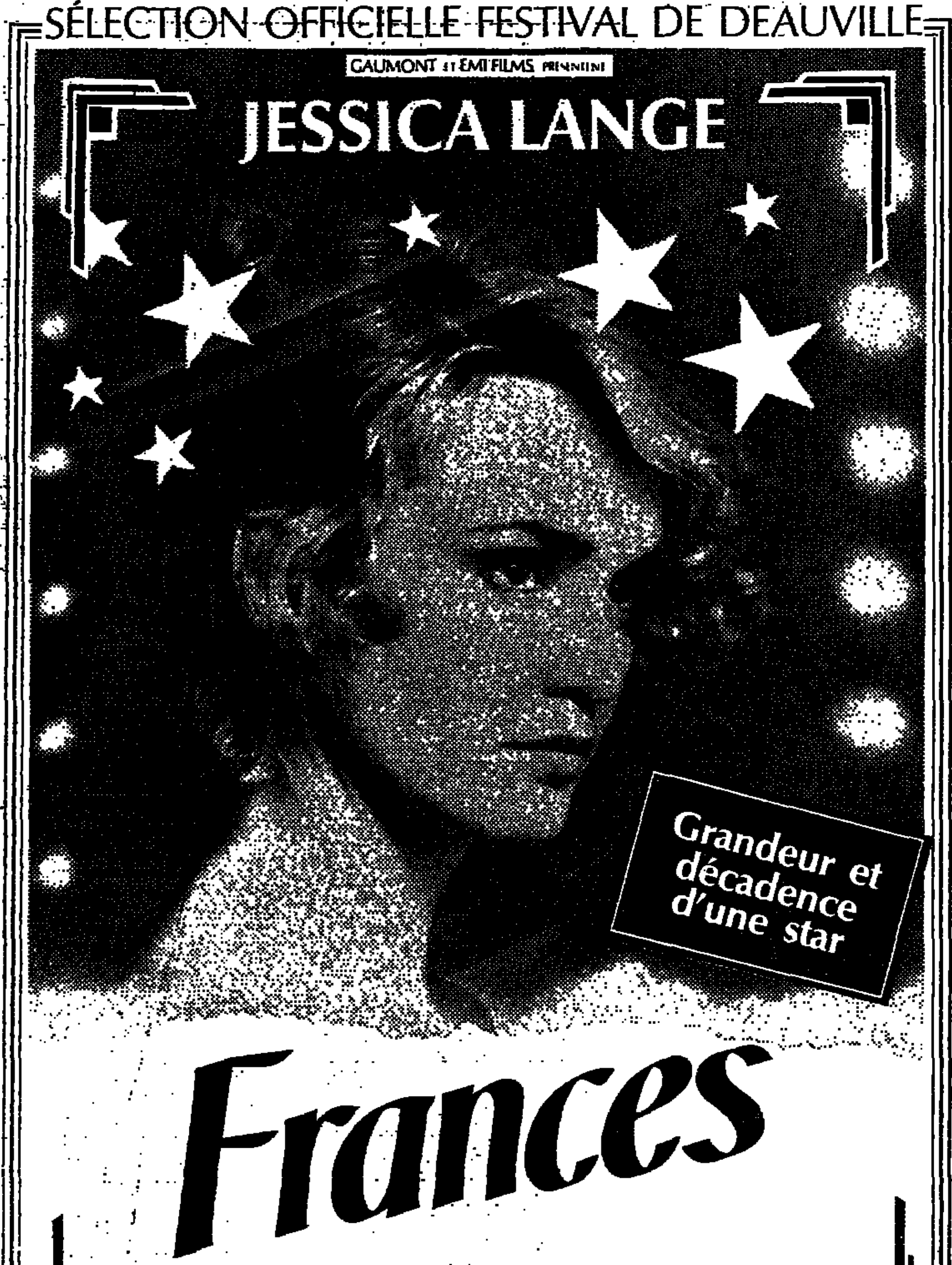
AMBRONAY. — Soirées musicales (74-38-15-26) Abbaye, le 10 à 20 h 45 : Quatuor Via Nova (Schubert, Dutilleux, Debussy).

ROMANS. — Festival (75-42-00-07) : Salle J. Vilar, le 7 à 21 h : J. Gottlieb, J. Bona (Clostre) ; le 9 à 21 h : Opéra-bouffe ; le 13 à 21 h : Un drame musical instantané ; **Conservatoire,** le 8 à 21 h : E. Klein, A. Vinson (Strauss) ; le 13 à 18 h 30 : B. Hindley, Ph. Lavergen, P. Beaugrand (Milhaud, Bartok, Messiaen) ; **Place du Marché,** le 10 à 11 h : Quatuor de saxophones de Romans ; **Foyer du Théâtre,** le 14 à 21 h : Ensemble Orchestral de la Drôme, dir. J.-M. Cochereau (Deconst, Capdenat, Vandenbogarde).

JOCKEY
127, bd du Montparnasse
320-63-02
Pas comme les autres
on s'y amuse !...

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

V.O. GAUMONT COLISEE • FORUM LES HALLES
UGC ODEON • MONTPARNASSE BIENVENUE • SAINT GERMAIN VILLAGE
V.F. BERLITZ • IMAGES • LE MISTRAL
MONTPARNASSE PATHE • 3 SECRETAN • UGC GARE DE LYON
PERIPHERIE : ARTEL Port Nogent
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE DEAUVILLE



ERIC BERGREN CHRISTOPHER De VORE NICHOLAS KAZAN
MARIE YATES CHARLES MULVEHILL
JOHN BARRY RICHARD SYLBERT
LASZLO KOVACS, A.S.C. JONATHAN SANGER
GRAEME CLIFFORD
Gaumont

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Vengeance de l'Aigle noir, de R. Freda ; 19 h, Mitchourine, de A. Dovjenko ; 21 h, Ce n'est qu'un au revoir, de J. Ford.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Castiglione, de G. Combret ; 19 h, la Fille au violoncelle, de Y. Butler ; Deauville 83 : 21 h, Deux rouquines dans la bagarre, de A. Dwan.

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Vers l'extase, de R. Wheeler ; 19 h, Million Dollar Legs, de E. Cline ; 21 h, Cette sacrée vérité, de L. Mac Carey.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Sentence, de J. Valère ; 17 h, l'Affaire de Trinidad, de V. Sherman ; 19 h, Our Betters, de G. Cukor ; 21 h, The late George Apley, de J.L. Mankiewicz.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Lumière d'été, de J. Grémillon ; 17 h, Arènes sanglantes, de R. Mamoulian ; Deauville 83 : 19 h, Lettre d'une inconnue, de M. Ophüls ; 21 h, Peter Ibbetson, de H. Hathaway.

LUNDI 12 SEPTEMBRE

Relâche

MARDI 13 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Retour de manivelle, de D. de la Patellière ; Deauville 83 : 19 h, les Trois Lanciers du Bengale, de H. Hathaway ; 21 h, Ames rebelles, de A. Litvak.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares ; 15 h, les Régates de San Francisco, de Cl. Autant-Laura ; 17 h, la Main de la momie, de C. Cabanne ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, Julio commence en juillet, de S. Caiozzi.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Toro, de C. Velo ; 17 h, Return of the Fly, de E. L. Bernds ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, Permiso de residencia, de A. Skarmenta ; Nostalgia, de V. Sarmiento ; No olvidar, du groupe « Memorias » ; Los Ojos como mi Papa, de P. Chaskel ; Apuntes del Chile de hoy, du groupe « Testimonio ».

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Trois dames et un as, de R. Neame ; 17 h, la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, J'étais, je suis, je serai, de W. Heynowski, P. Hellmich et G. Scheumann.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Drôles de bobines, de Steno ; 17 h, Beast from Haunted Cave, de M. Hellman ; Rétrospective Boris Lehman : 19 h, Couple, regards, positions, de B. Lehman et N. Wandel ; 20 h 30, Magnum Begynasium Bruxellense, de B. Lehman.

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, la Bohémienne, de J. W. Horne et Ch. Rogers ; 17 h, le Crâne maléfique, de F. Francis ; Rétrospective Boris Lehman : 19 h, le Centre de la classe ; Histoire d'un déménagement ; Ne pas stagner, de B. Lehman ; 21 h 15, Symphonie, de B. Lehman ; Bruxelles-Transit, de S. Szlingerbaum.

LUNDI 12 SEPTEMBRE

Classiques du cinéma, films d'auteurs, films rares : 15 h, Châteaux en Espagne, de R. Wheeler ; 17 h, le Désosseur de cadavres, de W. Castle ; Aspects du cinéma chilien : 19 h, Il n'y a pas d'oubli, de M. Mallet, J. Fajardo, R. Gonzalez.

MARDI 13 SEPTEMBRE

Relâche

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06).

BARBE D'OR ET LES PIRATES (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Olympic, 14[e] (542-67-42).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4[e] (278-47-86).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8[e] (359-04-67) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00). — V.f. : Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).

CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13[e] (707-28-04).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83).

DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9[e] (770-72-86).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46). — V.f. : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Movies, 1[er] (526-43-99) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1[er] (233-63-65) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Grand Pavois, 15[e] (554-46-85).

EVIL DEAD (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23). — V.f. : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54).

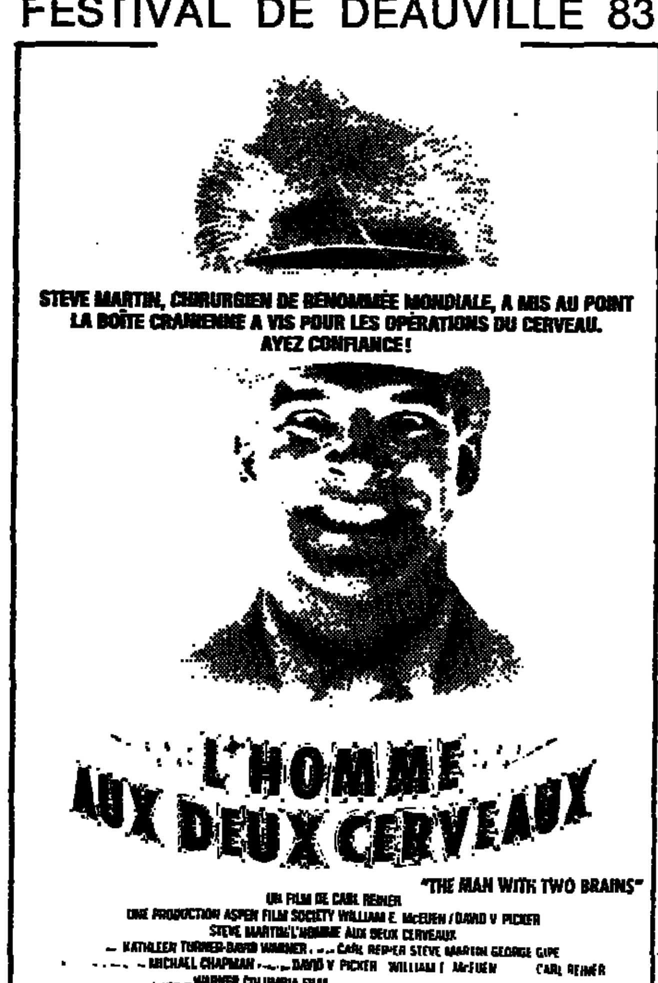
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Victor Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7[e] (783-64-66).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 3[e] (278-34-15) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08). — V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

En V.O. : MARIGNAN PATHÉ — QUINTETTE PATHÉ
FORUM HALLES — LES PARNASSIENS — IMPÉRIAL — FAUVETTE
CYRANO Versailles — FRANÇAIS Enghien — 4 TEMPS La Défense
SELECTION OFFICIELLE
FESTIVAL DE DEAUVILLE 83



LES FILMS NOUVEAUX

BENVENUTA, film franco-belge d'André Delvaux : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6[e], (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Olympic, 14[e] (542-67-42).

FRANCES, film américain de Graeme Clifford (v.o.) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-63-20) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Gaumont-Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; (v.f.) Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LE GUERRIER DE L'ESPACE, film américain de Lamont Johnson (v.o.) : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8[e] (v.f. et v.o.) (359-15-71) ; U.G.C.-Normandie, 8[e] (359-41-18) ; (v.f.), Grand Rex, 2[e] (233-83-93) ; U.G.C.-Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15[e] (828-80-64) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

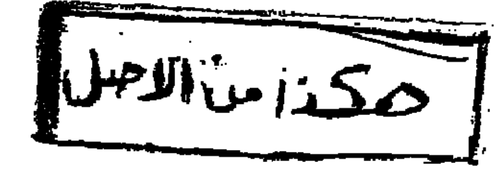
HANNA K, film franco-américain de Costa-Gavras (version anglaise) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5[e] (633-63-20) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (version française) : Gaumont-Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, film américain de Carl Reiner (v.o. uniquement) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LE LIQUIDATEUR, film américain de Michael Moore (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Max Linder, 9[e] (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

OUTSIDERS, film américain de Francis Ford Coppola (v.o.) : Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 2[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; (v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

UN HOMME, UNE FEMME, UN ENFANT, film américain de Dick Richards (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15[e] (579-33-00).



CINEMA

FURYO (Jap., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GALIIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

HISTOIRE DE PIERA (Fr.-It., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Escurial Panorama, 14e (707-28-04).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

OU EST PASSÉE MON IDOLE ? (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

PERSONNE N'EST PARFAIT (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RÉVOLTE AU PÉNITENCIER DE FILLES (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

STELLA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Acacias, 17e (764-97-83).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (606-34-25).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 17e (522-46-01).

TOOTSIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) ; 14-Juillet Parnasse, 1re, 2e, 3e partie, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria, (H. sp.), 1er (508-94-14).

UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA VOITURE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

YOR LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) Mer., V., D., Mar.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial (H.sp.), 13e (707-28-04) : (v.f.) : Montmartre-Ciné, 18e (606-63-35).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp), 17e (622-44-21).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) : Action Christine (H.sp.), 6e (325-47-46).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H.sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GLORIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

IL FAUT TUER BIRGIT HAAS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand-pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It. v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOROCCO (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PROVIDENCE (Fr.) (v. ang.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LES 400 COUPS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TAIS TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE ROSE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

YOYO (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer. : le Dernier Round ; jeu : la croisière du Navigator ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : Steamboat Bill Junior ; dim. : Le Mécano de la « General » ; lun. : Sherlock Junior ; mar. : les Lois de l'hospitalité.

LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), tous les jours : 14 h : le Mariage de Maria Braun ; 16 h 5 : Lili Marleen ; 18 h 10 : Lola, une femme allemande.

NEW YORK VU PAR (v.o., v.f.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), mer., 14 h ; ven., 20 h ; sam., 22 h 05 ; mar., 18 h : Meanstreet (v.o.) ; mer., 16 h ; jeu., 20 h ; sam., 16 h ; lun., 21 h 45 : Un après-midi de chien ; mer., 18 h ; jeu., 22 h 10 ; ven., 16 h 10 ; dim., 18 h ; lun., 18 h : les Bas-Fonds new-yorkais (v.f.) ; jeu., 16 h ; sam., 18 h 10 ; lun., 14 h ; mar., 20 h : Sur les quais (v.f.) ; jeu., 18 h ; ven., 22 h ; dim., 14 h ; lun., 19 h 45 ; mar., 16 h : Sept ans de réflexion (v.o.) ; ven., 14 h ; sam., 20 h ; dim., 21 h 45 ; mar., 22 h : Gloria (v.o.) ; mer., 22 h ; sam., 14 h ; dim., 19 h 45 ; lun., 16 h ; mar., 14 h : Next Stop Greenwich Village (v.o.) ; mer., 20 h ; jeu., 14 h ; ven., 18 h ; dim. 16 h : Et tout le monde riait.

DOSTOIEVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mer., ven., mar., 20 h ; jeu., dim., 18 h ; sam., lun., 16 h : l'Idiot (de Lampin) ; sam., lun., 18 h : l'Idiot (de Kurosawa) ; jeudi, 20 h, sam., lun., 21 h ; dim., 14 h : Crime et Châtiment ; mer., mar., 16 h ; ven., 14 h ; dim., 20 h : les Frères Karamazov ; mer., lun., 14 h ; jeu., 16 h ; ven., 18 h : les Nuits blanches ; jeu., sam., mar., 14 h ; ven., 22 h : la Douce.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), tous les jours, 14 h : Jeux d'été ; 15 h 35 : le Septième Sceau ; 17 h 10 : De la vie des marionnettes.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : les Oiseaux ; jeu. : Frenzy ; ven. : le Rideau déchiré ; sam. : Rebecca ; lun. : Agent secret.

JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Qu'elle était verte ma vallée ; ven., sam. : les Cavaliers ; dim., lun. : Mogambo ; mar. : la Patrouille perdue.

LE CINÉMA ITALIEN (v.o., v.f.) République Cinéma, 11e (805-51-33), mer., jeu. : Violence et Passion ; ven. : Les nuits de Cabiria ; sam. : Une vie difficile ; dim. : L'arbre aux sabots ; lun. : l'Aventura ; mar. : Opération San Gelaro.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours, 14 h 30 : Zorba le Grec ; 17 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 21 h 30 : les 55 Jours de Pékin ; 19 h 30 : l'Homme de la rivière d'argent (v.o.) ; ven., 0 h 30 : Chicanos story ; sam., 0 h 30 : Eraserhead (v.o.) (**) + le Bunker de la dernière rafale (v.o.).

POLAR STORY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), mer. : A cause d'un assassinat ; jeu. : Police frontière ; ven. : Chinatown ; sam. : le Baiser du tueur ; dim. : A bout portant ; lun. : le Violent ; mar. : En 4e vitesse.

LUIS BUNUEL EL REY (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Viridiana ; ven., sam. : l'Ange exterminateur ; dim. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; lun., mar. : Los Olvidados — le Chien andalou.

STUDIO 2818e (606-36-07), mer. : Les Fesses à l'air ; jeu. : Escroc, Macho et Gigol (v.o.) ; ven. : Une jeunesse ; sam. : Les dieux dont tombés sur la tête ; sam. : Une jeunesse ; dim., mar. : Gandhi (v.o.).

FESTIVAL ORSON WELLES (v.o.), Espace-Gaité, 14e (327-95-94), mer., ven., mar. 18 h, 19 h 30, 21 h, 22 h 30 : Voyage au pays de la peur ; jeu., lun. 18 h, 20 h, 22 h : la Splendeur des Amberson ; sam., dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : Citizen Kane.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 20 h 10, dim., lun., mar. 22 h 30.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 18 h 15, ven., sam. 0 h 15.

ALIEN (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opera Night, 2e (296-62-56), jeu., ven., lun., mar. 19 h 20, 21 h 30, sam., dim., lun. 16 h 10.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven., 20 h, sam., 21 h 20, dim., 19 h 30, lun. 21 h.

CALIGULA (**) (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), ven., sam. 24 h.

CARMEN JONES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., 21 h, ven., 17 h 15, sam., lun. 19 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., sam., mar., 21 h, jeu., ven., dim., 19 h.

CHÉRIE JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., mar., 12 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., ven. 21 h 30, jeu., lun. 22 h 30, sam., 22 h 50.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

L'ETAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), première partie dim. 10 h ; deuxième partie dim. 12 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 20 h.

LE JAPON DE F. REICHENBACH (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 17 h 15, lun., 14 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 30.

MORT A VENISE (It., v.f.) Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 45, + t.l.j., 22 h.

NEWSFRONT (Aust., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NICK'S MOVIES (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., mar., 11 h 40.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 21 h 30, dim., lun., mar. 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PERFORMANCE (*) (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., 11 h 50.

PINK FLOYD A POMPEI (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (509-94-14), 18 h.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 15 h 45.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h (sauf mar.).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., sam., lun., mar. 18 h 15.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar., 12 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, sam. 0 h 30.

VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), dim., 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), ven., mar., 22 h, lun., 14 h, jeu., sam., 18 h.

YOL (Turc, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., dim., lun., 16 h, sam. 20 h.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Notre classe économique n'a qu'un rival sérieux: notre première classe.

La plupart des compagnies aériennes proposent maintenant toutes sortes de classes nouvelles. Résultat: beaucoup de passagers ne s'y retrouvent plus. A la Lufthansa, rien de semblable. Sur tous nos vols, nous maintenons la première classe pour satisfaire les plus exigeants. Notre classe économique est, elle aussi, à la hauteur, avec son service complet, comprenant cuisine soignée, journaux et magazines, et même un service bar gratuit. Le genre de services que d'autres vous facturent en plus.
Volez sur Lufthansa, c'est votre intérêt.





Lufthansa

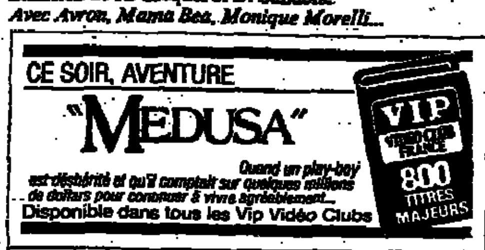
Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa 21-23, Rue Royale, 75008 Paris, Tél: 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais 129, Rue Servient, Tél: (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur Cedex 06056, Tél: (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél: (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean-Jaurès, Tél: (61) 628066.

COMMUNICATION

Mercredi 7 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Vagabondages.
Emission de R. Gicquel et D. Sanders.
Avec Avron, Mama Bea, Monique Morelli...



21 h 35 Document : Les murs de Santiago.
De C. Castillo. Réal. P. Devert et F. Servan-Schreiber.
Sur un reportage réalisé sans autorisation officielle au Chili par une petite équipe française, les commentaires de Carmen Castillo, professeur d'histoire, arrêtée en octobre 1974, puis expulsée. L'émotion monte avec les images d'un quotidien redécouvert neuf ans après.

22 h 55 Bande dessinée : Moebius.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Sports : Football.
Danemark-France.
22 h 15 Document : Les charmeurs de requins.
De D. O'Raourke et A. Gallien.
La pêche aux requins chez les Kontu, tribu noire d'une île australienne : un véritable rite religieux.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Joan Baez à Paris.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Documentaire : Tous bandits d'honneur.
D'après M. Soury. Réal. M. Sima.
A l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de la Corse, un retour par la mémoire sur les « dures années » vécues sur cette île, le seul territoire en Europe à s'être libéré par ses propres forces.
22 h 45 Prélude à la nuit.



FR3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Ciné 16 : les Lavandes et le Réséda.
18 h 48 Série documentaire : La vie de château (Loches).
19 h 10 Dessin animé : Vagabul.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton « Malaventure ».

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La géographie humaine : Espace et pouvoir. Charles Ives.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Concert (donné le 7 mai 1983 lors du Festival de Lausanne) : *Concerto pour violon et orchestre*, de Mozart, *Symphonie n° 4 « Romantique »*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Berne, dir. T. Guschlbauer ; sol. J. Suk, violon.
22 h 30, Fréquence de nuit : Traditions de la musique mongole ; 0 h 5, Rituels bouddhiques.

Jeudi 8 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 35 Santé : Prévention incendie.
13 h 45 Série : Colditz.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir : Tigris.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal (et à 21 h 50).
20 h 35 Téléfilm : le Franc-tireur, de M. Failevic et J.-Cl. Carrière. Avec B. Lecocq, J. Arasse, R. Camoin...
Pour changer de vie, un cadre décide de se faire renvoyer de son entreprise afin de toucher l'indemnité de son licenciement. Il commence à tout critiquer, mais le directeur général, au lieu de le prendre mal, le félicite. Une fable à la Failevic : sociologie, humour, sur les comportements de groupe.
22 h Caméra festival : les grands mystères de la musique.
Émission de C. Laperrière et B. Gouley. Réalisation P. Nivollet.
L'univers de Gian Carlo Menotti.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
13 h 30 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessin animé.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 Flash info.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord : casques motos.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Corsaire
D'après J. Conrad ; réal. F. Giraldi.
Le capitaine Peyrol, vieil écumeur des mers qui aspire au repos, s'installe chez la belle Arlette, près de Hyères, mais la mer qu'il n'a plus qu'à contempler est encore toute sa vie.
21 h 40 Magazine : Résistances
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Retour de l'indispensable magazine des droits de l'homme. Spécial Chili, à l'occasion du dixième anniversaire du coup d'État.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des 12 régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : le Prix de la terre.
D'A.-C. Charpentier. Réal. M. Subiela, avec F. Dyrek, B. Penot, A. Roussel...
Culpabilisé par la disparition de sa femme, morte d'épuisement sur le domaine, aigri, Richard Marceau se prend pour Dieu, ordonne la Loi à laquelle tous doivent plier, fils et chien confondus. Sur le thème du conflit de génération et de la névrose du père en milieu paysan, une somme de clichés, une démonstration ambiguë.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Boîte aux lettres : les intellectuels de gauche sont-ils silencieux ?
Magazine littéraire de J. Garcin.
A la suite de l'enquête publiée dans le Monde *sur le silence des intellectuels face au pouvoir, Jérôme Garcin a invité : Michel Drach (cinéaste), Roland Castro (architecte), Jean Daniel (directeur du* Nouvel Observateur*), Jean-Pierre Faye (philosophe), Jean Dutourd (éditorialiste à* France-Soir*).*
23 h 30 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano », de C. Debussy, par O. Charlier, violon, et A. Queffélec, piano.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Série documentaire : La vie de château (Saint-Agil).
17 h 11 Théâtre : Extraits de « Mélodies du malheur » de Jérôme Savary.
18 h 25 Rocking Chair.
19 h 10 Dessin animé : Vagabul.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Niepce.
8 h, Les chemins de la connaissance : la symbolique des jeux ; à 8 h 32, Mes Egypte ; à 8 h 50, Les demeures de l'aube.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Entretiens.
11 h 2, Musique : Berlioz (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Vauban.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La chambre des enfants », de L.R. Desforets.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : itinéraires retrouvés ; à 15 h 20, dossier : la réforme Legrand, utopie ou réalité ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : le nommé Jeudi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La géographie humaine : géographie et stratégie.
20 h, « Théâtre ouvert », à Amiens : « Dîner », de L. Renou ; et débat : « L'écriture en double jeu », avec R. Abirached, E. Corman, D. Lemahieux, V. Théophilidès, J.-M. Lhotte et J. Nichez.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Liszt, Geminiani, Bach, Mozart, Chopin, Schubert...
8 h, Le journal de musique.
8 h 15, Autour de... « L'amour et la vie d'une femme de Schumann ou le mythe de l'ombre perdue » : œuvres de Monteverdi, Mozart, Schumann, Debussy.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : « Tout Duke ».
13 h, Concours international de guitare.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère : Œuvres de Hall, J. Strauss, Löhr, Schubert.
14 h 30, Autour de... « Emils Guilels » : œuvres de Beethoven, Prokofiev, Mozart, Tchaïkovski, Rameau, Mozart/Busoni, Scarlatti.
17 h 5, Repères contemporains : Graciane Finzi.
18 h, Jazz : le bloc-notes.
18 h 30, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 17 août 1983 à la Sainte-Chapelle de Paris) : Œuvres de Caccini, Frescobaldi, Ferrari, Legrenzi, Bassini, d'Astorga, avec R. Jacobs, haute-contre, Y. Repérant, clavecin.
22 h, Cycle acousmatique.
23 h, Fréquence de nuit : musiques de l'Inde.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

– *M. Arthur Potel*, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement chrétien, est l'invité de l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 15.

VU

La peur du non-être

Dire qu'à la veille du troisième millénaire une moitié de l'humanité croit encore, dur comme fer, à la réincarnation de l'âme et l'autre à la résurrection des corps ! Bien sûr, je simplifie. Le partage est moins tranché. Il existe de solides îlots de résistance à ces courants de pensée, des fortes têtes, des athées, des insensés, des mégalos, des idolâtres de la science, qui font confiance à l'homme et à lui seul pour retarder, pour remettre, sinon à la fin des temps, du moins loin dans le temps, le grand saut, le terrifiant passage de vie à trépas. Ou, si vous préférez — eux préfèrent — le simple retour au non-être.

Comment peut-on prétendre que le refus de la mort soit un phénomène récent, odieux, propre à la société de consommation, une rupture totale avec les mœurs ancestrales encouragée, entretenue par les progrès trompeurs de la médecine ? Cette peur, cet accablant mystère de la mort, ne sont-ils pas, avec le rythme des jours et des saisons, à l'origine de toutes les religions ? A l'âge des cavernes, déjà, on tentait d'expliquer l'inexplicable et de chercher au-delà, en deçà de ce bas monde, un autre monde où séjourneraient les esprits, les âmes des défunts, dans l'attente plus ou moins longue d'un retour au chaud, au creux d'une nouvelle enveloppe charnelle. Même les chrétiens l'imaginent, cette enveloppe, alors subtilement transformée et à jamais garantie contre la destruction.

Il fallait voir s'affronter, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran » sur la réincarnation, prêtres, anthropologues, tenants européens du zen, du bouddhisme ou de la parapsychologie et rimpoche tibétain. Vingt pour cent des Occidentaux n'attendent plus, paraît-il, le jour du jugement dernier. Ils se sont ralliés au dogme brahmane de la métempsychose.

Les coups de téléphone à S.V.P. le confirmaient : le standard a « sauté » deux fois sous le nombre des appels. On avait beau être convaincu d'avoir vécu autrefois, autre part, autre chose, on voulait des preuves, des certificats ! Au même titre que l'esprit religieux, son contraire, l'esprit logique est décidément une de nos caractéristiques fondamentales.

On n'imaginait pas Jean Le Poulain, acteur rigolard, rondouillard, s'il en est, en fervent théosophe. On lui doit pourtant le mot de la fin. Il a été Christopher Marlowe et peut-être bien Shakespeare, qui sait ? Il le croit. Libre à nous d'en douter et de prendre pour des rêves ce qu'il considère comme des signes. La foi, ça ne se discute pas.

CLAUDE SARRAUTE.

A FR3

Controverse avec M. Badinter sur un reportage en prison

Saisie, lundi 5 septembre, par le garde des sceaux, M. Robert Badinter, à propos d'une émission intitulée « la Prison sans visage » (vendredi 9, 20 h 35, FR3), la Haute Autorité de la communication audiovisuelle a estimé, le lendemain, que c'était à bon droit que le ministre avait exigé une coupe, de trois minutes quarante et une secondes, sur ce reportage qui en comportait initialement trente-cinq. Elle a aussi approuvé que soit diffusé en fin d'émission un débat réunissant Mme Myriam Ezratty, directeur de l'administration pénitentiaire, et M. André Campana, rédacteur en chef du magazine « Vendredi ».

La décision de la Haute Autorité fait suite à une longue controverse qui opposait le garde des sceaux aux auteurs du reportage *la Prison sans visage*, MM. Gérard Collin (1) et Richard Michel et qui fut tranchée une première fois par les dirigeants de FR3 dans le sens que souhaitait le ministre. Celui-ci estimait qu'en montrant des détenus à visage découvert, les auteurs méconnaissaient les termes du synopsis sur lequel ils s'étaient engagés pour obtenir leur autorisation de tournage en prison et qui prévoyait le contraire, rompant ainsi le *« contrat moral »* qui avait été conclu.

En effet, aux termes de l'article D 277,3° du code de procédure pénale : *« Aucune photographie de l'intérieur de la prison ne peut être effectuée sans autorisation spéciale du ministre ; il en est de même de tout croquis, prises de vues, enregistrement sonore se rapportant à la détention. »*

MM. Gérard Follin et Richard Michel faisaient valoir au contraire que les détenus avaient été filmés avec leur consentement exprès, ce que démontre sans conteste la séquence coupée sur la demande du garde des sceaux. Deux détenus, notamment, y présentent des coupures de presse où figurent leurs photographies et font observer qu'à cette époque on avait eu moins de scrupules.

La Haute Autorité a estimé que le ministre pouvait exiger le respect de l'accord conclu avec l'équipe de tournage et qu'il ne s'agissait pas d'une censure ; elle s'est toutefois déclarée prête à organiser une discussion sur le fond du problème soulevé par cet incident.

Un combat d'arrière-garde

L'intervention du garde des sceaux appelle deux séries de remarques, les unes d'ordre juridique, les autres de nature politique.

Selon les premières, il est vrai que les auteurs du reportage eussent été mieux avisés de renégocier, dans la mesure du possible, leur accord avec les pouvoirs publics, s'ils jugeaient qu'ils s'étaient engagés à tort et que le fait de montrer les visages était indispensable à la bonne qualité de leur enquête. D'autant que l'article D. 277,3° n'interdit pas de telles photographies mais les soumet, à première vue, à la discrétion du garde des sceaux.

Mais jusqu'à un certain point seulement. On peut tout aussi bien estimer que le pouvoir d'autorisation remis au ministre s'analyse comme une mesure de protection générale, destinée à prévenir les curiosités de mauvais aloi à l'égard des prisonniers.

Ce qui revient à dire que le pouvoir du ministre n'est pas une délégation, à son profit, du droit à sa propre image dont chaque détenu est titulaire au même titre qu'un homme de l'extérieur (sous réserve des troubles à l'ordre public de la prison qui ne sont pas allégués ici). C'est si vrai qu'un détenu pourrait s'opposer à ce qu'on le filme, même si le garde des sceaux avait autorisé un tournage en prison sans restriction.

Dans l'ordre politique, la réaction, que l'on dit véhémente, du garde des sceaux s'explique aisément, indépendamment de tout *« contrat moral »*, par l'extrême sensibilité d'une partie de l'opinion pour tout ce qui touche à la condition pénitentiaire, et assurément pas pour réclamer son amélioration. Mais, ainsi, le ministre ne se fait-il pas censeur ?

Cela dit, il mène un combat d'arrière-garde, comme ceux que soutenaient naguère ses prédécesseurs en s'opposant à l'audition de la radio ou à la lecture des quotidiens. De plus, la télévision française diffuse régulièrement des reportages sur des prisons étrangères où les détenus s'expriment à visage découvert. Une émission récente traitait d'un établissement canadien et donnait, en pleine lumière, la parole à nombre de détenus. La différence imposée aujourd'hui à des réalisateurs français apparaît donc comme peu convaincante.

Ph. B.

(1) Celui-ci ayant finalement choisi de retirer son nom du générique.

● *Inculpation de responsables de radios locales.* — M. Giuseppe D'Amico, responsable de Radio-Made in Italy, et M. Yos Di Tullio, responsable de Radio-Jet, ont été inculpés le 6 septembre par le juge d'instruction, M. Jean Zamponi, d'infraction à la loi sur la communication audiovisuelle. Ces deux radios parisiennes, qui continuaient à émettre sans autorisation, avaient été saisies par la police au mois d'août. Radio libertaire, saisie le 28 août, a repris lundi 5 septembre ses émissions sur 89.5 MHz.

● *Suspension du mot d'ordre de grève à FR 3 Lyon.* — L'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. des personnels techniques et administratifs, qui avait appelé à un arrêt de travail reconductible toutes les vingt-quatre heures pour obtenir trente nouveaux postes afin d'assurer cinq heures de production hebdomadaire supplémentaire (et non cinq fois trente postes comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos précédentes éditions), a décidé d'attendre l'ouverture de discussions avec la direction avant d'envisager la poursuite du mouvement.

● *M. Alain Peyrefitte* présidera le nouveau comité éditorial du *Figaro*, créé par le directoire de ce quotidien du matin. Dans un éditorial publié mardi 6 septembre, *le Figaro* écrit notamment : *« La mainmise du pouvoir sur l'information s'alourdit de jour en jour, et la menace qui pèse sur la liberté de la presse écrite, dernier bastion encore libre, est plus sérieuse que jamais (...). Alain Peyrefitte, depuis mai 1981, mène courageusement le combat pour sauvegarder les libertés menacées, avec une résolution et une lucidité que le corps électoral a approuvées à trois reprises et que les lecteurs ont saluées en réservant le plus grand succès à son dernier ouvrage. »*

L'HEBDOMADAIRE « LES NOUVELLES » (EX-« LITTÉRAIRES ») REPARAIT

L'hebdomadaire *les Nouvelles* — anciennement *les Nouvelles littéraires*, que M. Jean-Pierre Ramsay a racheté au printemps dernier à M. Philippe Tesson — reparaît mercredi 7 septembre après son interruption consécutive à la période des vacances. Sur un nouveau format (genre *Paris-Match* ou *le Nouvel Observateur*), il offre 80 pages au prix de 10 francs et paraîtra chaque mercredi.

Selon M. Ramsay, à la fois directeur de la publication et directeur de la rédaction (qui comporte trente-cinq journalistes permanents), *les Nouvelles* se présentent *« comme un anti news magazine, c'est-à-dire qu'il n'a pas la prétention de traiter de tous les sujets, mais d'en sélectionner un nombre limité, traités en profondeur »*. Quatre grands secteurs, non cloisonnés les uns par rapport aux autres : le culturel, l'économie, les sciences technologies-recherche, la société, forment la toile de fond des préoccupations des *Nouvelles*.

A l'occasion de cette reparution, l'hebdomadaire est tiré à 250 000 exemplaires et 10 millions de francs sont consacrés au lancement de la nouvelle formule.

Lisez
Le Monde DES PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

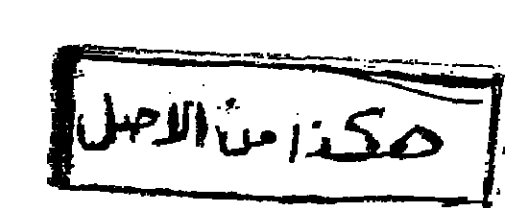
LES HABITS NEUFS D'ANTENNE 2

Le 11 septembre à 23 h 25, les petits hommes de Folon s'envoleront définitivement hors de nos écrans. Il était temps : depuis huit ans qu'elle hantait nos soirées, leur ronde nostalgique finissait par donner à Antenne 2 un air vieillot. Fort de son succès d'audience, la chaîne s'est commandé des habits neufs chez Pipa Vidéo. Ce spécialiste du générique a confectionné un petit ensemble d'une minute trente, qui ouvrira et fermera l'antenne mais qui, sous forme de séquences plus courtes, scandera aussi toute la programmation.

Même gamme de couleurs, du bleu clair à l'orangé, même ballet aérien sur fond de cycle planétaire. Mais la comparaison s'arrête là : les petits hommes laissent place à des volumes géométriques nés dans les régies et les générateurs électroniques. Moins agressif que celui de TF 1, moins raide que celui de FR 3, le générique d'Antenne 2 a résolument adopté le « look nouvelles technologies ».

Le symbole est d'autant plus percutant que Pierre Desgraupes avait donné pour thème aux concepteurs : « Création du monde et découverte du monde d'Antenne 2. » *D'aucuns traduiront : au commencement était le service public, alpha et oméga de la communication. Contentons-nous de souhaiter que ce mariage audacieux de la genèse et des nouvelles images tienne ses promesses et que ce générique ne connaisse pas le sort des habits neufs de l'empereur dans le conte d'Andersen.*

J.-F. L.



FAITS DIVERS

Lutte contre la délinquance

DIX-HUIT VILLES-PILOTES

Le Conseil national de prévention de la délinquance, dont le vice-président est M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-sur-Seine et député (P.S.) de Seine-Saint-Denis, vient d'arrêter une liste de dix-huit villes, « *constituant un terrain d'actions-pilotes en matière de police, de justice et d'action sociale* ».

Il s'agit de : Asnières, Belfort, Béthune, Bordeaux, Epinal, Epinay-sur-Seine, Fontenay-sous-Bois, Les Abymes (Guadeloupe), Lille, Montreuil-sous-Bois, Mulhouse, Quimper, Roubaix, Saint-Michel-sur-Orge, Toulon, Toulouse, Valence et Vénissieux. Le Conseil national précise que « *le choix ainsi opéré ne correspond pas à la liste des communes les plus criminogènes* », les maires des communes concernées s'étant « *portés volontaires pour conduire une politique cohérente de prévention de la délinquance* ».

● Une « mutation dans l'intérêt du service » a été décidée contre un médecin de l'hôpital des prisons de Fresnes. Le docteur Pierre Pineau, qui était jusqu'ici chef de service à temps partiel de chirurgie dans cet hôpital, a été déchargé de ses fonctions. La direction de l'administration pénitentiaire lui a confié une étude sur la pathologie carcérale. Le docteur Pineau avait été mis en cause à la suite du décès de détenus opérés par lui (*le Monde* du 7 avril). Des plaintes avaient été déposées par les familles et l'inspection générale des affaires sociales avait ouvert une enquête. De son côté, le médecin anesthésiste de l'hôpital, le docteur Monique Montot, a été licencié.

● *Mise en liberté des auteurs présumés de l'attentat de Lourdes.* — Les trois personnes interpellées le 13 août, après la destruction de la statue de Ponce Pilate à Lourdes (*le Monde* du 13 août), ont été remises en liberté le mardi 6 septembre. Christine Bernier, vingt-six ans, Sophie Moulay, vingt-cinq ans, et Jean-Marc Nicolaï, vingt-six ans, avaient été inculpés le 14 août de « *destruction par explosif menaçant la sécurité des personnes* », et écroués à Tarbes et à Pau.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Michel SAULNIER et Mme, née Isabelle COMBARNOUS ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Anne-Laure.

Paris, le 24 août 1983.

Mariages

— M. et Mme René CORDAT,
le colonel Joseph TISSIER (E.R.),
M. et Mme Jean-Michel TISSIER
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Martine et Jean-Luc,

célébré dans l'intimité, le 3 septembre.

Décès

— Mme Pierre Join-Lambert,
née Jacqueline Rivet,
M. et Mme Christian Join-Lambert,
M. et Mme Eric Join-Lambert,
Natalie et Odile, Blaise et Adèle,
font part de la mort de leur époux, père et grand-père,

M. Pierre JOIN-LAMBERT,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
vice-président du Comité national d'information et d'action sociales *pour les gens du voyage,*

survenue le 3 septembre 1983 dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Livet-sur-Authou (Eure), le jeudi 8 septembre à 15 heures.

— Les Etudes tsiganes,

Le Comité national d'information et d'action sociales pour les gens du voyage et les personnes d'origine nomade

Et l'Union des associations de la région Ile-de-France pour la promotion des Tsiganes et autres gens du voyage,

ont le regret de faire part du décès de leur fondateur,

M. Pierre JOIN-LAMBERT,

conseiller d'Etat honoraire
et grand ami des Tsiganes et voyageurs.

Les trois associations invitent leur membres à s'unir par leur présence ou la pensée à la cérémonie des obsèques qui aura lieu le jeudi 8 septembre 1983, à 15 heures, en l'église de Livet-sur-Authou (Eure).

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Jacques MARCHEGAY,
vice-président d'honneur
du Comité central des armateurs de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite maritime,
membre de l'Académie de marine,

décédé le mardi 30 août 1983 des suites d'un accident.

De la part de

Mme Jacques Marchegay,
son épouse,

M. et Mme Hubert Leveillé-Nizerolle,
M. et Mme Philippe Gruss,
ses enfants,

Le docteur et Mme Marc Leveillé-Nizerolle,
Mlle Florence Leveillé-Nizerolle,
MM. Etienne et Jean-Manuel Gruss,
ses petits-enfants,

Boris et Alexia Leveillé-Nizerolle,
ses arrière-petits-enfants.

Le service religieux a eu lieu le lundi 5 septembre en l'Eglise réformée du foyer de l'âme dans la stricte intimité familiale, et l'inhumation a eu lieu le mardi 6 septembre à Saint-Juire-Champgillon (Vendée).

« Jésus dit : je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »

Jean XI, 25.

— Le président,
Le vice-président,
Le délégué général,
Les membres du bureau
Et du conseil exécutif du Comité central des armateurs de France,
ont la tristesse de faire part du décès de *leur vice-président d'honneur :*

M. Jacques MARCHEGAY,
commandeur
de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite maritime,
membre de l'Académie de marine,

qui s'est dévoué à la cause de l'armement français en assurant les fonctions de secrétaire et de délégué général du C.C.A.F. de 1930 à 1964.

73, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

[Né le 12 août 1894 à Brunoy, en Seine-et-Oise, M. Jacques Marchegay était licencié en droit et diplômé de l'Ecole des sciences politiques. Avocat stagiaire en 1915, il a été le secrétaire de Me Maurice Garçon avant d'entrer au Comité central des armateurs de France, en juin 1917, dont il a été successivement secrétaire général adjoint en 1921, secrétaire général en 1930, délégué général en 1955 et vice-président d'honneur en 1964.

Son rôle a été décisif lors de la réquisition de la flotte en 1939 et de la conclusion de la charte-partie de guerre ainsi qu'au cours des longues négociations qui ont abouti à la reconstitution de la flotte après la Libération.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

colonel Henri ROGÉ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu le 30 août 1983 à Paris.

De la part de
Mme Henri Rogé,
née France Jenny Risler,
Mme Frank Risler,
M. Philippe Risler,
Docteur et Mme Raymond Rogé,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul Alapetite,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Albert Laget et Mme André Vergniol,
Et de toute la famille.

La messe a été dite dans la chapelle de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, et l'inhumation au cimetière d'Orléans, dans l'intimité.

84, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

— La famille de

M. Jean SAGLIER

a le regret d'annoncer son décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 26 août 1983.

Le défunt était titulaire de :
la croix de guerre 1939-1945,
la croix du Combattant volontaire 1914-1918.

Il était :
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite militaire.

Président honoraire :
de la Chambre syndicale de la B.J.O.,
de la Fédération nationale de la B.J.O., diamants, perles et pierres précieuses,
de la Fédération des métiers d'art de France,
de la *Société de la propriété artistique* (SPADEM).
Expert près la Cour d'appel.
Chef d'escadron (C.R.) d'artillerie.

Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— Mme Constant Tiffou-Corbi,
Mme Frédérique Piel,
M. Jean Piel, Laurent et Eve,
M. et Mme Jacky Tiffou,
Nicolas et Hugo,
M. et Mme Maxime Barrière,
Sandrine et Jérôme,
M. et Mme Bernard Laracine
et Julien,
M. et Mme Edmond Tiffou et Freddy,
Mme Denise Tiffou,
Félicien et Michelle,
Les familles Tiffou, Corbi, et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Constant TIFFOU,

survenu le 3 septembre 1983.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu, à Toulouse, le 7 septembre, et ses cendres ont été dispersées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du Fort-Saint-Elme,
Le Moulin à Vent,
66000 Perpignan.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort du

général Martial VALIN

une messe du souvenir sera célébrée, le 19 septembre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Une pieuse pensée est demandée à sa mémoire.

Avis de recherche

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

ON RECHERCHE
Véronique MARRE,
vingt et un ans,
en vacances en Angleterre, dans le Lake District (Cumbria).

Elle a été vue pour la dernière fois le 31 juillet. Elle logeait en auberges de jeunesse.

Toute personne l'ayant rencontrée ou pouvant donner des renseignements est priée de téléphoner : (1) 350-27-02.

Signalement : 1 m 60, corpulence moyenne, cheveux bruns, longs, ondulés, yeux marron, teint mat bronzé, sac à dos de toile marron.

La mort du général Fonde

Un homme de Leclerc

Né à Rambucourt (Moselle) le *13 juin 1908, le général* Jean-Julien Fonde, qui vient de mourir (*le Monde du 7 septembre*), avait été un des fidèles de Leclerc. Instituteur, passé dans l'infanterie coloniale, il se trouvait en 1942 en Afrique du Nord et rejoignit la 2e division blindée.

En Indochine, en 1946, suivant les directives expresses de Leclerc qui fait de lui le chef de la délégation de contrôle à la commission centrale de liaison pour le Tonkin et le Nord-Annam, il s'efforce en vain d'éviter la rupture avec Hô Chi Minh et sera le dernier à rencontrer, le 18 décembre 1946, le général Giap (*le Monde Dimanche* du 2 août 1980 et son livre, *Traiter à tout prix,* R. Laffont, 1969). Le colonel Fonde reçoit, en septembre 1959, le commandement du secteur Alger-Sahel, où il succède au colonel Godard. Il est gaulliste et aussi attaché à une *conception rigoureuse de la discipline et de la subordination de l'armée au pouvoir civil.*

Le 24 janvier 1960, la désobéissance larvée des colonels parachutistes qui font partie du dispositif de maintien de l'ordre qu'il commande aboutit, devant le gouvernement général, au mitraillage, depuis les balcons, des gendarmes du colonel Debrosse par des activistes. C'est le début de la « semaine des barricades ». En 1962, général, il commandera les forces et la base de Mers-El-Kebir, en 1964, les éléments interarmées du groupe Antilles-Guyane.

Outre son livre sur l'Indochine, en 1946, le général Fonde a publié sur la 2e D.B. *J'ai vu une meute de loups* (F. Nathan, 1969) et *les Loups de Leclerc* (Plon, 1982), ainsi que *l'Aventure viet-minh,* en collaboration avec le général Massu (Plon, 1980).

J. P.



PRENEZ LE VOLANT DE LA NOUVELLE 505 GTI. EFFLEUREZ L'ACCÉLÉRATEUR. LE MOTEUR FRÉMIT D'IMPATIENCE. ELLE EST PRÊTE À BONDIR. ASSIETTE SURBAISSÉE ET PNEUS LARGES TAILLE BASSE, VOTRE 505 GTI S'ACCROCHE À LA ROUTE. SPOILER AVANT, BECQUET ARRIÈRE, ELLE SE PROFILE DANS L'AIR.
ET POUR VOTRE CONFORT, ELLE SAIT SE FAIRE ACCUEILLANTE ET FEUTRÉE, AVEC SIÈGES AVANT ENVELOPPANTS, HABILLAGE VELOURS ET APPUIS-TÊTE AVANT ET ARRIÈRE.
IL EXISTE 9 VERSIONS DE LA NOUVELLE 505, DEPUIS LA GL DE 100 CH DIN (72,5 KW ISO) JUSQU'À LA PUISSANTE TURBO INJECTION DE 150 CH DIN (108,5 KW ISO).

MODÈLE PRÉSENTÉ : 505 GTI. 130 CH, 0 À 100 KM/H EN 10", 185 KM/H SUR CIRCUIT. 4 JANTES ALLIAGE EN OPTION. CONSOMMATIONS CONVENTIONNELLES AUX 100 KM : 6,6 L À 90 KM/H ; 8,4 L À 120 KM/H ; 11 L EN VILLE. ANNÉE MODÈLE 1984. GARANTIE ANTICORROSION 6 ANS.

PEUGEOT 505

Un constructeur sort ses griffes

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFÉ DU COMMERCE
LA CONFIANCE

On retrouve nos deux élèves de Sciences Po, François et Marie, qui dialoguaient dans « Le rêve d'une nuit d'été »

François
Pour diminuer le chômage et faciliter la reprise, il faut la confiance.

Marie
Comment peut-on obtenir la confiance?

François
En faisant l'Union Nationale.

En effet, actuellement la Gauche est inquiète pour les salaires qui autrefois progressaient chaque année, non seulement du montant de la hausse des prix, mais également d'un pourcentage plus ou moins important.

Elle est inquiète pour les emplois, car si la crise a commencé par faire disparaître les petits commerçants et artisans, elle atteint maintenant les grandes entreprises et quelquefois les plus importantes, ce qui risque d'augmenter encore le chômage, d'où des grèves, mais pas tout le temps.

Le Centre est inquiet également parce qu'il craint de nouveaux impôts trop lourds et de nouvelles restrictions de son autorité dans l'entreprise. Il ne sait que faire et beaucoup de centristes se mettent en hibernation, pas tous évidemment mais beaucoup.

Si on constituait un gouvernement d'Union Nationale dans lequel il y aurait des ministres de Gauche et du Centre, chacun ferait des concessions et obtiendrait des avantages.

En face d'un programme solide, tout le monde reprendrait confiance et travaillerait à chasser la crise hors de France.

Marie
C'est très bien, mais qu'est-ce que tu appelles le Centre?

François
Le Centre, ce sont tous les Français qui ne sont ni socialistes, ni communistes et qui n'appartiennent pas davantage à ce qu'on appelle la Droite.

Marie
Qu'est-ce que la Droite?

François
Ce sont certains Français qui, par tradition, restent fidèles au souvenir des quarante rois qui ont fait la France. Ils représentent 2 à 3 % de la totalité des électeurs. Ils sont groupés en différentes formations, telle que celle de M. Le Pen qui est la plus active.

Marie
Et le Centre?

François
C'est évidemment l'U.D.F. qui est présidée par M. Lecanuet, un ancien M.R.P. Il y a d'ailleurs beaucoup d'anciens M.R.P. dans l'U.D.F., notamment au C.D.S. et aussi, comme au C.N.I., des admirateurs passés et toujours présents du Président Pinay et on ne fera croire à personne que les adeptes de « l'homme au chapeau rond » sont à Droite.

De même le R.P.R. est présidé par M. Chirac, un ancien radical-socialiste comme beaucoup d'autres radicaux-socialistes qui ont répondu à l'appel du Général de Gaulle quand il a formé le R.P.F., M. Chaban-Delmas, notamment. Ceux-là non plus ne représentent pas la Droite.

Quant aux radicaux-socialistes de la Gauche et du Centre, ils devraient bien se mettre d'accord pour former un seul groupe, autrement on risque de voir disparaître le radical-socialisme, un parti qui a donné tant d'hommes illustres à la France.

Marie
Tu as tout à fait raison. Allons expliquer cela aux copains de Sciences Po que je vois au café d'en face.

En arrivant au café d'en face.

François
Bonjour les copains, bonjour mesdemoiselles.

1er copain
Qu'est-ce qui vous amène?

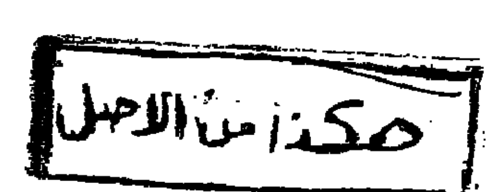
François
Nous voulions vous parler de l'Union Nationale qui est la seule façon de rétablir la confiance. Mais puisque vous êtes en bonne compagnie, je vous propose de nous rencontrer demain à 17 heures.

1er copain
L'Union Nationale nous intéresse beaucoup. D'accord pour le rendez-vous de demain.

François
Après le dîner, emmenez donc ces demoiselles au cinéma, il y a de très bons films en ce moment.

Un jeune copain à un 3e copain, en souriant
Au cinéma ou ailleurs!

Marcel Dassault
député de l'Oise



REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)



SHRM
Holding de Sociétés
de Restauration, de collectivités, d'ingénierie Hôtelière, de Commerce Alimentaire et de Services

recherche pour sa filiale située au **GABON**

UN CHEF COMPTABLE

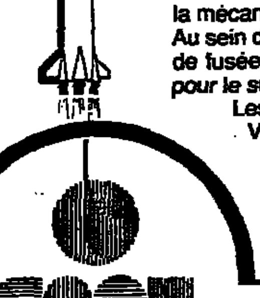
Niveau DECS, expérience de 3 ans minimum à poste équivalent.

Esprit pionnier, autorité et sens de l'organisation seront particulièrement appréciés.

Le candidat retenu prendra en charge l'ensemble des fonctions comptables et administratives de la filiale.
La connaissance de l'anglais sera un atout.

Résidence : **PORT GENTIL.**

Merci d'adresser un dossier complet de candidature s/réf. C 98 à
S.H.R.M. - Direction du Personnel
113, *rue* de l'Evêché 13002 MARSEILLE.



Ingénieur sauvegarde vol pour la fusée Ariane.

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour son centre de Kourou (Guyane Française) un ingénieur sauvegarde vol issu d'une grande école ou de formation universitaire et spécialisé dans le domaine de la mécanique du vol.
Au sein du département sauvegarde vol, vous serez chargé de l'étude des trajectoires lors des lancements de fusées et de l'étude des risques associés. Vous participerez à la préparation des moyens de contrôle *pour le suivi des trajectoires en temps réel, et des moyens d'intervention.*
Les qualités indispensables : **une parfaite maîtrise de soi et un sens inné de la prise de décisions.** Votre expérience antérieure dans un domaine similaire vous a d'ailleurs permis d'affirmer ces qualités impératives pour répondre aux exigences du poste. Anglais nécessaire. A l'issue de ce détachement, vous serez réintégré dans un de nos centres métropolitains.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 83/M/04 au C.N.E.S. Service du Personnel - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS

centre national d'études spatiales



Important Organisme Français
recherche un

INGENIEUR

ayant une expérience de Chef de Mission d'Etudes Géotechniques des tracés (routes, chemins de fer).

- Gestion des missions de terrain
- Synthèse des résultats
- A.P.D.
- A.P.S.

Avantages habituels du contrat d'expatrié.

Merci de nous adresser votre candidature au C.E.B.T.P.
12 rue Brançion 75737 PARIS Cedex 15



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE D'ORGANISMES DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE
Recherche

SON RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

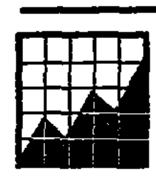
- Formation Supérieure
- 35 ans environ
- Compétences techniques

Capable d'encadrer une équipe de 50 personnes

CARACTERISTIQUES DU MATERIEL :
- 2 unités centrales 3031-3033 S
- 10 Milliards de capacités disques
- 160 terminaux
sous MVS - CICS - DL1 - TSO

Lieu de travail : Région Orléanaise

Adresser lettre manuscrite, CV. prétentions et photo :
CAMPBELL N° 710 - B.P. 57
75824 PARIS CEDEX 17



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE RADIODIFFUSION
SOFIRAD

Société financière détenant d'importantes participations dans les stations radiophoniques périphériques (EUROPE 1, RMC, SUD RADIO), et à l'étranger (USA, MAROC. LIBAN, BRÉSIL, CARAIBES...), recherche pour une de ses filiales

UN DIRECTEUR FINANCIER

Le candidat retenu sera de formation supérieure (HEC, Sup de Co).

Rattaché au Directeur Général, il organise et contrôle le fonctionnement comptable et financier de la Société.

Il assure les relations financières avec la maison mère, ainsi qu'avec les banques.

Il supervise, par ailleurs, la gestion du service facturation et comptabilité clients.

Il élabore les budgets et exploite les résultats dans un esprit de contrôle de gestion.

Il participe personnellement à l'implantation d'un nouveau système informatique.

Merci d'adresser votre candidature, C.V., photo et prétentions à :
Antoine KUIPERS - SOFIRAD
78, Avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS

bleu

UN POSTE DE DIRECTION AUTONOME
AU SEIN D'UN GROUPE MULTINATIONAL

Un groupe spécialisé dans la fabrication d'emballages nous charge de rechercher pour sa filiale située en Haute-Savoie (200 personnes) son nouveau

Directeur général

Disposant d'une large autonomie, sa mission sera d'assurer immédiatement la gestion, et de donner progressivement l'impulsion nécessaire en vue de garantir le développement optimal de la société dans le domaine de l'emballage aluminium et plastique.
Les candidats seront de préférence ingénieurs Arts et Métiers ou diplômés HEC (ou similaire), et ils devront avoir une bonne connaissance de l'allemand. Une expérience de plusieurs années dans une fonction dirigeante, si possible dans une PME, est indispensable. La nationalité française est demandée et l'âge idéal se situe entre 35 et 45 ans.

media-system



Une discrétion absolue est garantie par notre Cabinet Conseil. Vous voudrez bien envoyer votre dossier de candidature complet avec photo à M.J. Nicolet, CPA, 3 rue de Liège 75009 Paris, sous référence 500 M 171.

MEMBRE DE SYNTEC

Instructeur en télécommunications
Algérie

Northern Telecom est un chef de file des industries des télécommunications et de l'informatique.
Nous recherchons un ingénieur responsable de nos systèmes numériques en Algérie.
Le candidat recherché:

- aurait un minimum de 5 années d'expérience sur les systèms numériques
- sera agé au moin de 25 ans
- aurait l'équivalent d'un diplôme supérieur (licence)
- *aurait une connaissance approfondie du Francais et un niveau* raisonnable en Anglais
- serait prêt a résider en Algérie

Le candidat retenu sera responsable pour la formation technique du personnel de nos clients, et bénéficiera d'un contrat global de plusieurs avantages, telle que l'indemnisation pour la résidence en *Algérie, les frais de* déplacement, etc
Les perspectives de carrière sont excellentes.
Pour un formulaire d'emploi, veuillez écrire à:
G. Hicks, Director of Personnel,
Northern Telecom (Middle East) Ltd.,
Kidwells Park House,
Kidwells Park Drive,
Maidenhead,
Berkshire SL6 8BB.
Angleterre.



CETIM

Le centre technique des industries mécaniques

chargé de promouvoir le progrès des techniques dans ces industries recrute
pour le NORD PAS-de-CALAIS

DELEGUE REGIONAL
INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

Basé à DOUAI, vous développerez dans cette région :

- des relations d'aide technique avec les entreprises de la mécanique
- des contacts de collaboration avec les instances régionales et centres locaux de recherche et d'enseignement.

Ce poste exige une solide expérience de plusieurs années en bureau d'études et/ou fabrication dans des entreprises de construction mécanique à des postes de responsabilité.

Il requiert par ailleurs des qualités de contact humain et une grande facilité d'adaptation à des problèmes techniques très variés et très enrichissants.

Merci d'adresser votre candidature, CV détaillé, photo et prétentions au CETIM
au Service du Personnel - BP 67
60304 SENLIS CEDEX.

DIRECTEUR DES VENTES
180.000 F+

Un groupement de sociétés à vocation agro-alimentaire en position de numéro 2 *sur son marché*, développe sa structure commerciale en raison de sa forte progression.

La mission de *ce nouveau collaborateur consiste* à :
- assurer les négociations avec les centrales d'achat ;
- coordonner les actions commerciales des unités implantées sur l'ensemble du territoire.

Pour réussir, le candidat doit joindre à une formation de type Ecole de Commerce, une pratique de la vente d'environ 5 ans dans le domaine des produits alimentaires et une bonne maitrise des relations auprès de la grande distribution.

Merci d'envoyer votre dossier pour une première rencontre, sous réf. 473 à CURRICULUM, 36, rue du 4 Septembre 75002 Paris



***Important* Organisme Français**
recherche un

INGENIEUR

ayant une grande expérience des Bétons, pour assurer la responsabilité du laboratoire de contrôle d'un grand chantier.

Anglais indispensable.

Prise de fonction immédiate

Avantages habituels du contrat d'expatrié.

Merci de nous adresser votre candidature au C.E.B.T.P.
12 rue Brançion 75737 PARIS Cedex 15

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

REPRODUCTION INTERDITE



Société de conception et de réalisation de systèmes temps réel de grande performance. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

jeunes ingénieurs diplomés

débutants ou confirmés en informatique de gestion.

Dans une petite équipe disposant de matériel HP 3000 et IBM 38, vous développerez des systèmes de haute technologie, mettant en oeuvre vos compétences techniques.

Nous vous offrons une évolution de carrière à la hauteur de vos capacités et de vos performances.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à S. Charbit C2S,
12 rue le Corbusier Silic 254
94568 RUNGIS Cedex.

Lion Publicité

Nous sommes constructeur en informatique et nous avons un produit en plein développement.

«LES GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES»

Nous proposons à des ingénieurs de venir rejoindre nos équipes de 3 à 5 personnes, chargées de l'étude et du développement de ces matériels pour les deux missions suivantes:

REALISATION DE PRODUITS LOGICIELS EN LANGAGE EVOLUE

sur des machines à micro processeurs. Débutant accepté pour ce poste et formation assurée au sein de la compagnie. (Réf. 4533 1)

DEFINITION ET REALISATION DE PROTOCOLES DE TELECOMMUNICATIONS

Pour ce poste nous recherchons un ingénieur confirmé. La connaissance d'un langage évolué et de l'assembleur 8085/8086 sera un atout. (Réf. 4533 2)

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + prétentions en indiquant la référence choisie à DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Industries et Techniques
LE MAGAZINE DE LA TECHNOLOGIE

recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

RÉGION PARISIENNE

Ayant une expérience du marché industriel.

Adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à

J.-P. PARISY C.F.I.E.,
40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08

Une société du Groupe CEP

COMPÉTENT(E) ET MILITANT(E)...

Une fédération de tourisme social Associatif vous propose d'animer et coordonner sa politique de

PROMOTION ET DE VENTE

POSTE BASÉ A PARIS
120.000 F par an.

Envoyer C.V. et photo à
RÉGIE-PRESSE nº T 41.951 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GRANDE BANQUE PARISIENNE

recherche pour son département AFFAIRES JURIDIQUES

UN RÉDACTEUR

pour prise en charge des dossiers de recouvrement et de procédures diverses

Exigences:
- Formation: maîtrise (ou licence ancien régime) de Droit privé
- Connaissance du Droit Bancaire et du Droit des Affaires appréciée.
- Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Envoyer CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS - sous référence 33478

HAVAS CONTACT

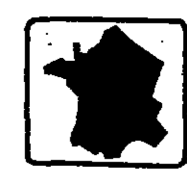
Une importante Société du secteur Agro-Alimentaire recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

- Le titulaire du poste sera âgé d'environ 30 ans.
- Niveau d'études : D.E.C.S.
- Une première expérience lui aura permis de maîtriser tous les problèmes comptables et fiscaux.

Des missions d'audit seront à effectuer dans des établissements de province.
Dynamisme, esprit d'équipe et de synthèse seront des qualités indispensables.

Adresser courrier manuscrit avec C.V. + photo et prétentions à l'attention de M. J.-L. HEID, 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



recherche

UN INGENIEUR AUTOMATISME

pour son CENTRE de RECHERCHES situé près du HAVRE

Responsable de la section ANALYSEURS, le titulaire du poste :
- fournit une assistance technique aux établissements du groupe,
- procède à des évaluations et participe à des groupes de travail,
- conçoit et réalise des analyseurs nouveaux dont il assure la mise en service.

Issu d'une GRANDE ECOLE d'INGENIEURS, il pourra être débutant ou déjà expérimenté dans le domaine des analyseurs automatiques. Mais il devra, en tout état de cause, avoir :
- de l'intérêt pour l'électronique et l'instrumentation,
- des notions de procédés de raffinage,
- une bonne connaissance de l'anglais.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec CV, photo (ret). et prétentions sous référence 83/815/M au Département Recrutements
22, rue Boileau – 75781 PARIS Cedex 16

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

MSL international
17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS - Tél. (1) 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Chef des ventes *Vallée du Rhône*

Une P.M.I. performante dans le domaine des produits de conditionnement alimentaire poursuit son expansion dans le domaine des feuilles et plaques semi-rigides thermoformables. Elle recherche le responsable commercial de la Société qu'elle crée à cet effet, qui devra construire une solide position commerciale en France, puis à l'exportation. Il aura la responsabilité de la prospection et de la négociation de marchés avec les industries utilisant le thermoformage à des fins de conditionnement ou de présentation (transformation des matières plastiques, toutes industries dont agro-alimentaires, pharmaceutiques, etc.). Agé d'environ 30 ans, de bonne formation et expérience commerciales, il aura d'indéniables qualités de vendeur : dur au travail, accrocheur, doué d'esprit d'entreprise et de conquête de marché, il peut accéder à un élargissement de carrière débouchant sur la direction commerciale, puis générale de la nouvelle Société si les résultats obtenus le justifient. Ecrire à Lyon sous référence M/13203.

Discrétion totale assurée.

---

afnor
association française de normalisation

recherche

analyste-programmeur confirmé

Formation DUT ou équivalent.
Expérience 3 à 4 ans dans la fonction.
Connaissances : COBOL - TDS - FORMS.
Environnement : travail au sein d'une petite équipe DPS 7/65 (30 terminaux) sous GCOS 64.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 5031 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris la Défense

---

Importante Entreprise de B.T.P. recherche

LE RESPONSABLE DU SECTEUR BATIMENT DE SA DIRECTION REGIONALE DE TOURS

Rattaché au Directeur Régional, il devra prospecter et développer l'activité «bâtiment» de la région «Pays de Loire/Centre/Poitou Charente».
Ingénieur confirmé ayant au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire, il possède en plus des qualités commerciales inhérentes à ce type de fonction (contacts avec les architectes, promoteurs, maîtres d'ouvrages publics et privés) de très bonnes connaissances :
- Techniques (G.O. et C.E.S.),
- en études de prix (montage des propositions).
- juridiques et administratives (documents contractuels, limites de tâches liées au réglement de l'ingénierie),
- en gestion (rentabilisation des affaires générées).

Cette entreprise et le groupe dont elle fait partie offrent de réelles possibilités de carrière à un candidat de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 10899 A à Daniel Lengele à :

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

(SUP. CO. - HEC -ESSEC -DAUPHINE)

REVISEURS ou AUDITEURS CONFIRMES

Titulaires DEC - DECS - BTS et plusieurs années d'expérience en Cabinet.

Allemand/Anglais/Italien appréciés. Déplacements en province à envisager.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 850 à
CEREC
BP 361 - 08 - 75365 PARIS Cedex 08

LEVI TOURNAY

---

*Le Responsable du Département **Ingénierie et Réalisations** d'un groupe **PAPETIER INTERNATIONAL** en pleine expansion recherche pour l'assister un*

Ingénieur

ECP, AM, ICAM, ECAM...

30 ans minimum, en vue de l'intégrer dans son service Ingénierie et Réalisations.

Il participera à différents projets d'implantation d'usines à l'étranger demandant un important travail de conception, études, réalisations et mises en route sur les sites.

Lieu de résidence : Ouest de la France.
Déplacements à prévoir à l'étranger, de courte ou plus longue durée, suivant la nature et l'importance des contrats.
Expérience chantiers ou ingénierie indispensable.
Evolution certaine au sein du groupe.

Etant donné le contexte très international du groupe, une parfaite connaissance de l'anglais est nécessaire (+ autre langue appréciée).
Veuillez écrire, sous réf. 6061. à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

CAPEV
Le Comité d'Aménagement des VOSGES

ÉPINAL
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

140.000/200.000
selon expérience.

Formation supérieure indispensable de type ESC, Sciences Po, Sciences ECO ou équivalent.

Poste à forte autonomie. Réelles capacités de négociateur.

Téléph. au (8) 335-42-63 ou adresser c.v. détaillé. Cabinet

CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097
54013 NANCY CEDEX
qui transmettra confidentiellement les dossiers.

HAY
NORD

POUR UN INGENIEUR PLEIN D'IDEES, UNE OCCASION DE LES REALISER

Participer au développement d'une entreprise en proposant des idées **d'amélioration d'installations** ou de création **d'équipements nouveaux** ou même de produits originaux, étudier les investissements retenus sous l'angle technique et financier puis les réaliser : telle est la raison d'être du poste offert par une **PME dynamique spécialisée dans l'extraction de matériaux** et installée près de **Boulogne-sur-Mer.**
Dépendant du responsable Entretien-Travaux Neufs, travaillant avec une petite équipe de dessinateurs, il aura des contacts fréquents avec les gens de production, le service commercial ainsi que les fournisseurs externes. L'ingénieur généraliste recherché devra posséder une expérience d'au moins 4 ans dans une fonction similaire.
La taille de la société (environ 350 pers.), sa très bonne notoriété, le climat de travail ouvert et coopératif, représentent une structure d'accueil très attractive.

Merci d'écrire sous la référence 2128 M à : *Daniel Landeau*

HAY *Managers* 50 bd de Paris 59100 ROUBAIX

CABINET CONSEIL DE PREMIER PLAN leader dans la profession, offre un poste évolutif à un

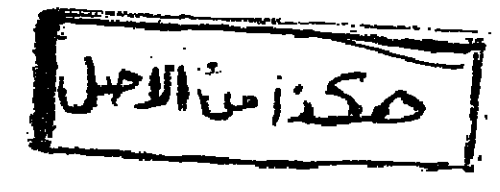
PSYCHOLOGUE

H/F

Il aura une première expérience professionnelle (en clinique ou dans l'industrie), de solides connaissances dans les techniques projectives, de bonnes capacités de synthèse et de rédaction, des aptitudes relationnelles marquées.
Il collaborera à la passation d'examens psychologiques approfondis, à leur analyse et à l'élaboration des conclusions.

Il sera progressivement formé et pourra étendre ses responsabilités aux autres activités du Cabinet : recrutement, conseil, formation...
Poste à Paris.

Écrire sous **référence 3.686** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.



REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Groupe industriel d'implantation mondiale recherche pour

le service consolidation de sa direction financière

un jeune Cadre expérimenté

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Écoles Commerciales, Universités...), les candidats auront acquis, au cours d'une première expérience, de préférence dans un Cabinet International, la connaissance des *règles de consolidation des groupes* internationaux.
De larges perspectives d'évolution seront offertes dans les différentes *branches du Groupe, en France* et à l'Étranger.
Le poste sera basé en région parisienne.

Adresser C.V., photo et prétentions en mentionnant sur l'enveloppe la référence 9801 à *Média System,* Emplois et Carrières, 104, rue Réaumur 75002 Paris.

Gérer notre administration commerciale internationale HEC, ESSEC...

Benson : nous avons créé l'informatique graphique. Notre réussite est mondialement connue et s'établit sur un rythme de croissance de 40 %. Cette expansion nécessite les moyens performants de demain pour un Groupe encore à dimension humaine.

Au carrefour des grandes fonctions - commerciales, filiales étrangères, production, après-vente, finance - vous êtes le pivot des informations, des prévisions et des réalisations ; grâce à un système informatique que vous mettrez en place.

Mais vous êtes aussi un opérationnel, adaptant tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation du chiffre d'affaires : stockage, expéditions dans le monde entier ; avec 25 personnes.

Une mission à confier à un gestionnaire commercial organisateur tourné vers l'avenir et maîtrisant l'anglais. Fonction basée en Ville Nouvelle de banlieue Est.



benson
Écrivez au Service du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies
1 rue Jean-Lemoine
94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

On ne peut pas

Rentrer de vacances. — Avoir 25, 30 ou 35 ans. — S'interroger sur son avenir. — Sortir d'une bonne école commerciale. — Préférer la vie que l'on se fait à celle qu'on vous impose.

Et passer à côté de TEV

De quoi se mordre les doigts.
Et comme on ne peut pas se faire couper les bras pour éviter de se mordre les doigts...

On écrit aux gens de TEV — *On va les voir — On parle —*
On échange des informations et des idées

***Parfois Plus** souvent qu'on ne le croit.* **On rentre dans le Groupe**

Par la porte, la même pour tous, mais grande. Ouverte sur les possibilités de Formation, d'Intégration, de Promotion et de Rémunération les plus performantes — et de loin — du marché.

Vite

Avant l'usure des démarches inutilement pointilleuses sadiquement castratrices, ou savamment inhibitrices

Ecrire Bance Pub 18, rue Leon 75018 Paris *(par avance merci de preciser s/ enveloppe réf. 089830)*

TEV un visa pour l'Avenir.

SATELCOM
international

filiale d'un grand constructeur français, recherche pour son département
COMMUTATION TELEPHONIQUE PRIVEE

un ingénieur commercial

chargé de l'animation du RESEAU COMMERCIAL (revendeurs, installateurs).

un ingénieur commercial

chargé des négociations avec la CLIENTELE PRIVEE.
De bonnes connaissances en COMMUTATION TELEPHONIQUE PRIVEE seront appréciées.
Les candidatures (C.V., photo et prétentions) doivent être adressees sous ref. RO83 à SATELCOM INTERNATIONAL - 69-71, rue du Chevaleret
75013 PARIS

Organisation et Publicité

OFMI GARAMONT
Société leader en France pour la vente de matériels pour les industries graphiques
recherche pour son Service du Personnel

ASSISTANT (e)

Chargé (e) de :
- la paie et les déclarations.
- la gestion administrative du Personnel.
- la tenue des registres légaux...

Des connaissances de base en droit du travail *sont indispensables.*
Une première expérience sera exigée.
Salaire selon compétence.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à :
OFMI GARAMONT
Monsieur le Chef du Personnel
36, Av. P.-V. Couturier, 93123 La Courneuve

bleu

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE
FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société Parisienne de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, dégagés des obligations militaires et libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec CV détaillé + photo sous réf 76806/B CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.



SOCIETE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Filiale d'un grand groupe industriel recherche

INGENIEURS

30 ans minimum

Pour prendre en charge le développement D'APPAREILS D'ANALYSE.
Expérience de quelques années souhaitable.
Bonne formation physique - métallurgie -
Connaissance de l'anglais appréciée.
Si possible notions d'électronique et d'informatique.
Lieu de travail : proche banlieue SUD.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 77700 à Contesse Publicité 20, av. Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
EGS INFORMATIQUE
Société de Services et de Conseil en Informatique (recrutement de cadres informaticiens, assistance technique en gestion et en informatique industrielle).
VOUS PRIE DE NOTER SA NOUVELLE ADRESSE
PALAIS DES CONGRES - PORTE MAILLOT
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS - Tél. 757.02.50

Cherchons
SURVEILLANTS D'INTERNAT
COLLÈGE LIBRE DE JUILLY, 77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE. Tél. : 436-23-85.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE *COMPTABLE, PARIS* recherche
ASSISTANT (E)
Minimum 2 ans de pratique Cabinet. Libre rapidement. Pour gestion portefeuille.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à SETCO, 16/18, rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 PARIS.

STE D'ASSURANCES offre UN POSTE DE
COMPTABLE
Pour serv. comptabilité générale, une formation supérieure en comptab. (D.E.C.S. et I.U.T.) et une première expérience sont nécessaires, pour répondre à l'évolution ultérieure des fonctions.
Ecr. à l' ÉPARGNE DE FRANCE Sa réf. S.C.G. 09 ; 85, rue Jouffroy, 75847 PARIS Cedex 17.

Important organisme Paris-8e recherche pour expertises de prix de revient de biens d'équipements
DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
+ niveau D.E.C.S.
Expérience professionnelle d'1 à 2 ans en comptabilité analytique ou contrôle budgétaire.
Lieu de travail : Paris-8e.
Possibilité acquérir expérience dans techniques exportation.
Salaire pour 38 h 20 hebdo + primes diverses.
Env. C.V. manuscrit détaillé et photo s/réf. 5.044 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, PARIS-9e qui transm.

Rech. juriste doct. en droit ou d'un DEA sur la légalité administr. T. 555-00-30, ch. n° 7.

FILIALE D'UN IMPORTANT ÉDITEUR *recherche*
LE RESPONSABLE DE SON SERVICE CRÉDIT
Le candidat retenu sera plus particulièrement chargé de :
— L'analyse informatique des commandes ;
— Du suivi des comptes clients ;
— Du traitement des incidents de paiement ;
— Des mises au contentieux.

Le poste conviendrait à un(e) jeune candidat(e) de formation juridique ayant plusieurs années d'expérience dans des postes similaires.
La rémunération proposée est attractive.
Le poste est à pourvoir immédiatement.
Ecrire avec c.v., photo et prét. sous réf. 77.825 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ MUTUALISTE cherche pour centre de vacances situé à VILLENEUVE-LOUBET (06)
UN DIRECTEUR PERMANENT
Ecrire avec C.V. à M.N.D.G.I., 3, pl. des Victoires, 75042 PARIS Cedex 01.

S2M
SOCIÉTÉ MÉCANIQUE MAGNÉTIQUE
exploitant la technologie nouvelle des paliers *magnétiques* recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Âgé de 30 ans minimum, il est diplômé d'une Grande École d'électricité ou d'électromécanique.

Il parle l'anglais courant et l'écrit, ses connaissances en Allemand sont appréciées.

Il a plusieurs années d'expérience en ingénierie de machines industrielles électromécaniques en tant que Chef de Projet et d'expérience commerciale en biens d'équipement industriel.

Il est responsable de la prospection commerciale, de l'établissement des offres, de la négociation des commandes, du suivi commercial et des relations avec les clients pendant l'exécution des commandes.

Homme de dialogue, sachant conseiller, il est également persuasif, tenace et constant dans l'effort.

Le lieu de travail est situé à VERNON (Eure) avec 50 % de temps en déplacements en Europe.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions - Réf. M - SEP, Service du Personnel, 3, avenue du Général-de-Gaulle 92800 PUTEAUX.



HAVAS CONTACT

Cadre financier

Leader sur le marché de la Communication, le groupe HACHETTE réalise un CA de 9 milliards de francs à travers plus d'une centaine de filiales.

La Trésorerie Centrale qui exploite un système d'analyse de flux très avancé, recherche - à la suite d'une mutation - un cadre ayant en charge l'étude des besoins en trésorerie des sociétés du groupe et la mise en place des moyens de financement correspondant.

Il participera à l'établissement des plans de trésorerie en veillant à l'équilibre de la structure financière des sociétés, analysera régulièrement les flux de trésorerie, constituera les dossiers de demande de crédit et réalisera des études financières.

Vous avez une formation supérieure en gestion, et vous apportez une expérience de 3 ans minimum d'analyse de flux ou d'analyse financière, acquise de préférence dans les services spécialisés d'une grande entreprise ou d'une banque.

Lieu de travail : Paris
M° Plateau de Vanves.



Adresser candidature, sous référence 186, au Service Gestion des Cadres, 19 rue François 1er, 75008 Paris.

Formation à la fonction Achat approvisionnnement

La *fonction* Achat-Approvisionnement *devient prépondérante* dans une *entreprise* industrielle. Nous proposons à des agents de maîtrise, des techniciens et des cadres (études sup. + 5 ans exp.) de devenir rapidement opérationnels dans ce domaine où les professionnels sont recherchés.

Une formation en 28 semaines, dont 8 semaines en entreprise, débutera le 17 octobre 1983.

Date limite des dépôts de candidature : 23 septembre 1983.

Extrait du programme :
marketing achat, droit des affaires, commerce international, informatique appliquée *aux approvisionnements, négociation et relations interpersonnelles...*



Pour plus de renseignements téléphonez au **505.14.10** p. 4423 ou écrivez à
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Département Education Permanente
Place du Maréchal de-Lattre-de-Tassigny
75775 PARIS CEDEX 16.

MEDIA BA

Vous avez 2 ans d'expérience dans un cabinet d'Audit

Vous êtes de formation **H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO., SC.PO.**

Vous pratiquez deux langues étrangères dont l'anglais obligatoirement.

Vous souhaitez trouver un nouveau champ d'action *qui* vous permette de construire une carrière dans une entreprise française internationale.

L'ORÉAL

vous propose dans un *premier temps* de vous associer à *sa jeune équipe* d'auditeurs internes basée à Paris.

Vous intervenez alors *sur les 5 continents dans tous les domaines de* l'entreprise : marketing, commerce, industrie, finance, ...
La connaissance des réalités économiques et humaines des affaires permettra votre évolution professionnelle prévue dans un deuxième temps vers les secteurs d'activités les mieux adaptés à vos capacités.

Si vous souhaitez connaître davantage L'OREAL et l'audit opérationnel tel que nous le pratiquons, vous pouvez écrire à : L'OREAL, Direction des Ressources Humaines, réf. 837, 41 rue Martre, 92117 Clichy Cédex, qui s'engage à observer la plus totale discrétion.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Banque de Crédit à long et moyen terme, quartier Champs-Elysées (50 personnes actuellement) connaissant un développement rapide - rattachée à un groupe important - recherche 2 nouveaux collaborateurs

Un cadre commercial

Formation école supérieure de commerce niveau minimum classe V *réf. 6029 A.*

Au sein d'une petite équipe de cadres, il sera chargé de la recherche de clientèle (commerçants ou petites PME), essentiellement par l'intermédiaire de prescripteurs divers, de l'étude de dossiers de demandes de crédit, et leur présentation aux comités d'engagement de la banque.
Ce poste conviendrait à un cadre ayant d'excellentes qualités commerciales, âgé de 28 ans minimum.
Expérience très souhaitée dans banque ou établissement de crédit à moyen ou long terme.

Un creditman

réf. 6029 B.

Plus particulièrement chargé, sous la responsabilité d'un fondé de pouvoirs, de l'étude des dossiers de cette clientèle (commerçants et petites PME).
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une bonne formation générale et une expérience bancaire similaire de quelques années.
Evolution du poste possible vers activité commerciale plus élargie.

Veuillez écrire en précisant références et poste choisi à ***INTERCARRIÈRES*** *5 rue du Helder 75009 Paris*

OSMOR

ENTREPRISE BRANCHE ELECTRIQUE
(C.A. 6 Milliards)
recherche pour Services Financiers Paris Ouest

CADRE FINANCIER

Ayant toutes responsabilités de :
- Gérer la trésorerie
- Négocier les conditions bancaires
- Procéder en l'optimisant aux placements du disponible (Sicav obligations)
- Monter les dossiers des prêts à long terme
- Assurer les relations générales avec les banques.

Evolution possible vers fonctions élargies couvrant notamment les crédits exportation.

Profil recherché : 33 ans minimum, formation supérieure, expérience dans ces domaines acquise en entreprise ou en banque.

Adresser C.V., photo et téléphone sous réf. 77696.
à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEUR SYSTEME
de la Maintenance à l'Audit

Notre division Audit Informatique de l'Inspection Générale propose à un Ingénieur Système confirmé d'évoluer vers de nouvelles responsabilités d'

AUDITEUR EN INFORMATIQUE

Au sein d'une équipe dynamique, vous serez chargé de participer activement à des missions auprès des Centres Informatique du Groupe, visant à évaluer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des systèmes mis en place

Vous possédez une formation supérieure et une expérience de 5 années au minimum.

Ce poste basé à Paris nécessite des déplacements de moyenne durée en Province (1/3 de temps).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite + photo) à Henry YVAN, Direction des Relations Humaines, C.N.C.M. 88, rue Cardinet 75017 PARIS

Curriculum

Crédit Mutuel

MEUNIER PROMOTION
GROUPE B.N.P.
recherche

Pour son « département bureaux »

CHEF DE PROGRAMMES

Expérience souhaitée :
- Etablissement bilans financiers ;
- Etudes de terrains ;
- Suivi des opérations immobilières.

Bon contact commercial.

Il assurera la coordination d'un certain nombre de projets de construction d'immeubles de bureaux ou d'activités.

DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Ecrire : MEUNIER PROMOTION, Secrétariat Général, 10, place de la Madeleine, 75008 PARIS.

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209 PARIS.

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés.
Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (L.M.) B.P. 29109 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Organisation de vente cherche SOCIÉTÉ DE DIFFUSION OU PRIVÉ pour vente articles bijouterie dans magasins spécial. et surf. Sommes prêts à diffuser articles de fabrication française en Suisse. Offres avec réf. DATAPRESS LTD CH-2027 Fresens-Neuchâtel.

formation professionnelle

INSTITUT NATIONAL
d'INFORMATIQUE de GESTION

Organise formation de haut niveau pour diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 4) et cadres expérimentés de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION

Stage d'un an à temps plein (octobre à juillet).

DERN. SÉLECT. : 14 SEPT. 1983

INIG – 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS.
Téléphone : 578-61-52.

DEMANDES D'EMPLOIS

JOURNALISTE

cherche poste à responsabilités.
- J.H. 27 ans.
- Expérience professionnelle.
- Maîtrise ès lettres.
- Licence en droit.
- Diplômé en anglais et en histoire.
- Références.
- Dactylographe.

Etudierait toutes propositions.

Ecrire s/nº 1.906 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Pour cause licenciement économique, responsable exportation transit du matériel sur chantier étranger, 35 ans, marié, 4 années expérience en Afrique, recherche emploi chez industriel ou T–P, responsable service transport/export/import – Paris région parisienne.
Ecr. s/nº 6527 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

E.S.S.E.C. 30 ans
CONTROLEUR de GESTION
Temps partiel 782-74-58.

H. 36 ans *spécialiste diplômé* 6 ans exp. communication audio visuelle (*ciné-photo-vidéo*) et graphisme (maquettiste) cherche région par-poste dans journalisme – monitorat – animation – enseignement. Tél. 419-37-18 – 546-17-31.

J.F. suisse, traduct. dipl. tril., allem., angl., fr., Deug, expér. secrétariat, enseignement et LIBRAIRIE ch. place.
Tél. Mme KUSTER 272-36-47.

ADJOINT A.D.G. ou P.D.G.

H. 40 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (Droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. de services, + 50 pers. (transport), + 150 pers. (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commercial, direction de sociétés.
- Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + Espagnol. Connais. allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.D.G. Direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/nº 6.526 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 28 ans, licence philo, maîtrise lettres Sorbonne, exp. 3 a. enseignement à l'étranger. Bonnes connaiss. de l'allemand, anglais et polonais cherche emploi ds le journalisme à défaut enseignement sur Paris. Tél. 340-93-78.

Dactylographie IBM, rapports thèses courrier, etc. Exactitude qualité. Tél. 387-10-73.

Homme, 35 ans, excellente présentation, Français, origine africaine. Diplôme : ingénieur. Licence en droit, commissaire aux comptes, expert comptable, mémorialiste.
Niveau : DUT informatique, anglais courant, 12 années d'expér. (cabinet, Société) ch. poste AUDIT ou DIRECTEUR FINANCIER France ou étranger.

Ecrire sous le nº T 041.837 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

J. F. 40 ans, dynamique anglais courant sens des responsabilités, habituée négociations haut niveau en informatique, connaissances des marchés IBM DEC gds constructeurs étudierait ttes propos.
Ecrire sous le nº T 041944 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DE FABRICATION édition (550 pts), 49 ans, libre suite à licenciement économique. Expérience de l'édition de luxe ou roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise en pages, relations avec fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, devis, prix de revient, recherche poste approchant. Tél. au 255-43-89 ou écrire à R. KASTNER, 8, r. des Portes-Blanches (18e).

J.F., titulaire B.T.S. commerce interm., 1 an d'expér. recherche poste dynam. tâches variées. Tél. soir, 971-91-85.

J.F. 20 ans bac B, tourisme option production vente exp. 3 mois chez T.O. Paris. Angl. Esp. ch. emploi d'agent compt. forfaitiste lib. de suite.
Tél. 868-05-65.

JOURNALISTE SPÉCIALISÉ (Maîtrise de socio de l'information) en communication éducative, audiovisuel, culture (critique cinéma, théâtre), secrétaire rédaction et édition.
Expérience 20 ans cherche poste

PRESSE, MEDIA, ÉDITION, PUB ou FORMATION

Ecrire sous le nº T 041.917 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMMES D'AFFAIRES, DIRECTEURS

Homme, jeune, assurerait votre protection et celle de vos biens, français, allemand, anglais, excellentes références, étudierait toutes propositions, discrétion.
Ecr. s/nº 8.782 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Assistante Direction, trilingue anglais, allemand, DUT, T.C., 10 ans d'expér., rech. poste d'adjointe à Directeur ou poste d'attaché Commercial, dans secteur relations extérieures ou assimilé.
Ecrire sous le nº T 041.972 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Prof. d'anglais, expérimenté en formation permanente ch. poste dans entreprise, 374-57-81.

SECRÉTAIRE, maîtrisant l'espagnol et l'anglais. Connaissances micro-informatique + systèmes d'exploitation C.P.M. et M.S.D.O.S., B.T.S. secrétariat de direction et diplôme Chambre de Commerce espagnol.
Ecrire sous le nº T 041.936 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE DYNAMIQUE, 32 ANS, expérimenté prenant année sabbatique cherche mission originale et sauvage. Dispose camion ts terrains 4×4.
Ecrire sous le nº T 041.950 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 31 ans, maîtrise sociologie, expér., ch. emploi études, format. personnel. 782-98-93.

travail à domicile

JE DACTYLOGRAPHIE

vos manus. sur IBM. 587-37-64.

J.F., Maîtrise esp., fait traduct. et frappe tous textes.
T. 700-86-70 ou 274-77-24.

INFORMATIQUE

la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier.
Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses.
Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES recherche

UN CADRE TECH.-COMMERCIAL

POUR VENTES SPÉCIALITÉS CHIMIQUES

Anglais exigé.
Connaissance marché producteurs et transformateurs matières plastiques appréciées.

Adresser C.V. manuscrit avec photo à : J.-C. POULAIN 75, r. de la Plaine, 75020 Paris.

Ecole tech. centre PARIS, rech. PROFESSEURS qualifiés anglais, dessin technique, physique, hématologie, immunologie, parasitologie, technologie chimique.
Env. C.V. à LAIR, 38, rue des Mathurins, PARIS-8e, qui tr.

LES DRUGSTORES PUBLICIS

recherchent

assistant (e) sociale

Expérience souhaitée en entreprise.
Disponible rapidement.

Adresser C.V., service du Personnel, 127, Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Mutuelle assurances recrute :
Titul. Maîtrise Droit privé (CAPA apprécié) pour postes :

ASSISTANTS JURIDIQUES

Comportant quelques déplacements dans la région du lieu de travail principal : région parisienne.

Ecrire avec c.v. + photo et prétentions salariales sous nº T 041.961 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Mutuelle Nationale d'Assurances engage Jeunes diplômés enseignement supérieur (Droit, gestion, Ecole Commerce) pour les postes de

CONSEILLERS MUTUALISTES

Formation professionnelle assurée.

Ecrire avec c.v. + photo et prétentions salariales sous nº T 041.960 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ONCES CLASSEES - OFFRES D'EMPLOI - ANNON

Le Monde consacre 3 suppléments "Informatique" lors du Sicob:

Mercredi 21 Septembre: La Filière Electronique deux ans après
Vendredi 23 Septembre: Problèmes Horizontaux de l'Informatique
Mercredi 28 Septembre: Le phénomène de la micro-informatique.

Pour les réservations d'emplacements tous formats (2 col et +) à la suite du cahier rédactionnel, merci de contacter votre agence de publicité.



Service des Annonces classées
DIR. J. DEGAVE
CHEF DE PUB. D. LE DREN
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél. : 233.44.21 et 296.15.01

secrétaires

MOYENNE ENTREPRISE
QUARTIER DENFERT-ITALIE
recherche

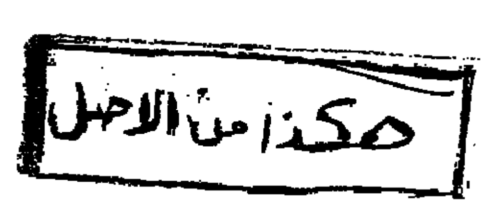
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

NIVEAU BAC

5 ans d'expérience auprès d'une direction, Méthode, bonne aptitude à rédiger. Connaissance du télex.
POSTE STABLE
DISPONIBLE DÈS SEPTEMBRE

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo (ret.) + prétentions sous nº réf. 1461 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias 75017 Paris



REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES
ZONE PIÉTONNE
Dans immeuble rénové.
2 P. + poss. mezzanine
20 m² à terminer.
EXCEPTIONNEL. 440.000 F.
Me voir jeudi et vendredi
de 14 heures à 18 heures.
1, RUE DU CYGNE.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
Dans grand hôtel particulier TTES SURF. A RÉNOVER
Téléphonez au : 236-63-62.

MARAIS. Beau duplex 115 m², poutres peintes, cheminée, parfait état. — Tél. 272-40-19.

5e arrdt

LUXEMBOURG - 3 P
Cft. 320.000 F. 327-28-60.

6e arrdt

ASSAS Imm. récent, 4 pces, cft. rez-de-ch., 77 m² s/rue et gd jdin. 820.000 F. BURON Téléphone : 296-58-88.

GDS AUGUSTINS - SEINE
Téléphone : 354-95-10
3 P. CARACTÈRE.

PORT-ROYAL
CHARMANT LIVING + 2 CHBRES. Balcon, soleil. 850.000 F. 562-16-40.

7e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e).

BD DES INVALIDES
Salle de séj. + 3 chambres, cuis., salle de bains 100 m², totalement rénové. 1.250.000 F. — 548-27-13.

ST-GUILLAUME, LUXE
Téléphone : 354-42-70.
210 m² SUR JARDIN
Appart. de réception, soleil.

8e arrdt

AVENUE MONTAIGNE
Très beau pied-à-terre 82 m², gd living balc. + chbre tt cft. VUE S/JARDIN. 1.500.000 F. SOGEVIM, tél. : 293-36-82.

EUROPE, pptaire vend dans imm. bon stand. 110 m² entièrement aménagé. 350-37-69.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
STUDIO, cuis., bains, refait neuf. 165.000 F. 526-99-04.

11e arrdt

Mo VOLTAIRE
3 pces, bourgeois, dble expos., ascenseur. Prix : 590.000 F.
LERMS : 355-58-88.

VOLTAIRE, 110 m². 354-42-70
ATELIER ARTISTE.

BASTILLE
Gd 4 pces, asc., pierre de t., bourgeois. 756.000 F.
Téléphone : 347-57-07.

12e arrdt

Mo CHATEAU VINCENNES
vue sur bois, 3 pces, 60 m², récent. 370.000 Cogéfim.
Téléphone : 347-57-07.

DAUMESNIL, BEAU 3 PCES cuis., bains. REFAIT NEUF IMM. BOURGEOIS RAVALÉ. 365.000 F. 526-64-61.

13e arrdt

4.000 F LE m²
ATELIER LOFT à rénover
Direct pptaire. — 325-33-08.

14e arrdt

ALÉSIA - 3 PIÈCES
CONFORT SUR JARDIN
Px 550.000 F. — 327-28-60.

15e arrdt

Bon 15e. — BEL IMM. GRAND
2 PIÈCES - 290.000 F
Pptaire 261-63-49/766-49-94.

16e arrdt

RUE LE MAROIS
Bel imm. 1930, 2 pces 48 m², plein Midi. Prix : 450.000 F. SEGONDI, téléph. 874-08-45.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 pces et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Vis. mercredi/jeudi 14/18 h.

VILLIERS. Gd standing gd liv. + ch. tt cft, balc., gar., cave. Prix 750.000 F. 387-95-97.

18e arrdt

JARDIN SACRÉ-CŒUR
(à 50 m), 2 p., entr., cuis., w.-c., belle salle bns. 3e s/rue SUD, 40 m². Prix 285.000 F. ACOPA, téléph. 251-10-60.

MONTMARTRE
Dans imm. pierre de t., pptaire vd 4 p. tt cft 110 m² + balcon. Téléphonez au : 500-54-00.

BD ROCHECHOUART
Imm. pierre de taille, 3 p., cft
85 m² + BALCON 7 m²
430.000. ACOPA 251-10-60.

SACRIFIÉ 650.000 F.
Bd de Clichy, imm. pdt 5 pces, tt cft, 115 m² + chbre de service, profes. possible Immo MARCADET. MARCADET 252-01-82.

MONTMARTRE
R. ST-VINCENT très beau et GD 2 P., entrée, cuis., w.-c., bains, stand., 475.000 F. Et. Caulaincourt. 254-71-93.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
RÉSIDENTIEL, très beau living sur JARDIN D'HIVER + 2 ch., park., cave, CALME, SOLEIL. Prix 930.000 F. 605-10-08.

NEUILLY/CHARCOT
Beau 3 pièces 107 m², jardin 120 m². — Tél. 500-54-00.

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
Beau 4 p., calme, soleil, limite Neuilly-Levallois. Prix intéressant direct pptaire 329-58-65.

NEUILLY/SABLONS
Grand studio avec balcon 46 m², immeuble récent, 3e ét. GARBI, téléph. : 567-22-88.

94 Val-de-Marne

VINCENNES CHATEAU
Vue dégagée sur bois
Bel imm., ascenseur, 6e étage, 2/3 pces, tt cft. 490.000 F. 1, cour Marigny/2, av. de Paris. Jeudi, vendredi : 14 h 30/17 h.

Province

Part. vd appt grand standing, co-propriété, résidence l'Hermitage Saint-Prix-Lapalisse (03). Prêt conventionné, facilités paiement, frais notaire réduits. Pour traiter Étude de Boissy. 03300 Cusset. — Téléphone : (70) 98-37-04 ou 99-10-43.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e/7e arrdts appts ttes surfaces et imm. Paiement cpt.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris. rech. pr clientèle étrangère et diplom. APPARTEMENTS HOTELS PARTICULIERS et BUREAUX - ACHATS ou LOCATION. — 562-16-40.

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

MALESHERBES-73. 522-05-96. Achat PARIS ou Portes pour consulats ou ambassades APPTS TOUTES SURFACES.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Région parisienne

SAINT-DENIS PRÈS MÉTRO imm. récent, 3 pces, cft, park. 3.500 F ch. compr. 251-10-60.

ANTONY, villa moderne séjour + 3 chbres, gar., jardin. 4.340 F. — Tél. 663-09-96.

MARNE-LA-VALLÉE
RER NOISY-LE-GRAND
à 5' à pied
36 apparts de gd standing
BOURDAIS 304-35-44.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE DE LOCATIONS DIRECTEM. A PARTICULIER pour cadres supérieurs et personnel, IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE ASSURANCE. Appts 2 à 10 p. Paris, banlieue. Villas, pavillons. Tél. : 503-37-00 (poste 48).

Région parisienne

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris, recherche pr clientèle étrangère et diplomates. VILLAS et HOTELS PARTICULIERS.
Paris-Ouest résidentiel **562-78-99**

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS, recherche STUDIO ou 2 PCES. Tél. à M. ROULAT 256-30-57.

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 Paris. rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPARTS, HOTELS PART., BUREAUX.
562-78-99 LOCATION ou ACHAT.

Région parisienne

Étudiant sérieux, ch. chambre avec coin cuis., chez particulier banl. Nord. Tél. (6) 007-42-08.

hôtels particuliers

13e PEUPLIERS
MAISON A RÉNOVER
voie privée, 130 m², sur 4 niv., soleil. 800.000 F. 548-26-25.

maisons individuelles

Vend maison 3 pièces + cabinet de toilette + 2 dépendances, cour attenante, jardin séparé. Ferrière-Larçon (Indre-et-Loire). Tél. (47) 59-65-65.

SARTROUVILLE 78
5' gare, pavillon à louer, 4 p., cuis., s. de bns, garage, chaufferie fuel économ., 400 m² de jardin. Loyer 3.250 F/mois + contrat entret. chaud. 700 F/an environ. 913-33-32 après 18 h. Agence s'abstenir.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appelez ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 Paris. Tél. 227-44-44.

A vendre : Pav. TRAPPES 100 m². Sur sous-sol total (garage, chauff. gaz, buand.) ; 1er étage : cuis., w.-c., s. à m., sal., chemin. ; 2e étage : 3 ch., s. de bns, gren. parq. 5 mn de la gare S.N.C.F. et commerç. Quartier calme, jardin 350 m². Tél. : 050-85-33.

villas

Provence près village, très belle propriété d'agrément avec piscine, 4 chbres, 2 s. de bains, prix 1.200.000 F, disposons autres affaires exceptionnelles Aix et région. Nous consulter CABINET GÉRARD GRIMAUD Château de la Côte 13980 Alleins. T. (90) 57-37-02.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Villa neuve. 7 pces princ. 185 m². Terrain 700 m². LELU. Place de la Libération SÈVRES (1) 534-57-40.

maisons de campagne

HAUTE-PROVENCE
STATION SKI PRA-LOUP
Sur 4.284 m² terrain, ferme typique pierre, 140 m², 5-6 pièces habit. immédiatement, nombreuses dépendances, bergerie voûtée 50 m², possib. faire studios de grenier, garage, terrasse, vue imprenable, 850.000 F.

PROXIMITÉ DIGNE

Ancien relais de poste, 12 pièces, splendide écurie voûtée avec 4 piliers de 200 m², cour intérieure, hangar, 1.400 m² terrain, jolie vue, habitable immédiatement, 800.000 F.

CHOIX IMPORTANT
MAISONS DE CAMPAGNE
LOGINTER S.A., 26, rue de la Pousterle, 04200 Sisteron.
Tél. : (92) 61-14-18.

propriétés

BOIS DE VINCENNES
AVENUE DE GRAVELLE
EN LISIÈRE DU BOIS
EXCEPTIONNEL
Maison normande double living, 4 chambres, s. de bains, s. d'eau, chbre de serv., garage, tout confort, jardin 350 m². Prix intéressant - 548-27-13.

domaines

ACHÈTE
GDE PPTÉ DE CHASSE
SOLOGNE ou même région
Faire offre détaillée
Écrire HAVAS ORLÉANS
sous no 201.431, B.P. 1519,
45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

LIBRE/SÉJOUR + CHAMBRE + tt cft. Immeuble moderne, pr. Mo Jules-Joffrin. 200.000 + 3.500 F. — Femme 72 ans.
F. CRUZ : 266-19-00.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (11e), tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
296-15-01

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

MONTRÉAL
Adresse de prestige, imm. bd Saint-Joseph, luxueusement rénové, 2 étages de bureaux, 200 m², air climatisé, étage supérieur, appartement 8 pièces, 2 salles de bs, foyer. Prox. Mo. Revenu possible 35.000 dollars canadiens annuels. Prix 240.000 dollars canadiens. Contactez à Montréal (514) 282-00-77, à Paris, 543-07-22.

PROPRIÉTAIRES
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDE OU OCCUPÉ
APPELEZ SARI
776-44-88

PONT DE NEUILLY
dans un immeuble récent bureaux à vendre avec large façade commerciale

INVESTISSEMENT
6 millions hors droits
pour tous renseignements
SARI 776-44-88

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION-RC-RM-SARL
Secrétariat - Démarches
Constitution Stés. 371-49-69.

8e - COLISÉE-ÉLYSÉE
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. : 359-20-20.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

EMBASSY-SERVICE
Téléphonez au : 562-62-14
RECH. 150 A 200 m²
Bureaux quartier affaires.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
Tél. : 355-17-50.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ
300 m² ET PLUS
A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88.

URGENT
RECHERCHONS PROCHE St-AUGUSTIN — St-LAZARE - MADELEINE
600/800 m² DE BUREAUX
ET
80/150 m² DE BUREAUX
EN LOCATION OU VENTE
776-44-88

92 PUTEAUX
1.000 m² divisibles
Tél. + Parks + cloisons
SARI 776-44-88

NEUILLY/SEINE
Proche Bd Bineau
800 m² Grand standing
Restaurant. Tél. Pkgs
SARI 776-44-88

LA DÉFENSE
R.E.R. Nanterre-Préfecture
Immeuble neuf
1.500 m² divisibles
SARI. 776-44-88.

66 CHPS-ÉLYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
heure/jour/semaine/mois
SALLES DE RÉUNION
20 à 100 personnes
Audiovisuel - Lunches
DOMICILIATION - Services
Secrétariat-Parking immeuble.
Tél. : 562-66-00.

Bd MONTMORENCY
Immeuble indépendant
3400 m² Cloisonnés
Disponible immédiatement
SARI 776-44-88

PARIS 17e
350 m² sur 1 niveau
cloisonné
SARI 776-44-88.

POINCARÉ-FOCH
Immeuble indépendant
1300 m² — grand standing
SARI 776-44-88

SÈVRES
5.000 m² divisibles
immeuble neuf
Vente ou location
SARI 776-44-88.

PROX. LA DÉFENSE
face R.E.R., part. loue 4 bureaux meublés, 80 m², Télex Tél, 2 parks. Tél. 721-03-00.

locaux industriels

Locations

Votre implantation en Allemagne du Sud particulier propose en location longue durée ou vente

LOCAUX INDUSTRIELS
modernes, neufs, 810 m² sur 2 étages, situés à 1 heure de Stuttgart.
Herbert Marek,
Mittenfeldstr. 141
D-7000 Stuttgart-31.

locaux commerciaux

Ventes

STYLE LOFT
Mo GLACIÈRE
Activité et bureaux dernier étage, tr. clair, plateau 183 m² entièrement rénové, standing. Bail 3-6-9. Tél. : 272-40-19.

locaux industriels

Locations

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ
1.000 m² ET PLUS
A LA VENTE OU LA LOCATION
APPELEZ SARI
776-44-88

92 PUTEAUX
Proche Défense
2.000 m² entrepôt-bureaux
SARI, 776-44-88

92 PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux
A partir de 600 m²
Vente ou location
SARI, 776-44-88

78 COIGNIÈRES Z.I.
400 m² d'entrepôts/Burx neufs
SARI, 776-44-88

fonds de commerce

Ventes

PARIS NORD jnx Tabac Loto CA 8.000.000 F. gros rapport avec 850.000 f. 355-08-40.

PARIS, LIB./Papet./Jnx C.A. 4.500.000 F avec 900.000 F. Emplac. except. 355-08-40.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie PERRONO, Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Vente, occasions, échanges.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Mo St-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc... ne faites rien sans tél. 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville

Cours

Instituteur espagnol, référence trilingue, Barba, 4, avenue Quihou, 94160 Saint-Mandé.

MATHS - PHYSIQUE
par polytechnicien.
261-14-69.

PRÉPARATION à l'ÉPREUVE anticipée de français de 1re et de terminale. Progrès imméd. Succès assuré. Tél. 962-96-36

Décoration

TISSUS MURAUX DÉGRIFFÉS
- Toile lin, t. coton, largeur 2,60 m et 2,80 m : 29,90 F, 39 F, 49 F /ml.
- Papiers japonais 14 F à 18 F/m². Imit. daim largeur 1,40 m : 29,60 F/ml.
- Imprimé, chintz, soie, doupion, piqué de coton, moquettes coordonnées.

(PRIX SURPRENANTS... CHUUT !)
BINEAU MURAL'S
TÉL. : 757-16-00.

Moquettes

MOQUETTES DÉGRIFFÉES
Spécialiste « PURE LAINE »
60.000 m² EN STOCK
POSE ASSURÉE
TÉL. : 757-19-19

Instruments de musique

MUSÉE ACHÈTE TOUT INSTRUMENT ANCIEN ET CURIEUX. D-Musikinstrumente-Museum, 3380 GSoslar.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis
A partir de 5.000 F
DEVIS GRATUITS
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-28-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

AMERICAN IN V.O. AT THE AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28

ENGLISH FOR EVERYBODY
SESSIONS INTENSIVES : renouvelables tous les 15 jours. Début : 12 septembre 1983
SESSION D'AUTOMNE : du 26 sept. au 17 décembre
LEARN TO SPEAK AMERICAN cours dans la journée, le soir et le samedi
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

INSTITUT HOTELIER PRIVÉ
préparat. aux diplômes d'État
CUISINE RESTAURATION HOTELLERIE
Contacter : 387-53-22

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie). en 1 mètre, 2.500 F PARIS. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

Troisième âge

Résidence 3e âge
10 mn Ouest Paris, propose studio-cuis. et 2 pièces, tout confort, personnes seules et couples. Restauration et régime assurés, service para-médical jour et nuit. 794-66-66.

LES CAMÉLIAS, retraite, pension, valides, semi-valides près Paris — 77320 Jouy-sur-Morin. Tél : (6) 404-05-75.

Garde d'enfants

Cherche étudiant(e) pour garder 2 enfants de 3 et 5 ans tous les mercredis Paris 3e. Téléph. domicile : 271-60-06 ; heures bureau : 538-71-55.

Hôtes payants

Parents ch. famille d'accueil en semaine, enseignants si possible, pour jeune fille 16 ans, commençant des études d'arts graphiques au lycée technique Elisa-Lemonnier, Paris-12e. M. et Mme SARMA 666-76-00 (soir).

Rénovation

TOUS CORPS D'ÉTAT
Rénovation d'appartements.
586-66-37 — 233-73-78.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX
Ravalement et réfections en tout genre
SERVIRAMA, tél. 508-13-27

Vacances Tourisme Loisirs

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes
Tout équipés, linge inclus
dans les résidences ORION
SEPTEMBRE : 700/750 F
OCTOBRE : 500 F
Prix valables pour 2/3 nuits
LOCATION ORION
39, r. de Suresne, 75008 PARIS
Tél. : (1) 266-33-28.

Nice prom. angl. Palais soleil app. meublés tt confort 250 par jour 2 pers., pers. suppl. 105 min. 1 sem. (93) 440-886.

Bateaux

A VENDRE : Cruising-racing yacht-sloop, 11 m., bois moulé, 77 arch. TUCKER. État exceptionnel, moteur Yanmar. Sat. Nav. auto-pilote. Cellule solaire. Survie équipé tour du monde (arrivé d'Australie) robuste, intérieur luxueux. Vend tout équipé, ou partiel, à débattre. 944-33-17, av. 10 h et après 20 heures.

Le Monde

économie

SOCIAL

LE DIALOGUE ENTRE LE PATRONAT ET LES SYNDICATS

Comment éviter une confrontation stérile ?

M. Yvon Gattaz l'a proclamé haut et fort : le C.N.P.F. entend *« poursuivre le dialogue avec les syndicats »* et, a-t-il ajouté comme pour en souligner la réalité, *« l'un des paradoxes de cette rentrée, c'est que rarement nous avons eu un programme de négociations aussi chargé »*. Président de la commission sociale de l'organisation patronale, M. Yvon Chotard était, semble-t-il, très attaché à ce qu'au-delà de sa principale priorité sociale – l'emploi, – cette volonté de dialogue soit réaffirmée, tout comme celle déjà avancée aux assises de Villepinte, d'améliorer la participation des salariés, et notamment des cadres, à la vie de l'entreprise.

Certes, à première vue, le langage plus réaliste de certains syndicats peut favoriser une telle reprise de dialogue. F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C. ne sont plus les seules organisations à se faire les chantres de la politique contractuelle, la C.F.D.T. les ayant rejoint sur ce terrain et entendant bien y marquer des points. Mais de la l'intention patronale – louable – à sa traduction dans les faits il y a plus d'une embûche à surmonter. Car si le C.N.P.F. souhaite le dialogue c'est pour discuter de ses propres revendications et gagner ainsi peu à peu les salariés, et si possible les syndicats, à la *« cause des entreprises »*. Or c'est là où le bât blesse.

Un *« consensus »* ou du moins des convergences peuvent-elles apparaître sur la *« cause des entreprises »* ? Le pari mérite sans doute d'être tenté mais pas à n'importe quelles conditions. A l'heure où les licenciements se développent, où l'on demande aux salariés d'accepter tacitement une baisse sensible de leur pouvoir d'achat – les entreprises en difficultés financières essayant de faire des économies sur les salaires, – mieux vaut agir sur le plan social avec une extrême prudence.

M. Chotard rencontrera un écho favorable chez certains syndicats en dénonçant la *« systématisation du tripartisme »* avec un interventionnisme croissant de l'État sur le *« contractuel »*. Mais quand le C.N.P.F. réclame une *« plus grande flexibilité des conditions d'emploi »*, il part du raisonnement, économiquement juste mais socialement redoutable, que les lois protectrices conçues en période de plein emploi ne se justifient plus avec la montée du chômage et sont autant de contraintes. Il heurte ainsi de plein fouet les syndicats qui sont invités à consentir, voire latéralement, une révision à la baisse d'un certain nombre d'avantages acquis.

On voit mal aujourd'hui quel syndicat acceptera l'octroi au patronat d'une plus grande facilité pour licencier, une remise en cause des seuils sociaux ou même une révision de l'ordonnance sur les contrats à durée déterminée, déjà critiquée à l'époque par les syndicalistes. Si l'on excepte la formation en alternance et peut-être le temps partiel – sur lequel les vues syndicales commencent à évoluer, – les négociations programmées pour les prochains jours ou les prochaines semaines s'annoncent plus que rudes.

La réunion du 9 septembre sur la durée du travail, entre les seuls signataires de l'accord du 17 juillet 1981 – ce qui écarte la C.G.T. et la C.G.P.M.E. – n'est conçue par le C.N.P.F. que comme une réunion bilan alors que les syndicats, et d'abord la C.F.D.T., en escomptent une relance des discussions dans les branches. Alors qu'on attend toujours – une consultation officielle avec le ministère des affaires sociales devrait avoir lieu vers le 15 septembre – la publication du décret sur l'aménagement du temps de travail, en application d'une partie de l'ordonnance du 16 janvier 1982, M. Chotard dresse un bilan *« négatif »* d'une réduction de la durée du travail jugée « lourde » en coût et « plus que médiocre » en créations d'emplois. Il est donc très réticent sur une nouvelle avancée dans cette voie, préférant privilégier, par la voie contractuelle l'extension du recours au temps partiel. Quant à la négociation du 21 octobre sur l'assurance-chômage, elle réunit déjà tous les ingrédients d'un affrontement patronat-syndicats.

Le dialogue social est-il pour autant condamné à n'être qu'une confrontation stérile entre le patronat et les syndicats ? Pour éviter que le gel social déjà observé dans nombre d'entreprises ne se généralise, il faut inévitablement que, de part et d'autre, on lâche du lest. Les syndicats peuvent difficilement – surtout dans une période où ils sont confrontés à des difficultés – consentir des sacrifices ou différer la satisfaction de revendications immédiates sans obtenir des contreparties. Pourquoi ne pas imaginer que les organisations de salariés, plus attentives aux contraintes économiques, admettent une évolution de la masse salariale identique à celle des prix et reconnaissent la nécessité d'alléger les charges des entreprises si par ailleurs on écoute leurs propositions économiques, on leur reconnaît des droits dans l'entreprise et si on applique vraiment, pleinement, les lois Auroux.

Malheureusement, même si, à la fin juillet, mille sept cent quatre-vingt-neuf accords (chiffre symbole) ont été signés dans les entreprises sur l'expression des salariés, le C.N.P.F. n'entend innover en matière sociale qu'à partir de ses formules déjà expérimentées et non des lois Auroux jugées dangereuses. Or l'organisation patronale demande toujours leur abrogation et recommande leur application dans une *« interprétation la plus stricte possible »*, en écartant *« tout ce qui tendrait à donner aux lois Auroux un caractère irréversible »*. Le patronat a raison de mettre l'accent sur la nécessité de redresser les entreprises, mais il doit comprendre qu'un dialogue social ne peut être constructif avec des syndicats à genoux.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Il faut adapter les effectifs au progrès technique, affirme M. Bernard Hanon, président de Renault.** – Interrogé le 6 septembre sur TF 1, le président-directeur général de la Régie a réclamé une plus grande *« flexibilité »* dans les effectifs : *« Il faut que notre palette d'emplois soit riche et que l'on puisse faire des contrats à durée déterminée et des emplois à temps partiel »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il fallait éviter de *« maintenir à tout prix les effectifs quand le progrès technique l'impose »*.

● **La C.G.C. a insisté sur *« l'urgence du choix industriel »* auprès de M. Fabius.** – Reçus le 6 septembre par le ministre de l'industrie et de la recherche, MM. Jean Menu, président de la C.G.C., et Paul Marchelli, délégué général, ont insisté sur *« l'urgence du choix industriel »*, affirmant que *« tout reste à faire »*.

M. Krasucki reçu par M. Mitterrand

« IL FAUT AVANCER PLUS VITE VERS PLUS DE JUSTICE SOCIALE », affirme le secrétaire général de la C.G.T.

« Le souci dominant de la C.G.T. est d'avancer plus vite vers plus de justice sociale, pour avoir des moyens d'action plus efficaces sur l'emploi, pour développer l'industrie et pour que les travailleurs y croient », a affirmé M. Henri Krasucki, le 6 septembre, à l'issue d'un entretien d'une heure et quinze minutes avec M. François Mitterrand. Voulant faire part des *« préoccupations des travailleurs »* et des positions de son organisation (principalement sur l'emploi, le pouvoir d'achat et le développement industriel), le secrétaire général de la C.G.T. s'est félicité de cet échange de vues *« sérieux et courtois »* avec *« un président avec qui il est possible de discuter »*.

Pour M. Krasucki, *« il faut qu'il se passe quelque chose de significatif dans le sens d'une plus grande justice dans l'effort et la rigueur »*. Se présentant comme *« un délégué du personnel à l'échelle nationale »*, le secrétaire général de la C.G.T. a indiqué que les résultats de cette entrevue seront mesurés au vu des décisions du gouvernement, soulignant au passage à propos de la préparation du budget 1984 que *« ceux qui ont le plus doivent payer le plus »*. Interrogé sur le conflit chez Citroën à Aulnay – bien qu'il n'ait pas examiné avec le chef de l'Etat les *« situations ponctuelles locales*, – M. Krasucki a déclaré : *Manifestement, on cherche à créer une situation de tension artificielle pour pouvoir agiter des conflits où sont impliqués des travailleurs immigrés et ajouter aux campagnes menées contre eux. » « Les travailleurs d'Aulnay ne veulent pas tomber dans ces provocations »*, a-t-il conclu, en mettant en parallèle l'*« esprit de retenue »* de la C.G.T. et les *« vieilles méthodes hors du droit commun »* de la direction de Citroën.

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS A L'USINE CITROËN D'AULNAY

A l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, paralysée par la grève de l'atelier de ferrage, depuis le 1er septembre, le travail a pu reprendre partiellement le 7 septembre.

Lors d'un comité d'établissement extraordinaire, convoqué dans l'après-midi du 6 septembre, la direction a en effet annoncé trois décisions susceptibles de modifier les conditions d'un conflit jusqu'alors confus (*le Monde* du 7 septembre). M. Roussel, directeur de Citroën-Aulnay, a d'abord proposé que soit reprise la production des voitures Visa, assemblées dans l'usine de Rennes et qui, de ce fait, ne passaient pas par l'atelier de ferrage d'Aulnay, toujours en grève le 7 septembre. Les chaînes de peinture et de montage seront donc alimentées par ce seul modèle, alors qu'elles traitent habituellement des CX et des LNA.

La direction a ensuite annoncé, pour ce 7 septembre, l'*« organisation simultanée »* d'une réunion avec les représentants des ouvriers de ferrage en grève, *« afin d'examiner les questions posées »* et d'une autre réunion avec les délégués syndicaux de l'usine pour discuter du problème des heures perdues par le personnel non gréviste des autres ateliers.

Le syndicat C.G.T. de Citroën-Aulnay s'est félicité de la *« solution provisoire »* trouvée au conflit. *« La direction accepte de négocier, ce qui est nouveau pour Citroën »*, a notamment déclaré M. Christian Bonnin, secrétaire (C.G.T.) du comité d'entreprise, au cours d'un meeting, le 7 septembre au matin.

Auparavant, dans un communiqué, la fédération de la métallurgie F.I.M.-C.G.T. avait reproché au groupe P.S.A. d'avoir *« provoqué la tension à Aulnay »* et d'avoir focalisé les projecteurs de l'actualité *« y compris en utilisant les réflexes et campagnes racistes »*.

DES OUVRIERS DU LIVRE C.G.T. INTERCEPTENT DEUX CAMIONS DE L'IMPRIMERIE AVENIR GRAPHIQUE

Deux camions de l'imprimerie Avenir graphique ont été interceptés ce mardi 6 septembre en Seine-et-Marne. Le contenu des deux véhicules, vingt tonnes d'imprimés divers, dont des périodiques, a été déversé et abîmé. Selon le Comité intersyndical du livre parisien C.G.T., cette action est due à des travailleurs de l'imprimerie Montsouris, qui connaît actuellement de graves difficultés financières. *« Ces formes d'action des plus diversifiées, de masse, soutenues par la presse et le labeur, n'auront de cesse, tant que ce patronat réactionnaire n'aura pas compris qu'il ne peut être possible de continuer à exercer en marge de la légalité et des règles du métier. Ces employeurs bien particuliers ont déjà, par leur comportement de dumping, nui à la pérennité du métier, plaçant des entreprises comme Montsouris dans de sérieuses difficultés »*, précise un communiqué du Comité intersyndical.

Selon M. Yvan Ginioux, P.-D. G. d'Avenir graphique, *« ce coup de force sans précédent a été réalisé par deux commandos d'une quinzaine de voitures et des gens équipés de talkie-walkies. »* La valeur des deux cargaisons serait de 250 000 F au total. M. Ginioux a décidé de porter plainte et d'exiger le remboursement de la C.G.T., qui aurait signé son *« forfait »* en laissant des tracts sur place.

[L'imprimerie de M. Ginioux fait partie, avec celle de M. Jean Didier, des cibles les plus visées par le Livre C.G.T., qui lui reproche en particulier d'offrir à ses clients des prix *« anormalement bas »*, grâce à une politique sociale *« archaïque »*. Le syndicat a vivement attaqué cet été *« les requins »* et *« les pirates »* de l'imprimerie lourde (*le Monde* du 28 juillet et du 19 août).]

Journées « portes ouvertes » les 21 et 22 octobre dans les maisons de retraite

M. BENOIST SOUHAITE « FAIRE CONNAITRE LA RICHESSE DES ACTIONS POUR LES PERSONNES AGÉES »

Le docteur Daniel Benoist, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, a annoncé le 6 septembre l'organisation de deux journées « portes ouvertes », les 21 et 22 octobre prochain, dans le cadre de la Semaine nationale des personnes âgées, qui aura lieu du 17 au 23 octobre. Thème central : *« Se rencontrer pour vivre mieux »*. *« Cette manifestation*, a-t-il expliqué, *intéresse dix millions de familles. Il s'agit de faire connaître aux Français la diversité, la multiplication, la richesse des actions engagées pour et par les retraités, de favoriser l'insertion sociale des personnes âgées et les rapports entre générations, de susciter une plus large coordination de l'ensemble des partenaires locaux en y associant, bien entendu, les personnes âgées. »*

M. Benoist a dit son espoir de voir le budget de son secrétariat d'État – qui est passé de 288 millions de francs en 1981 à 505 millions en 1982 et à 538 millions en 1983 – connaître une nouvelle augmentation en 1984, notamment pour le financement des maisons de retraite. *« Tout ce qui marche bien restera en place*, a-t-il précisé. *Nous n'imposerons rien, mais nous accorderons notre aide à toute initiative nouvelle. »* Le secrétaire d'Etat compte solliciter, *« en liaison avec les syndicats »*, l'aide de bénévoles : préretraités ou « jeunes retraités », qui pourraient remplir des tâches d'information et d'administration dans le domaine du troisième âge.

BUDGET

Les projets fiscaux du gouvernement

(Suite de la première page.)

Celle qui vient immédiatement à l'esprit est l'alourdissement continu du poids des prélèvements obligatoires, c'est-à-dire des impôts et des cotisations sociales : 42,9 % du produit intérieur brut en 1981, 43,8 % en 1982, entre 44,5 % et 45 % cette année, probablement quelque 46 % l'année prochaine. Cette évolution est tout à fait contraire aux engagements qu'avait pris M. Mitterrand lors de la campagne pour les élections présidentielles. Le candidat voulait alors maintenir les prélèvements fiscaux et sociaux au niveau où ils se trouvaient c'est-à-dire aux environs de 42 %. L'alourdissement des dépenses et la faible croissance économique n'ont pas permis de réaliser ces objectifs. Mais il est juste de noter, et l'opposition a un peu trop tendance à l'oublier, que le poids des prélèvements obligatoires n'avait cessé d'augmenter depuis dix ans : 35,7 % en 1973, 36,3 % en 1974, 37,4 % en 1975, 39,4 % en 1976, 39,4 % en 1977, 39,5 % en 1978, 41,1 % en 1979, 42,6 % en 1980, 42,8 % en 1981.

Cet alourdissement – il faut le souligner car ce fait est capital dans le débat qui va s'instaurer sur le financement de la protection sociale – est dû pour l'essentiel aux charges sociales et non à l'impôt. Les premières sont en effet passées de 13,4 % du produit intérieur brut en 1973 à 18,8 % en 1982, tandis que la fiscalité n'augmentait que de 22,3 % à 25 % entre ces deux mêmes dates, et cela pour des montants représentant 886 milliards de francs pour les impôts et 667 milliards de francs pour les cotisations sociales il y a deux ans.

Avons-nous atteint les limites au-delà desquelles les « actifs » sont découragés de travailler ? Il est difficile de répondre catégoriquement à de telles questions. Mais il est vrai que la France est le seul pays parmi les nations industrialisées où le poids des prélèvements obligatoires n'a cessé de croître depuis dix ans. Nous sommes maintenant parmi les pays où ces prélèvements sont les plus lourds. Cela doit donner à réfléchir, d'autant que la méconnaissance de nombreux revenus fait supporter aux salariés la plus grande part de l'effort demandé.

ALAIN VERNHOLES.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	8,0870	8,0900	+ 160	+ 195	+ 300	+ 350	+ 715	+ 835
$ can.	6,5700	6,5750	+ 155	+ 200	+ 310	+ 370	+ 760	+ 885
Yen (100)	3,2840	3,2880	+ 150	+ 175	+ 300	+ 330	+ 895	+ 960
DM	3,0100	3,0120	+ 175	+ 190	+ 330	+ 355	+ 925	+ 985
Florin	2,6900	2,6915	+ 150	+ 165	+ 275	+ 300	+ 775	+ 825
F.B. (100)	14,9700	14,9760	+ 460	+ 560	+ 800	+ 980	+ 1720	+ 2050
F.S.	3,7025	3,7075	+ 255	+ 280	+ 490	+ 520	+ 1385	+ 1460
L (1 000)	5,0430	5,0480	– 220	– 185	– 430	– 365	– 1460	– 1335
£	12,1040	12,1170	+ 270	+ 340	+ 530	+ 630	+ 1395	+ 1620

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 11/16	10	9 13/16	10 1/8	10 5/16	10 11/16
DM	4 7/8	5 1/4	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 7/8	6 1/4
Florin	4 5/8	5 1/8	5 5/8	6	5 7/8	6 1/4	6 3/8	6 7/8
F.B. (100)	6	6 3/4	8	9	8 1/2	9 1/2	9 1/2	10 1/2
F.S.	3 7/8	4 1/8	4	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 9/16	4 15/16
L (1 000)	16	16 3/4	16 1/2	17 1/2	16 3/4	17 3/4	18	19
£	8 7/8	9 3/8	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 13/16	9 7/8	10 1/4
F. franç.	12	13	12 1/2	13 1/2	13 1/2	14 1/2	16 1/2	17 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

VOUS AVEZ LE BAC B ou A

Vous pouvez prétendre intégrer des Grandes Écoles ou Universités étrangères en vue d'obtenir un diplôme de Haut Enseignement Commercial International (IMBA)*

PRÉPAREZ SÉRIEUSEMENT CETTE OPPORTUNITÉ :

Prép. H.E.C.I.

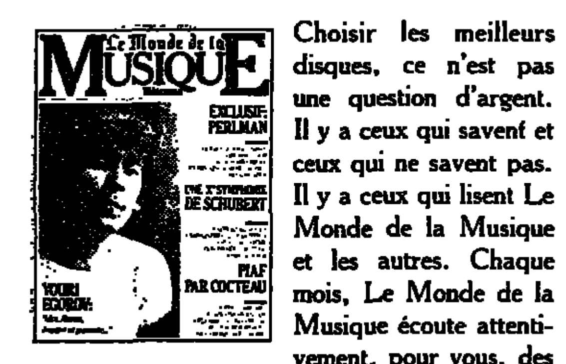
Préparation au Haut Enseignement Commercial International.

6 rue Picot, Paris 75116.
Tél. : (1) 727.18.25

Prépare aux admissions aux Universités et Grandes Écoles européennes et américaines.

* IMBA : International Master in Business Administration.

Les bons disques ne coûtent pas plus cher que les mauvais.



Choisir les meilleurs disques, ce n'est pas une question d'argent. Il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Il y a ceux qui lisent Le Monde de la Musique et les autres. Chaque mois, Le Monde de la Musique écoute attentivement, pour vous, des centaines de disques et vous indique les bons choix. Abonnez-vous au Monde de la Musique, vous aurez droit à un numéro gratuit, et en plus vous recevrez en cadeau le guide hors commerce des « 100 meilleurs disques de la saison 82-83 »

Abonnez-vous au Monde de la Musique, le magazine qui parle à l'oreille.

A retourner au Monde de la Musique
Service Abonnement
1, rue Lord Byron 75008 Paris.

Je désire m'abonner au Monde de la Musique un an 11 numéros pour 150 F au lieu de 165. (prix de vente au numéro)
Ci-joint mon règlement (chèque postal 3 volets, chèque bancaire ou mandat-lettre) à l'ordre du Monde de la Musique.
En cadeau, je recevrai le guide des « 100 meilleurs disques de la saison 82-83 ».

Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
....
Code Postal
Ville ....
Signature

Le Monde de la MUSIQUE

مكرر من الأصل

ÉTRANGER

Philippines

Le président Marcos tente de rassurer la communauté financière internationale

De notre envoyé spécial

Manille. — « *L'assassinat de Benigno Aquino n'a en rien affecté la stabilité du gouvernement. Vous pouvez sans crainte continuer à investir aux Philippines et à commercer avec elles.* » Tel est, en résumé, le sens des propos que, pendant trois heures, mardi 6 septembre, le président Marcos a tenus à un groupe de banquiers et d'hommes d'affaires philippins et étrangers. Le chef de l'État a ensuite brièvement repris ce thème devant les caméras de télévision.

« *Nous estimons être sur la bonne voie. Dans ces conditions j'en appelle à tous nos amis du secteur privé — banques, import-export, commerce, industrie, agriculture — pour qu'ils soutiennent totalement notre plan de rétablissement économique* », a dit M. Marcos. Parmi ses auditeurs figurait l'ancien sénateur américain Sam Haykawa, qui dirige une mission de la Chambre de commerce américano-philippine de Californie et est conseiller de M. Shultz pour les problèmes de la zone Asie-Pacifique.

Cette apparition publique du président était nécessaire. Depuis la mort d'Aquino, le silence officiel se faisait pesant. D'une part, M. Marcos a sans doute au cours des deux dernières semaines reçu des soins. D'autre part, les autres dirigeants étaient pour le moins absents de la scène politique. Le premier ministre s'est rendu en Turquie, Mme Marcos est demeurée silencieuse et la presse ne publiait que des photos quelque peu intemporelles du général Ver « patron » de l'armée.

Rumeurs, interrogations... Les responsables de la communauté financière internationale, bien représentée ici, de même que ceux des firmes multinationales ne cachaient pas leur perplexité d'autant qu'il y eut des retraits de fonds des établissements financiers et des exportations de capitaux. L'opposition modérée qu'incarnait Aquino étant privée de dirigeant d'envergure nationale, la rentrée de M. Marcos ne visait pas à prévenir un bouleversement politique, impensable hors une action de l'armée, elle avait pour but de rassurer le monde de la finance. Chaque dollar compte en effet alors que la dette extérieure doit approcher les 18 milliards de dollars et que l'ensemble de l'économie, moins de trois mois après la dévaluation du peso, va plutôt mal. Et rien n'indique que les remèdes dictés par la Banque mondiale et le F.M.I. puissent contribuer à faire sortir le pays d'une crise qui n'a rien de conjoncturel.

M. Marcos a-t-il convaincu ses interlocuteurs, qui, la veille encore, se montraient des plus pessimistes et avaient été très impressionnés par les vifs ressentiments exprimés par la population à l'égard du régime lors de l'enterrement d'Aquino ? Mardi, cependant, une firme agro-alimentaire américaine est venue s'ajouter aux puissants groupes déjà implantés dans les campagnes philippines. Il serait toutefois abusif de penser qu'un entretien avec le président aura suffi à effacer une inquiétude nettement perceptible depuis quelque temps.

Mardi, d'autre part, M. Marcos a demandé au « comité exécutif » d'étendre son action dans le domaine économique. Ce comité que préside le premier ministre et auquel appartient la femme du chef de l'État est aussi en principe destiné à assurer une transition institutionnelle en cas de vacance du pouvoir. Hypothèse d'école car si pour une raison ou pour une autre M. Marcos devait disparaître de la scène politique, il est probable que l'armée reviendrait en action.

Quant à la commission chargée d'enquêter sur les circonstances de la mort d'Aquino, elle a commencé ses auditions ce mercredi. Un groupe de juristes a intenté, mardi, une action estimant illégale la nomination à la tête de la commission de M. Fernando, président de la Cour suprême, cette nomination violant, selon ces juristes, le principe de la séparation des pouvoirs. M. Fernando avait lui-même naguère déclaré que le principe d'indépendance interdit aux juges d'accepter d'autres fonctions.

JACQUES DECORNOY.

Le Japon a réouvert ses frontières à la viande de porc danoise

De notre correspondante

Copenhague. — Après dix-sept mois d'interruption, les exportateurs danois de viande de porc voient se rouvrir le marché japonais. Ce marché leur était fermé depuis qu'en mars 1982 une épizootie de fièvre aphteuse — au reste limitée et vite jugulée — grâce à des mesures draconiennes — avait frappé l'île de Fionie. Les vétérinaires nippons s'étaient montrés d'autant plus réticents à lever, par la suite, leur interdit que leur pays a, jusqu'à présent, complètement ignoré cette maladie du bétail dont, en conséquence, ils redoutent plus que tout l'introduction.

Cette longue parenthèse avait coûté très cher en devises au Danemark, dont les diplomates avaient tout mis en œuvre pour tenter de l'écourter. Au début du mois d'août le premier ministre en personne s'était rendu à Tokyo en visite semi-officielle avec l'arrière-pensée de faire avancer les choses en ce domaine.

En 1981, les éleveurs danois avaient vendu au Japon 80 000 tonnes de viande de porc pour une valeur de 2 milliards de couronnes (environ 1,6 milliard de francs) et, ce débouché étant en pleine expansion, ils espéraient faire encore mieux les années suivantes. Aujourd'hui, en dépit de leur satisfaction de voir que la situation revient à la normale, ils ne se réjouissent que modérément, car ils savent qu'il leur sera difficile de retrouver le niveau passé. D'abord, parce que la consommation de viande au Japon a commencé à baisser à cause de la crise ; ensuite, parce que les autorités ont commencé à encourager la production locale de porcins.

Surtout, durant cette période d'arrêt, d'autres pays se sont hâtés de prendre la place du Danemark : Formose, le Canada, les Etats-Unis... et surtout la Suède. Au début, à Copenhague, on s'était réjoui que les Suédois écoulent leurs surplus de porcs vers l'Extrême-Orient, au lieu de les déverser sur la C.E.E. Mais, maintenant, les milieux agricoles s'inquiètent que les Suédois aient pu réussir à s'implanter un peu trop solidement au Japon et soient devenus pour leurs voisins du Sud des concurrents dangereux.

Ce n'est que récemment que les autres pays nordiques (Islande, Finlande, Suède et Norvège) avaient rouvert leurs frontières aux importations de viande danoise (les pays membres de la C.E.E. ne les avaient jamais fermées, en revanche). L'U.R.S.S., qui a eu elle-même en 1982 de sérieux problèmes de fièvre aphteuse dans les pays Baltes, vient juste de faire de même. Quant aux Etats-Unis, qui sont plus rigoureux encore que tout le monde, ils ne lèveront vraisemblablement pas leur interdiction aux importations de viande danoise avant le début de 1984.

Seuls les consommateurs danois ne seront pas enchantés de cette réouverture, car le prix de la viande dans les supermarchés va maintenant augmenter. CAMILLE OLSEN.

● **Les Pays-Bas comptaient 827 500 chômeurs à la fin d'août**, soit 17,7 % de la population active, selon les chiffres provisoires publiés le 6 septembre par le ministère des affaires sociales à La Haye. Par rapport au mois de juillet, le nombre de chômeurs masculins a augmenté de 7 100 pour s'établir fin août à 558 300, et celui des femmes sans emploi de 10 000 pour atteindre 269 200. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a augmenté de 14 600 pour s'établir à 811 800 : 556 000 hommes (+ 7 900) et 255 800 femmes (+ 6 700). Le nombre d'emplois vacants est passé de 8 900 fin juillet à 10 300 fin août (après correction : 8 300 à 9 300). — (A.F.P.)

Etats-Unis

LES REVENUS PERSONNELS ONT EN 1982 ENREGISTRÉ LEUR PLUS FAIBLE HAUSSE DEPUIS SEIZE ANS

Washington (*Agefi*). — Les revenus personnels par tête aux Etats-Unis n'ont finalement progressé l'an dernier que de 5 % par rapport à 1981, au lieu des 5,3 % annoncés en mai dernier, indique le département du commerce, précisant qu'ils sont passés à 11 107 dollars contre 10 582 dollars l'année précédente... où ils avaient enregistré une hausse de 10,2 %. Il s'agit, du fait de la récession, de la plus faible hausse des revenus personnels des seize dernières années, et la progression finalement retenue demeure inférieure aux 5,8 % d'inflation que fait ressortir l'indice des prix à la consommation privée élaboré par le département du commerce.

Les statistiques officielles font également apparaître des disparités importantes entre les différents Etats de l'Union : les revenus personnels par tête se sont ainsi inscrits à 16 257 dollars en Alaska, où les résidents ont bénéficié d'un « cadeau » de 1 000 dollars par tête prélevé sur les recettes pétrolières, tandis qu'ils se limitaient à 7 778 dollars dans le Mississippi. Dans ces conditions, l'Alaska a aussi été l'Etat où la hausse des revenus personnels s'est avérée la plus forte, avec 9,1 %, tandis que le Dakota du Nord, fortement touché par la récession agricole, faisait figure de lanterne rouge, avec une progression de seulement 0,3 %.

● **Le chômage, en Belgique, a légèrement régressé en août.** Selon l'Institut national belge pour l'emploi, le nombre total des chômeurs complets indemnisés au 31 août a baissé de 401 personnes sur un total de 510 536, soit 12,3 % de la population active. Ces chiffres ne tiennent pas compte du travail à temps partiel que le gouvernement a encouragé. — (A.F.P.)

POURSUIVANT SON TOUR DE FRANCE DES RÉGIONS

Le Monde

RÉALISERA, DU 14 AU 19 NOVEMBRE 1983,

UNE SEMAINE AVEC

L'Ile-de-France

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PUBLICITÉ, CONTACTEZ LOUIS-MARIE LAGOUTTE

Le Monde 5, rue des Italiens, 75009 PARIS — Tél. : 246.72.23
Telex : MONDPUB 641 774 F

LES SALARIÉS DE LA DIVISION CAMIONS DE BRITISH LEYLAND ACCEPTENT UNE FAIBLE HAUSSE DE SALAIRES

Londres (*A.F.P.*). — Les six mille travailleurs manuels des principaux ateliers de la division camions et autobus de British Leyland ont décidé le 5 septembre à l'unanimité d'accepter une augmentation de salaires de 2,5 % seulement pour les douze prochains mois, afin d'aider cette division à survivre.

Cette augmentation sera nettement inférieure à celle du coût de la vie, estimée à 6 ou 7 % pour cette période.

La modération du personnel de ce secteur contraste avec la recrudescence du militantisme dans la construction de voitures particulières où les syndicats profitent de la montée actuelle des ventes pour gonfler leurs revendications. Chez Vauxhall, filiale de General Motors, ils réclament ainsi plus de 20 % d'augmentation salariale, ainsi qu'une réduction d'une heure de la semaine de travail et menacent d'organiser un boycottage des importations de voitures General Motors-Opel de Belgique, d'Allemagne fédérale et d'Espagne, si la compagnie ne relève pas son offre de 5 % seulement d'augmentation.

ÉNERGIE

Pour mettre fin à la guerre des rabais sur l'essence LES POUVOIRS PUBLICS RÉUNISSENT UNE « TABLE RONDE » LE 9 SEPTEMBRE

La guerre des rabais sur l'essence, qui a alimenté la chronique tout l'été, a conduit les pouvoirs publics à organiser une « table ronde » rassemblant l'ensemble des organisations intéressées par ce sujet. Une première réunion de concertation, consacrée l'examen de l'ensemble des problèmes de distribution des produits pétroliers, se tiendra vendredi 9 septembre au ministère de l'économie, des finances et du budget.

Elle rassemblera, outre les représentants des administrations concernées (direction de la concurrence et de la consommation du ministère des finances, direction des hydrocarbures du ministère de l'industrie et secrétariat d'Etat à la consommation), toutes les organisations représentant la profession pétrolière (importateurs, raffineurs et grossistes), la distribution de carburant (pompistes et grandes surfaces), les organisations syndicales des salariés du secteur pétrolier et six organisations de consommateurs.

L'IDÉE D'UNE FORMULE DE FIXATION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ SEMBLE ABANDONNÉE

Un conseil d'administration extraordinaire d'E.D.F. a examiné, mardi 6 septembre, les grandes lignes du contrat de plan qui devrait être proposé aux pouvoirs publics dans les prochaines semaines. Un projet initial, élaboré dès le début de l'été, remis le 13 juillet aux organisations syndicales (*le Monde* du 13 août) et soumis aux pouvoirs publics, a été, semble-t-il, abandonné.

Il prévoyait notamment la création d'une formule automatique indexant les tarifs de l'électricité sur un certain nombre de paramètres (dont l'évolution des prix de la production intérieure brute). Cette idée ayant reçu un accueil défavorable, notamment auprès du ministère de l'économie, des finances et du budget, E.D.F. a, semble-t-il, renoncé à la faire figurer dans son contrat de plan. L'établissement se contenterait de demander l'assurance que les hausses de tarif autorisées, dès le début de l'année, suivent l'augmentation prévue des prix de la production intérieure brute (6,6 % l'an prochain).

En contrepartie de cette assurance de l'Etat, qui permettrait à E.D.F. d'asseoir sa politique commerciale notamment auprès des industriels par le biais de contrats à long terme, l'établissement s'engagerait d'une part à équilibrer ses résultats financiers, dès l'année 1984, d'autre part à accroître sa productivité interne et enfin à mener une politique commerciale active visant à augmenter la pénétration de l'électricité dans tous les usages performants du point de vue économique. Un redéploiement des activités de l'établissement et des effectifs de ses grandes directions serait également envisagé.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DE BLACKPOOL

Les syndicats britanniques décident de renouer le dialogue avec le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Les deux premières journées de la conférence annuelle de la Confédération intersyndicale TUC (Trade Union Congress) à Blackpool ont confirmé qu'un nouveau vent de réalisme et de modération soufflait sur le mouvement ouvrier britannique depuis la victoire des conservateurs aux élections de juin dernier. Les délégués du congrès ont voté mardi 6 septembre à une majorité de deux contre un en faveur de l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement sur le projet de loi que celui-ci prépare dans le but de rendre les trade-unions « *plus démocratiques* ».

Cette décision met un terme au boycottage qu'observaient depuis un an et demi les leaders syndicaux à l'encontre de l'administration conservatrice pour protester contre la nouvelle législation sur les syndicats (le projet de « *démocratisation* », des syndicats est le troisième volet de cette réforme dont les deux premiers textes — introduits en 1980 et 1982 — limitent le pouvoir des organisations de salariés).

Les futurs contacts entre le TUC et le ministère de l'emploi devraient être facilités par la nouvelle composition du conseil général de la centrale syndicale. En effet, grâce à une modification du mode d'élection, l'aile modérée dispose depuis mardi d'une majorité de sièges dans cet organisme dont l'une des fonctions est de représenter les syndicats auprès du gouvernement.

Le débat qui a précédé le vote sur la question des relations entre le TUC et le gouvernement a donné lieu à des interventions très acerbes de la part des deux tendances rivales du mouvement. M. Arthur Scargill, dirigeant des mineurs et chef de file de l'aile gauche, a exhorté le congrès à cesser de « ramper » devant le ministre de l'emploi. Dans une contre-attaque vigoureuse, M. Len Murray a dénoncé avec une passion peu coutumière les responsables syndicaux qui « *se réfugient sous leurs tentes pour bouder* ». Le secrétaire général du TUC a plaidé en faveur du réalisme et contre la « *politique de la quarantaine* ». Il a rappelé que, aux élections du 9 juin, une majorité de syndiqués avaient voté pour des politiques économiques différentes de celle que préconisaient le TUC et le parti travailliste.

(*Intérim.*)

ENVIRONNEMENT

Les Bretons n'aiment pas l'uranium

De notre envoyée spéciale

Glomel. — Plusieurs milliers de personnes ont participé les 3 et 4 septembre à un Festival anti-uranium à Glomel (Côtes-du-Nord). « *La recherche de l'uranium et l'agriculture sont incompatibles.* » Pour Michel Balbot, président de la coordination des comités de défense contre l'implantation des mines d'uranium, les choses sont claires. Voilà près d'un an que les habitants de Glomel et des huit communes voisines, agriculteurs et élus en tête, ont dit « non à l'uranium ».

C'est en octobre 1982, que les habitants du centre de la Bretagne ont appris la nouvelle : une enquête publique avait été ouverte à la demande de la société Cogema en vue d'obtenir un permis de recherches d'uranium (*le Monde* du 14 octobre 1982). Alors que se mobilisaient et se structuraient les comités de défense, hâtivement mis en place, les enquêtes publiques se succédaient dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord. En septembre 1983, l'épidémie atteignait même la région de Brest (Finistère). Ce sont aujourd'hui 120 000 hectares qui sont concernés par des permis de recherche.

Durant l'hiver, les élus locaux et des membres du comité de défense ont organisé un voyage d'information dans le Limousin où la Cogema exploite déjà des mines d'uranium. Ce déplacement a été décisif : « *Nous ne voulons pas que notre économie ressemble à celle du Limousin,* affirme M. Balbot. *On nous dit que le rayonnement de l'uranium à faible dose est inoffensif, mais aucune enquête épidémiologique n'a été faite depuis trente ans que ces mines sont ouvertes. L'uranium extrait est stocké puis subit un lavage, et les eaux sont rejetées dans les rivières. Or les études sur ces rejets sont insuffisantes. Nous craignons que nos nappes phréatiques et nos rivières ne soient polluées, mettant en péril l'activité principale du Centre-Bretagne, l'agriculture.* »

Cette crainte est partagée par l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne (A.P.P.S.B.) qui va adresser au ministère de la santé une lettre demandant quelles dispositions seront prises pour protéger les consommateurs d'eau des conséquences que peut entraîner l'exploitation de mines d'uranium.

Les syndicats d'agriculteurs (F.D.S.E.A. et Modef) ont pris position contre les projets. Quant aux élus locaux, si les maires des communes concernées par la première enquête sont unanimes, ils n'ont pas tous pris position contre les permis de recherche. C'est notamment le cas pour les édiles communistes.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AFFAIRES

LA DAFSA S'ASSOCIE AUX AMÉRICAINS QUOTRON ET A.P.-DOW JONES POUR LA DIFFUSION DE DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

La Société de documentation et d'analyse financière S.A. (DAFSA) vient de signer un accord de distribution réciproque de données économiques et financières avec les sociétés américaines Quotron Systems Inc. et A.P.-Dow Jones, filiale commune de l'agence Associated Press et de la société Dow Jones.

Aux termes de cet accord, la DAFSA exportera aux Etats-Unis et dans le monde les données collectées en France et en Europe. De plus, la DAFSA collectera, en temps réel, l'ensemble des données boursières hors Etats-Unis, Canada et Japon, pour le compte de Quotron et A.P.-Dow Jones. Enfin, DAFSA distribuera en France, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas les données collectées par Quotron, société en très forte croissance aux Etats-Unis, où elle dispose maintenant de près de soixante mille terminaux financiers.

En fait, cet accord permet à Quotron de s'installer en Europe pour concurrencer la société britannique Reuters, et à la DAFSA de prendre une dimension internationale en concurrençant également Reuters sur le créneau très prometteur qu'est la distribution de données.

TRANSPORTS

M. FITERMAN : « Je reste attaché à la réalisation d'un tramway à Grenoble »

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, « *reste attaché à la réalisation d'un tramway à Grenoble* » et « *confirme que l'Etat est prêt à y apporter, comme prévu, sa contribution* », selon un communiqué diffusé le 6 septembre au moment où *le Monde* publiait un dossier sur les tramways, à Grenoble et à Nantes.

Cette prise de position de M. Fiterman fait suite à l'annonce d'un retard de plusieurs mois dans la réalisation d'un tramway à Grenoble en raison de difficultés apparues entre la nouvelle municipalité — dirigée par M. Alain Carignon (R.P.R.) — et le ministre pour la mise au point du calendrier et des financements de l'Etat.

« *Le souci d'une gestion scrupuleuse des fonds publics et le respect des prérogatives des collectivités locales impliquaient nécessairement, au moment de la préparation du budget 1984 (au printemps 1983), de prendre en compte l'incertitude qui planait sur l'avenir du projet, en raison des prises de position de la nouvelle municipalité de Grenoble. On ne joue pas avec les fonds publics* », conclut M. Fiterman.

QUAND IL
UN CONSTRUC
LA QUES
DE SAVOIR QU
MAIS QU



Burroughs

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les Magasins réunis sous l'enseigne du Printemps.** – Les deux établissements parisiens des Magasins réunis portent, depuis ce mercredi 7 septembre, l'enseigne du Printemps. Ce changement (qui a déjà été fait pour les six magasins de province) est la suite d'un accord conclu l'an dernier et par lequel les Magasins réunis se sont affiliés à la centrale d'achats de son nouveau partenaire, la SAPAC. Ils gardent leur indépendance financière mais ils ont confié la maîtrise de leur politique commerciale au Printemps, dont ils sont devenus les franchisés. Ils ont perdu l'an dernier environ 25 millions de francs.

● **Augmentation des ventes d'automobiles sur le marché américain en août.** – Les ventes d'automobiles ont été supérieures en août 1983 de 17 % aux ventes du même mois de 1982, avec 735 960 véhicules contre 605 411. Ces ventes sont cependant inférieures à ce quelles étaient depuis avril.

Agriculture

● **Le C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs) aura deux sujets de réflexion à son programme d'hiver** : le budget de l'agriculture pour 1984, qui n'augmenterait que de 4 % en francs courants, et la réforme de la politique agricole commune dans la mesure où elle ne vise qu'à réduire les dépenses communautaires et la production, tandis que pendant ce temps les Etats-Unis accroissent leur « pouvoir vert ».

M. Luc Guyau, président du C.N.J.A., a reconnu que l'année en cours était *« une année sans trop de problèmes au niveau des prix »*. Cela s'explique paradoxalement par les calamités (pluies de printemps et sécheresse d'été) qui ont réduit les quantités et fait monter les cours. Enfin, à l'occasion de la trentième finale nationale du championnat de France de labour, le 18 septembre à Lamballe (Côtes-du-Nord), le C.N.J.A. organise un débat sur l'avenir de l'agriculture française avec la participation de M. Rocard.

● **La flambée des cours du soja américain**, si elle inquiète les éleveurs qui l'utilisent, réjouit les producteurs français de soja, car elle pourrait permettre un nouveau développement de cette culture en France. Les surfaces qui lui sont consacrées sont passées de 9 000 hectares en 1982 à 12 000 hectares en 1983. Elles devraient s'élever à 17 000 hectares l'an prochain. Le soja reste en effet la seule culture oléo-protéagineuse à laquelle la Communauté européenne n'a pas imposé de seuil de production pour les prix garantis, comme il en existe un pour le colza et comme il est prévu de l'instituer pour le tournesol.

● **La C.N.S.T.P. (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans) tiendra son prochain congrès du Larzac, les 13 et 14 septembre.** – A cette occasion, la C.N.S.T.P. débattra du statut des agriculteurs : Ni chefs d'entreprise ni salariés agricoles, les paysans ont, selon la C.N.S.T.P., besoin d'un statut de la profession sous ses différents aspects juridique, politique et social.

Social

● **Un dirigeant C.G.T. du Syndicat général de la marine fluviale se suicide.** – L'union locale C.G.T. du Havre a annoncé, le 6 septembre, le suicide de l'un de ses militants; par ailleurs secrétaire national adjoint du Syndicat général de la marine fluviale C.G.T. Selon le communiqué de la C.G.T., M. Jacques Deconihout craignait d'être licencié par son entreprise, la Sogestran, où son organisation menait une action contre la suppression de quatre-vingt-dix-huit emplois.

● **Accord salarial chez Chrysler.** – La direction de Chrysler et les représentants du syndicat de l'automobile ont conclu un accord sur la nouvelle convention de travail pour vingt-cinq mois. Celle-ci prévoit une augmentation du salaire horaire de 2,42 dollars, et devrait, selon M. Bieber, président de l'Union of Automobile Workers (U.A.W.), être adoptée le 13 septembre par les cinquante-six mille ouvriers de Chrysler. Ceux-ci avaient consenti d'importants sacrifices lorsque leur entreprise était en difficulté.

QUAND IL S'AGIT DE CHOISIR UN CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS, LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.

LE REMARQUABLE PETIT SYSTÈME DE GESTION: BURROUGHS B20

La plupart des gens pensent que si un constructeur d'ordinateurs est plus grand que Burroughs, il est automatiquement meilleur que Burroughs.

Ce n'est pas forcément vrai.

Dans la gamme des petits systèmes de gestion, par exemple, le Burroughs B20 est l'un des ordinateurs autonomes les plus polyvalents, les plus faciles à utiliser et les plus écolatifs du marché.

Avec son puissant processeur 16 bits et jusqu'à 640 K octets de mémoire RAM dans chaque poste de travail, le Burroughs B20 donne à chaque utilisateur son propre ordinateur, mais avec la puissance, les bases de données et la mémoire associées auparavant uniquement à de grands systèmes.

Plus important encore, le B20 peut s'intégrer dans un réseau d'autres B20, ce qui permet à chacun de disposer dans son travail des informations les plus récentes. Et comme le B20 peut gérer de nombreux postes de travail, il grandira avec votre entreprise.

Pour le mettre en exploitation, vous n'avez qu'à le déballer, le brancher *, choisir un de nos nombreux logiciels destinés à la gestion des entreprises (fiches de paie, livres de ventes, registres de stocks, etc.), incliner l'écran à la hauteur voulue—et c'est à vous de jouer. (Nos manuels de formation programmée sont si faciles à utiliser que vous serez capable de projeter vos ventes au bout de quelques heures seulement.)

Si vous avez besoin d'aide, appelez le Burroughs Resource Control Center. Les informaticiens compétents de Burroughs vous aideront à résoudre tous vos problèmes—qu'ils soient liés à notre matériel, notre logiciel ou nos systèmes d'exploitation. Notre expérience internationale de 87 ans dans le domaine du matériel de bureau nous a appris certaines choses en matière de service et de soutien aux entreprises.

Donc, si vous cherchez un petit système de gestion, votre décision ne doit pas être fonction de la taille du constructeur.

Mais plutôt de sa qualité.

Burroughs

LA QUESTION N'EST PAS DE SAVOIR QUI EST LE PLUS GRAND, MAIS QUI EST LE MEILLEUR.

*L'unité de mémoire de masse B22 doit être installée par un technicien qualifié de Burroughs.

Le petit système de gestion B20 m'intéresse. Veuillez m'envoyer de plus amples informations.

Nom: ______

Fonction: ______

Société: ______

Adresse: ______

Téléphone: ______

A envoyer à: Direction du Marketing
Systèms B20
S.A. Burroughs
95015—Cergy Pontoise Cedex

LM 9083

Hewlett-Packard est à la "Règle à Calcul"

La Règle à Calcul
65-67, Bd St-Germain
75005 PARIS - Tél. : 325.68.88
Télex : 220 064 F/1303

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SCREG

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1983 a atteint 9,9 milliards de francs T.T.C. pour l'ensemble du groupe, c'est-à-dire y compris les sociétés Colas et Secer dont SCREG a pris le contrôle au cours du semestre. La part de ce chiffre réalisée à l'étranger est de près de 45 %.

Si l'on exclut les deux sociétés nouvellement intégrées, la progression du chiffre entre le premier semestre 1982 (4,2 milliards) et le premier semestre 1983 (5,6 milliards) est de 15 %. Cette progression provient essentiellement de l'activité à l'étranger (+ 34 %).

En France, une certaine récession a été constatée, notamment pour Colas (– 5 %) et pour Sacer (– 10 %).

La répartition du chiffre d'affaires du groupe élargi se présente ainsi :

Entre les principales filiales :

– Colas	3,6 milliards
– Dragages et travaux publics	2,2 »
– SCREG routes	1,7 »
– SMAC Aciéroïd	1,0 »
– Sacer	0,6 »
– Promogim	0,5 »

Par secteur d'activité :

– Génie civil	17,3 %
– Routes	57,5 %
– Bâtiment (promotion, gros-œuvre, second œuvre)	25,2 %

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger au cours de ce premier semestre représente 4,4 milliards ainsi répartis géographiquement :

– Afrique noire	32,4 %
– Amériques	23,1 %
– Afrique du Nord	19,7 %
– Moyen-Orient	10,6 %
– Europe (hors France)	6,4 %
– DOM/TOM	5,3 %
– Extrême-Orient	2,5 %

L'intégration des activités Colas à l'étranger a renforcé la présence du groupe aux U.S.A., au Canada et dans la zone Antilles/Caraïbes.

Le carnet de commandes au 1er juillet 1983 s'élevait à plus de 14 milliards, dont 10 pour l'activité génie civil.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 11 % Décembre 1977

Les intérêts courus du 25 Septembre 1982 au 24 Septembre 1983 sur les obligations Electricité de France 11 % Décembre 1977 seront payables, à partir du 25 Septembre 1983, à raison de F 99,00 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon N° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,00 (montant global : F 110,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,49 soit un net de F 82,51.

A compter de la même date, les obligations appartenant aux séries désignées par les lettres « G » et « H », sorties au tirage du 19 Juillet 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 1 000,00 coupon N° 7 au 25 Septembre 1984 attaché.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « F » « B » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 25 Septembre 1979 et 1981.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires habituels.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE – Obligations 10,30 % 1978

Les intérêts courus du 25 Septembre 1982 au 24 Septembre 1983 sur les obligations Caisse Nationale de l'Energie 10,30 % 1978 seront payables, à partir du 25 Septembre 1983, à raison de F 185,40 par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon N° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 20,60 (montant global : F 206,00). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 30,88 soit un net de F 154,52.

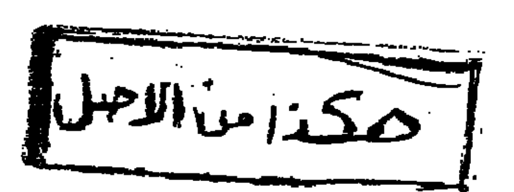
A compter de la même date, les 12 159 obligations comprises dans la série de numéros 121 931 à 134 089 sortis au tirage du 2 Août 1983, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 2 000,00 coupon N° 6 au 25 Septembre 1984 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis au tirage antérieur :

– Amortissement 1981 : 493 036 à 500 000 et 1 à 3 133 – 1982 : 309 587 à 320 609.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires habituels.





PUBLICITÉ

3 Jours Avec... HEWLETT-PACKARD

Enjeu logiciel : l'approche Hewlett-Packard

Désormais *considéré* comme l'élément moteur de l'informatique, le logiciel désigne l'ensemble des programmes permettant au *matériel de fonctionner. Il* comprend les logiciels de base pour les machines et les logiciels d'applications qui répondent aux besoins d'un utilisateur.

S'il revêt aujourd'hui une telle importance, c'est à un double titre.

Sa part dans le coût d'un développement informatique augmente et tend à rejoindre celle du matériel. Le logiciel représente approximativement 10 % du coût d'un développement actuel, et devrait atteindre 50 % de ce coût vers la fin des années 80.

Le *logiciel : pierre angulaire d'une* nouvelle informatique. L'innovation aujourd'hui n'est plus affaire de matériel. Leurs performances technologiques sont, en quelque sorte, banalisées. Ce qui importe, c'est de répondre à une multiplicité de demandes d'applications.

Hewlett-Packard propose un logiciel personnalisable. Ses domaines d'application couvrent de nombreux secteurs : de la gestion de production aux applications bureautiques. Développés dans des contextes aussi différents que ceux d'une P.M.E. ou d'une grande entreprise, ils permettent de répondre à des besoins spécifiques.

Répondre aux besoins spécifiques du marché français en matière de logiciel, c'est la mission du centre de marketing d'application de Grenoble. Avec cette division, Hewlett-Packard se dote d'un outil permettant d'apporter une solution aux véritables enjeux de l'informatique actuelle.

Le logiciel dans l'informatique d'aujourd'hui

En *effet, conséquence* des *formidables* progrès technologiques accomplis, les ordinateurs, toujours plus puissants, toujours plus fiables, voient leur prix baisser considérablement. Cette tendance ne devrait pas s'inverser si l'on en croit les estimations portant sur un certain nombre d'éléments entrant dans leur fabrication. *Prenons deux exemples* : les *circuits* d'ordinateurs devraient baisser de 25 % par an, les mémoires d'ordinateurs : moins 40 %.

Dans le même temps, on assiste à une multiplication des demandes d'applications, par exemple de nouvelles applications de gestion dans ce secteur. L'arrivée des micro-ordinateurs ne peut que renforcer ce phénomène. Le marché de l'informatique se développe : nouveaux domaines d'applications, nouvelles opportunités. Répondre à cette demande multiple devient difficile. Ainsi, en France, la pénurie d'informaticiens est estimée à soixante-dix mille pour les cinq années à venir. Peu nombreux, les informaticiens coûtent cher

Afin d'apporter une réponse à ces deux aspects du problème, fournir un maximum d'applications à un moindre coût, il fallait imaginer de nouvelles méthodes, mettre au *point* de nouveaux *outils* permettant le développement des applications. Pour sa part, Hewlett-Packard a développé le concept « solution ». Qu'est-ce qu'une solution ? C'est fournir à une entreprise du matériel, du logiciel personnalisable et des services.

Ses solutions, Hewlett-Packard les propose dans tous les domaines d'applications d'un réseau de productivité industrielle :

- Gestion administrative ;
- Gestion de fabrication ;
- Recherche et développement ;
- *Processus de fabrication.*

En mettant à la disposition d'un client un système complet, Hewlett-Packard est aujourd'hui plus qu'une société informatique, c'est une société qui offre un véritable service.

Une technique logicielle d'une grande flexibilité

Hewlett–Packard propose un logiciel personnalisable. La solution Hewlett-Packard comporte un progiciel standard. Cela permet de répondre à l'essentiel des besoins d'application. Ce logiciel est, par ailleurs, doté d'un certain nombre de fonctions de personnalisation, car une entreprise a, le plus souvent, des besoins spécifiques, un contexte de *production* particulier.

Afin de mettre le logiciel aux mesures de l'entreprise, Hewlett-Packard a développé une technique logicielle d'une *grande flexibilité. Un ensemble* d'utilitaires permettent de réaliser la personnalisation.

Comment s'effectue cette personnalisation ?

Elle ne nécessite aucune programmation particulière. L'entreprise modifie les formats des masques d'écran et des contrôles de données en fonction de ses besoins. L'entreprise peut alors créer son propre programme d'application : ajouter, supprimer des rubriques dans une base de données ; modifier la configuration du système ou bien encore *redéfinir* ou modifier les paramètres d'exploitation.

Personnalisable, le logiciel Hewlett-Packard est aussi adaptable dans le temps. C'est un système modulaire. Il comprend *des modules d'exploitation et des modules* fonctionnels. Chacun de ces modules complète les autres, car il s'intègre dans un ensemble compatible.

En fonction de nouveaux besoins, les *programmes utilitaires* peuvent être repris et adaptés. Indispensable à la réalisation d'une informatisation par étape, cette adaptabilité, cette souplesse, représentent une véritable garantie d'un investissement logiciel durable. Chez Hewlett-Packard, protéger cet investissement a toujours été une préoccupation. Aussi, tous les ordinateurs *Hewlett-Packard d'une même* famille utilisent les mêmes logiciels. Tout programme conçu sur l'un des systèmes de la gamme Hewlett-Packard est parfaitement transférable sur un autre.

Avec l'approche logiciel personnalisable, Hewlett-Packard fait la démonstration de son adéquation aux nouvelles exigences d'un *développement* informatique.

Pour l'utilisateur, ce type de logiciel permet de réduire le coût d'un certain nombre d'éléments intervenant dans ce développement : frais de programmation, *coût relatif au développement* de la documentation et des applications.

Un aspect particulièrement important, si l'on sait que, à l'heure actuelle, environ 70 % du budget informatique d'une entreprise sont consacrés à la réalisation de programmes sur mesure. Les outils logiciels Hewlett-Packard représentent bien une *contribution notoire apportée* par Hewlett-Packard à une plus grande productivité de l'entreprise.

Etre expert, conseil du client

Développer le concept « solution » implique de tenir plusieurs rôles. Pour Hewlett-Packard, cette *approche signifie* non seulement vendre, mais aussi conseiller.

Son objectif est *double* : garantir le succès d'une installation et contribuer à son exploitation maximale. Cela passe par un service personnalisé.

A différents moments-clés, un consultant Hewlett-Packard peut intervenir. Dans un premier temps, il peut procéder à une analyse des besoins, aider un client à *déterminer* quels sont les impératifs particuliers de son contexte d'installation.

Lors d'une deuxième étape, il pourra aider à la définition en fournissant des conseils pour planifier l'installation des différentes prestations. Cela le conduira à *identifier les tâches de mise en œuvre*, à créer un calendrier de projet et à jalonner ce projet.

Pour garantir l'optimisation d'une installation, le consultant Hewlett-Packard peut assurer un suivi dans le temps. Au moment de l'installation, il apportera son concours à l'équipe de mise en place en l'aidant à définir les étapes d'un bon jalonnement. Si cela s'avère nécessaire, une formation complémentaire de l'équipe de mise en place est assurée.

Le consultant Hewlett-Packard peut enfin intervenir pour aider à réaliser une personnalisation adaptée à de nouveaux besoins.

Avec ses consultants, Hewlett-Packard met ses compétences au service des utilisateurs.

De multiples contrats de maintenance, d'assistance logicielle, de mise à jour de la documentation sont prévus. Ils viennent compléter le service que Hewlett-Packard entend assurer auprès de ses clients. Ils ont en particulier la possibilité de s'abonner à PICS, un service d'assistance logicielle par téléphone.

Le centre marketing d'application de Grenoble

En fournissant des solutions bâties autour des produits *Hewlett-Packard – logiciel*, matériel, services – Hewlett-Packard affirme sa détermination de répondre aux attentes actuelles de l'informatique.

Cette volonté d'adéquation au marché se traduit également par la mise en place de centres d'adaptation et de développement des applications dans de nombreux pays : Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon, Australie.

En France, la division marketing d'application de Grenoble, créée en 1981, est chargée d'élaborer la version française des logiciels d'application Hewlett-Packard. Elle s'est vu confier une responsabilité, essentielle pour Hewlett-Packard : la satisfaction des besoins du marché français dans le domaine du logiciel.

Grenoble *réalise* une autre *mission* : l'adaptation du matériel Hewlett-Packard. Cette division de Grenoble est également responsable de la vente des applications. Elle assure le support technique des ventes ainsi que la formation des vendeurs.

Dans la stratégie Hewlett-Packard, la division de Grenoble joue un rôle prépon*dérant : conseil*, aide à la *définition*, suivi contractuel des installations. Elle peut aussi réaliser des programmations à façon et conduire des développements spécifiques.

Quelques exemples de logiciels personnalisables de Hewlett-Packard

1) *Dans le domaine de la planification et contrôle*

MM/3000
Gestion de production destinée à *gérer* les matières dans une unité de production

PM/3000
Gestion de la fabrication destinée à la planification et au suivi des réalisations dans une unité de production.

HP COMPTA
Une gamme de huit modules complémentaires de comptabilité financière.

2) *Dans le domaine de l'automatisation industrielle*

PMC/1000
Supervision et contrôle du processus de fabrication.

QDM/1000
Contrôle de qualité de la fabrication.

DATACAP/1000
Saisie de données industrielles en temps réel.

3) *Dans le domaine de l'ingénierie assistée par ordinateur*

GRAPHICS/1000 II
Graphismes interactifs pour l'affichage dynamique des applications de conduits de processus et les textes multifontes.

HP DESIGN
Applications graphiques à deux dimensions orientées vers l'ingénierie de type mécanique.

ECS/45
Conception de dessins de circuits imprimés.

4) *Dans le domaine de l'automatisation administrative telle que la bureautique*

HP MEMO
Traitement de texte de base.

HP TEXTE
Traitement de texte évolué.

HP MEL
Messagerie électronique (transmission locale ou distante de messages, documents, fichiers, etc.).

HP TELEX
Accès au réseau télex sur terminaux *HP 3000* standard.

HP EASYCHART
Représentations graphiques élémentaires (diagrammes, histogrammes...).

HP DRAW
Représentations graphiques évoluées (textes + schémas + graphes).

Exemple de programme de paie sur ordinateur personnel Hewlett-Packard.

Les centres d'assistance logiciel en France (S.E.O.)

Lille, Rouen, Paris-Porte Maillot, Blanc-Mesnil, Metz, Strasbourg, Brest, Rennes, Alençon, Les Ulis, Reims, Orléans, Evry, Besançon, Nantes, Niort, Lyon-Evully, Valence, Bordeaux, GRENOBLE, Toulouse, Aix, Pau, Nice

○ Centres d'assistance logiciel.

◆ Bureaux commerciaux et centres de service après-vente.



HEWLETT-PACKARD FRANCE
Parc d'activité du Bois-Briard
Avenue du Lac
91040 Evry Cédex
Tél. : 077-83-83
Télex : 692.315 F

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 septembre

Encore bien orienté

Après son léger galop de début de semaine, la Bourse de Paris a éprouvé le besoin mardi de souffler un peu.

De souffler certes, mais pas d'arrêter pour autant sa progression, qui s'est poursuivie à faible allure. Dans de nombreux cas, les valeurs françaises ont marqué le pas ou se sont effritées. Mais la distribution (Printemps, B.H.V., Carrefour, Docks de France, etc.) a fait bonne contenance et les pétroles (Esso, C.F.P., C.F.R., B.P.) ont fait un retour, discret, mais remarqué.

Bref à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait encore à 0,67 % au-dessus de son niveau précédent.

« On ne peut pas anticiper tous les jours une forte reprise de Wall Street », disait un professionnel. Le marché guette maintenant la réaction du grand frère américain, dans quelques heures, à la contraction surprise de la masse monétaire des États-Unis vendredi dernier. Autour de la corbeille, certains se demandaient quand même si le New-York Stock Exchange tiendrait compte de cette bonne nouvelle ou au contraire des prévisions sur un important gonflement (2,5 milliards de dollars) dont feraient état les prochaines statistiques.

La devise-titre s'est légèrement repliée pour s'échanger entre 10,46 F et 10,52 F. La veille la fourchette avait été de 10,48 F-10,57 F.

L'or s'est effrité à Londres : 418,25 dollars l'once contre 419,10 dollars lundi après-midi.

A Paris, le lingot s'est borné à céder 50 F à 108 800 F et, à parité, le métal jaune a été un peu plus cher ici : 420,37 dollars l'once contre 419,41 dollars. En revanche, le napoléon a perdu 9 F à 691 F. Le volume des transactions a peu varié : 9,89 millions de F contre 9,71 millions.

NEW-YORK

Forte reprise

Début de semaine en fanfare à Wall Street. Fermé la veille pour le « Labor Day », le marché américain, mis en effervescence par l'annonce d'une contraction aussi importante qu'inattendue de la masse monétaire, accélérant brutalement son avance amorcée le vendredi précédent, a rejoint les rivages de ses plus hauts niveaux de toujours.

Les « Blue Chips » mais également les valeurs intéressées à la défense ont participé au premier chef à ce mouvement de reprise et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 23,27 points, la plus forte enregistrée depuis le 20 juillet dernier, pour atteindre la cote 1 238,71, éloignée de 9,59 points seulement du sommet historique de 1 248,30 atteint le 16 juin.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de l'effort fourni. Sur 1 953 valeurs traitées, 1 275 ont monté, 392 seulement ont baissé et 286 n'ont pas varié.

De l'avis général, les investisseurs institutionnels, soucieux de ne pas rater un mouvement d'ampleur important, ont été les principaux instigateurs de cette reprise. Cependant, la faiblesse relative de l'activité (87,50 millions de titres échangés contre 59,30 millions vendredi), incitaient les professionnels et les analystes à une certaine prudence dans leurs pronostics.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 6 sept.
Alcoa	46 7/8	47 3/4
A.T.T.	65 7/8	66 7/8
Boeing	40	41
Chase Manhattan Bank	46 1/2	47 3/4
Du Pont de Nemours	52 5/8	54 1/8
Eastman Kodak	66 3/4	67 3/8
Exxon	37 1/2	38 1/4
Ford	59 1/2	62
General Electric	50 3/8	51 3/4
General Foods	43 3/4	44 3/8
General Motors	71 5/8	73 1/8
Goodyear	30 7/8	30 3/4
I.B.M.	119	121 7/8
I.T.T.	44	45
Mobil Oil	32 3/4	33 1/4
Pfizer	37 1/4	38
Schlumberger	59 7/8	59 1/4
Texaco	37	37 5/8
U.A.L. Inc.	33 1/2	33
Union Carbide	70 1/8	72
U.S. Steel	27 1/8	28 1/2
Westinghouse	45 1/2	46 7/8
Xerox Corp.	44 5/8	45 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BASSIN DU CENTRE-MIDI. – Les houillères du Bassin du Centre-Midi viennent de publier leurs résulats pour 1982. Ces derniers marquent une certaine dégradation. Hors aides de l'Etat, le compte d'exploitation se solde par un déficit de 959,2 millions de francs, largement double de celui enregistré l'année précédente (457,3 millions). La perte, finalement, s'élève à 237,7 millions de francs contre 16,4 millions.

La production a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente et à celle prévue dans le Plan, avec un peu plus de 5 millions de tonnes (28 % de la production totale des Charbonnages de France). Des difficultés géologiques mais aussi « des considérations humaines » (embauche de 1 100 ouvriers, congés supplémentaires, réduction du temps de travail) ont entraîné une réduction du rendement. La vente de charbon a été sensiblement égale à la production et les stocks ont été maintenus, en fin d'année, à 2,4 millions de tonnes, soit cinq mois de production. Les investissements ont doublé d'un exercice à l'autre pour atteindre 1 217 millions de francs.

B.F.G. – Le ministère de l'intérieur, qui avait déjà acheté dix motos B.F.G. 1 300 en 1982, pour l'escorte du président de la République, vient d'en commander soixante et onze, annonce la B.F.G.

Ces soixante et onze motos sont destinées à renforcer l'escorte présidentielle mais aussi des unités de C.R.S. autoroutières.

La gendarmerie nationale avait également acheté, en 1982, douze motos à titre expérimental, rappelle B.F.G., qui précise que les conclusions de cet essai ne sont pas encore connues.

La moto B.F.G., vendue au total à plus de quatre cents exemplaires, est fabriquée depuis dix-huit mois à Chambéry (Savoie). La moto française utilise le moteur de voiture Citroën GS de 1 290 centimètres cubes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises	136,2	137,6
Valeurs étrangères	153,6	154,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	5 sept.	6 sept.
Indice général	133,6	134,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 sept. .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 sept.	7 sept.
1 dollar (en yens)	246,12	246,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	297	....
Tenneco	416	....
Thorn EMI	95 20	....
Thyssen c. 1 000	270	....
Toray indust. inc	18 05	18 35
Vieille Montagne	605	608
Wagons-Lits	371	385
West Rand	105	105 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	770	780
Dafsa	284	282
Far East Hotels	1 32	1 34
Merlin Immobilier	1860	1860
Métallurg. Minière	129 50	129 50
M.M.B.	300	300
Novotel S.I.E.H.	1275	1295
Petit Bateau	359	360
Petrofigaz	505	510
Sodexho	1940	1950
Sofibus	209	208
Rodamco	453	455

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 50	9 90
Alser	175	....
Cellulose du Pin	28	35 20
C.G.Maritime	8 80	....
Coparex	451	460
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 90	2 55 o
Imp. G.-Lang	2 90	2 65 o
La Mure	61	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	140	....
Rorento N.V.	661	664
Sabl. Morillon Corv.	129	120 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	110	109
Total C.F.N.	62	....
Ulinex	229	229 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pirelli	11 30	12 40 d
Procter Gamble	579	589
Ricoh Cy Ltd	37 80	37 80
Rolinco	1090	1099
Robeco	1107	1120
Shell fr. (port.)	95	....
S.K.F. Aktiebolag	205	205 10
Sperry Rand	480	477
Steel Cy of Can.	227	225
Stilfontein	199	200

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Caland Holdings	116	....
Canadian-Pacific	408	401
Cockerill-Ougre	23	....
Cominco	520	521
Commerzbank	720	....
Courtaulds	15 25	....
Dart. and Kraft	700	700
De Beers (port.)	107 50	99 50
Dow Chemical	378	375
Dresdner Bank	680	685
Entrep. Bell Canada	240	239

SICAV 6/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	203 90	194 65	Laffitte-France	180 10	171 92
Actions-Investiss.	263 13	251 20	Laffitte-Oblig.	136 28	130 10
Actions sélectives	304 98	291 15	Laffitte-Rend.	198 25	189 26
Aedificandi	328 50	313 60	Laffitte-Tokyo	837 39	799 42
A.G.F. 5000	229 11	218 72	Lion-Associations	10649	10649
Agfimo	346 08	330 39	Livret portefeuille	479 08	457 36
Altefi	223 47	213 34	Mondiale Investissem.	325 63	310 88
A.L.T.O.	183 60	175 27	Monecic	52814 38	52814 38
Amérique Gestion	548 50	523 63	Multi-Obligations	449 82	429 42
Associc	20766 76	20766 76	Natio.-Assoc.	21659 30	21616 07
Bourse-Investiss.	263 37	251 43	Natio.-Epargne	11784 84	11668 16
Capital Plus	1187 53	1187 53	Natio.-Inter.	894 35	853 79
C.I.P.	807 49	770 87	Natio.-Placements	58148 81	58148 81
Convertimmo	283 99	271 11	Natio.-Valeurs	473 33	451 87
Cortexa	1040 24	993 07	Obligem	160 74	153 45
Credinter	398 44	380 37	Pacifique St-Honoré	410 06	391 47
Croiss. Immobil.	348 82	333	Paribas Epargne	11397 57	11352 16
Démeter	61795 17	61610 34 ◆	Paribas Gestion	534 64	510 40
Drouot-France	277 98	265 37 ◆	Patrimoine-Retraite	1086 72	1065 41
Drouot-Investiss.	697 65	666 01 ◆	Phenix Placements	227 08	225 96
Drouot-Sécurité	187 84	179 32 ◆	Pierre Investiss.	389	371 36
Energie	251 60	240 19	Province Investiss.	258 21	246 50
Epercourt Sicav	5915 38	5885 96	Rendem. St-Honoré	11396 68	11339 98
Epargne Associations	22888 60	22820 14	Sécur. Mobilière	393 68	375 83
Epargne-Croiss.	1422 99	1358 46	Sél.court terme	11408 92	11323 99
Epargne-Industr.	418 98	399 98	Sélec. Mobil. Div.	326 42	311 62
Epargne-Inter	689 32	658 06	Sélection-Rendem.	166 35	158 81
Epargne-Oblig.	170 94	163 19	Sélect. Val. Franç.	183 99	175 65
Epargne-Unie	846 10	807 73	Sicav-Associations	1022 76	1020 72
Epargne-Valeur	335 92	320 69	S.F.I. fr. et étr.	444 35	424 20
Eparoblig	1038 56	1036 49	Sicavimmo	448 29	427 96
Eurocic	8450 05	8086 87	Sicav 5000	194 78	185 96
Euro-Croissance	395 85	377 90	Sinafrance	319 39	304 91
Foncier Investiss.	603 42	576 05	Sivam	305 12	291 28
France-Garantie	273 08	267 73	Sivarente	188 64	180 09
France-Investiss.	395 86	377 91	Sivinter	359 06	342 78
Fr.-Obl. (nouv.)	392 73	374 92	S.I.–Est	944 94	902 09 ◆
Francic	226 13	215 88	S.I.G.	763 40	727 95
Fructidor	223 60	213 46	S.N.I.	1066 45	1018 09
Fructifrance	396 80	378 81	Sofinvest	431 58	412 01
Fructivar	56885 18	56743 32	Sogeparge	329 42	314 48
Gestion Associations	106 52	103 92	Sogevar	849 71	811 18
Gestion Mobilière	553 65	528 54 ◆	Soginter	1081 05	1032 03
Gest. Rendement	473 12	451 67	Soleil Investiss.	454 92	434 29
Gest. Sél. France	351 45	335 51	U.A.P. Investiss.	337 11	321 82
Haussmann Oblig.	1189	1135 08	Unifrance	238 76	227 93
Horizon	593 96	567 03	Unifoncier	634 91	606 12
I.M.S.I.	345 59	329 92	Unigestion	607 36	579 81
Indo-Suez Valeurs	651 03	621 51	Uni-Japon	1041	993 79
Ind. française	12185 24	12185 24	Unirente	1708 40	1652 22
Interoblig.	10004 36	9550 70	Univer	12558 18	12558 18
Intersélect France	257 39	245 72	Valorem	391 93	374 16
Intervaleurs Indust.	379 55	362 34	Valorg	10655 64	10503 12
Invest. Obligataire	11953 94	11930 08	Valrea	115894 52	115778 74
Invest. St-Honoré	691 23	659 89	Worms Investiss.	703 41	671 51
Laffitte-crt-terme	113478 06	113478 06			
Laffitte-Expansion	620 33	592 20			

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2135	4,5 % 1973	2121	2103	2103	2085
3026	C.N.E. 3 %	2980	2980	2980	2960
186	Accor	170	172	172	174 50
710	Agence Havas	750	760	760	750
605	Eurafrance	480	490	495	490
785	Euromarché	763	765	766	770
700	Europe nº 1	678	670	670	668
630	Facom	650	642	642	636

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
960	B. Ottomane	958	958	958	940
650	BASF (Akt)	603	611	608	613
640	Bayer	592	603	603	600
690	Buffelsfont.	693	688	686	688
46	Charter	43	43 70	43 50	43
520	Chase Manh.	499	499	499	500
335	Cie Pétr. Imp.	335	336 50	337	336
107	De Beers	101 30	100 10	100 50	99 50
1320	Deutsche Bank	1235	1242	1241	1242
194	Dome Mines	186	185 40	185 50	182
415	Driefontein Ctd	400	401	400	401
555	Du Pont-Nem.	565	562	562	565
730	Eastman Kodak	711	719	719	729
210	East Rand	211	210	207 50	206
540	Ericsson	538	560	560	560
430	Exxon Corp.	400	402	402 50	396
620	Ford Motors	656	640	640	645
535	Free State	528	530	530	535
295	Gencor	293	287	287	282 50
380	Gén. Belgique	351	359	359	362
515	Gén. Electr.	542	536	542	535
730	Gen. Motors	759	769	765	751
105	Goldfields	98 30	99	99	97
275	Harmony	276	271 50	273	266 10
40	Hitachi	38 10	38 25	38 60	38 05
670	Hoechst Akt.	627	630	630	621
90	Imp. Chemical	89 50	89 80	90 80	89 80
190	Inco. Limited	184 50	183 30	184	179 70
1320	IBM	1278	1273	1279	1270
61	Ito-Yokado	59 70	59 95	59 95	59 50
460	ITT	475	475	476	475

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Matsushita	71 30	71	71 50	71 90
1060	Merck	985	971	980	984
850	Minnesota M.	840	840	855	848
370	Mobil Corp.	349	360	361 10	347
20800	Nestlé	19760	19930	19930	20000
840	Norsk Hydro	801	792	794	792
1230	Petrofina	1160	1173	1175	1161
675	Philip Morris	663	667	669	660
169	Philips	174 40	175 70	176	175 30
550	Pres. Brand	539	527	531	521
615	Président Steyn	611	614	615	605
1260	Quilmès	1278	1268	1280	1274
1680	Randfontein	1650	1648	1648	1616
540	Royal Dutch	495 90	498 80	498 80	490 10
107	Rio Tinto Zinc	105 50	102 70	105	102 30
490	St Helena Co	464 20	465	465	465
665	Schlumberger	629	630	633	625
104	Shell transp.	95	96 50	96	95 50
1440	Siemens A.G.	1342	1350	1350	1350
148	Sony	146 80	144 10	144	141 50
255	T.D.K.	239 50	237 30	237 50	235 10
800	Unilever	748	772	768	760
750	Unit. Techn.	749	746	740	735
1490	Vaal Reefs	1430	1446	1450	1455
680	West Deep	661	660	659	670
620	West Hold.	600	595	599	583
495	Xerox Corp.	475	480	480	471
3 02	Zambia Corp.	2 98	2 88	2 87	2 90

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/9	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 071	8 044	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	301 080	301 120	290	310
Belgique (100 F)	14 971	14 974	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	269 210	269 200	256	276
Danemark (100 krd)	83 720	83 800	80	88
Norvège (100 k)	108 180	107 990	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 122	12 073	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 717	8 695	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 045	5 044	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	371 200	370 400	359	380
Suède (100 krs)	102 270	102 160	99	106
Autriche (100 sch)	42 850	42 850	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 324	5 310	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 620	6 500	5 500	6
Canada ($ can 1)	6 585	6 543	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 281	3 277	3 200	3 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/9
Or fin (kilo en barre)	108900	108800
Or fin (en lingot)	108850	108800
Pièce française (20 fr)	700	691
Pièce française (10 fr)	418	.....
Pièce suisse (20 fr)	694	688
Pièce latine (20 fr)	686	671
Souverain	840	839
Pièce de 20 dollars	4395	4405
Pièce de 10 dollars	2032 50	2032 50
Pièce de 5 dollars	1230	.....
Pièce de 50 pesos	4430	4420
Pièce de 10 florins	695	695

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE

RADIO-TÉLÉVISION (25)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1983 *a été tiré à 506 073 exemplaires*





A B C D E F G

LE CONFLIT DU TCHAD

M. Mauroy va remettre à Alger un message de M. Mitterrand au président Chadli Bendjedid

Alors que la situation militaire dans l'Est tchadien fait l'objet d'informations contradictoires, M. Pierre Mauroy, qui était l'invité, mardi 6 septembre, du journal d'Antenne 2-midi, a annoncé qu'il se rendrait à Alger samedi pour remettre au président Chadli Bendjedid un message de M. François Mitterrand et s'entretenir avec le chef d'Etat algérien du conflit tchadien. « *La parole est aux diplomates* », a notamment déclaré le premier ministre français.

M. Mauroy a jugé que les combats de ces derniers jours dans la région d'Oum-Chalouba, soit juste au-dessus de la « ligne rouge » dans l'est du Tchad, n'étaient que « *des accrochages finalement mineurs* ». Ce jugement, qui traduit le sentiment des diplomates et militaires occidentaux présents à N'Djamena, est contredit par M. Soumaïla, ministre tchadien de l'information, qui a encore fait état d'une attaque menée mardi matin, par « *deux mille Libyens et mille mercenaires* » appuyés par des blindés et de l'artillerie contre des positions défendues par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT).

Informations contradictoires

Alors que le ministre tchadien présente les affrontements de mardi comme une répétition de l'offensive libyenne sur Faya-Largeau début août, les milieux occidentaux de N'Djamena semblent beaucoup moins inquiets. Ces derniers rappellent que le raid aérien libyen de lundi sur Oum-Chalouba, présenté par M. Soumaïla comme une attaque massive qui a duré une heure et demie, a été le fait d'un seul avion, volant à haute altitude, qui a lâché quelques bombes sur la localité au cours d'un unique passage.

De source occidentale, on indique également que les FANT tiennent solidement leurs positions dans ce secteur depuis qu'elles y ont repoussé, vendredi, une attaque de leurs adversaires.

La situation dans le Sud tchadien est devenue, entre-temps, un sujet sérieux de préoccupation pour les autorités de N'Djamena. M. Soumaïla a fait état d'« *actes de sabotage* », d'embuscades et d'incendies criminels. Des voyageurs ont rapporté, de leur côté, des « *exactions* » commises par des gens en uniforme. Tout en le jugeant pour l'instant « *limité* », le gouvernement tchadien ne s'inquiète pas moins du développement de la subversion dans le Sud.

Sur le plan économique, le ministre éthiopien des affaires étrangères, qui préside le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, a déclaré, mardi à Addis-Abeba, que la France et l'organisation panafricaine étaient d'accord sur la nécessité d'un règlement négocié. D'autre part, M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a été reçu mardi par M. Houphouët-Boigny, qui séjourne à titre privé dans la région parisienne. – *(A.F.P., A.P.)*

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR 8,10 F

Le fléchissement du dollar en début de semaine, provoqué par l'annonce d'une contraction inattendue de la masse monétaire américaine, aura été de courte durée.

Dès mercredi 7 septembre, le cours du « billet vert », qui était revenu, en deux jours, de 8,1350 F à moins de 8,05 F, s'est raffermi pour dépasser légèrement 8,10 F. A Francfort, retombé initialement de 2,70 DM à 2,67 DM, il s'est établi au-dessus de 2,69 DM.

Sur les marchés des changes, les opérateurs redoutent maintenant une reprise du processus d'augmentation de la masse monétaire aux Etats-Unis, qui *devrait enregistrer un net gonflement* lors de la publication hebdomadaire des données correspondantes à la veille du week-end prochain. En fait, relèvent les opérateurs, le mouvement de fond sur le dollar n'est certes pas à la baisse, tout au moins pour l'instant.

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 250 F/mois (région parisienne)
VENTE DEPUIS 298 F/mois (sans apport ni caution)
Livr. gratuite dans tte la France
26 MARQUES REPRÉSENTÉES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouv. du lundi au samedi 9 h-19 h
DAUDÉ
75 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-64/763-34-17

UN OFFICIER FRANÇAIS TUÉ A BEYROUTH

Le minitère français de la défense a confirmé mercredi 7 septembre qu'« *un officier supérieur participant à la F.M.S.B.* (Force multinationale de sécurité de Beyrouth) *a été tué mercredi dans la matinée à Beyrouth et que deux soldats français ont été blessés* ».

« *En étroite liaison avec M. le ministre des relations extérieures, M. Charles Hernu vient de prendre une série de mesures militaires tandis que M. Claude Cheysson a pris les contacts nécessaires avec les éléments étrangers concernés* », précise le communiqué du ministère. Les identités de l'officier tué et des soldats blessés n'ont pas été encore révélées.

A Téhéran

DEUX EMPLOYÉES DE L'AMBASSADE DE FRANCE BLESSÉES DANS UN ATTENTAT

Téhéran *(A.F.P.)*. – Deux employées françaises de l'ambassade de France à Téhéran ont été légèrement blessées, mercredi matin 7 septembre, par l'explosion d'un engin placé à bord de leur véhicule à 100 mètres de l'ambassade. Les deux Françaises ont quitté l'hôpital après avoir été soignées.

« *Les deux charges qui ont fait exploser la voiture étaient faites pour tuer et non pour intimider* », a-t-on indiqué de source diplomatique. Une seule des deux charges placées derrière le siège de la conductrice a explosé, perçant le toit de la voiture. Celle-ci a sans doute été piégée dans son garage. Des voisins avaient averti l'une des employées que deux jeunes gens à moto avaient été vus en train de rôder aux alentours.

De nombreux attentats antifrançais ont eu lieu à Téhéran ces derniers temps. Une voiture piégée a explosé dans l'enceinte de l'ambassade de France sans faire de victimes. Ces attentats ont été revendiqués auprès de l'A.F.P. par des correspondants anonymes se réclamant du groupe arménien Orly.

SELON LES AUTORITÉS EN POLOGNE

Près de quinze cents personnes ont été interpellées après les manifestations du 31 août

Les manifestations qui ont marqué le 31 août dernier le troisième anniversaire des accords de Gdansk se sont soldée par 1472 interpellations, a annoncé mardi 6 septembre le porte-parole du gouvernement M. Jerzy Urban. Les tribunaux de simple police ont prononcé 509 condamnations, dont 18 peines de prison (inférieures à trois mois). *17 autres personnes ont été arrêtées* et inculpées pour des motifs plus graves, 27 sont sous le coup de procédures pénales.

M. Urban s'est félicité de ce bilan, affirmant que le nombre des interpellations avait été plus de deux fois moins élevé qu'après le 31 août 1982. Le porte-parole y voit la preuve que « *la tendance à participer aux manifestations et à suivre les consignes de la clandestinité est en train de disparaître* ».

Il a cependant indiqué que des « *troubles* » s'étaient produits dans huit villes (Nowa-Huta, « *où ont eu lieu les émeutes les plus graves* », Varsovie, Cracovie, Wroclaw, Czestochowa, Lubin, Poznan, Swidnik). En outre, des « *tentatives de manifestations à la sortie des messes* » auraient été déjouées dans une quinzaine de villes.

L'agence PAP a annoncé d'autre part l'arrestation de deux ouvriers d'une usine de Wroclaw coupables d'avoir fait un « *mauvais usage* » d'une bombe lacrymogène laissée par la police sur le lieu des manifestations du 31 août. Les deux hommes, Ryszard Baranowski et Jaroslaw Kirzyc, en auraient répandu le contenu près d'une chaîne de montage de machines à laver. Selon l'agence officielle polonaise, il aurait fallu sept heures pour dissiper le gaz produit par la poudre de cette unique grenade, avec une perte de production évaluée à 90 000 dollars.

A Paris

HEURTS DANS LE QUARTIER DE L'OPÉRA AU COURS D'UNE MANIFESTATION INTERDITE DU P.F.N.

Des heurts se sont produits, le mardi 6 septembre peu après 18 heures, entre des manifestants du Front national et les forces de l'ordre, dans le quartier du Palais-Royal. En dépit de l'interdiction notifiée la veille par la préfecture de police, environ cent jeunes gens du parti de M. Jean-Marie Le Pen auxquels s'étaient joints des sympathisants du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) s'étaient rassemblés aux abords du Théâtre français.

Aux cris de « *Andropov, assassin !* », « *Communistes assassins !* » et « *C.R.S., à Citroën !* », les manifestants ont tenté de se diriger vers le siège de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, situé à l'autre extrémité de l'avenue de l'Opéra. Après qu'un officier de police eut lancé, par haut-parleur, l'ordre de dispersion, une courte bousculade s'est produite.

M. Le Pen a dénoncé « *la charge brutale* » d'une police « *socialo-communiste qui se fait la complice des assassins soviétiques* », après avoir accusé l'officier commandant le service d'ordre d'être à la tête « *d'une unité communiste spécialement chargée de la répression* ».

PHARMACIE MÉDECINE
stage pré-rentrée septembre - soutien annuel - classe prepa.
5 centres : Quartier latin, Neuilly, Nation, Créteil, Orsay.
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94. 745.09.19 — enseignement supérieur privé

HEWLETT PACKARD
« Enjeu logiciel : l'approche Hewlett-Packard »
en page 36

orientations 83-84
ÉTUDIANTS de 16 à 24 ans et parents
votre guide pratique pour choisir une formation, une profession, de la 3e à l'après-bac
un panorama complet de l'enseignement et des débouchés,
400 métiers et leurs filières de formation
1 600 établissements d'enseignement : niveau, nb d'années, coût, effectif
2 000 adresses utiles, 250 pages
En librairie, diffusé par BORDAS ou contre 48 F + (12 F de port) aux :
ÉDITIONS FORMATION CARRIÈRES, 9, rue Ambroise-Thomas, 75009 PARIS. 770.60.96

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les pouvoirs publics ont l'intention de dresser chaque année les « comptes de l'artisanat »

De même que les agriculteurs, qui participent chaque année à une conférence annuelle à l'hôtel Matignon où est examinée leur situation, les artisans pourraient être invités à une réunion solennelle chez le premier ministre où seraient dressés les « *comptes annuels de l'artisanat* ».

M. Michel Crépeau devait faire part de ce projet dans une communication qu'il présente, ce mercredi 7 septembre, au conseil des ministres. Dans l'esprit du ministre du commerce et de l'artisanat, ce serait reconnaître – enfin – la place importante du secteur des métiers dans l'activité économique. (Il regroupe environ 800 000 entreprises dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 450 milliards de francs ; elles emploient environ 2 millions de salariés).

Dans sa communication M. Crépeau doit annoncer plusieurs mesures parmi lesquelles :

● *Lutte contre le travail noir.* Il s'agit d'une ancienne revendication des artisans. A l'avenir, pour obtenir des crédits bancaires afin de construire une maison, le bâtisseur devra présenter des factures et non plus des devis. Il semble que toutes les difficultés pour l'application de cette proposition ne soient pas levées, étant admis qu'une facture attestent de travaux déjà faits.

Dans quelques semaines, M. Pierre Mauroy, à l'occasion d'une rencontre avec des organisations artisanales, devrait annoncer d'autres mesures tendant à réduire le volume de travaux faits « sans facture ».

● *Revalorisation de l'apprentissage.* La formation d'apprentis sur le tas (147 000 en 1982) devait être confirmée. Certains avaient suggéré que cette filière originale soit supprimée.

● *Soutien aux entreprises artisanales du bâtiment.* Cette dernière activité est actuellement durement touchée. A l'avenir, les offices d'H.L.M. devraient ouvrir davantage leurs marchés en faisant des appels d'offres par lots séparés dont pourraient se porter éventuels preneurs des firmes artisanales.

Au conseil des ministres M. Crépeau devait encore esquisser d'autres propositions en faveur du secteur des métiers (création d'une fondation pour faciliter les exportations ; encouragement à une meilleure formation professionnelle pour permettre aux artisans d'accéder à de nouvelles techniques de fabrication ; amélioration de la protection du patrimoine personnel d'un artisan...).

Un décret fixe le statut des internes en médecine et en pharmacie

Le *Journal officiel* du mercredi 7 septembre publie un décret définissant le statut des internes en médecine et en pharmacie. Un texte fort attendu puisqu'il répond à certaines des revendications majeures qu'avaient exprimées les internes lors de leur grève du 22 mars au *4 mai*.

Ce décret s'inscrit dans la réforme des études médicales et pharmaceutiques définie par la loi du 23 décembre 1982, qui avait arrêté le principe de l'« *internat pour tous* ». Il précise dans le détail le statut juridique de l'interne « *praticien en formation spécialisée* », dont les obligations normales de service sont fixées à onze demi-journées par semaine. Le régime des gardes et astreintes sera déterminé par arrêté.

Le texte précise, en outre, qu'il existera plusieurs filières d'internat : à celui de médecine générale s'ajoutent les internats de « *médecine spécialisée* », de santé publique et de recherche médicale. Une fois nommé, l'interne relève de l'établissement public hospitalier auquel il est rattaché. Le texte fixe les conditions de rémunération des internes ainsi que le détail de leur couverture social, notamment en cas de maladie et de maternité.

Sur ce point, qui a fait, de longue date, l'objet des revendications des intéressés, il est précisé notamment que les internes sont affiliés au régime général de la Sécurité sociale. En cas de maladie, ils percevront les deux tiers de leur rémunération pendant les trois premiers mois d'absence, puis la moitié pendant les six mois suivants. Un congé sans rémunération, d'une durée d'un an, pour raison de santé, pourra être accordé.

Le décret précise, d'autre part, les conditions dans lesquelles les internes pourront être mis en disponibilité par le directeur de l'établissement, et ce, pendant un an, renouvelable une fois : accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant ; « *études ou recherches présentant un intérêt générale* » ; stage de formation en France ou à l'étranger ; « *convenances personnelles* ».

Le texte prévoit enfin que « *le droit syndical est reconnu aux internes* » et qu'ils ne peuvent subir, au titre de leur engagement syndical, « *aucun préjudice* », ni bénéficier d'« *avantages particuliers* ».

Désormais, précise, dans son commentaire, le secrétariat d'Etat à la santé, quelle que soit la filière dans laquelle il sera engagé, « *l'interne sera à la fois étudiant en troisième cycle* » – ce qui le mènera au doctorat d'Etat – « *et praticien en formation, assurant des fonctions de prévention, de diagnostic et de soins* ». On précise, de même source, que le décret est applicable aux internes qui seront nommés au terme de l'année universitaire 1983-1984 mais que certaines dispositions qui avaient fait l'objet des récentes négociations avec les intéressés sont d'ores et déjà applicables à l'ensemble des internes actuellement en fonctions. Il en est ainsi de l'amélioration de la couverture sociale, de la reconnaissance du droit syndical, de l'assouplissement des conditions de mise en disponibilité temporaire.

